

Convention Ville d'art et d'histoire

entre

l'État, ministère de la Culture,

représenté par la préfète de Corse, préfète de la Corse-du-Sud, Mme Josiane Chevalier

la ville de BONIFACIO

représentée par son maire M. Jean-Charles Orsucci

et

la Collectivité de Corse,

représentée par le président du Conseil exécutif, M. Gilles Simeoni

Préambule

Le label "**Ville ou Pays d'art et d'histoire**" est attribué par le ministre de la Culture, après avis du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire.

Il qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes, qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la création et à la qualité architecturale et du cadre de vie.

Cet engagement s'inscrit dans une perspective de développement culturel, social et économique et répond à l'objectif suivant : assurer la transmission aux générations futures des témoins de l'histoire et du cadre de vie par une démarche de responsabilisation collective.

Le projet culturel « Villes et Pays d'art et d'histoire » associe dans sa démarche tous les éléments - patrimoine naturel et paysager, architectural, urbain et mobilier, patrimoine technique et ethnologique - qui contribuent à l'identité d'un territoire en associant les citoyens et en impliquant les acteurs qui participent à la qualité architecturale et paysagère du cadre de vie.

Un label de qualité

Objectifs

Les Villes et Pays d'art et d'histoire s'engagent à développer une politique culturelle autour de l'architecture et du patrimoine, qui se décline notamment en :

- sensibilisation des habitants et des professionnels à leur environnement et à la qualité architecturale, urbaine et paysagère,
- présentation du patrimoine dans toutes ses composantes et promotion de la qualité architecturale,
- initiation du public jeune à l'architecture, à l'urbanisme, au paysage et au patrimoine,
- proposition de visites de qualité au public touristique, par un personnel qualifié.

Moyens

Les Villes et Pays d'art et d'histoire s'engagent à :

- créer un service d'animation de l'architecture et du patrimoine composé d'un personnel qualifié agréé par le ministère de la Culture (animateur de l'architecture et du patrimoine et guides conférenciers),
- développer des actions de formation à l'intention des personnels territoriaux, des médiateurs touristiques et sociaux, des associations,
- assurer la communication et la promotion de l'architecture et du patrimoine à l'intention de publics diversifiés.

Un réseau national

Les Villes et Pays d'art et d'histoire constituent un réseau national.

Aujourd'hui le réseau compte *cent quatre-vingt dix Villes et Pays d'art et d'histoire* qui bénéficient de ce label.

En région Corse, le réseau comprend les villes de Bastia (2000), Sartène (2011), Ajaccio (2013).

Ce réseau d'échanges, d'expériences et de savoir-faire bénéficie d'une promotion nationale «**Laissez vous conter la ville, laissez vous conter le pays**» par le biais de dépliants, d'affiches et d'un site internet « www.vpah.culture.fr ».

Le territoire bonifacien souhaite s'intégrer dans ce réseau. Il est remarquable par la richesse patrimoniale et paysagère qui en font sa renommée et qui attirent 2 millions de visiteurs chaque année : 4 sites classés et 1 site inscrit au titre de la loi du 02 mai 1930, 20 sites inscrits ou classés au titre des Monuments Historiques, 2 800 ha acquis par le Conservatoire du littoral, une Réserve Naturelle inscrite sur la liste des zones humides d'importance internationale dite « liste Ramsar », une façade maritime incluse dans le périmètre de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio mer et comprenant une quarantaine d'îlots), 6 sites Natura 2000.

Mais, en réalité, la forte fréquentation touristique est impactante sur ce territoire sensible et n'est pas satisfaisante d'un point de vue qualitatif.

Fort de ces constats, la ville a engagé une politique volontariste de préservation patrimoniale, mais aussi de pérennisation des paysages et de l'architecture (notamment par les opérations grand site et SPR), et envisage le label Ville d'Art et d'Histoire comme un **outil structurant des différentes politiques patrimoniales sur le volet de la valorisation et la communication.**

Les trois enjeux principaux qui motivent la candidature sont donc :

- Améliorer la perception et la connaissance, par le visiteur et l'habitant, du territoire bonifacien
- Participer à la conservation du patrimoine et des paysages et favoriser la médiation des politiques de protection patrimoniale
- Garantir, face à l'évolution des pratiques touristiques et des modes de vie, l'esprit du lieu, c'est-à-dire la singularité bonifacienne dans toutes ses composantes (historique, architecturale, paysagère, naturelle...)

Le label ne prend son sens que dans cette tension entre des exigences qui, à bien des égards, se rejoignent, car améliorer la nature de la fréquentation touristique à Bonifacio c'est aussi œuvrer à un plus grand bien-être pour ses habitants en développant une économie du patrimoine.

Bonifacio souhaite s'inscrire dans un cercle vertueux en appartenant à un réseau de villes et pays reconnu et garant d'une bonne gestion des ressources et de l'intégration des politiques patrimoniales et paysagères dans les projets de développement. La ville pourra ainsi bénéficier des retours d'expériences et d'un partenariat permanent avec la DRAC et la collectivité de Corse. L'importance de Bonifacio dans l'économie touristique de la Corse, sa volonté de mettre en place une politique touristique pensée, maîtrisée et centrée sur le patrimoine sont des arguments permettant d'imaginer un rôle pilote à l'échelle de la Corse.

VU la délibération du Conseil municipal n°05.23 du 13 octobre 2017 ;
 VU l'avis du président du Conseil exécutif de la Collectivité de Corse de 06 juillet 2018 ;
 VU l'avis du directeur des affaires culturelles de la Corse du 06 mars 2019 ;
 VU l'avis du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire du 17 avril 2019 ;
 VU la décision du Ministre de la Culture du 03 juin 2019 attribuant le label ;

Entre le ministère de la Culture, la Collectivité de Corse et la ville de Bonifacio il a été convenu ce qui suit :

Un projet culturel est mis en œuvre par la ville de Bonifacio pour valoriser le patrimoine dans ses multiples composantes et sensibiliser à la qualité architecturale urbanistique et paysagère, prenant en compte notamment les recommandations figurant dans la lettre du ministre de la Culture en date du 3 juin 2019, avec l'appui technique, promotionnel et financier du ministère de la Culture et de la Collectivité de Corse selon les modalités ci-dessous.

Titre I - Les objectifs

Article 1 : Valoriser le patrimoine et promouvoir la qualité architecturale

La préservation des patrimoines bonifaciens, qu'ils soient immobiliers, mobiliers, paysagers, immatériels, est une préoccupation réelle de la commune, qui s'est engagée dans de nombreuses opérations et soutient celles portées par ses partenaires : Requalification du Centre historique, procédure SPR, réhabilitation de l'ancienne Caserne Montlaur, restauration des fortifications, Opération Grand Site, Opération d'Amélioration de l'Habitat... La relation du label avec tous ces projets de requalification architecturale et paysagère est décrite dans le tome 2 de la candidature.

Le label doit permettre une interaction entre les services patrimoniaux (futur Pôle de promotion et de la valorisation de l'architecture et du patrimoine) et les autres interlocuteurs (opérateurs touristiques, services de l'urbanisme, sociaux, scolaires, service médiation de l'Office de l'Environnement) pour une meilleure appropriation de ces politiques publiques patrimoniales par les habitants et le maintien d'une activité et d'une vie locale. Il s'inscrit ainsi dans une vision globale ambitieuse qui doit répondre aux défis posés par la pression touristique sur la ville, la qualité de vie (amélioration de l'habitat, gestion des flux), le respect et la pérennité de ses patrimoines, son environnement.

Ce projet culturel se décline en cinq axes :

AXE 1	Promouvoir la médiation de l'architecture et du patrimoine et sensibiliser la population au cadre de vie et à ses évolutions	
<i>Déclinaison</i>	<i>Public</i>	<i>Temporalité</i>
Mise en place d'un programme de visites régulières adaptées aux différents publics	Adultes et enfants (locaux et visiteurs)	Toute l'année
Mise en place d'une programmation spécifique à destination du jeune public	Jeune public (locaux et visiteurs)	Toute l'année
Mise en place d'activités sur le temps scolaire	Jeune public local	Basse et moyenne saison
Animation d'un cycle de conférences annuel	Adultes (locaux et visiteurs)	Toute l'année
Médiation autour des projets de rénovation urbaine	Adultes et enfants (locaux et visiteurs)	Toute l'année

Favoriser la création en lien avec le patrimoine	Adultes et enfants (locaux et visiteurs)	Toute l'année
Soutenir les manifestations culturelles locales	Adultes et enfants (locaux et visiteurs)	Toute l'année

AXE 2	Créer des outils de médiation et d'interprétation	
<i>Déclinaison</i>	<i>Public</i>	
Création d'un Centre de l'Architecture et du Patrimoine	Adultes et enfants (locaux et visiteurs)	
Harmonisation de la signalétique patrimoniale	Adultes et enfants (locaux et visiteurs)	
Mise en place d'une politique de publication de livrets et brochures de médiation	Adultes et enfants (locaux et visiteurs)	
Valorisation des sites patrimoniaux déjà ouverts à la visite	Adultes et enfants (locaux et visiteurs)	
Développer des outils pédagogiques à destination du jeune public	Jeune public (locaux et visiteurs)	

AXE 3	Conforter le dynamisme touristique par la valorisation de l'offre patrimoniale	
<i>Déclinaison</i>	<i>Public</i>	
Sensibilisation des acteurs du tourisme à la dimension patrimoniale de Bonifacio	Prestataires touristiques et agents de l'Office de tourisme	

AXE 4	Mettre en œuvre une politique de dons et de mécénat	
<i>Déclinaison</i>	<i>Public</i>	
Création d'un fonds de dotation spécifique	Partenaires financiers	
Mise en œuvre et animation d'une cellule mécénat	Mécènes	

AXE 5	Assurer le rayonnement du label Ville d'Art et d'Histoire	
<i>Déclinaison</i>	<i>Public</i>	
Mise en place d'une gouvernance adaptée autour de l'équipe d'animation du label	Agents de la commune et des institutions partenaires	

L'objectif est de structurer les politiques de valorisation et de médiation afin de parvenir à mettre en œuvre une démarche cohérente garante d'une qualité de contenus.

Ce projet permet de décrire et mettre en valeur la richesse patrimoniale de la commune, mais aussi prendre en compte au-delà de la ville-musée que c'est un patrimoine habité, vécu, partagé et qui doit se développer en maintenant sa qualité propre.

Article 2 : Développer une politique des publics

§ 1 - Sensibiliser les habitants et les professionnels à leur environnement architectural et paysager

Ces actions de sensibilisation (visites, conférences...) doivent permettre aux habitants d'être acteurs à part entière de la mise en valeur du patrimoine et de la promotion de la qualité architecturale de leur environnement quotidien.

Cette démarche d'appropriation suppose **la création d'actions spécifiques** destinées à donner des clefs de compréhension.

La ville de Bonifacio, en collaboration avec ses partenaires et sous la coordination du futur Pôle de promotion et de la valorisation de l'architecture et du patrimoine, conduit par un animateur de l'architecture et du patrimoine appuyé d'un assistant, s'engage à mettre en place et à développer un plan d'actions précis. Ce dernier sera adapté aux objectifs fixés chaque année par la commission de coordination, à l'actualité et aux financements à mobiliser.

Les axes 1, 2 et 3 définis dans le projet bonifacien de Ville d'Art et d'Histoire sont spécialement orientés vers les actions de sensibilisation, avec :

- des outils de médiation de qualité à destination du public local et touristique (axes 1 et 2)
- des actions liées à la médiation des politiques publiques plus spécialement destinées au public local (axe 1)
- des formations spécialement destinés aux acteurs du tourisme (axe 3)

Le public ciblé localement (hors touristes) est évalué à partir des données connues : Les conférences accueillent régulièrement entre 50 et 100 personnes, les concerts 250 personnes en moyenne, les expositions temporaires entre 20 000 et 30 000 personnes. Les actions visent particulièrement les scolaires : 550 élèves à Bonifacio, plus de 3000 sur le Grand Sud de la Corse.

Les principales orientations de ce plan d'action, les publics visés et la temporalité de mise en œuvre sont développées en annexe (*cf. annexe n° 1-A*).

Mais le projet prévoit aussi des actions d'amélioration de l'habitat dans la haute Ville, au cœur du dispositif patrimonial, autour d'un programme de requalification du centre historique qui devrait s'achever en 2021 et d'un programme de réhabilitation paysagère, concernant notamment le quartier de Cargaventu.

§ 2 - Initier le public jeune à l'architecture et au patrimoine

La ville de Bonifacio souhaite instaurer de manière permanente des **ateliers pédagogiques** à destination du public jeune, **des élèves de la maternelle au collège**.

L'objectif est d'initier et de déclencher la curiosité des enfants et adolescents afin de les amener à mieux connaître, apprécier et respecter leur environnement architectural et patrimonial.

Il appartiendra à l'animateur de l'architecture et du patrimoine d'animer la cellule de coordination destinée à proposer et définir le champ des sujets traités et nouer les partenariats nécessaires.

Jusqu'à l'ouverture d'un CIAP, les ateliers sont réalisés dans les locaux des établissements d'enseignement et matériel éducatif approprié peut y être déployé.

Une attention particulière est portée aux actions qui s'inscrivent dans **l'enseignement « histoire des arts »**. Cet enseignement instaure des situations pédagogiques nouvelles favorisant les liens entre la connaissance et la sensibilité. Il « intègre l'histoire de l'art, par le biais des arts de l'espace, des arts du visuel et des arts du quotidien » (cf. BO du ministère de l'Éducation nationale n°32 du 28 août 2008). La ville de Bonifacio propose de contribuer à la formation des enseignants, de faciliter la rencontre des jeunes publics avec les œuvres architecturales, de développer leurs pratiques artistiques et culturelles.

Des projets particuliers peuvent être définis dans le cadre des projets d'établissement et des dispositifs partenariaux (éducation nationale, agriculture notamment).

Des ateliers fonctionnent aussi à l'intention des jeunes, **hors temps scolaire** : activités du mercredi, du samedi et durant les vacances (exemple : sorties prévues avec les guides-conférenciers hors temps scolaire).

Des actions sont menées avec le centre culturel. Des ateliers d'architecture et du patrimoine se déroulent en liaison avec les services chargés de la mise en place de la politique de la ville (« Ecole ouverte » ou autres dispositifs partenariaux...)

L'animateur de l'architecture et du patrimoine, ses collaborateurs et des guides conférenciers travaillent en transversalité avec les services municipaux et territoriaux (enfance, jeunesse et sport) et en collaboration avec les différents partenaires (Éducation nationale).

En fonction des thématiques développées, les ateliers font appel à de multiples compétences : architectes, urbanistes, paysagistes, scientifiques et techniciens du patrimoine, artisans, plasticiens, musiciens, écrivains et comédiens...

*Les principales thématiques proposées de manière indicative sont développées en **annexe n°1**.*

§ 3 - Accueillir le public touristique

Un programme de visites-découvertes, conçu à l'intention **des individuels** est mis en place.

Ces visites générales et thématiques de la ville de Bonifacio sont proposées à l'initiative de l'animateur de l'architecture et du patrimoine **à heures fixes notamment en période estivale et pendant les vacances scolaires**. Certaines de ces activités peuvent être à destination des enfants ou familles.

Pour les **groupes**, des visites générales et des circuits thématiques sont assurés toute l'année à la demande.

A cet effet, l'animateur de l'architecture et du patrimoine conçoit une programmation annuelle de thèmes et itinéraires de visites. Il prévoit en outre la formation des professionnels du tourisme pour améliorer la qualité et la variété de l'offre.

Une politique de modulation tarifaire est mise en place pour chacune de ces offres. (*cf. annexe n°1*)

L'animateur de l'architecture et du patrimoine travaille en étroite partenariat *avec l'office du tourisme avec lequel une convention spécifique est mise en place*. Elle fixe le rôle et les missions de chacun des services en articulation l'un avec l'autre.

*Les principales thématiques de visites sont développées en **annexe n°1**.*

Titre II - Les moyens :

Créer un service de promotion et de valorisation de l'architecture et du patrimoine

Article 1 : Recourir à un personnel qualifié

La mise en œuvre de la convention exige d'avoir recours à un personnel qualifié.

La ville de Bonifacio s'engage à constituer une équipe de professionnels qualifiés dans le domaine de l'architecture et du patrimoine. Pour ce, elle s'engage :

- à recruter **un animateur de l'architecture et du patrimoine** à plein temps (de catégorie A).
Elle met à sa disposition les moyens matériels nécessaires au bon fonctionnement de ses missions, notamment : un bureau, un téléphone, un ordinateur (accès internet et courriel) et un budget de fonctionnement et de déplacement.
L'annexe n°3 précise les missions, les modalités de recrutement et la rémunération de l'animateur de l'architecture et du patrimoine.

L'animateur de l'architecture et du patrimoine travaille en transversalité avec l'ensemble des services territoriaux (urbanisme, éducation, communication...) et établit des collaborations avec les acteurs culturels et touristiques, de loisirs ou les maisons de quartier.

Il associe les guides conférenciers à l'ensemble des actions définies dans la convention.

*Il est placé sous la responsabilité du directeur général des services. Il est assisté d'un **assistant à l'animateur de l'architecture et du patrimoine**, à temps plein.*

- à ne faire appel qu'à **des guides conférenciers qualifiés, répondant aux exigences du décret n°2011-930 du 1^{er} août 2011**

L'animateur de l'architecture et du patrimoine, son assistant et les guides conférenciers bénéficient d'actions de formation continue organisées et financées, au niveau national ou au niveau régional, par le ministère de la Culture.

La ville de Bonifacio s'engage à autoriser les personnels concernés à suivre ces formations.

Article 2 : Créer un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)

La ville de Bonifacio s'engage à créer un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP).

La localisation du centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine est définie en concertation entre la commune de Bonifacio, la direction générale des patrimoines (DGP), la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et la Collectivité de Corse.

Celles-ci valident le projet scientifique et culturel du CIAP.

Le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine est :

- *pour la collectivité territoriale, un lieu d'information et de présentation des enjeux de l'évolution architecturale, urbaine et paysagère de la ville,*
- *pour les habitants, un lieu de rencontre et d'information sur les activités de valorisation du patrimoine et les projets urbains et paysagers,*
- *pour les touristes un espace d'information donnant les clés de lecture de la ville,*
- *pour les jeunes, un support pédagogique dans le cadre des ateliers d'architecture et du patrimoine.*

Véritable lieu de ressources et de débats, le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) est un équipement de proximité conçu de manière originale.

Il présente une exposition permanente didactique sur l'évolution de la ville et sur les principales caractéristiques de son architecture et de son patrimoine. Le CIAP développe une scénographie originale de manière à mieux faire comprendre la ville aux visiteurs, à susciter leur curiosité et leur envie de découvrir plus avant les différents aspects de l'identité de la ville d'art et d'histoire.

Des expositions temporaires et des conférences prenant en compte l'actualité de l'architecture et du patrimoine sont régulièrement organisées.

L'ouverture du CIAP est programmée dans les huit années qui suivent la signature de la convention.

Article 3 : Assurer la communication, la diffusion et la promotion de l'architecture et du patrimoine

Pour développer une communication au public le plus large, la ville de Bonifacio s'engage :

- **à utiliser le label Ville ou Pays d'art et d'histoire, déposé à l'INPI**, ainsi que le logo du ministère et celui des Villes et Pays d'art et d'histoire - accompagné de la présentation type du label et du réseau (*annexe n°5*) - sur toutes les publications établies en partenariat avec la DRAC et avec la DGP (service de l'architecture), et le logo de la Collectivité de Corse sur toutes les actions partenaires. La ville mentionne dans tous les supports d'information qu'elle publie que les visites-découvertes et les circuits sont assurés par des guides conférenciers qualifiés.
- **à réaliser des publications sur l'architecture et le patrimoine :**
 - des dépliants présentant la Ville d'art et d'histoire (histoire, programmes d'activités, visites,...),
 - des fiches thématiques (secteur sauvegardé, secteurs patrimoniaux Remarquables / SPR, architecture du XX^e siècle,...) ou monographiques,
 - des brochures ou des guides (comme le guide de la collection de guides des Villes et Pays d'art et d'histoire développée en partenariat avec les Editions du patrimoine),
 - des affiches,
 - des pages internet sur le site de la ville portant sur l'architecture et le patrimoine.
 - des livrets jeune public

Tous ces documents sont conçus **conformément à la charte graphique** définie par la direction générale des patrimoines (service de l'architecture) pour le réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire.

- **à diffuser et à afficher de manière régulière** dans les structures touristiques et culturelles de la ville **les informations** concernant les visites et les activités proposées.
- **à relayer la promotion nationale du label.**

Le ministère de la Culture actualise le site internet « **www.vpah.culture.fr** ». La ville crée un lien de renvoi de son site internet vers le site national du réseau et réciproquement.

Titre III : Un partenariat permanent

Article 1 : Engagement de l'État

Les actions prévues dans la convention sont développées en étroite collaboration avec la direction régionale des affaires culturelles - notamment l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Corse-du-Sud – et avec la direction générale des patrimoines (service de l'architecture).

Le ministère de la Culture s'engage à :

- mettre à la disposition de la ville son appui scientifique et technique pour la réalisation de l'ensemble de ce programme ;
- collaborer à la définition de la programmation annuelle des différentes actions du label ;
- autoriser la ville à utiliser le label "Ville ou Pays d'art et d'histoire", déposé à l'INPI, dans les conditions normales du respect de la présente convention, sous réserve de l'usage de ses droits liés à la propriété intellectuelle et industrielle ;
- permettre à la ville de se prévaloir de son agrément pour l'ensemble des actions définies dans la présente convention ;
- promouvoir les actions de la ville au sein du réseau national ;
- participer au jury de recrutement de l'animateur de l'architecture et du patrimoine ;
- mettre en place et soutenir des stages régionaux de formation continue à l'intention des animateurs de l'architecture et du patrimoine et des guides conférenciers ;
- organiser des séminaires nationaux de perfectionnement à l'intention des animateurs de l'architecture et du patrimoine ;
- collaborer à la définition de la programmation annuelle des différentes actions du label ;
- participer aux commissions de coordination
- être partenaire pour la co-édition d'un guide de la Ville d'art et d'histoire.

Article 2 : Engagement de la Collectivité de Corse

Les actions prévues dans la convention sont développées en étroite collaboration avec la Collectivité de Corse - notamment la direction du patrimoine.

La Collectivité de Corse s'engage à :

- mettre à la disposition de la ville son appui scientifique et technique pour la réalisation de l'ensemble de ce programme ;
- participer au jury de recrutement de l'animateur de l'architecture et du patrimoine ;
- organiser des séminaires régionaux de perfectionnement à l'intention des animateurs de l'architecture et du patrimoine ;
- participer aux commissions de coordination ;
- collaborer à la définition de la programmation annuelle des différentes actions du label.

Article 3 : Fonctionnement de la convention :

La convention attribuant le label Ville ou Pays d'art et d'histoire institue un partenariat permanent qui prend effet à la date de la signature de la convention et qui donne lieu à une renégociation tous les dix ans. Elle fait l'objet d'un programme annuel d'actions co-instruit par la Collectivité de Corse et la direction des affaires culturelles de la région Corse selon les objectifs prioritaires du ministère de la Culture et du réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire.

Des groupes de travail thématiques, mis en place à l'initiative de l'animateur de l'architecture et du patrimoine, contribueront à la réflexion générale sur la mise en valeur de l'architecture et du patrimoine et à l'élaboration du programme annuel. Ils sont ouverts aux différents partenaires et acteurs locaux.

Article 4 : Evaluation de la convention

- La Ville de Bonifacio s'engage à communiquer **chaque année** à la direction régionale des affaires culturelles, à la direction générale des patrimoines et à la Collectivité de Corse, le bilan des activités menées dans le cadre de la convention. Une analyse des bilans des Villes et Pays d'art et d'histoire est présentée au Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire.
- **Une commission de coordination** est créée. Préparée par l'animateur de l'architecture et du patrimoine, elle se réunit **au moins une fois tous les deux ans** sur convocation du maire afin d'établir le bilan des actions, d'étudier les projets nouveaux et de décider des moyens à mettre en œuvre pour les réaliser.

Elle est constituée notamment des personnalités suivantes :

- Le maire de Bonifacio, président de la commission ;
- Le président du Conseil exécutif de la Collectivité de Corse ;
- Le directeur régional des affaires culturelles de Corse ;
- Le directeur du service des patrimoines de la Collectivité de Corse
- Les adjoint(e)s et conseiller(e)s municipaux concernés : culture, urbanisme, éducation, patrimoine, développement social, tourisme, etc. ;
- du directeur général des services ;
- de l'animateur de l'architecture et du patrimoine
- Le ou les directeurs des services municipaux concernés
- Le directeur du centre culturel
- Le directeur de l'office du tourisme ;
- d'un(e) enseignant(e) de l'Université de Corse (UMR LISA) ;
- de l'inspecteur d'académie ;
- un représentant d'un service patrimonial de la DRAC.
- du chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Corse-du-Sud ;
- d'un représentant(e) de l'office de l'environnement ;
- d'un représentant(e) de l'agence du tourisme de Corse ;
- d'un représentant(e) de l'agence de développement économique de Corse ;
- d'un représentant(e) du Conservatoire du littoral ;
- d'un représentant(e) du CAUE ;
- du président de l'association des guides agréés.

Article 5 : Financement de la convention

Le financement de l'ensemble du programme d'actions est assuré par la ville de Bonifacio avec le soutien de la Collectivité de Corse et de l'Etat.

L'**annexe n°2** précise les principes de ce soutien financier.

La participation financière de de la Collectivité de Corse et de l'Etat sera définie annuellement sous réserve du vote du budget. Elle sera étudiée dans le cadre de la convention par la Collectivité de Corse et de l'Etat sur la base d'un dossier présenté par la collectivité porteuse du label et sur présentation d'un rapport annuel rendant compte de l'utilisation des subventions reçues l'année précédente et des actions réalisées.

Toute subvention non utilisée, ou utilisée non conformément aux engagements définis dans la convention devra faire l'objet d'un reversement *dans les deux mois* suivant le rapport annuel.

Article 6 : Durée de la convention

La présente convention est signée pour une durée de dix ans et prend effet à la date de sa signature.

A l'issue des dix ans, la convention est évaluée selon une procédure définie dans l'**annexe n°5**.

La Ville de Bonifacio dresse, en partenariat avec la direction régionale des affaires culturelles de Corse et la Collectivité de Corse, le bilan de sa mise en œuvre et propose de nouvelles orientations pour son renouvellement. Ces documents sont transmis pour avis à la direction générale des patrimoines, puis sont soumis à l'avis du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire.

La renégociation de la convention peut être l'occasion de s'inscrire dans une démarche d'extension du territoire labellisé. *Cf. annexe n°5*.

La présente convention pourra faire l'objet d'une dénonciation par chaque partie signataire moyennant un préavis de six mois. La commission de coordination devra alors être réunie avant d'envisager la dénonciation de la convention, dès lors que serait constatée l'inexécution grave d'une de ses obligations ou que surviendraient des événements extérieurs dont la nature et l'ampleur remettraient en cause son bien-fondé. Cette dénonciation devra être entérinée par le Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire. Le label devra alors être retiré de tout support d'information.

Toute modification aux dispositions de la présente convention devra faire l'objet d'un avenant.

Article 7 : Exécution

Le directeur régional des affaires culturelles de la région Corse, le président du Conseil exécutif de la Collectivité de Corse et le maire de Bonifacio sont chargés de l'exécution de la présente convention.

A le

Le Maire de Bonifacio

le Président du Conseil exécutif
de la Collectivité de Corse

La préfète de Corse,
préfète de la Corse-du-Sud

LISTE DES ANNEXES

- 1. Un programme d'actions**
- 2. Financement de la convention (aide de la Collectivité de Corse, de l'Etat, part de la ville, autres financements)**
- 3. Missions, recrutement de l'animateur de l'architecture et du patrimoine**
- 4. Qualification des guides conférenciers : Décret n° 2011-930 du 1^{er} août 2011 relatif aux personnes qualifiées pour la conduite de visites commentées dans les musées et monuments historiques**
- 5. Fiche technique précisant les modalités de renouvellement décennal des conventions et les modalités d'extension du territoire labellisé**
- 6. Présentation type du label**

ANNEXE N°1

UN PROGRAMME D' ACTIONS

Cf. Titre I, article 2

La ville de Bonifacio s'engage, en collaboration avec ses partenaires et sous la coordination du Pôle de valorisation « Ville ou Pays d'art et d'histoire » conduit par l'animateur de l'architecture et du patrimoine à mettre en place ou développer les actions suivantes :

I. EN DIRECTION DES HABITANTS ET DES PROFESSIONNELS

Des visites-découvertes thématiques,

Ces visites seront assurées par un personnel compétent (animateur du patrimoine, guides conférenciers...). Leur fréquence et leur programmation sera conçue en cohérence avec les exigences du label.

Les thématiques des visites sont variées, à l'image du patrimoine bonifacien

- Visite autour du patrimoine militaire dans le cycle : « Bonifacio, une sentinelle sur la mer »
- Visite sur les pas des empereurs (Charles Quint- Bonaparte) : « Bonifacio, cité impériale »
- Visite « Hors les murs » abordant le piale et sa fonction par rapport à la ville fortifiée
- visite paysagère et découverte de la flore locale « Bonifacio, un parfum d'immortelle »
- visites naturalistes autour des patrimoines naturels exceptionnels de la commune (mares temporaires, massif de la Trinité), en partenariat avec l'Office de l'environnement de la Corse

Des conférences organisées toute l'année en relation avec les expositions temporaires, les événements culturels (concerts polyphoniques par exemple), les manifestations et événements nationaux, régionaux ou locaux, et en relation avec les Journées universitaires d'histoire maritime qui se tiennent chaque année à Bonifacio.

Des expositions temporaires thématiques s'attachant à la richesse des patrimoines bonifaciens et qui utiliseront notamment le fonds patrimonial réuni lors des Journées Universitaires d'Histoire Maritime :

- La guerre de course en Méditerranée (1515 – 1830)
- Le corail en Méditerranée
- La Corse et l'Angleterre, XVI^e-XIX^e siècles
- Commerce et échanges maritimes XVI^e-XIX^e siècles
- La Corse, la Méditerranée et le monde musulman
- La Corse et la Monarchie espagnole
- Femmes corses : figures, mythes et destins
- La Corse, carrefour des routes de Méditerranée
- Etc.

Des actions originales organisées en relation avec l'actualité nationale et locale de l'architecture et du patrimoine (Journées européennes du patrimoine, Rendez-vous aux jardins, Semaine ou Mois de l'architecture, Prix Grand public de l'architecture, Palmarès de l'architecture ...)

- Journée européenne du patrimoine
- Fête de la science
- Les rencontres de l'architecture

Des actions en appui de manifestations locales à la découverte des savoir-faire locaux :

- master class sur le chant polyphonique dans le cadre des jeudis polyphoniques
- ateliers autour des savoir-faire locaux et particularités locales, telles le tressage de palmes animé par les confréries en amont de la Semaine Sainte, la construction en pierre sèche, etc.
- expérimentations autour des mares temporaires méditerranéennes
- etc.

Des actions de sensibilisation à la qualité de l'architecture, du patrimoine, du paysage : élaboration des projets urbains, secteur sauvegardé, SPR, espaces publics, charte paysagère etc.... Il s'agira d'accompagner les projets de révision urbaine par des actions de médiation et de communication à destination des publics adultes et enfants : expositions temporaires, chantier école conférences ou visites commentées par les archéologues chargées des fouilles préventives, etc. (la chapelle Maxiola, la réhabilitation de l'axe historique...)

Ces programmes se feront en collaboration avec l'architecte-conseil de la collectivité, la direction régionale des affaires culturelles (en particulier le service territorial de l'architecture et du patrimoine, le conseil en architecture, en urbanisme et de l'environnement (CAUE), le conservatoire botanique, le conservatoire du littoral....

Des actions de création en lien avec les objectifs patrimoniaux du label : organisation de résidence d'artistes, mise en place d'ateliers créatifs pour les enfants dans le cadre des actions patrimoniales, encourager les partenariats entre différents acteurs culturels (confréries, écoles, associations...)

Des cycles de formation et d'information sur l'architecture et le patrimoine :

- ✓ à l'intention des médiateurs touristiques ou de catégories professionnelles ayant des contacts avec les touristes : personnel d'accueil de l'office de tourisme, taxis, commerçants, hôteliers et restaurateurs, etc.
- ✓ à l'intention du personnel municipal : personnel d'accueil des mairies, agents des services techniques, de l'urbanisme et des espaces verts, agents de la police municipale, etc.

Ces ateliers de formation auront lieu bien en amont de la saison, dès la fin de l'automne, afin d'infléchir la tonalité des publications réalisées par les différents prestataires et par l'Office du Tourisme. L'objectif est de mettre en avant la dimension patrimoniale et diffuser un message de qualité.

Des actions de sensibilisation auprès des habitants de quartiers en collaboration avec les responsables des maisons de quartiers, des centres sociaux, des associations....

II. EN DIRECTION DU PUBLIC JEUNE

1. ACTIONS DANS LE TEMPS SCOLAIRE

- Ateliers éducatifs (pédagogiques et ludiques) autour du patrimoine et des savoir-faire : « enquête médiévale », exploration des fortifications « défendre la cité », etc.
- Classes découverte (avec une programmation resserrée sur une semaine ou étalée sur un trimestre par exemple)
- Sensibilisation à la qualité architecturale et aux politiques patrimoniales et culturelles (via le CIAP)

Ces actions seront complétées par des actions de formation à destination des enseignants. Dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des arts, des temps concertés avec les enseignants autour d'œuvres architecturales ou mobilières seront mis en place

Par ailleurs, des **brochures et des outils pédagogiques** seront développés : mallettes pédagogiques, livrets-jeux accompagnant les visites découvertes de la ville, livrets pédagogiques accompagnant les expositions...

2. ACTIONS HORS TEMPS SCOLAIRE

- Visites thématiques et ludiques liées à des manifestations locales
- Expositions temporaires
- Résidences d'artistes

Des ateliers créatifs seront proposés par l'animateur de l'architecture et du patrimoine et réalisés en lien avec des artistes en résidence ; Organisés sous forme de stages durant les vacances scolaires, les techniques abordées seront multiples (peinture, modelage, collage, origami, etc.) et les œuvres produites seront restituées sous forme d'expositions.

Le principe de ces ateliers est de pouvoir faire découvrir diverses approches artistiques et de s'initier à diverses techniques

III. EN DIRECTION DU PUBLIC TOURISTIQUE

Une programmation complète à destination du public touristique est élaborée :

- Visites patrimoniales avec programmation régulière (fréquence plus grande en été)
- visite « découverte » de Bonifacio
- visites thématiques (le patrimoine militaire, le patrimoine médiéval...) bi-hebdomadaire
- visite exceptionnelle à l'occasion d'un événement, d'une manifestation, d'un chantier
- visites nocturnes

Hors saison touristique, le public touristique rejoindra la programmation destinée avant tout aux locaux :

- Cycle de conférences annuel
- Stages et Ateliers autour du patrimoine et des savoir-faire (exemple : master-class chant polyphonique, construction ou restauration en pierre sèche...)

ANNEXE 1-A

Rappel des axes définis dans le projet bonifacien

Cf. Titre I, article 2

Axe 1 : Promouvoir la médiation de l'architecture et du patrimoine et sensibiliser la population au cadre de vie et à ses évolutions

C'est l'un des principaux enjeux du label : offrir hors-saison, une programmation culturelle destinée essentiellement à la population bonifacienne et s'appuyant notamment sur les opérations de réhabilitation architecturales et de recherche scientifiques.

Le tableau synthétique ci-après précise les modalités de ce programme d'action (temporalité, public ciblé...). Il a été élaboré en prenant en compte la saisonnalité très forte à Bonifacio.

AXE 1 Promouvoir la médiation de l'architecture et du patrimoine et sensibiliser la population au cadre de vie et à ses évolutions		
<i>Déclinaison</i>	<i>Public</i>	<i>Temporalité</i>
Mise en place d'un programme de visites régulières adaptées aux différents publics	Adultes et enfants (locaux et visiteurs)	Toute l'année
Mise en place d'une programmation spécifique à destination du jeune public	Jeune public (locaux et visiteurs)	Toute l'année
Mise en place d'activités sur le temps scolaire	Jeune public local	Basse et moyenne saison
Animation d'un cycle de conférences annuel	Adultes (locaux et visiteurs)	Toute l'année
Médiation autour des projets de rénovation urbaine	Adultes et enfants (locaux et visiteurs)	Toute l'année
Favoriser la création en lien avec le patrimoine	Adultes et enfants (locaux et visiteurs)	Toute l'année
Soutenir les manifestations culturelles locales	Adultes et enfants (locaux et visiteurs)	Toute l'année

Détail du programme d'animation projeté :

JEUNE PUBLIC		
Basse saison (temps scolaire et dates festives)	Moyenne saison (+Petites vacances et dates festives)	Haute Saison estivale
- Ateliers éducatifs (pédagogiques et ludiques) autour du patrimoine et des savoir-faire		
	- Ateliers éducatifs (pédagogiques et ludiques) autour du patrimoine et des savoir-faire	
- Classes découverte (avec une programmation resserrée sur une semaine ou étalée sur un trimestre par exemple)		
<ul style="list-style-type: none"> - Visites thématiques et ludiques liées à des manifestations locales - Expositions temporaires - Résidences d'artistes - Sensibilisation à la qualité architecturale et aux politiques patrimoniales et culturelles (via le CIAP) 		
Locaux : jeune public local (dont scolaires) et familles		
Visiteurs : Jeune public et familles		
Tout jeune public (locaux et visiteurs)		

ADULTES		
Basse saison (temps scolaire et dates festives)	Moyenne saison (+Petites vacances et dates festives)	Haute Saison estivale
<ul style="list-style-type: none"> - Cycle de conférences annuel - Stages et Ateliers autour du patrimoine et des savoir-faire (exemple : master-class chant polyphonique, construction ou restauration en pierre sèche...) - Visites exceptionnelles liées à un chantier, une fouille, un colloque... 		
	Visites patrimoniales avec programmation régulière (fréquence plus grande en été) : <ul style="list-style-type: none"> - visite « découverte » de Bonifacio - visites thématiques (le patrimoine militaire, le patrimoine médiéval...) bi-hebdomadaire - visite exceptionnelle à l'occasion d'un événement, d'une manifestation, d'un chantier - visites nocturnes 	
<ul style="list-style-type: none"> - Expositions temporaires - Sensibilisation à la qualité architecturale et aux politiques patrimoniales et culturelles (via le CIAP) - Résidences d'artistes 		
Locaux		
Tout public (locaux et visiteurs)		

Annexe 2

Ville d'art et d'histoire Annexe financière

Engagement financier des partenaires (Collectivité de Corse, Etat).

A - Conditions de principe

Types d'actions susceptibles d'être soutenues financièrement et modalités d'accompagnement suivant le déroulement de la convention sur 5 années ;

Les subventions financières de l'État ne pourront pas dépasser 50 % du montant global des actions engagées, sous condition de présentation en année n - 1 à la DRAC du programme détaillé à soutenir.

Secteurs d'actions	Actions aidées	Taux Etat	Taux CdC Patrimoine et/ou Agences et Offices	Année de signature	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5
Animateur de l'architecture et du patrimoine (conformément à la convention nationale)	Création du poste			/	/	/	/	/	/
Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine	Mise en place de la scénographie & conception projet	30%	30%	/	/	/	/	/	/
Guides conférenciers	Formation initiale et continue			/	/	/	/	/	/
Ateliers pédagogiques	Dotation outils pédagogiques		60%	/	oui	oui	oui	oui	oui
Communication Documents de présentation de la ville (*)	Edition H.T.		30%	/	oui	oui	oui	oui	oui
Communication, Opérations spécifiques (**)	Soutien des projets au cas par cas		30%	/	oui	oui	oui	oui	oui

(*) Seront pris en compte, les projets d'édition portant sur les documents publics disponibles non vendus tels que la plaquette de présentation historique et générale, les affiches, le programme annuel des visites et des actions, les activités pédagogiques, les plans, circuits et itinéraires, édités selon la charte graphique VPAH.

(**) Participation à des salons, projets de signalétique, de publication notamment de plaquettes monographiques ou thématiques.

B - Budget d'objectif (année de signature à n+5)

Pour le détail, voir le budget présenté dans le dossier de candidature, tome 2, p.33

Secteurs d'actions	Année de signature	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5
<i>Poste de l'animateur de l'architecture et du patrimoine</i>	18 842 €	56 525 €	56 525 €	56 525 €	56 525 €	56 525 €
<i>Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine</i>			310 000 € (jusqu'à n+8)			
Axe 1 – Actions de médiation		436 000 €				
<i>Dont ateliers pédagogiques*</i>		30 000 €				
Axe 2 – Création d'outils de médiation et d'interprétation **	60 000 €	122 000 €				
<i>Dont « édition de publications dans le respect de la charte graphique du label »</i>		100 000 €				
Axe 3 – Formation des acteurs (guides etc)		7 500 €				
Axe 4 - Mise en œuvre d'une politique de dons et de mécénat (hors création de fonds de dotation)		80 000 €				
Axe 5 - Le rayonnement du label (hors salaires)		40 000 €				
Total part DRAC		100 000 € d'investissement pour le CIAP				
Total part Collectivité de Corse (Patrimoine et/ou Agences et Offices)		329 400 € d'animation et médiation 100 000 € d'investissement pour le CIAP				

* cf Tome 2, p 33 – axe 1 – « Initier le jeune public... » et « Mettre en place un chantier école »

** cf Tome 2, p 33 – axe 2 - hors travaux sur édifices, hors exposition permanente dans l'église saint-Dominique et bastion de l'Etendart

C - Coûts spécifiques : à titre indicatif

	Rémunérations	Tarifs
Salaire de l'animateur de l'architecture et du patrimoine (coût total du poste)	56 524€ annuels	
Visites individuelles		Tarif normal : entre 150€ et 200€ par personne pour prestation de deux heures.
Visites de groupe		Tarif normal : entre 5€ et 10€ en fonction de la thématique de la visite.

* Les conditions d'accessibilité au tarif réduit seront à préciser ultérieurement

MISSIONS DE L'ANIMATEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Recruté à l'issue d'un concours, l'animateur de l'architecture et du patrimoine est chargé de mettre en œuvre le programme d'actions défini par la convention de Ville ou Pays d'art et d'histoire, conclue entre la ville de Bonifacio, la collectivité de Corse et le ministère de la Culture.

L'animateur de l'architecture et du patrimoine a pour missions de sensibiliser la population locale, initier le public jeune au travers d'ateliers de l'architecture et du patrimoine, accueillir le public touristique en mettant à sa disposition des programmes de visites découvertes, former les guides-conférenciers, les médiateurs touristiques et sociaux, et mener des actions de communication et de promotion de l'architecture et du patrimoine.

La participation au projet culturel de la collectivité.

L'animateur de l'architecture et du patrimoine travaille en transversalité avec l'ensemble des services municipaux (culture, urbanisme, communication...) et établit des collaborations avec les acteurs culturels et touristiques, de loisirs ou les maisons de quartier.

Il est l'interlocuteur privilégié des instances culturelles chargées de la mise en valeur et de la sauvegarde du patrimoine et de l'environnement, ainsi que des instances touristiques locales et régionales. L'animateur de l'architecture et du patrimoine participe plus particulièrement à la réflexion globale sur les aménagements et le paysage urbain (SPR).

Il est chargé de la mise en place du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP), équipement de proximité, lieu de ressources et de débats.

En tant qu'acteur culturel pour la valorisation du patrimoine de la ville ou du pays, il effectue ou initie des travaux de recherche, des communications scientifiques, au niveau local, national ou international.

Il est amené à initier et coordonner toute action de valorisation de l'architecture et du patrimoine.

Il peut coordonner l'offre des différentes structures culturelles (notamment les sites et monuments municipaux, régionaux ou nationaux) et veille à la qualification des personnels.

Les actions pédagogiques.

L'animateur de l'architecture et du patrimoine est chargé de mettre en place et de diriger le service éducatif du patrimoine, service dont les missions seront coordonnées avec les autres structures éducatives culturelles, en collaboration avec les directions régionales des affaires culturelles, les représentants de l'Education nationale, du ministère de la Jeunesse et des Sports, etc...

Les formations.

La formation des candidats à l'examen d'aptitude de guide-conférencier et la formation continue des guides-conférenciers sont placées sous la responsabilité de l'animateur de l'architecture et du patrimoine.

Il peut être intervenant ou initiateur lors de formations dans le cadre de ses compétences diverses (formation d'enseignants, de professionnels du tourisme, de personnels d'accueil, etc.).

Il revient également à l'animateur de l'architecture et du patrimoine de veiller à la qualification des personnels chargés des visites dans de l'architecture et la ville ou dans tous les sites du pays. Il est membre de droit des commissions d'agrément.

Les visites et animations assurées par les guides-conférenciers.

L'animateur associe les guides-conférenciers agréés par le ministère de la Culture à l'ensemble des actions définies dans la convention. Il a compétence et autorité sur le contenu des prestations proposées (type de visite, qualité, programmation) ainsi que sur les tarifs des visites et la rémunération des guides-conférenciers, en liaison avec l'office de tourisme.

La communication.

L'animateur de l'architecture et du patrimoine est responsable des actions de communication concernant son secteur (visites-conférences, éditions, expositions, signalétique...) et de la promotion du label.

Le budget

La ville ou le pays prévoit une ligne budgétaire autonome et spécifique au fonctionnement de la convention dont la gestion est confiée à l'animateur de l'architecture et du patrimoine. Ce dernier instruit les dossiers de demandes de subventions auprès des partenaires institutionnels (Collectivité de Corse, Etat, Europe, etc.).

ANNEXE N° 3-A (POSTE DE CONTRACTUEL)

Option : dossier méthodologique dans les épreuves d'admissibilité

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE L'ANIMATEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

Vu la convention Ville d'art et d'histoire de _____ et ses annexes en date du _____

ARTICLE 1

Un concours sur épreuves est ouvert pour le recrutement d'un animateur de l'architecture et du patrimoine contractuel chargé de mettre en œuvre la convention Ville d'art et d'histoire et d'exercer les missions décrites dans l'annexe ci-jointe.

ARTICLE 2

Pour être admis à concourir, les candidats doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme national ou reconnu ou visé par l'État sanctionnant une formation d'une durée totale au moins égale à trois années d'études supérieures après le baccalauréat, en histoire, histoire de l'art, architecture ou médiation culturelle.
- Et fournir **un dossier d'une vingtaine de pages** portant sur une thématique définie conjointement par la Ville de Bonifacio, la Collectivité de Corse et par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

ARTICLE 3

Les épreuves du concours se dérouleront comme suit :

1. épreuves écrites d'admissibilité

le de h à h.

1.1. Les candidats devront traiter deux sujets (coefficient 1) ; durée : 5 heures

1°) une dissertation sur un sujet d'ordre général concernant le patrimoine national.

2°) une dissertation ou un commentaire de documents concernant le patrimoine de la ville.

L'anonymat des copies sera vérifié avant les corrections.

1.2. dossier de méthodologie (coefficient 1)

Les candidats auront à fournir **un dossier de vingt pages maximum** (iconographie et bibliographie comprises) développant des objectifs de la convention.

Sujet :

Le dossier doit être adressé en deux exemplaires pour le
le Maire de Bonifacio

au plus tard à Monsieur

Seuls les candidats ayant obtenu la moyenne de 10/20 aux épreuves écrites d'admissibilité peuvent se présenter aux épreuves d'admission. Ils feront l'objet d'une convocation indiquant l'heure et le lieu des épreuves.

Dispenses d'épreuves :

Les candidats exerçant ou ayant exercé les fonctions d'animateur de l'architecture et du patrimoine dans une Ville ou un Pays d'art et d'histoire sont dispensés des épreuves d'admissibilité **(1.1 et 1.2)**. Sont également dispensés les candidats qui seraient titulaires d'un grade de catégorie A de la fonction publique territoriale.

2. épreuves d'admission :**2.1. Mise en situation (coefficient 1) :**

le à partir de h.

Présentation d'une partie du circuit commenté au cours des visites.

Lors de la visite, un entretien avec le jury doit permettre au candidat de faire preuve de ses connaissances et de ses capacités d'analyse du patrimoine présenté, ainsi que de sa connaissance générale sur l'évolution sociale et économique de la ville ou du territoire labellisé. Il devra également démontrer ses qualités d'animateur et de pédagogue.

2.2. Oral de langue étrangère (coefficient 1/2) :

le à partir de h.

Il consistera en un commentaire de sites ou de monuments et en un entretien dans l'une des langues suivantes : anglais / italien

2.3. Entretien avec les membres du jury (coefficient 2) :

le à partir de h.

Il portera sur l'expérience et les motivations des candidats ainsi que sur des questions de mise en valeur du patrimoine.

ARTICLE 4

Les épreuves du concours seront soumises au jugement d'un jury d'au moins sept membres figurant dans la liste ci-dessous :

- **le maire ou le président**
- **les adjoints concernés**
- **le directeur général des services**
- **le directeur de l'office de tourisme**
- **le directeur régional des affaires culturelles ou son représentant**

- un représentant d'un service patrimonial de la DRAC
- le directeur du patrimoine de la collectivité de Corse ou son représentant
- un représentant d'un service patrimonial de la Collectivité de Corse
- un représentant de l'Université ou de l'école d'architecture
- l'inspecteur départemental de l'Éducation Nationale
- le chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine
- l'architecte conseil territorialement compétent
- le directeur du CAUE

ARTICLE 5

Le jury désignera le candidat arrivé premier à l'issue des épreuves. Une liste complémentaire sera, le cas échéant, établie.

Fait à

le

Le Maire de Bonifacio

ANNEXE N° 3-B (POSTE DE TITULAIRE OU OUVERT AUX AAP)

**RÈGLEMENT DU CONCOURS
DE L'ANIMATEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
VILLE OU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE**

Vu la convention Ville d'art et d'histoire de.....et ses annexes en date du.....

ARTICLE 1

Un concours est ouvert pour le recrutement d'un animateur de l'architecture et du patrimoine, titulaire ou contractuel, chargé de mettre en œuvre la convention Ville d'art et d'histoire et d'exercer les missions décrites dans l'annexe ci-jointe.

ARTICLE 2

Pour être admis à concourir, les candidats doivent satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- a) soit être titulaire du grade d'attaché territorial de conservation du patrimoine, de conservateur du patrimoine ou d'un *grade de catégorie A*.
- b) soit avoir réussi le concours d'animateur de l'architecture et du patrimoine d'une ville ou d'un pays d'art et d'histoire.

ARTICLE 3

Les épreuves du concours se dérouleront comme suit :

1- Un entretien avec les membres du jury (coefficient 2) :

aura lieu à.....le à partir de h.

Il portera sur l'expérience et les motivations du candidat ainsi que *sur un projet de développement culturel* dans le domaine de l'architecture et du patrimoine appliqué à la collectivité concernée.

2 - Un oral de langue étrangère (coefficient ½) :

aura lieu àle..... à partir de h.

Il consistera en un commentaire de sites ou de monuments et en un entretien dans l'une des langues suivantes : anglais / italien.

3) Une mise en situation (coefficient 1)

ANNEXE 4

**Décret n° 2011-930 du 1^{er} août 2011 relatif aux personnes qualifiées
pour la conduite de visites commentées dans les musées et monuments historiques**

LE RENOUVELLEMENT DÉCENNAL DES CONVENTIONS

Conseil national des « Villes et Pays d'art et d'histoire » /séance du 20 janvier 2011

Fiche technique n°1

LE CONTENU DU DOSSIER

1. BILAN

- Appréciation de la politique menée en termes de qualité architecturale (conservation, gestion, protection et création), urbaine et paysagère sur dix ans [*Ce bilan est réalisé par la Collectivité territoriale (ville) ; on demande à la DRAC d'exprimer son point de vue.*]
- Bilan d'activités en termes de sensibilisation des habitants, du public jeune et des touristes
- Existence d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) ou d'une exposition permanente ; évolutions éventuelles de l'exposition permanente.
- Partenariats (dont touristiques)
- Financements obtenus (de la Collectivité de Corse notamment) et mobilisé par la collectivité territoriale

2. PROJET

- **Axes définis par la circulaire du 8 avril 2008**
- **Nouveaux enjeux identifiés sur le territoire par rapport aux enjeux prioritaires du ministère de la Culture**
Ex :
 - ✓ lutter contre l'étalement urbain
 - ✓ Actualiser des outils de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine : transformation des ZPPAUP en SPR *ou* création de nouvelles SPR
 - ✓ Développer la prise en compte de l'architecture et du patrimoine dans les PLU, voire dans les documents d'urbanisme en général
 - ✓ Requalifier des entrées de ville
 - ✓ Rechercher un équilibre entre les commerces des centres villes et ceux de la périphérie
 - ✓ Mettre en œuvre une véritable politique paysagère
- **Développement de la politique des publics (notamment nouveaux publics)**
Ex :
 - ✓ publics prioritaires au regard de l'accès à la culture
 - ✓ public jeune, dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle ; en particulier : histoire des arts
- **Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)**
- **Renforcement de l'équipe de médiation** (en particulier pour les projets d'extension)

- **Financement de la convention** (annexe financière)
- **Partenariats**

LA PROCÉDURE DE RENOUELEMENT

Elle est lancée deux ans avant l'échéance de la convention en cours.

- 1. Rencontre préalable entre la Collectivité territoriale et les co-signataires de la convention : la Collectivité de Corse et la DRAC**
- 2. Réunion de la commission de coordination (bilan et perspectives)**
- 3. Délibération municipale ou communautaire pour engager le renouvellement**
- 4. Constitution du dossier avec l'appui de la DRAC, de la Collectivité de Corse et de la DGP**
- 5. Rôle du Conseil national :**

- ***en cas de dossier simple :***

Le Conseil national est simplement informé du renouvellement de la convention – laquelle est établie avec l'accord de la DGP, avant d'être signée par les partenaires.

- ***en cas de dossier complexe :***

L'expertise de la DGP, voire celle de l'Inspection des patrimoines, sont requises. Le dossier est présenté au Conseil national par les élus, en présence de la DRAC

L'EXTENSION DU TERRITOIRE LABELLISÉ

Conseil national des « Villes et Pays d'art et d'histoire » /séance du 20 janvier 2011

Fiche technique n°2

LE CONTENU DU DOSSIER

Outre le **BILAN** et le **PROJET** exigés dans le cadre du renouvellement des conventions [Cf. *supra*, *fiche annexe n°1*], la collectivité territoriale est appelée par la DRAC, en cas d'extension, à compléter le dossier par :

- **Un dossier de présentation du territoire de l'extension**
- **une explicitation de la démarche d'extension et du nouveau projet suscité**

LA PROCÉDURE

- 1. Réunion préalable de la commission de coordination (bilan et perspectives) et de l'instance de suivi du nouveau projet** (comité de pilotage le cas échéant)
- 2. Délibération municipale et communautaire de chacune des collectivités territoriales impliquées dans le projet d'extension**
- 3. Constitution du dossier avec l'appui de la DRAC, de la Collectivité de Corse et de la DGP**
- 4. Avis du conseil national sur l'extension**
Le dossier, accompagné du projet de convention et de ses annexes, est présenté au Conseil National par les élus, en présence de la DRAC.

ANNEXE N°6

PRÉSENTATION TYPE DU LABEL ET DU RÉSEAU

Le ministère de la Culture, direction générale des patrimoines, attribue le label Ville ou Pays d'art et d'histoire aux collectivités territoriales qui mettent en œuvre des actions d'animation et de valorisation de l'architecture et du patrimoine. Il garantit la compétence des guides conférenciers, des animateurs de l'architecture et du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du XXI^e siècle, les villes et pays mettent en scène l'architecture et le patrimoine dans sa diversité.

Aujourd'hui, un réseau de 190 villes et pays vous offre son savoir-faire dans toute la France.

Convention Ville d'art et d'histoire

Mis en forme : Police :14 pt, Gras

Mis en forme : Centré

Entre

l'État, ministère de la Culture,

représenté par la **P**réfète de Corse, **P**réfète de la Corse-du-Sud, **Madame** Josiane Chevalier

la ville de BUNIFAZIU

représentée par son maire **M**onsieur Jean-Charles Orsucci

Et

la Collectivité de Corse,

représentée par le **P**résident du Conseil **E**xécutif de Corse, **M**onsieur Gilles Simeoni

Préambule

Le label « **"Ville ou Pays d'art et d'histoire."** » est attribué par le ministre de la Culture, après avis du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire.

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Il qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes, qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la création et à la qualité architecturale et du cadre de vie.

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Cet engagement s'inscrit dans une perspective de développement culturel, social et économique et répond à l'objectif suivant : assurer la transmission aux générations futures des témoins de l'histoire et du cadre de vie par une démarche de responsabilisation collective.

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Le projet culturel « Villes et Pays d'art et d'histoire » associe dans sa démarche tous les éléments - patrimoine naturel et paysager, architectural, urbain et mobilier, patrimoine technique et ethnologique - qui contribuent à l'identité d'un territoire en associant les citoyens et en impliquant les acteurs qui participent à la qualité architecturale et paysagère du cadre de vie.

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Un label de qualité

Mis en forme : Police : Non Italique

Objectifs

Les Villes et Pays d'art et d'histoire s'engagent à développer une politique culturelle autour de l'architecture et du patrimoine, qui se décline notamment en :

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm

- sensibilisation des habitants et des professionnels à leur environnement et à la qualité architecturale, urbaine et paysagère,
- présentation du patrimoine dans toutes ses composantes et promotion de la qualité architecturale,
- initiation du public jeune à l'architecture, à l'urbanisme, au paysage et au patrimoine,
- proposition de visites de qualité au public touristique, par un personnel qualifié.

Moyens

Les Villes et Pays d'art et d'histoire s'engagent à :

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm

- créer un service d'animation de l'architecture et du patrimoine composé d'un personnel qualifié agréé par le ministère de la Culture (animateur de l'architecture et du patrimoine et guides conférenciers),
- développer des actions de formation à l'intention des personnels territoriaux, des médiateurs touristiques et sociaux, des associations,
- assurer la communication et la promotion de l'architecture et du patrimoine à l'intention de publics diversifiés.

Un réseau national

Les Villes et Pays d'art et d'histoire constituent un réseau national.

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Aujourd'hui le réseau compte *cent quatre-vingt-dix-vingt-dix* Villes et Pays d'art et d'histoire qui bénéficient de ce label.

En région Corse, le réseau comprend les villes de Bastia (2000), Sartène (2011), Ajaccio (2013).

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Ce réseau d'échanges, d'expériences et de savoir-faire bénéficie d'une promotion nationale « **Laissez-vous conter la ville, laissez-vous conter le pays** » par le biais de dépliants, d'affiches et d'un site internet « www.vpah.culture.fr ».

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Le territoire bonifacien souhaite s'intégrer dans ce réseau. Il est remarquable par la richesse patrimoniale et paysagère qui en font sa renommée et qui attirent 2 millions de visiteurs chaque année : 4 sites classés et 1 site inscrit au titre de la loi du 02 mai 1930, 20 sites inscrits ou classés au titre des Monuments Historiques, 2 800 ha acquis par le Conservatoire du Littoral, une Réserve Naturelle inscrite sur la liste des zones humides d'importance internationale dite « liste Ramsar », une façade maritime incluse dans le périmètre de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio mer et comprenant une quarantaine d'îlots), 6 sites Natura 2000.

Mais, en réalité, la forte fréquentation touristique est impactante sur ce territoire sensible et n'est pas satisfaisante d'un point de vue qualitatif.

Fort de ces constats, la ville a engagé une politique volontariste de préservation patrimoniale, mais aussi de pérennisation des paysages et de l'architecture (notamment par les opérations grand site et SPR), et envisage le label Ville d'Art et d'Histoire comme un **outil structurant des différentes politiques patrimoniales sur le volet de la valorisation et la communication**.

Les trois enjeux principaux qui motivent la candidature sont donc :

- Améliorer la perception et la connaissance, par le visiteur et l'habitant, du territoire bonifacien
- Participer à la conservation du patrimoine et des paysages et favoriser la médiation des politiques de protection patrimoniale
- Garantir, face à l'évolution des pratiques touristiques et des modes de vie, l'esprit du lieu, c'est-à-dire la singularité bonifacienne dans toutes ses composantes (historique, architecturale, paysagère, naturelle...)

Le label ne prend son sens que dans cette tension entre des exigences qui, à bien des égards, se rejoignent, car améliorer la nature de la fréquentation touristique à Bonifacio c'est aussi œuvrer à un plus grand bien-être pour ses habitants en développant une économie du patrimoine.

Bonifacio souhaite s'inscrire dans un cercle vertueux en appartenant à un réseau de villes et pays reconnu et garant d'une bonne gestion des ressources et de l'intégration des politiques patrimoniales et paysagères dans les projets de développement. La ville pourra ainsi bénéficier des retours d'expériences et d'un partenariat permanent avec la DRAC et la Collectivité de Corse. L'importance de Bonifacio dans l'économie touristique de la Corse, sa volonté de mettre en place une politique touristique pensée, maîtrisée et centrée sur le patrimoine sont des arguments permettant d'imaginer un rôle pilote à l'échelle de la Corse.

VU _____ la délibération du Conseil municipal n°_05.23- du 13 octobre 2017.

;
VU _____ l'avis du ~~P~~président du Conseil ~~E~~xécutif ~~_de la Collectivité_~~ de Corse de ~~(date)~~06 juillet 2018.

;
VU _____ l'avis du directeur des affaires culturelles de la Corse du ~~(date)~~06 mars 2019.

;
VU _____ l'avis du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire du ~~(date)~~17 avril 2019.

;
VU _____ la décision du Ministre de la Culture du ~~(date)~~03 juin 2019 attribuant le label.

Entre le ministère de la Culture, la Collectivité de Corse et la ville de Bonifacio il a été convenu ce qui suit :

Un projet culturel est mis en œuvre par la ville de Bonifacio pour valoriser le patrimoine dans ses multiples composantes et ~~de~~ sensibiliser à la qualité architecturale urbanistique et paysagère, [prenant en compte notamment les recommandations figurant dans la lettre du ministre de la Culture en date du 3 juin 2019](#), avec l'appui technique, promotionnel et financier du ministère de la Culture et de la Collectivité de Corse selon les modalités ci-dessous.

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Titre I - Les objectifs

Article 1 : Valoriser le patrimoine et promouvoir la qualité architecturale

La préservation des patrimoines bonifaciens, qu'ils soient immobiliers, mobiliers, paysagers, immatériels, est une préoccupation réelle de la commune, qui s'est engagée dans de nombreuses opérations et soutient celles portées par ses partenaires : Requalification du Centre historique, procédure SPR, réhabilitation de l'ancienne Caserne Montlaur, restauration des fortifications, Opération Grand Site, Opération d'Amélioration de l'Habitat... La relation du label avec tous ces projets de requalification architecturale et paysagère est décrite dans le tome 2 de la candidature.

Le label doit permettre une interaction entre les services patrimoniaux (futur Pôle de promotion et de la valorisation de l'architecture et du patrimoine) et les autres interlocuteurs (opérateurs touristiques, services de l'urbanisme, sociaux, scolaires, service médiation de l'Office de l'Environnement) pour une meilleure appropriation de ces politiques publiques patrimoniales par les habitants et le maintien d'une activité et d'une vie locale. Il s'inscrit ainsi dans une vision globale ambitieuse qui doit répondre aux défis posés par la pression touristique sur la ville, la qualité de vie (amélioration de l'habitat, gestion des flux), le respect et la pérennité de ses patrimoines, son environnement.

Ce projet culturel se décline en cinq axes :

AXE 1	Promouvoir la médiation de l'architecture et du patrimoine et sensibiliser la population au cadre de vie et à ses évolutions	
Déclinaison	Public	Temporalité

Mis en forme : Centré

Mise en place d'un programme de visites régulières adaptées aux différents publics	Adultes et enfants (locaux et visiteurs)	Toute l'année
Mise en place d'une programmation spécifique à destination du jeune public	Jeune public (locaux et visiteurs)	Toute l'année
Mise en place d'activités sur le temps scolaire	Jeune public local	Basse et moyenne saison
Animation d'un cycle de conférences annuel	Adultes (locaux et visiteurs)	Toute l'année
Médiation autour des projets de rénovation urbaine	Adultes et enfants (locaux et visiteurs)	Toute l'année
Favoriser la création en lien avec le patrimoine	Adultes et enfants (locaux et visiteurs)	Toute l'année
Soutenir les manifestations culturelles locales	Adultes et enfants (locaux et visiteurs)	Toute l'année

AXE 2	Créer des outils de médiation et d'interprétation	
Déclinaison	Public	
Création d'un Centre de l'Architecture et du Patrimoine	Adultes et enfants (locaux et visiteurs)	
Harmonisation de la signalétique patrimoniale	Adultes et enfants (locaux et visiteurs)	
Mise en place d'une politique de publication de livrets et brochures de médiation	Adultes et enfants (locaux et visiteurs)	
Valorisation des sites patrimoniaux déjà ouverts à la visite	Adultes et enfants (locaux et visiteurs)	
Développer des outils pédagogiques à destination du jeune public	Jeune public (locaux et visiteurs)	

Mis en forme : Centré

AXE 3	Conforter le dynamisme touristique par la valorisation de l'offre patrimoniale	
Déclinaison	Public	
Sensibilisation des acteurs du tourisme à la dimension patrimoniale de Bonifacio	Prestataires touristiques et agents de l'Office de tourisme	

Mis en forme : Centré

AXE 4	Mettre en œuvre une politique de dons et de mécénat	
Déclinaison	Public	
Création d'un fonds de dotation spécifique	Partenaires financiers	
Mise en œuvre et animation d'une cellule mécénat	Mécènes	

Mis en forme : Centré

AXE 5	Assurer le rayonnement du label Ville d'Art et d'Histoire	
Déclinaison	Public	

Mis en forme : Centré

Mise en place d'une gouvernance adaptée autour de l'équipe d'animation du label	Agents de la commune et des institutions partenaires
---	--

L'objectif est de structurer les politiques de valorisation et de médiation afin de parvenir à mettre en œuvre une démarche cohérente garante d'une qualité de contenus.

Ce projet permet de décrire et mettre en valeur la richesse patrimoniale de la commune, mais aussi prendre en compte au-delà de la ville-musée que c'est un patrimoine habité, vécu, partagé et qui doit se développer en maintenant sa qualité propre.

Article 2 : Développer une politique des publics

§ 1 - Sensibiliser les habitants et les professionnels à leur environnement architectural et paysager

Ces actions de sensibilisation (visites, conférences...) doivent permettre aux habitants d'être acteurs à part entière de la mise en valeur du patrimoine et de la promotion de la qualité architecturale de leur environnement quotidien.

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Cette démarche d'appropriation suppose **la création d'actions spécifiques** destinées à donner des clefs de compréhension.

La ville de Bonifacio, en collaboration avec ses partenaires et sous la coordination du futur Pôle de promotion et de la valorisation de l'architecture et du patrimoine, conduit par un animateur de l'architecture et du patrimoine appuyé d'un assistant, s'engage à mettre en place et à développer un plan d'actions précis. Ce dernier sera adapté aux objectifs fixés chaque année par la commission de coordination, à l'actualité et aux financements à mobiliser.

Les axes 1, 2 et 3 définis dans le projet bonifacien de Ville d'Art et d'Histoire sont spécialement orientés vers les actions de sensibilisation, avec :

- des outils de médiation de qualité à destination du public local et touristique (axes 1 et 2)
- des actions liées à la médiation des politiques publiques plus spécialement destinées au public local (axe 1)
- des formations spécialement destinés aux acteurs du tourisme (axe 3)

Le public ciblé localement (hors touristes) est évalué à partir des données connues : Les conférences accueillent régulièrement entre 50 et 100 personnes, les concerts 250 personnes en moyenne, les expositions temporaires entre 20 000 et 30 000 personnes. Les actions visent particulièrement les scolaires : 550 élèves à Bonifacio, plus de 3_000 sur le Grand Sud de la Corse.

Les principales orientations de ce plan d'action, les publics visés et la temporalité de mise en œuvre sont développées en annexe (**cf. annexe n° 1-A-**).

Mais le projet prévoit aussi des actions d'amélioration de l'habitat dans la haute Ville, au cœur du dispositif patrimonial, autour d'un programme de requalification du centre historique qui devrait s'achever en 2021 et d'un programme de réhabilitation paysagère, concernant notamment le quartier de Cargaventu.

§ 2 - Initier le public jeune à l'architecture et au patrimoine

La ville de Bonifacio souhaite instaurer de manière permanente des **ateliers pédagogiques** à destination du public jeune, **des élèves de la maternelle au collège**.

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

L'objectif est d'initier et de déclencher la curiosité des enfants et adolescents afin de les amener à mieux connaître, apprécier et respecter leur environnement architectural et patrimonial.

Il appartiendra à l'animateur de l'architecture et du patrimoine d'animer la cellule de coordination destinée à proposer et définir le champ des sujets traités et nouer les partenariats nécessaires.

Jusqu'à l'ouverture d'un CIAP, les ateliers sont réalisés dans les locaux des établissements d'enseignement et matériel éducatif approprié peut y être déployé.

Une attention particulière est portée aux actions qui s'inscrivent dans **l'enseignement « histoire des arts »**. Cet enseignement instaure des situations pédagogiques nouvelles favorisant les liens entre la connaissance et la sensibilité. Il « intègre l'histoire de l'art, par le biais des arts de l'espace, des arts du visuel et des arts du quotidien » (cf. BO du ministère de l'Éducation nationale n°32 du 28 août 2008). La ville de Bonifacio propose de contribuer à la formation des enseignants, de faciliter la rencontre des jeunes publics avec les œuvres architecturales, de développer leurs pratiques artistiques et culturelles.

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Des projets particuliers peuvent être définis dans le cadre des projets d'établissement et des dispositifs partenariaux (éducation nationale, agriculture notamment).

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Des ateliers fonctionnent aussi à l'intention des jeunes, **hors temps scolaire** : activités du mercredi, du samedi et durant les vacances (exemple : sorties prévues avec les guides-conférenciers hors temps scolaire).

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Des actions sont menées avec le centre culturel. Des ateliers d'architecture et du patrimoine se déroulent en liaison avec les services chargés de la mise en place de la politique de la ville (« Ecole ouverte » ou autres dispositifs partenariaux...)

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

L'animateur de l'architecture et du patrimoine, ses collaborateurs et des guides conférenciers travaillent en transversalité avec les services municipaux et territoriaux (enfance, jeunesse et sport) et en collaboration avec les différents partenaires (Éducation nationale).

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

En fonction des thématiques développées, les ateliers font appel à de multiples compétences : architectes, urbanistes, paysagistes, scientifiques et techniciens du patrimoine, artisans, plasticiens, musiciens, écrivains et comédiens...

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

*Les principales thématiques proposées de manière indicative sont développées en **annexe n° 1**.*

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

§ 3 - Accueillir le public touristique

Un programme de visites-découvertes, conçu à l'intention **des individuels** est mis en place.

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Ces visites générales et thématiques de la ville de Bonifacio sont proposées à l'initiative de l'animateur de l'architecture et du patrimoine **à heures fixes notamment en période estivale et pendant les vacances scolaires**. Certaines de ces activités peuvent être à destination des enfants ou familles.

Pour les **groupes**, des visites générales et des circuits thématiques sont assurés toute l'année à la demande.

A cet effet, l'animateur de l'architecture et du patrimoine conçoit une programmation annuelle de thèmes et itinéraires de visites. Il prévoit en outre la formation des professionnels du tourisme pour améliorer la qualité et la variété de l'offre.

Une politique de modulation tarifaire est mise en place pour chacune de ces offres. (cf. **annexe n°1**)

L'animateur de l'architecture et du patrimoine travaille en étroite partenariat **avec l'office du tourisme avec lequel une convention spécifique est mise en place**.

Elle fixe le rôle et les missions de chacun des services en articulation l'un avec l'autre.

Les principales thématiques de visites sont développées en **annexe n° 1**.

Titre II - Les moyens : Créer un service de promotion et de valorisation de l'architecture et du patrimoine

Article 1 : Recourir à un personnel qualifié

La mise en œuvre de la convention exige d'avoir recours à un personnel qualifié.

La ville de Bonifacio s'engage à constituer une équipe de professionnels qualifiés dans le domaine de l'architecture et du patrimoine. Pour ce, elle s'engage :

- à recruter un animateur de l'architecture et du patrimoine à plein temps (de catégorie A).

Elle met à sa disposition les moyens matériels nécessaires au bon fonctionnement de ses missions, notamment : un bureau, un téléphone, un ordinateur (accès internet et courriel) et un budget de fonctionnement et de déplacement.

L'annexe n° 3 précise les missions, les modalités de recrutement et la rémunération de l'animateur de l'architecture et du patrimoine.

L'animateur de l'architecture et du patrimoine travaille en transversalité avec l'ensemble des services territoriaux (urbanisme, éducation, communication...) et établit des collaborations avec les acteurs culturels et touristiques, de loisirs ou les maisons de quartier.

Il associe les guides conférenciers à l'ensemble des actions définies dans la convention.

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Mis en forme : Police : Non Italique

Mis en forme : Police : Non Italique

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm

Il est placé sous la responsabilité du directeur général des services. Il est assisté d'un assistant à l'animateur de l'architecture et du patrimoine, à temps plein.

- à ne faire appel qu'à des guides conférenciers qualifiés, répondant aux exigences du décret n° 2011-930 du 1^{er} août 2011

L'animateur de l'architecture et du patrimoine, son assistant et les guides conférenciers bénéficient d'actions de formation continue organisées et financées, au niveau national ou au niveau régional, par le ministère de la Culture.

La ville de Bonifacio s'engage à autoriser les personnels concernés à suivre ces formations.

Article 2 : Créer un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)

La ville de Bonifacio s'engage à créer un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP).

La localisation du centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine est définie en concertation entre la commune de Bonifacio, la direction générale des patrimoines (DGP), la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et la Collectivité de Corse.

Celles-ci valident le projet scientifique et culturel du CIAP.

Le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine est :

- pour la collectivité territoriale, un lieu d'information et de présentation des enjeux de l'évolution architecturale, urbaine et paysagère de la ville.
- pour les habitants, un lieu de rencontre et d'information sur les activités de valorisation du patrimoine et les projets urbains et paysagers.
- pour les touristes un espace d'information donnant les clés de lecture de la ville.
- pour les jeunes, un support pédagogique dans le cadre des ateliers d'architecture et du patrimoine.

Véritable lieu de ressources et de débats, le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) est un équipement de proximité conçu de manière originale.

Il présente une exposition permanente didactique sur l'évolution de la ville et sur les principales caractéristiques de son architecture et de son patrimoine. Le CIAP développe une scénographie originale de manière à mieux faire comprendre la ville aux visiteurs, à susciter leur curiosité et leur envie de découvrir plus avant les différents aspects de l'identité de la ville d'art et d'histoire.

Des expositions temporaires et des conférences prenant en compte l'actualité de l'architecture et du patrimoine sont régulièrement organisées.

L'ouverture du CIAP est programmée dans les huit années qui suivent la signature de la convention.

Article 3 : Assurer la communication, la diffusion et la promotion de l'architecture et du patrimoine

Mis en forme : Retrait : Gauche : -0,13 cm

Mis en forme : Retrait : Gauche : -0,13 cm, Taquets de tabulation : 0,5 cm, Gauche

Mis en forme : Retrait : Gauche : -0,13 cm, Taquets de tabulation : 0,5 cm, Gauche

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Pour développer une communication au public le plus large, la ville de Bonifacio s'engage :

• à utiliser le label Ville ou Pays d'art et d'histoire, déposé à l'INPI, ainsi que le logo du ministère et celui des Villes et Pays d'art et d'histoire - accompagné de la présentation type du label et du réseau (**annexe n° 5**) - sur toutes les publications établies en partenariat avec la DRAC et avec la DGP (service de l'architecture), et le logo de la Collectivité de Corse sur toutes les actions partenaires. La ville mentionne dans tous les supports d'information qu'elle publie que les visites-découvertes et les circuits sont assurés par des guides conférenciers qualifiés.

• à réaliser des publications sur l'architecture et le patrimoine :

- des dépliants présentant la Ville d'art et d'histoire (histoire, programmes d'activités, visites,...),
- des fiches thématiques (secteur sauvegardé, secteurs patrimoniaux Remarquables / SPR, architecture du XX^e siècle,...) ou monographiques,
- des brochures ou des guides (comme le guide de la collection de guides des Villes et Pays d'art et d'histoire développée en partenariat avec les Editions du patrimoine),
- des affiches,
- des pages internet sur le site de la ville portant sur l'architecture et le patrimoine.
- des livrets jeune public

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0,63 cm, Sans numérotation ni puces

Tous ces documents sont conçus conformément à la charte graphique définie par la direction générale des patrimoines (service de l'architecture) pour le réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire.

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

• à diffuser et à afficher de manière régulière dans les structures touristiques et culturelles de la ville les informations concernant les visites et les activités proposées.

• à relayer la promotion nationale du label.

Le ministère de la Culture actualise le site internet « www.vpah.culture.fr ». La ville crée un lien de renvoi de son site internet vers le site national du réseau et réciproquement.

Titre III : Un partenariat permanent

Article 1 : Engagement de l'État

Les actions prévues dans la convention sont développées en étroite collaboration avec la direction régionale des affaires culturelles - notamment l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Corse-du-Sud - et avec la direction générale des patrimoines (service de l'architecture).

Le ministère de la Culture s'engage à :

- mettre à la disposition de la ville son appui scientifique et technique pour la réalisation de l'ensemble de ce programme ;
- collaborer à la définition de la programmation annuelle des différentes actions du label ;

- autoriser la ville à utiliser le label "Ville ou Pays d'art et d'histoire", déposé à l'INPI, dans les conditions normales du respect de la présente convention, sous réserve de l'usage de ses droits liés à la propriété intellectuelle et industrielle ;
- permettre à la ville de se prévaloir de son agrément pour l'ensemble des actions définies dans la présente convention ;
- promouvoir les actions de la ville au sein du réseau national ;
- participer au jury de recrutement de l'animateur de l'architecture et du patrimoine ;
- mettre en place et soutenir des stages régionaux de formation continue à l'intention des animateurs de l'architecture et du patrimoine et des guides conférenciers ;
- organiser des séminaires nationaux de perfectionnement à l'intention des animateurs de l'architecture et du patrimoine ;
- collaborer à la définition de la programmation annuelle des différentes actions du label ;
- participer aux commissions de coordination
- être partenaire pour la co-édition d'un guide de la Ville d'art et d'histoire.

Article 2 : Engagement de la Collectivité de Corse

Les actions prévues dans la convention sont développées en étroite collaboration avec la Collectivité de Corse - notamment la direction du patrimoine.

La Collectivité de Corse s'engage à :

- mettre à la disposition de la ville son appui scientifique et technique pour la réalisation de l'ensemble de ce programme ;
- participer au jury de recrutement de l'animateur de l'architecture et du patrimoine ;
- organiser des séminaires régionaux de perfectionnement à l'intention des animateurs de l'architecture et du patrimoine ;
- participer aux commissions de coordination ;
- collaborer à la définition de la programmation annuelle des différentes actions du label.

Article 3 : Fonctionnement de la convention :

La convention attribuant le label Ville ou Pays d'art et d'histoire institue un partenariat permanent qui prend effet à la date de la signature de la convention et qui donne lieu à une renégociation tous les dix ans. Elle fait l'objet d'un programme annuel d'actions co-instruit par la Collectivité de Corse et la direction des affaires culturelles de la région Corse selon les objectifs prioritaires du ministère de la Culture et du réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire.

Des groupes de travail thématiques, mis en place à l'initiative de l'animateur de l'architecture et du patrimoine, contribueront à la réflexion générale sur la mise en valeur de l'architecture et du patrimoine et à l'élaboration du programme annuel. Ils sont ouverts aux différents partenaires et acteurs locaux.

Article 4 : Evaluation de la convention

- La Ville de Bonifacio s'engage à communiquer **chaque année** à la direction régionale des affaires culturelles, à la direction générale des patrimoines et à la Collectivité de Corse, le bilan des activités menées dans le cadre de la

Mis en forme : Sans numérotation ni puces

convention. Une analyse des bilans des Villes et Pays d'art et d'histoire est présentée au Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire.

- Une commission de coordination est créée. Préparée par l'animateur de l'architecture et du patrimoine, elle se réunit au moins une fois tous les deux ans sur convocation du maire afin d'établir le bilan des actions, d'étudier les projets nouveaux et de décider des moyens à mettre en œuvre pour les réaliser.

Elle est constituée notamment des personnalités suivantes :

- Le maire de Bonifacio, président de la commission ;
- Le Président du Conseil Exécutif de Corse ;
- Le directeur régional des affaires culturelles de Corse ;
- Le directeur du service des patrimoines de la Collectivité de Corse
- Les adjoint(e)s et conseiller(e)s municipaux concernés : culture, urbanisme, éducation, patrimoine, développement social, tourisme, etc. ;
- du directeur général des services ;
- de l'animateur de l'architecture et du patrimoine
- Le ou les directeurs des services municipaux concernés
- Le directeur du centre culturel
- Le directeur de l'office du tourisme ;
- d'un(e) enseignant(e) de l'Université de Corse (UMR LISA) ;
- de l'inspecteur d'académie ;
- un représentant d'un service patrimonial de la DRAC.
- du chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Corse-du-Sud ;
- d'un représentant(e) de l'Office de l'Environnement ;
- d'un représentant(e) de l'Agence du Tourisme de Corse ;
- d'un représentant(e) de l'Agence de Développement Economique de Corse ;
- d'un représentant(e) du Conservatoire du Littoral ;
- d'un représentant(e) du CAUE ;
- du président de l'association des guides agréés.

Mis en forme : Police : Non Gras

Article 5 : Financement de la convention

Le financement de l'ensemble du programme d'actions est assuré par la ville de Bonifacio avec le soutien de la Collectivité de Corse et de l'Etat.

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

L'annexe n° 2 précise les principes de ce soutien financier.

La participation financière de de la Collectivité de Corse et de l'Etat sera définie annuellement sous réserve du vote du budget. Elle sera étudiée dans le cadre de la convention par la Collectivité de Corse et de l'Etat sur la base d'un dossier présenté par la collectivité porteuse du label et sur présentation d'un rapport annuel rendant compte de l'utilisation des subventions reçues l'année précédente et des actions réalisées.

Toute subvention non utilisée, ou utilisée non conformément aux engagements définis dans la convention devra faire l'objet d'un reversement dans les deux mois suivant le rapport annuel.

Article 6 : Durée de la convention

La présente convention est signée pour une durée de dix ans et prend effet à la date de sa signature.

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

A l'issue des dix ans, la convention est évaluée selon une procédure définie dans l'annexe n° 5.

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

La Ville de Bonifacio dresse, en partenariat avec la direction régionale des affaires culturelles de Corse et la Collectivité de Corse, le bilan de sa mise en œuvre et propose de nouvelles orientations pour son renouvellement. Ces documents sont transmis pour avis à la direction générale des patrimoines, puis sont soumis à l'avis du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire.

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

La renégociation de la convention peut être l'occasion de s'inscrire dans une démarche d'extension du territoire labellisé. Cf. annexe n° 5.

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

La présente convention pourra faire l'objet d'une dénonciation par chaque partie signataire moyennant un préavis de six mois. La commission de coordination devra alors être réunie avant d'envisager la dénonciation de la convention, dès lors que serait constatée l'inexécution grave d'une de ses obligations ou que surviendraient des événements extérieurs dont la nature et l'ampleur remettraient en cause son bien-fondé. Cette dénonciation devra être entérinée par le Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire. Le label devra alors être retiré de tout support d'information.

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Toute modification aux dispositions de la présente convention devra faire l'objet d'un avenant.

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Article 7 : Exécution

Le directeur régional des affaires culturelles de la région Corse, le président du Conseil exécutif de la Collectivité de Corse et le maire de Bonifacio sont chargés de l'exécution de la présente convention.

A _____ le

Le Maire de Bonifacio _____ Le Président du Conseil Exécutif _____ La Préfète de Corse,
_____ de Corse _____ Préfète
_____ de Corse-du-Sud

Mis en forme : Police :Non Italique

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

~~Titre II – Les moyens –~~

~~Créer un service de promotion et de valorisation de l'architecture et du patrimoine~~

Article 1 : Recourir à un personnel qualifié

La mise en œuvre de la convention exige d'avoir recours à un personnel qualifié.

La ville de Bonifacio s'engage à constituer une équipe de professionnels qualifiés dans le domaine de l'architecture et du patrimoine. Pour ce, elle s'engage :

- ~~à recruter un animateur de l'architecture et du patrimoine à plein temps (de catégorie A).~~

~~Elle met à sa disposition les moyens matériels nécessaires au bon fonctionnement de ses missions, notamment : un bureau, un téléphone, un ordinateur (accès internet et courriel) et un budget de fonctionnement et de déplacement.~~

~~L'annexe n°3 précise les missions, les modalités de recrutement et la rémunération de l'animateur de l'architecture et du patrimoine.~~

~~L'animateur de l'architecture et du patrimoine travaille en transversalité avec l'ensemble des services territoriaux (urbanisme, éducation, communication...) et établit des collaborations avec les acteurs culturels et touristiques, de loisirs ou les maisons de quartier.~~

~~Il associe les guides conférenciers à l'ensemble des actions définies dans la convention.~~

~~Il est placé sous la responsabilité du directeur général des services. Il est assisté d'un assistant à l'animateur de l'architecture et du patrimoine, à temps plein.~~

- ~~à ne faire appel qu'à des guides conférenciers qualifiés, répondant aux exigences du décret n°2011-930 du 1^{er} août 2011~~

~~L'animateur de l'architecture et du patrimoine, son assistant et les guides conférenciers bénéficient d'actions de formation continue organisées et financées, au niveau national ou au niveau régional, par le ministère de la Culture.~~

~~La ville de Bonifacio s'engage à autoriser les personnels concernés à suivre ces formations.~~

Article 2 : Créer un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)

La ville de Bonifacio s'engage à créer un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP).

La localisation du centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine est définie en concertation entre la commune de Bonifacio, la direction générale des patrimoines (DGP), la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et la Collectivité de Corse.

Celles-ci valident le projet scientifique et culturel du CIAP.

~~Le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine est :~~

- ~~— pour la collectivité territoriale, un lieu d'information et de présentation des enjeux de l'évolution architecturale, urbaine et paysagère de la ville,~~
- ~~— pour les habitants, un lieu de rencontre et d'information sur les activités de valorisation du patrimoine et les projets urbains et paysagers,~~
- ~~— pour les touristes un espace d'information donnant les clés de lecture de la ville,~~
- ~~— pour les jeunes, un support pédagogique dans le cadre des ateliers d'architecture et du patrimoine.~~

~~Véritable lieu de ressources et de débats, le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) est un équipement de proximité conçu de manière originale.~~

~~Il présente une exposition permanente didactique sur l'évolution de la ville et sur les principales caractéristiques de son architecture et de son patrimoine. Le CIAP développe une scénographie originale de manière à mieux faire comprendre la ville aux visiteurs, à susciter leur curiosité et leur envie de découvrir plus avant les différents aspects de l'identité de la ville d'art et d'histoire.~~

~~Des expositions temporaires et des conférences prenant en compte l'actualité de l'architecture et du patrimoine sont régulièrement organisées.~~

~~L'ouverture du CIAP est programmée dans les cinq huit années qui suivent la signature de la convention.~~

~~La localisation du centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine est définie en concertation avec la direction générale des patrimoines (DGP) et avec la direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Celles-ci valident le projet scientifique et culturel du CIAP.~~

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

~~Article 3 : Assurer la communication, la diffusion et la promotion de l'architecture et du patrimoine~~

~~Pour développer une communication au public le plus large, la ville de Bonifacio s'engage :~~

- ~~• à utiliser le label Ville ou Pays d'art et d'histoire, déposé à l'INPI, ainsi que le logo du ministère et celui des Villes et Pays d'art et d'histoire accompagné de la présentation type du label et du réseau (**annexe n°5**) sur toutes les publications établies en partenariat avec la DRAC et avec la DGP (service de l'architecture), et le logo de la Collectivité de Corse sur toutes les actions partenariales. La ville mentionne dans tous les supports d'information qu'elle publie que les visites-découvertes et les circuits sont assurés par des guides conférenciers qualifiés.~~
- ~~• à réaliser des publications sur l'architecture et le patrimoine :~~
 - ~~— des dépliants présentant la Ville d'art et d'histoire (histoire, programmes d'activités, visites,...),~~
 - ~~— des fiches thématiques (secteur sauvegardé, secteurs patrimoniaux Remarquables / SPR, architecture du XX^e siècle,...) ou monographiques,~~
 - ~~— des brochures ou des guides (comme le guide de la collection de guides des Villes et Pays d'art et d'histoire développée en partenariat avec les Editions du patrimoine),~~

- des affiches,
- des pages internet sur le site de la ville portant sur l'architecture et le patrimoine.
- des livrets jeune public

Tous ces documents sont conçus **conformément à la charte graphique** définie par la direction générale des patrimoines (service de l'architecture) pour le réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire.

- **à diffuser et à afficher de manière régulière** dans les structures touristiques et culturelles de la ville **les informations** concernant les visites et les activités proposées.
- **à relayer la promotion nationale du label.**

Le ministère de la Culture actualise le site internet « **www.vpah.culture.fr** ». La ville crée un lien de renvoi de son site internet vers le site national du réseau et réciproquement.

LISTE DES ANNEXES

1. Un programme d'actions

2. Financement de la convention (aide de la Collectivité de Corse, de l'Etat, part de la ville, autres financements)

3. Missions, recrutement de l'animateur de l'architecture et du patrimoine

4. Qualification des guides conférenciers : Décret n° 2011-930 du 1^{er} août 2011 relatif aux personnes qualifiées pour la conduite de visites commentées dans les musées et monuments historiques

5. Fiche technique précisant les modalités de renouvellement décennal des conventions et les modalités d'extension du territoire labellisé

6. Présentation type du label

Titre III : Un partenariat permanent

Article 1 : Engagement de l'État

Les actions prévues dans la convention sont développées en étroite collaboration avec la direction régionale des affaires culturelles – notamment l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Corse-du-Sud – et avec la direction générale des patrimoines (service de l'architecture).

Le ministère de la Culture s'engage à :

- mettre à la disposition de la ville son appui scientifique et technique pour la réalisation de l'ensemble de ce programme ;
- collaborer à la définition de la programmation annuelle des différentes actions du label ;
- autoriser la ville à utiliser le label "Ville ou Pays d'art et d'histoire", déposé à l'INPI, dans les conditions normales du respect de la présente convention, sous réserve de l'usage de ses droits liés à la propriété intellectuelle et industrielle ;
- permettre à la ville de se prévaloir de son agrément pour l'ensemble des actions définies dans la présente convention ;
- promouvoir les actions de la ville au sein du réseau national ;
- participer au jury de recrutement de l'animateur de l'architecture et du patrimoine ;
- mettre en place et soutenir des stages régionaux de formation continue à l'intention des animateurs de l'architecture et du patrimoine et des guides conférenciers ;
- organiser des séminaires nationaux de perfectionnement à l'intention des animateurs de l'architecture et du patrimoine ;
- collaborer à la définition de la programmation annuelle des différentes actions du label ;
- participer aux commissions de coordination
- être partenaire pour la co-édition d'un guide de la Ville d'art et d'histoire.

Article 2 : Engagement de la Collectivité de Corse

Les actions prévues dans la convention sont développées en étroite collaboration avec la Collectivité de Corse – notamment la direction du patrimoine.

La Collectivité de Corse s'engage à :

- mettre à la disposition de la ville son appui scientifique et technique pour la réalisation de l'ensemble de ce programme ;
- participer au jury de recrutement de l'animateur de l'architecture et du patrimoine ;
- organiser des séminaires régionaux de perfectionnement à l'intention des animateurs de l'architecture et du patrimoine ;
- participer aux commissions de coordination ;
- collaborer à la définition de la programmation annuelle des différentes actions du label.

Article 3 : Fonctionnement de la convention :

La convention attribuant le label Ville ou Pays d'art et d'histoire institue un partenariat permanent qui prend effet à la date de la signature de la convention et qui donne lieu à une renégociation tous les dix ans. Elle fait l'objet d'un programme annuel d'actions co-instruit par la Collectivité de Corse et la direction des affaires culturelles de la région Corse selon les objectifs prioritaires du ministère de la Culture et du réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire.

Des groupes de travail thématiques, mis en place à l'initiative de l'animateur de l'architecture et du patrimoine, contribueront à la réflexion générale sur la mise en valeur de l'architecture et du patrimoine et à l'élaboration du programme annuel. Ils sont ouverts aux différents partenaires et acteurs locaux.

Article 4 : Evaluation de la convention

- La Ville de Bonifacio s'engage à communiquer **chaque année** à la direction régionale des affaires culturelles, à la direction générale des patrimoines et à la Collectivité de Corse, le bilan des activités menées dans le cadre de la convention. Une analyse des bilans des Villes et Pays d'art et d'histoire est présentée au Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire.
- **Une commission de coordination** est créée. Préparée par l'animateur de l'architecture et du patrimoine, elle se réunit **au moins une fois tous les deux ans** sur convocation du maire afin d'établir le bilan des actions, d'étudier les projets nouveaux et de décider des moyens à mettre en œuvre pour les réaliser.

Elle est constituée notamment des personnalités suivantes :

- Le maire de Bonifacio, président de la commission ;
- Le président du Conseil exécutif de la Collectivité de Corse ;
- Le directeur régional des affaires culturelles de Corse ;
- Le directeur du service des patrimoines de la Collectivité de Corse
- Les adjoint(e)s et conseiller(e)s municipaux concernés : culture, urbanisme, éducation, patrimoine, développement social, tourisme, etc. ;
- du directeur général des services ;
- de l'animateur de l'architecture et du patrimoine
- Le ou les directeurs des services municipaux concernés
- Le directeur du centre culturel
- Le directeur de l'office du tourisme ;
- d'un(e) enseignant(e) de l'Université de Corse (UMR LISA) ;
- de l'inspecteur d'académie ;
- un représentant d'un service patrimonial de la DRAC.
- du chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Corse-du-Sud ;
- d'un représentant(e) de l'office de l'environnement ;
- d'un représentant(e) de l'agence du tourisme de Corse ;
- d'un représentant(e) de l'agence de développement économique de Corse ;
- d'un représentant(e) du Conservatoire du littoral ;
- d'un représentant(e) du CAUE ;
- du président de l'association des guides agréés.

Article 5 : Financement de la convention

~~Le financement de l'ensemble du programme d'actions est assuré par la ville de Bonifacio avec le soutien de la Collectivité de Corse et de l'Etat.~~

~~L'annexe n°2 précise les principes de ce soutien financier.~~

~~La participation financière de de la Collectivité de Corse et de l'Etat sera définie annuellement sous réserve du vote du budget. Elle sera étudiée dans le cadre de la convention par la Collectivité de Corse et de l'Etat sur la base d'un dossier présenté par la collectivité porteuse du label et sur présentation d'un rapport annuel rendant compte de l'utilisation des subventions reçues l'année précédente et des actions réalisées.~~

~~Toute subvention non utilisée, ou utilisée non conformément aux engagements définis dans la convention devra faire l'objet d'un reversement dans les deux mois suivant le rapport annuel.~~

Article 6 : Durée de la convention

~~La présente convention est signée pour une durée de dix ans et prend effet à la date de sa signature.~~

~~A l'issue des dix ans, la convention est évaluée selon une procédure définie dans l'annexe n°5.~~

~~La Ville de Bonifacio dresse, en partenariat avec la direction régionale des affaires culturelles de Corse et la Collectivité de Corse, le bilan de sa mise en œuvre et propose de nouvelles orientations pour son renouvellement. Ces documents sont transmis pour avis à la direction générale des patrimoines, puis sont soumis à l'avis du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire.~~

~~La renégociation de la convention peut être l'occasion de s'inscrire dans une démarche d'extension du territoire labellisé. Cf. annexe n°5.~~

~~La présente convention pourra faire l'objet d'une dénonciation par chaque partie signataire moyennant un préavis de six mois. La commission de coordination devra alors être réunie avant d'envisager la dénonciation de la convention, dès lors que serait constatée l'inexécution grave d'une de ses obligations ou que surviendraient des événements extérieurs dont la nature et l'ampleur remettraient en cause son bien-fondé. Cette dénonciation devra être entérinée par le Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire. Le label devra alors être retiré de tout support d'information.~~

~~Toute modification aux dispositions de la présente convention devra faire l'objet d'un avenant.~~

Article 7 : Exécution

~~Le directeur régional des affaires culturelles de la région Corse, le président du Conseil exécutif de la Collectivité de Corse et le maire de Bonifacio sont chargés de l'exécution de la présente convention.~~

A _____ le

Le Maire de Bonifacio _____ le Président du Conseil exécutif _____ La préfète de Corse,

LISTE DES ANNEXES

1. Un programme d'actions

2. Financement de la convention (aide de la Collectivité de Corse, de l'Etat, part de la ville, autres financements)

3. Missions, recrutement de l'animateur de l'architecture et du patrimoine

4. Qualification des guides conférenciers : Décret n° 2011-930 du 1^{er} août 2011 relatif aux personnes qualifiées pour la conduite de visites commentées dans les musées et monuments historiques

5. Fiche technique précisant les modalités de renouvellement décennal des conventions et les modalités d'extension du territoire labellisé

6. Présentation type du label

ANNEXE N° 1

UN PROGRAMME D' ACTIONS

Cf. Titre I, article 2

La ville de Bonifacio s'engage, en collaboration avec ses partenaires et sous la coordination du Pôle de valorisation « Ville ou Pays d'art et d'histoire » conduit par l'animateur de l'architecture et du patrimoine à mettre en place ou développer les actions suivantes :

I. EN DIRECTION DES HABITANTS ET DES PROFESSIONNELS

Des visites-découvertes thématiques,

Ces visites seront assurées par un personnel compétent (animateur du patrimoine, guides conférenciers...). Leur fréquence et leur programmation sera conçue en cohérence avec les exigences du label.

Les thématiques des visites sont variées, à l'image du patrimoine bonifacien :

- Visite autour du patrimoine militaire dans le cycle : « Bonifacio, une sentinelle sur la mer »
- Visite sur les pas des empereurs (Charles Quint- Bonaparte) : « Bonifacio, cité impériale »
- Visite « Hors les murs » abordant le piale et sa fonction par rapport à la ville fortifiée
- visite paysagère et découverte de la flore locale « Bonifacio, un parfum d'immortelle »
- visites naturalistes autour des patrimoines naturels exceptionnels de la commune (mares temporaires, massif de la Trinité), en partenariat avec l'Office de l'environnement de la Corse

Des conférences organisées toute l'année en relation avec les expositions temporaires, les événements culturels (concerts polyphoniques par exemple), les manifestations et événements nationaux, régionaux ou locaux, et en relation avec les Journées universitaires d'histoire maritime qui se tiennent chaque année à Bonifacio.

Des expositions temporaires thématiques s'attachant à la richesse des patrimoines bonifaciens et qui utiliseront notamment le fonds patrimonial réuni lors des Journées Universitaires d'Histoire Maritime :

- La guerre de course en Méditerranée (1515-1830)
- Le corail en Méditerranée
- La Corse et l'Angleterre, XVI^e-XIX^e siècles
- Commerce et échanges maritimes XVI^e-XIX^e siècles
- La Corse, la Méditerranée et le monde musulman
- La Corse et la Monarchie espagnole
- Femmes corses : figures, mythes et destins
- La Corse, carrefour des routes de Méditerranée
- Etc.

Des actions originales organisées en relation avec l'actualité nationale et locale de l'architecture et du patrimoine (Journées européennes du patrimoine, Rendez-

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm

vous aux jardins, Semaine *ou* Mois de l'architecture, Prix Grand public de l'architecture, Palmarès de l'architecture ...):

- Journée européenne du patrimoine
- Fête de la science
- Les rencontres de l'architecture

Des actions en appui de manifestations locales à la découverte des savoir-faire locaux :

- master class sur le chant polyphonique dans le cadre des jeudis polyphoniques
- ateliers autour des savoir-faire locaux et particularités locales, telles le tressage de palmes animé par les confréries en amont de la Semaine Sainte, la construction en pierre sèche, etc.
- expérimentations autour des mares temporaires méditerranéennes
- etc.

Des actions de sensibilisation à la qualité de l'architecture, du patrimoine, du paysage : élaboration des projets urbains, secteur sauvegardé, SPR, espaces publics, charte paysagère etc.... Il s'agira d'accompagner les projets de révision urbaine par des actions de médiation et de communication à destination des publics adultes et enfants : expositions temporaires, chantier école conférences ou visites commentées par les archéologues chargées des fouilles préventives, etc. (la chapelle Maxiola, la réhabilitation de l'axe historique...)

Ces programmes se feront en collaboration avec l'architecte-conseil de la collectivité, la direction régionale des affaires culturelles (en particulier le service territorial de l'architecture et du patrimoine, le conseil en architecture, en urbanisme et de l'environnement (CAUE), le conservatoire botanique, le conservatoire du littoral....

Des actions de création en lien avec les objectifs patrimoniaux du label : organisation de résidence d'artistes, mise en place d'ateliers créatifs pour les enfants dans le cadre des actions patrimoniales, encourager les partenariats entre différents acteurs culturels (confréries, écoles, associations...)

Des cycles de formation et d'information sur l'architecture et le patrimoine :

- ✓ à l'intention des médiateurs touristiques ou de catégories professionnelles ayant des contacts avec les touristes : personnel d'accueil de l'office de tourisme, taxis, commerçants, hôteliers et restaurateurs, etc.
- ✓ à l'intention du personnel municipal : personnel d'accueil des mairies, agents des services techniques, de l'urbanisme et des espaces verts, agents de la police municipale, etc.

Ces ateliers de formation auront lieu bien en amont de la saison, dès la fin de l'automne, afin d'infléchir la tonalité des publications réalisées par les différents prestataires et par l'Office du Tourisme. L'objectif est de mettre en avant la dimension patrimoniale et diffuser un message de qualité.

Des actions de sensibilisation auprès des habitants de quartiers en collaboration avec les responsables des maisons de quartiers, des centres sociaux, des associations....

II. EN DIRECTION DU PUBLIC JEUNE

1. ACTIONS DANS LE TEMPS SCOLAIRE

- Ateliers éducatifs (pédagogiques et ludiques) autour du patrimoine et des savoir-faire : « enquête médiévale », exploration des fortifications « défendre la cité », etc.
- Classes découverte (avec une programmation resserrée sur une semaine ou étalée sur un trimestre par exemple)
- Sensibilisation à la qualité architecturale et aux politiques patrimoniales et culturelles (via le CIAP)

Ces actions seront complétées par des actions de formation à destination des enseignants. Dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des arts, des temps concertés avec les enseignants autour d'œuvres architecturales ou mobilières seront mis en place

Par ailleurs, des **brochures et des outils pédagogiques** seront développés : mallettes pédagogiques, livrets-jeux accompagnant les visites découvertes de la ville, livrets pédagogiques accompagnant les expositions...

2. ACTIONS HORS TEMPS SCOLAIRE

- Visites thématiques et ludiques liées à des manifestations locales
- Expositions temporaires
- Résidences d'artistes

Des ateliers créatifs seront proposés par l'animateur de l'architecture et du patrimoine et réalisés en lien avec des artistes en résidence ; Organisés sous forme de stages durant les vacances scolaires, les techniques abordées seront multiples (peinture, modelage, collage, origami, etc.) et les œuvres produites seront restituées sous forme d'expositions.

Le principe de ces ateliers est de pouvoir faire découvrir diverses approches artistiques et de s'initier à diverses techniques

III. EN DIRECTION DU PUBLIC TOURISTIQUE

Une programmation complète à destination du public touristique est élaborée :

- Visites patrimoniales avec programmation régulière (fréquence plus grande en été)
- visite « découverte » de Bonifacio
- visites thématiques (le patrimoine militaire, le patrimoine médiéval...) bi-hebdomadaire
- visite exceptionnelle à l'occasion d'un événement, d'une manifestation, d'un chantier
- visites nocturnes

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm

Hors saison touristique, le public touristique rejoindra la programmation destinée avant tout aux locaux :

- Cycle de conférences annuel
- Stages et Ateliers autour du patrimoine et des savoir-faire (exemple : master-class chant polyphonique, construction ou restauration en pierre sèche...)

ANNEXE 1-A

Rappel des axes définis dans le projet bonifacien

Cf. Titre I, article 2

Axe 1 : Promouvoir la médiation de l'architecture et du patrimoine et sensibiliser la population au cadre de vie et à ses évolutions

C'est l'un des principaux enjeux du label : offrir hors-saison, une programmation culturelle destinée essentiellement à la population bonifacienne et s'appuyant notamment sur les opérations de réhabilitation architecturales et de recherche scientifiques.

Le tableau synthétique ci-après précise les modalités de ce programme d'action (temporalité, public ciblé...). Il a été élaboré en prenant en compte la saisonnalité très forte à Bonifacio.

AXE 1 Promouvoir la médiation de l'architecture et du patrimoine et sensibiliser la population au cadre de vie et à ses évolutions		
Déclinaison	Public	Temporalité
Mise en place d'un programme de visites régulières adaptées aux différents publics	Adultes et enfants (locaux et visiteurs)	Toute l'année
Mise en place d'une programmation spécifique à destination du jeune public	Jeune public (locaux et visiteurs)	Toute l'année
Mise en place d'activités sur le temps scolaire	Jeune public local	Basse et moyenne saison
Animation d'un cycle de conférences annuel	Adultes (locaux et visiteurs)	Toute l'année
Médiation autour des projets de rénovation urbaine	Adultes et enfants (locaux et visiteurs)	Toute l'année
Favoriser la création en lien avec le patrimoine	Adultes et enfants (locaux et visiteurs)	Toute l'année
Soutenir les manifestations culturelles locales	Adultes et enfants (locaux et visiteurs)	Toute l'année

Détail du programme d'animation projeté :

JEUNE PUBLIC		
Basse saison (temps scolaire et dates festives)	Moyenne saison (+ Petites vacances et dates festives)	Haute Saison estivale
- Ateliers éducatifs (pédagogiques et ludiques) autour du patrimoine et des savoir-faire		
	- Ateliers éducatifs (pédagogiques et ludiques) autour du patrimoine et des savoir-faire	
- Classes découverte (avec une programmation resserrée sur une semaine ou étalée sur un trimestre par exemple)		
<ul style="list-style-type: none"> - Visites thématiques et ludiques liées à des manifestations locales - Expositions temporaires - Résidences d'artistes - Sensibilisation à la qualité architecturale et aux politiques patrimoniales et culturelles (via le CIAP) 		
Locaux : jeune public local (dont scolaires) et familles		
Visiteurs : Jeune public et familles		
Tout jeune public (locaux et visiteurs)		

ADULTES		
Basse saison (temps scolaire et dates festives)	Moyenne saison (+ Petites vacances et dates festives)	Haute Saison estivale
- Cycle de conférences annuel - Stages et Ateliers autour du patrimoine et des savoir-faire (exemple : master-class chant polyphonique, construction ou restauration en pierre sèche...) - Visites exceptionnelles liées à un chantier, une fouille, un colloque...		
	Visites patrimoniales avec programmation régulière (fréquence plus grande en été) : - visite « découverte » de Bonifacio - visites thématiques (le patrimoine militaire, le patrimoine médiéval...) bi-hebdomadaire - visite exceptionnelle à l'occasion d'un événement, d'une manifestation, d'un chantier	

	- visites nocturnes
	- Expositions temporaires - Sensibilisation à la qualité architecturale et aux politiques patrimoniales et culturelles (via le CIAP) - Résidences d'artistes
Locaux	
Tout public (locaux et visiteurs)	

Annexe 2

Ville d'art et d'histoire Annexe financière

Engagement financier des partenaires (Collectivité de Corse, Etat).

A - Conditions de principe

Types d'actions susceptibles d'être soutenues financièrement et modalités d'accompagnement suivant le déroulement de la convention sur 5 années.

Les subventions financières de l'État ne pourront pas dépasser 50 % du montant global des actions engagées, sous condition de présentation en année n - 1 à la DRAC du programme détaillé à soutenir.

Secteurs d'actions	Actions aidées	Taux Etat	Taux CdC Patrimoine et/ou Agences et Officestrimaine	Année de signature	n+1	n+2	n+3	n+4	Tableau mis en forme
Animateur de l'architecture et du patrimoine (conformément à la convention nationale)	Création du poste			/	/	/	/	/	/
Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine	Mise en place de la scénographie & conception projet	30 %	30 %	/	/	/	/	/	/
Guides conférenciers	Formation initiale et continue			/	/	/	/	/	/
Ateliers pédagogiques	Dotations outils pédagogiques		60 %	/	oui	oui	oui	oui	oui
Communication Documents de présentation de la ville (*)	Edition H.T.		30 %	/	oui	oui	oui	oui	oui
Communication, Opérations spécifiques (**)	Soutien des projets au cas par cas		30 %	/	oui	oui	oui	oui	oui

(*) Seront pris en compte, les projets d'édition portant sur les documents publics disponibles non vendus tels que la plaquette de présentation historique et générale, les affiches, le programme annuel des visites et des actions, les activités pédagogiques, les plans, circuits et itinéraires, édités selon la charte graphique VPAH.

(**) Participation à des salons, projets de signalétique, de publication notamment de plaquettes monographiques ou thématiques.

B - Budget d'objectif (année de signature à n+5)

Pour le détail, voir le budget présenté dans le dossier de candidature, tome 2, p.33

Secteurs d'actions	Année de signature	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5
Poste de l'animateur de l'architecture et du patrimoine	18 842 €	56 525 €	56 525 €	56 525 €	56 525 €	56 525 €
Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine			310 000 € (jusqu'à n+8)			
Axe 1 - Actions de médiation		436 000 €				
Dont ateliers pédagogiques*		30 000 €				
Axe 2 - Création d'outils de médiation et d'interprétation **	60 000 €	122 000 €				
Dont « édition de publications dans le respect de la charte graphique du label »		100 000 €				
Axe 3 - Formation des acteurs (guides etc)		7 500 €				
Axe 4 - Mise en œuvre d'une politique de dons et de mécénat (hors création de fonds de dotation)		80 000 €				
Axe 5 - Le rayonnement du label (hors salaires)		40 000 €				
Total part DRAC		100 000 € d'investissement pour le CIAP				
Total part Collectivité de Corse (Patrimoine et/ou, ATC Agences et Offices)		329 400 € d'animation et médiation - Hors poste d'animateur 100 000 € d'investissement pour le CIAP				

Mis en forme : Police :(Par défaut) Arial, 12 pt, Couleur de police : Rouge, Barré

* cf. Tome 2, p 33 – axe 1 – « Initier le jeune public... » et « Mettre en place un chantier école »

** cf. Tome 2, p 33 – axe 2 - hors travaux sur édifices, [hors exposition permanente dans l'église saint-Dominique et bastion de l'Etendard](#)

C - Coûts spécifiques : à titre indicatif

	Rémunérations	Tarifs
Salaire de l'animateur de l'architecture et du patrimoine	56 524 € annuels	

(coût total du poste)		
Visites individuelles		Tarif normal : entre 150 € et 200 € par personne pour prestation de deux heures.
Visites de groupe		Tarif normal : entre 5 € et 10 € en fonction de la thématique de la visite.

* Les conditions d'accessibilité au tarif réduit seront à préciser ultérieurement

ANNEXE N° 3

MISSIONS DE L'ANIMATEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Recruté à l'issue d'un concours, l'animateur de l'architecture et du patrimoine est chargé de mettre en œuvre le programme d'actions défini par la convention de Ville ou Pays d'art et d'histoire, conclue entre la ville de Bonifacio, la Collectivité de Corse et le ministère de la Culture.

L'animateur de l'architecture et du patrimoine a pour missions de sensibiliser la population locale, initier le public jeune au travers d'ateliers de l'architecture et du patrimoine, accueillir le public touristique en mettant à sa disposition des programmes de visites découvertes, former les guides-conférenciers, les médiateurs touristiques et sociaux, et mener des actions de communication et de promotion de l'architecture et du patrimoine.

La participation au projet culturel de la collectivité

L'animateur de l'architecture et du patrimoine travaille en transversalité avec l'ensemble des services municipaux (culture, urbanisme, communication...) et établit des collaborations avec les acteurs culturels et touristiques, de loisirs ou les maisons de quartier.

Il est l'interlocuteur privilégié des instances culturelles chargées de la mise en valeur et de la sauvegarde du patrimoine et de l'environnement, ainsi que des instances touristiques locales et régionales. L'animateur de l'architecture et du patrimoine participe plus particulièrement à la réflexion globale sur les aménagements et le paysage urbain (SPR).

Il est chargé de la mise en place du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP), équipement de proximité, lieu de ressources et de débats.

En tant qu'acteur culturel pour la valorisation du patrimoine de la ville ou du pays, il effectue ou initie des travaux de recherche, des communications scientifiques, au niveau local, national ou international.

Il est amené à initier et coordonner toute action de valorisation de l'architecture et du patrimoine.

Il peut coordonner l'offre des différentes structures culturelles (notamment les sites et monuments municipaux, régionaux ou nationaux) et veille à la qualification des personnels.

Les actions pédagogiques

L'animateur de l'architecture et du patrimoine est chargé de mettre en place et de diriger le service éducatif du patrimoine, service dont les missions seront coordonnées avec les autres structures éducatives culturelles, en collaboration avec les directions régionales des affaires culturelles, les représentants de l'Education nationale, du ministère de la Jeunesse et des Sports, etc...

Les formations

La formation des candidats à l'examen d'aptitude de guide-conférencier et la

formation continue des guides-conférenciers sont placées sous la responsabilité de l'animateur de l'architecture et du patrimoine.

Il peut être intervenant ou initiateur lors de formations dans le cadre de ses compétences diverses (formation d'enseignants, de professionnels du tourisme, de personnels d'accueil, etc.).

Il revient également à l'animateur de l'architecture et du patrimoine de veiller à la qualification des personnels chargés des visites dans de l'architecture et la ville ou dans tous les sites du pays. Il est membre de droit des commissions d'agrément.

Les visites et animations assurées par les guides-conférenciers

L'animateur associe les guides-conférenciers agréés par le ministère de la Culture à l'ensemble des actions définies dans la convention. Il a compétence et autorité sur le contenu des prestations proposées (type de visite, qualité, programmation) ainsi que sur les tarifs des visites et la rémunération des guides-conférenciers, en liaison avec l'office de tourisme.

La communication

L'animateur de l'architecture et du patrimoine est responsable des actions de communication concernant son secteur (visites-conférences, éditions, expositions, signalétique...) et de la promotion du label.

Le budget

La ville ou le pays prévoit une ligne budgétaire autonome et spécifique au fonctionnement de la convention dont la gestion est confiée à l'animateur de l'architecture et du patrimoine. Ce dernier instruit les dossiers de demandes de subventions auprès des partenaires institutionnels (Collectivité de Corse, Etat, Europe, etc.).

ANNEXE N° 3-A (POSTE DE CONTRACTUEL)

Option : dossier méthodologique dans les épreuves d'admissibilité

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE L'ANIMATEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

Vu la convention Ville d'art et d'histoire de _____ et ses annexes en date du _____

ARTICLE 1

Un concours sur épreuves est ouvert pour le recrutement d'un animateur de l'architecture et du patrimoine contractuel chargé de mettre en œuvre la convention Ville d'art et d'histoire et d'exercer les missions décrites dans l'annexe ci-jointe.

ARTICLE 2

Pour être admis à concourir, les candidats doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme national ou reconnu ou visé par l'État sanctionnant une formation d'une durée totale au moins égale à trois années d'études supérieures après le baccalauréat, en histoire, histoire de l'art, architecture ou médiation culturelle.
- **Et fournir un dossier d'une vingtaine de pages** portant sur une thématique définie conjointement par la Ville de Bonifacio, la Collectivité de Corse et par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

ARTICLE 3

Les épreuves du concours se dérouleront comme suit :

1. épreuves écrites d'admissibilité

le de h à h.

1.1. Les candidats devront traiter deux sujets (coefficient 1) ; durée : 5 heures

- 1°) une dissertation sur un sujet d'ordre général concernant le patrimoine national.
- 2°) une dissertation ou un commentaire de documents concernant le patrimoine de la ville.

L'anonymat des copies sera vérifié avant les corrections.

1.2. dossier de méthodologie (coefficient 1)

Les candidats auront à fournir **un dossier de vingt pages maximum** (iconographie et bibliographie comprises) développant des objectifs de la convention.

Sujet :

Le dossier doit être adressé en deux exemplaires pour le **tard** à M. le Maire de Bonifacio

au plus

Seuls les candidats ayant obtenu la moyenne de 10/20 aux épreuves écrites d'admissibilité peuvent se présenter aux épreuves d'admission. Ils feront l'objet d'une convocation indiquant l'heure et le lieu des épreuves.

Dispenses d'épreuves :

Les candidats exerçant ou ayant exercé les fonctions d'animateur de l'architecture et du patrimoine dans une Ville ou un Pays d'art et d'histoire sont dispensés des épreuves d'admissibilité (1.1 et 1.2). Sont également dispensés les candidats qui seraient titulaires d'un grade de catégorie A de la fonction publique territoriale.

2. épreuves d'admission :

2.1. Mise en situation (coefficient 1) :

le à partir de h.

Présentation d'une partie du circuit commenté au cours des visites.

Lors de la visite, un entretien avec le jury doit permettre au candidat de faire preuve de ses connaissances et de ses capacités d'analyse du patrimoine présenté, ainsi que de sa connaissance générale sur l'évolution sociale et économique de la ville ou du territoire labellisé. Il devra également démontrer ses qualités d'animateur et de pédagogue.

2.2. Oral de langue étrangère (coefficient 1/2) :

le à partir de h.

Il consistera en un commentaire de sites ou de monuments et en un entretien dans l'une des langues suivantes : anglais / italien

2.3. Entretien avec les membres du jury (coefficient 2) :

le à partir de h.

Il portera sur l'expérience et les motivations des candidats ainsi que sur des questions de mise en valeur du patrimoine.

ARTICLE 4

Les épreuves du concours seront soumises au jugement d'un jury d'au moins sept membres figurant dans la liste ci-dessous :

- **le maire ou le président**
- **les adjoints concernés**
- **le directeur général des services**
- **le directeur de l'office de tourisme**
- **le directeur régional des affaires culturelles ou son représentant**
- **un représentant d'un service patrimonial de la DRAC**
- **le directeur du patrimoine de la Collectivité de Corse ou son représentant**
- **un représentant d'un service patrimonial de la Collectivité de Corse**
- **un représentant de l'Université ou de l'école d'architecture**
- **l'inspecteur départemental de l'Éducation Nationale**
- **le chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine**
- **l'architecte conseil territorialement compétent**
- **le directeur du CAUE**

ARTICLE 5

Le jury désignera le candidat arrivé premier à l'issue des épreuves. Une liste complémentaire sera, le cas échéant, établie.

Fait à

le

Le Maire de Bonifacio

ANNEXE N° 3-B (POSTE DE TITULAIRE OU OUVERT AUX AAP)

**RÈGLEMENT DU CONCOURS
DE L'ANIMATEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
VILLE OU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE**

Vu la convention Ville d'art et d'histoire de.....et ses annexes en date du.....

ARTICLE 1

Un concours est ouvert pour le recrutement d'un animateur de l'architecture et du patrimoine, titulaire ou contractuel, chargé de mettre en œuvre la convention Ville d'art et d'histoire et d'exercer les missions décrites dans l'annexe ci-jointe.

ARTICLE 2

Pour être admis à concourir, les candidats doivent satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- a) soit être titulaire du grade d'attaché territorial de conservation du patrimoine, de conservateur du patrimoine ou d'un **grade de catégorie A**.
- b) soit avoir réussi le concours d'animateur de l'architecture et du patrimoine d'une ville ou d'un pays d'art et d'histoire.

ARTICLE 3

Les épreuves du concours se dérouleront comme suit :

1- Un entretien avec les membres du jury (coefficient 2) :

aura lieu à.....le à partir de h.

Il portera sur l'expérience et les motivations du candidat ainsi que **sur un projet de développement culturel** dans le domaine de l'architecture et du patrimoine appliqué à la collectivité concernée.

2 - Un oral de langue étrangère (coefficient 1/2) :

aura lieu àle..... à partir de h.

Il consistera en un commentaire de sites ou de monuments et en un entretien dans l'une des langues suivantes : anglais / italien.

3) Une mise en situation (coefficient 1)

aura lieu à le à partir de h.

Présentation d'une partie du circuit commenté au cours des visites.

Lors de la visite, un entretien avec le jury doit permettre au candidat de faire preuve de ses connaissances et de ses capacités d'analyse du patrimoine présenté ainsi que de sa connaissance générale sur l'évolution sociale et économique de la ville. Il devra également démontrer ses qualités d'animateur et de pédagogue.

ARTICLE 4

Les épreuves du concours seront soumises au jugement d'un jury d'au moins sept membres figurant dans la liste ci-dessous :

- **le maire ou le président**
- **les adjoints concernés**
- **le directeur général des services**
- **le directeur de l'office de tourisme**
- **le directeur régional des affaires culturelles ou son représentant**
- **un représentant d'un service patrimonial de la DRAC**
- **le directeur du patrimoine de la Collectivité de Corse ou son représentant**
- **un représentant d'un service patrimonial de la Collectivité de Corse**
- **un représentant de l'Université ou de l'école d'architecture**
- **l'inspecteur départemental de l'Éducation Nationale**
- **le chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine**
- **l'architecte conseil territorialement compétent**
- **le directeur du CAUE**

ARTICLE 5

Le jury désignera le candidat arrivé premier à l'issue des épreuves.

Une liste complémentaire sera, le cas échéant, établie.

Fait à

le

Le Maire de Bonifacio

ANNEXE 4

Décret n° 2011-930 du 1^{er} août 2011 relatif aux personnes qualifiées pour la conduite de visites commentées dans les musées et monuments historiques

ANNEXE N° 5

LE RENOUVELLEMENT DÉCENNAL DES CONVENTIONS

Conseil national des « Villes et Pays d'art et d'histoire » / séance du 20 janvier 2011

Fiche technique n° 1

LE CONTENU DU DOSSIER

1. BILAN

- Appréciation de la politique menée en termes de qualité architecturale (conservation, gestion, protection et création), urbaine et paysagère sur dix ans [*Ce bilan est réalisé par la Collectivité territoriale (ville) ; on demande à la DRAC d'exprimer son point de vue.*]
- Bilan d'activités en termes de sensibilisation des habitants, du public jeune et des touristes
- Existence d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) ou d'une exposition permanente ; évolutions éventuelles de l'exposition permanente.
- Partenariats (dont touristiques)
- Financements obtenus (de la Collectivité de Corse notamment) et mobilisé par la collectivité territoriale

2. PROJET

- **Axes définis par la circulaire du 8 avril 2008**
- **Nouveaux enjeux identifiés sur le territoire par rapport aux enjeux prioritaires du ministère de la Culture**

Ex :

- ✓ lutter contre l'étalement urbain
- ✓ Actualiser des outils de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine : transformation des ZPPAUP en SPR *ou* création de nouvelles SPR
- ✓ Développer la prise en compte de l'architecture et du patrimoine dans les PLU, voire dans les documents d'urbanisme en général
- ✓ Requalifier des entrées de ville
- ✓ Rechercher un équilibre entre les commerces des centres villes et ceux de la périphérie
- ✓ Mettre en œuvre une véritable politique paysagère

- **Développement de la politique des publics (notamment nouveaux publics)**

Ex :

- ✓ publics prioritaires au regard de l'accès à la culture
- ✓ public jeune, dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle ; en particulier : histoire des arts

- **Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)**

- **Renforcement de l'équipe de médiation** (en particulier pour les projets d'extension)

- **Financement de la convention** (annexe financière)
- **Partenariats**

LA PROCÉDURE DE RENOUELEMENT

Elle est lancée deux ans avant l'échéance de la convention en cours.

1. **Rencontre préalable entre la Collectivité territoriale et les co-signataires de la convention : la Collectivité de Corse et la DRAC**
2. **Réunion de la commission de coordination (bilan et perspectives)**
3. **Délibération municipale ou communautaire pour engager le renouvellement**
4. **Constitution du dossier avec l'appui de la DRAC, de la Collectivité de Corse et de la DGP**
5. **Rôle du Conseil national :**

- **en cas de dossier simple :**

Le Conseil national est simplement informé du renouvellement de la convention - laquelle est établie avec l'accord de la DGP, avant d'être signée par les partenaires.

- **en cas de dossier complexe :**

L'expertise de la DGP, voire celle de l'Inspection des patrimoines, sont requises. Le dossier est présenté au Conseil national par les élus, en présence de la DRAC

L'EXTENSION DU TERRITOIRE LABELLISÉ

Conseil national des « Villes et Pays d'art et d'histoire » /séance du 20 janvier 2011

Fiche technique n° 2

LE CONTENU DU DOSSIER

Outre le **BILAN** et le **PROJET** exigés dans le cadre du renouvellement des conventions [Cf. *supra*, **fiche annexe n° 1**], la collectivité territoriale est appelée par la DRAC, en cas d'extension, à compléter le dossier par :

- **Un dossier de présentation du territoire de l'extension**
- **Une explicitation de la démarche d'extension et du nouveau projet suscité**

LA PROCÉDURE

1. **Réunion préalable de la commission de coordination (bilan et perspectives) et de l'instance de suivi du nouveau projet** (comité de pilotage le cas échéant)
2. **Délibération municipale et communautaire de chacune des collectivités territoriales impliquées dans le projet d'extension**
3. **Constitution du dossier avec l'appui de la DRAC, de la Collectivité de Corse et de la DGP**

4. Avis du conseil national sur l'extension

Le dossier, accompagné du projet de convention et de ses annexes, est présenté au Conseil National par les élus, en présence de la DRAC.

ANNEXE N° 6

PRÉSENTATION TYPE DU LABEL ET DU RÉSEAU

Le ministère de la Culture, direction générale des patrimoines, attribue le label Ville ou Pays d'art et d'histoire aux collectivités territoriales qui mettent en œuvre des actions d'animation et de valorisation de l'architecture et du patrimoine. Il garantit la compétence des guides conférenciers, des animateurs de l'architecture et du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du XXI^e siècle, les villes et pays mettent en scène l'architecture et le patrimoine dans sa diversité.

Aujourd'hui, un réseau de 190 villes et pays vous offre son savoir-faire dans toute la France.



MAIRIE DE BONIFACIO
PALAZZU PUBLICU

Tome I

Bonifacio, Sentinelle sur la Méditerranée

Diagnostic

Février 2019

*Dossier de candidature
Labellisation Ville d'ART et d'HISTOIRE
Commune de BONIFACIO*





Le mot du Maire

Le label «Ville d'Art et d'Histoire» est prestigieux et promet une reconnaissance à toute ville ainsi sélectionnée. Bonifacio souhaite postuler : cela peut paraître présomptueux, eu égard aux villes qui ont bénéficié de ce label, dont le patrimoine est souvent considérable, connu et respecté et dont la population est dix fois, voir cent fois plus importante que la sienne.

Mais Bonifacio veut être reconnue.

Une poignée d'hommes venus de différents ailleurs a façonné et apprivoisé une nature minérale, battue par les vents pour en faire une forteresse dressée sur la mer.

Le combat -l'histoire- a été de la défendre et d'apprivoiser la mer, car Bonifacio est avant tout une terre maritime ; les marins sont devenus des citadins, parfois des agriculteurs ou des bergers et d'autres, venus de la terre, sont devenus des marins.

Ce brassage a construit une communauté fière de son histoire et d'un patrimoine matériel et immatériel qu'il faut découvrir.

Les Bonifaciens veulent préserver leur histoire, l'enseigner et faire partager leur patrimoine aux nouveaux arrivants. La production de ce document en est la preuve. Certains se sont réunis pour rédiger ce texte souvent maladroit, peut-être trop long, sûrement « pas assez professionnel ». Il est le reflet de leur attachement ancestral à leur ville, même s'ils n'ont pas toujours su la protéger ou la respecter.

Chacun d'entre eux est toutefois assuré que le label « Ville d'Art et d'Histoire » les aidera à relever le défi de construire un avenir à leur patrimoine : l'avenir sera l'intégration du passé dans la modernité et la venue de nouvelles générations dans des lieux chargés d'histoire.

Pour appuyer cette démarche, la collectivité se dotera des outils nécessaires lui permettant d'insuffler une nouvelle vie à tout un territoire.

Le Maire,
Jean Charles Orsucci



3

Introduction

« *L'avenir de Bonifacio, c'est son passé* »

Xavier Serafino

Cette citation du Professeur Serafino, ancien Maire de Bonifacio et Conseiller Général décédé en 1989, est toujours d'actualité. Elle traduit bien la vision qui a servi et sert toujours de fil conducteur aux politiques de la ville depuis plusieurs décennies : voir le patrimoine comme un élément moteur pour son développement futur.

Si l'occupation humaine est attestée dès le mésolithique sur cette falaise de plus de 70 mètres de haut, la Cité s'est structurée à l'époque médiévale et son apparence a très peu évolué depuis 800 ans. L'accroissement du tourisme dans la seconde partie du XXe siècle et le départ des derniers militaires de la Citadelle, ont marqué l'entrée de Bonifacio dans la modernité.

Ville isolée derrière ses remparts, d'où l'on ne sortait que pour naviguer ou cultiver les champs, Bonifacio s'est constitué au cours des siècles une identité particulière qui se traduit par des particularismes la distinguant fortement du reste de la Corse :

- La géologie du territoire bonifacien est très particulière : une émergence calcaire spectaculaire sur un socle granitique. Cette nature originale du sol a pour conséquence des particularismes notables notamment dans le patrimoine archéologique.

- Le climat est balayé de vents violents du nord-ouest, très perceptibles en hiver, accélérés par l'effet venturi du détroit des Bouches de Bonifacio.

- L'histoire est celle d'une ville puissamment fortifiée tournée vers la mer, un port peuplé de Pisans puis de Génois, tandis que l'île de Corse est historiquement montagnarde et son peuple peu marin. Ainsi, le paysan bonifacien est un citadin et la campagne bonifacienne, bien que cultivée, n'était pas habitée. Quand la plupart des Corses fuyaient la mer et ses dangers (citons les Barbaresques...), les Bonifaciens ont lié leur vie au commerce et à la navigation.

- L'architecture est très marquée par l'extrême proximité de la Sardaigne, île italienne : les troubles du début du XXe siècle ont suscité la mise en place d'imposantes fortifications qui ont modelé l'apparence d'une partie de la ville et des falaises.

- La langue, le dialecte bonifacien, diffère fortement de la langue corse.



Les anciens racontent que la ville a été créée par erreur: au dernier jour de la Création, satisfait de la perfection de son œuvre, Dieu s'est épousseté les bras et les roches qui sont tombées ont formé les falaises de Bonifacio. D'Ulysse à Bonaparte, en passant par Saint François d'Assise ou Charles Quint, nombreuses sont les personnalités ayant arpenté les ruelles étroites de la cité médiévale. Si certains ont marqué les esprits par leur passage, d'autres ont préféré conter les histoires et les légendes de la Sentinelle de la mer : Alphonse Daudet en 1887 sur l'Agonie de la Sémillante, Guy de Maupassant en 1883 sur la vendetta de la veuve Saverini... Les pavés de la ville restent aujourd'hui marqués par son passé.

Histoire, architecture, langue, savoir-faire, légendes, personnages illustres... Le patrimoine bonifacien se doit d'être transmis aussi bien aux générations futures qu'aux gens de passage.

Aujourd'hui, Bonifacio est la ville la plus visitée de Corse et elle accueille près de deux millions de visiteurs chaque saison. Elle est une véritable source d'attractivité pour la Corse, avec ses paysages à couper le souffle, ses sites d'une beauté exceptionnelle, ses monuments historiques, son insularité et sa diversité de milieux remarquables... Personne ne quitte la Corse sans avoir pris le temps de découvrir Bonifacio. On y vient pour la carte postale, celle d'une ville fortifiée aux maisons hautes serrées sur une falaise blanche rongée par la mer. Mais rares sont ceux qui perçoivent et comprennent, au-delà de cette image pittoresque, l'extraordinaire richesse patrimoniale de Bonifacio.

Les atouts touristiques sont aujourd'hui clairement identifiés par tous les acteurs et usagers de la ville, et l'économie locale bénéficie du tourisme, directement ou indirectement. Mais cette manne touristique a aussi des revers et l'élan politique actuel cherche à repenser la valorisation touristique de la ville, en prônant la valorisation du patrimoine comme un véritable outil pour l'avenir, dans la perspective d'améliorer le bien-être et le cadre de vie des habitants.

Pour toutes ces raisons, Bonifacio est aujourd'hui légitime à proposer sa candidature pour une labellisation Ville d'Art et d'Histoire, et ainsi intégrer le réseau Sites et Cités Remarquables, gage de visibilité et de reconnaissance. Mais plus qu'une marque ou un signe de reconnaissance, ce label est surtout un outil devant permettre aux Bonifaciens comme aux visiteurs d'apprécier la ville et son territoire dans toutes ses dimensions.

Le présent dossier (tome 1), qui fait office diagnostic et d'état des lieux, présente l'état actuel des connaissances sur les patrimoines bonifaciens et les démarches mises en place pour œuvrer à l'approfondissement de ces connaissances et à la valorisation de ces patrimoines. La démarche de candidature proprement dite est exposée dans un second dossier (tome 2).



Fig. 4 : Plan de la presqu'île en 1673 de Tensini Bernardino.

Sommaire

Le mot du Maire.....	3
Introduction.....	4
Sommaire.....	6
Partie I : Carte d'identité du territoire.....	12
I. Portrait.....	13
1. Localisation.....	13
2. Caractéristiques du site.....	14
2.1. Une géologie exceptionnelle.....	14
2.2. Un climat méditerranéen atypique.....	14
2.3. Le couvert végétal.....	15
2.4. La place de l'Homme.....	15
3. La démographie.....	16
3.1. Les populations légales.....	16
3.2. La population par tranche d'âge.....	16
3.3. Les facteurs de l'évolution démographique.....	16
3.4. La répartition géographique de la population.....	16
4. Le parc immobilier.....	17
4.1. Le parc immobilier ancien.....	17
4.2. L'extension et le renouvellement urbain.....	18
4.3. Le parc du logement social.....	18
4.4. Le marché de l'immobilier.....	19
5. Les équipements structurants du territoire.....	19
5.1. Administrations et services publics.....	19
5.2. Les équipements d'accueil à la petite enfance.....	19
5.3. Les établissements scolaires.....	19
5.4. Le centre d'accueil de loisir.....	

5.5. Les équipements sportifs.....	19
6. Économie du territoire.....	20
6.1. L'activité agricole.....	20
6.2. L'élevage.....	20
6.3. Les activités maritimes.....	21
6.4. Le tourisme.....	21

II. Histoire : Bonifacio d'hier à aujourd'hui.....24

1. Les premières implantations humaines.....	24
2. Bonifacio dans l'Antiquité.....	25
2.1. Les Bouches de Bonifacio, une étape de la navigation antique.....	25
2.2. La monnaie dans l'Antiquité.....	25
2.3. Le site romain de Piantarella.....	25
2.4. L'héritage romain.....	27
3. Bonifacio toscan.....	27
3.1. La fondation de la Cité.....	27
3.2. La prospérité de la Corse.....	27
4. Bonifacio, préside génois en terre de Corse.....	27
4.1. Conflits et rivalités entre Pise et Gênes.....	27
4.2. L'établissement génois : «Libertas».....	28
5. Les entreprises aragonaises.....	29
6. La première occupation française.....	29
7. La reconquête génoise.....	30
7.1. Alliance et reconstruction.....	30
7.2. Le renouveau agricole.....	30
8. Bonifacio et le mouvement national Corse.....	31
9. L'annexion de Bonifacio à la Corse.....	32
9.1. Les conséquences du Traité de Versailles.....	32
9.2. Le déclin.....	33
10. Le XXe siècle.....	34



Partie 2 : De la richesse des patrimoines	35	III. Le patrimoine militaire : des premières fortifications au départ définitif des troupes	59
I. Le patrimoine civil : marqueur de l'identité de Bonifacio	37	1. Les fortifications pisanes (830-1195)	59
1. Le patrimoine immobilier	37	2. Les fortifications génoises	59
1.1. L'habitat domestique de la Haute Ville.....	37	2.1. <i>Les fortifications du Moyen-Age (1195-1559)</i>	59
1.2. <i>L'habitat domestique de la Marine</i>	41	2.2. <i>Les fortifications bastionnées (1560-1768)</i>	59
1.3. <i>L'habitat domestique dans les écarts</i>	42	3. Les fortifications françaises (1768-1940)	60
2. Le patrimoine mobilier civil	42	4. Les militaires de Bonifacio au XXe siècle	61
2.1. <i>L'intérieur des logements</i>	42	4.1. <i>Le départ progressif des troupes</i>	61
2.2. <i>La gestion de l'eau dans le centre urbain ancien</i>	43	4.2. <i>Les peintures militaires de la caserne Montlaur</i>	62
II. Le patrimoine religieux et l'architecture funéraire : un héritage à conserver	45	IV. Le patrimoine rural : un pan méconnu de l'histoire	63
1. Le patrimoine bâti	45	1. L'activité agricole	63
1.1. <i>Le patrimoine intra-muros et son mobilier</i>	45	2. Les composantes du paysage rural bonifacien	63
1.2. <i>Les édifices religieux des écarts</i>	53	2.1. <i>Les chemins dits «génois»</i>	63
2. Le patrimoine mobilier	55	2.2. <i>Les baracuns</i>	63
2.1. <i>Le coffret de Bonifacio (Atelier des Embriacchi)</i>	55	2.3. <i>Les fontaines</i>	65
2.2. <i>Le miracle de Soriano (Orazio de Ferrari)</i>	56	2.4. <i>Les maschettis</i>	65
2.3. <i>Pie V</i>	56	2.5. <i>Les lavoirs</i>	65
2.4. <i>Sainte Ursule et ses compagnes</i>	56	2.6. <i>Les citernes</i>	65
2.5. <i>Ecce Homo</i>	57	2.7. <i>Les fours à pain</i>	66
3. Les cimetières et chapelles	58	2.8. <i>Les fours à chaux</i>	66
3.1. <i>Le cimetière marin</i>	58	2.9. <i>Les fours à briques et à tuiles</i>	66
3.2. <i>Les cimetières de l'île Lavezzi</i>	58	2.10. <i>Les murs</i>	67
3.3. <i>Les chapelles funéraires</i>	58	2.11. <i>Les Rivilin</i>	67
		2.12. <i>Les Trogi</i>	67
		2.13. <i>Les Tours de défense</i>	67
		2.14. <i>Les carrières</i>	68



V. Le patrimoine maritime : une Cité tournée vers la mer.....	69
1. L'archéologie sous marine.....	69
2. Le sel.....	70
3. Le commerce maritime.....	70
4. L'activité de pêche.....	70
5. Le sentier sous-marin des Lavezzi	71

VI. Le patrimoine environnemental : de la diversité des paysages.....	72
--	-----------

1. Caractéristiques des paysages par zones géographiques.....	72
1.1. La Testa.....	72
1.2. Pointe de la Trinité-Corbu.....	73
1.3. Le Piale : la Haute Ville et le plateau.....	73
1.4. La Pointe de la Cpicciola et les versants de Balistra et Rondinara.....	74
1.5. L'archipel des Lavezzi - Cavallu	75
2. Les périmètres d'intérêts patrimoniaux.....	76
3. Une action transversale des acteurs.....	77

VII. Le patrimoine linguistique : une spécificité locale.....	78
--	-----------

1. L'expression orale.....	78
1.1. Le vernaculaire.....	78
1.2. Le parler de la marine.....	78
1.3. Le parler des hameaux.....	78
1.4. La disparition des langues.....	78
2. L'expression écrite.....	78

VIII. Le patrimoine immatériel : des siècles de traditions et d'histoires.....	79
---	-----------

1. Oralité et traditions.....	79
1.1. Les confréries bonifaciennes.....	79
1.2. Les traditions communes.....	81
1.3. Bonifacio, source d'inspiration.....	82



Partie 3 : La politique culturelle et éducative et solidaire..... 86

I. La politique culturelle : un choix de développement..... 87

1. Le maillage structurel du territoire : les équipements.....	87
1.1. L'Hôtel de ville et la Cour Carrée.....	87
1.2. La loggia de l'Arsenal.....	87
1.3. L'église Saint Dominique.....	87
1.4. La Chapelle Saint Jacques.....	87
1.5. La salle du Corps de Garde.....	88
1.6. Le bâtiment des sous officiers : les services municipaux.....	88
1.7. Le Torrione.....	88
1.8. Le Palazzu Publicu.....	88
1.9. Le couvent Saint François.....	88
1.10. Le Gymnase Omnisports Libertas.....	88
2. Les manifestations et évènements culturels.....	89
2.1. Le programme culturel et artistique.....	89
2.2. Les évènements culturels durant la saison touristique.....	89
2.3. Les évènements culturels à l'année et hors saison touristique.....	92
3. L'action des associations culturelles.....	93

II. La politique éducative : la transmission d'un héritage..... 94

1. Les actions pédagogiques.....	94
1.1. L'intégration et la participation des jeunes à la vie citoyenne.....	94
1.2. La sensibilisation des jeunes au patrimoine dans le cadre scolaire.....	94
1.3. Les actions menées dans le cadre des TAPS et en périscolaire.....	95
2. Les actions solidaires.....	96
2.1. La coopérative Petra Patrimonia.....	96
2.2. Études et chantiers Corsica.....	96

Partie 4 : La mise en valeur des patrimoines..... 98

I. Les outils de valorisation : des programmes de recherche aux grands chantiers..... 99

1. Les grands chantiers de restauration.....	99
1.1. Le patrimoine religieux.....	99
L'église Ste Marie Majeure.....	99
Restauration de l'orgue de Ste Marie Majeure.....	100
L'église Saint Dominique.....	100
Restauration de l'orgue de Saint Dominique.....	101
Le couvent Saint François.....	101
1.2. Le patrimoine militaire.....	101
Le Bastion de l'Étendard.....	101
Les fortifications.....	102
Liaison puits St Barthelemy-Escalier d'Aragon.....	105
1.3. Le patrimoine civil.....	106
La réhabilitation de la Haute Ville.....	106
1.4. Le patrimoine paysager.....	106
Le réaménagement des sites du Campu Romanile à la pointe de Pertusata.....	106
2. L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.....	107
3. De la ZPPAUP au SPR.....	108
4. La démarche Agenda 21.....	110
5. L'acquisition de biens par la commune.....	110
5.1. Bien en déshérence : la chapelle «Maxiolla» et le 15 rue Longue.....	110
5.2. Prémption : l'appartement au 8 rue Longue.....	110
6. Les programmes de recherche.....	111
6.1. Les Espaces de la Corse médiévale.....	111
6.2. Les Bouches de Bonifacio à l'époque romaine.....	111
6.3. Modélisation 3D du Laboratoire de Recherche d'Archéologie.....	111

II. Les actions de médiation et de valorisation: se donner les moyens d'une ambition.....	II2
1. Le parcours patrimonial, touristique et citoyen.....	II2
2. Le projet GIREPAM.....	II3
3. La Fédération Européennes des Cités Napoléoniennes.....	II3
4. Le chantier-école de l'épave de Paragan.....	II3
5. L'inventaire des immeubles remarquables.....	II4
6. La restauration d'un ancien jardin.....	II4
7. L'inventaire sanitaire des collections.....	II4
8. Le classement en Station de tourisme.....	II4

Partie 5 : La création architecturale.....	II5
I. Les réalisations : Bonifacio s'inscrit dans le XXIe siècle.....	II6
1. La réhabilitation du quartier de la Marine.....	II6
2. La maison des pêcheurs.....	II7
3. L'espace pisan.....	II8
II. Les projets : la recherche d'un équilibre entre héritage et avenir.....	II9
1. Le site Montlaur.....	II9
2. La crèche.....	II1
3. Le Boscu.....	II22

Conclusion.....	II23
Table des figures.....	II25
Table des annexes.....	II31
Annexes.....	II32
Sigles.....	II47
Bibliographie.....	II48
Remerciements.....	II50



Laissez vous conter...

Bonifacio, Sentinelle de la Méditerranée



6



Sommaire



Partie I : Carte d'identité du territoire

Quelques chiffres					
3029	19	11%	2	1ère	2 millions
habitants	sites classés ou inscrits	des objets protégés de Corse	Réserves Naturelles	Destination touristique de Corse	de visiteurs estimés par an

À l'extrême sud de la Corse, le territoire bonifacien se caractérise par une géologie très particulière, où émerge la seule formation calcaire de Corse, et par un climat méditerranéen atypique.

La population est concentrée vers la ville, l'arrière-pays montagneux et granitique étant quasiment vierge d'habitations.

Aujourd'hui, le parc immobilier est caractérisé par la domination des résidences secondaires, qui marque l'orientation touristique du territoire, tandis que le bâti ancien, notamment dans la vieille ville, souffre d'un manque de rénovation : la ville s'est donc engagée dans une démarche d'amélioration de l'habitat.

Bonifacio reste un territoire attractif disposant de tous les services : crèche, écoles, collège, lycée, centre de loisirs... Les activités agricoles, cultures (olivier, vigne), élevage et pêche, tendent aujourd'hui à retrouver de la vigueur, même si l'activité principale reste le tourisme, avec une fréquentation toujours en hausse permettant d'assurer la pérennité des activités économiques : navigation de plaisance, hôtellerie, restauration, etc.

Le territoire bonifacien vit donc au rythme d'un tourisme « de consommation », essentiellement de court ou très court séjour, dont l'impact est fort et que la commune cherche à faire évoluer, avec ses partenaires, vers un tourisme plus qualitatif.

I. Portrait

I. Localisation

Bonifacio couvre un espace triangulaire de plus de 13 800 hectares ; sa façade maritime s'étend sur 77 kilomètres. À l'échelle européenne, Bonifacio constitue un point de connexion stratégique sur l'axe transméditerranéen Nord/Sud, qu'il soit routier, maritime ou aérien (fig.9 et 10).

Au niveau insulaire, la commune est rattachée, au Nord au massif granitique corse, à l'Est à la mer Tyrrhénienne et à l'Ouest à la mer Méditerranée. Elle n'est séparée de la Sardaigne que par douze kilomètres.

Le centre urbain ancien, à la pointe extrême sud de l'île, domine le détroit des Bouches de Bonifacio (fig.7 et 8). Bonifacio fait partie de la Communauté de communes du Sud Corse qui intègre six autres communes : Porto-Vecchio, Figari, Lecci, Monacio-d'Aullène, Pianottoli-Caldarelllo et Sotta.



Fig. 7 et 8 : Situation de la citadelle de Bonifacio en Corse et sur le territoire de la commune.
Fig. 9 et 10 : Liaison Europe Corse-Sardaigne et Axe transméditerranéen Nord-Sud routier et maritime.

LIAISON EUROPE - CORSE - SARDAIGNE

Axe Nord-Sud de transport combiné (Routier et Maritime)



9

AXE TRANSMEDITERRANEEN

NORD - SUD
(routier et maritime)

(Ligurie - Toscane) < -> Corse < -> Sardaigne



10

2. Caractéristique du site

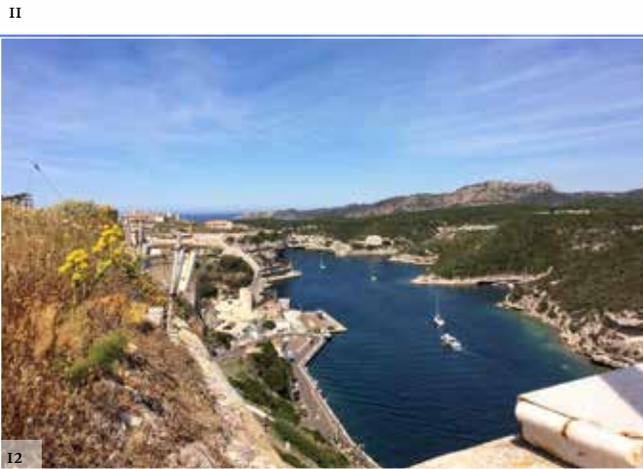
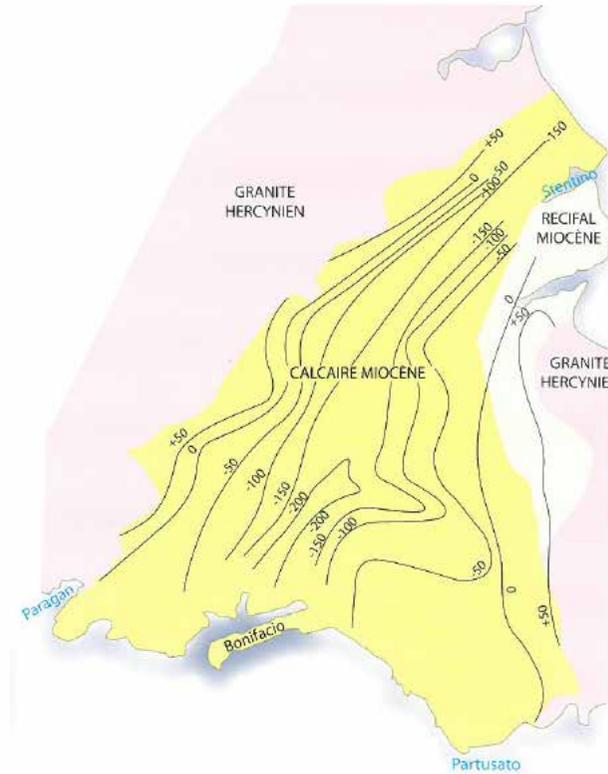
2.1. Une géologie exceptionnelle

Le territoire de Bonifacio est l'une des rares régions de Corse qui réunit des substrats cristallins à l'Ouest, et des substrats calcaires à l'Est (fig.11).

Sa formation géologique la plus spécifique est son plateau calcaire, d'une profondeur de 7 km et d'une superficie de 5000 ha. Dans les Cévennes ou en Dordogne, elle serait identifiée sous la terminologie de cause. Ce plateau, délimité en arc de cercle au Sud-Est par la chaîne granitique de Cagna et ses prolongements vers l'archipel des îles Lavezzi, tranche par sa blancheur sur le reste d'une Corse essentiellement constituée de roches cristallines à teinte dominante de rouge.

Le plateau calcaire, coupé par des vallées rares et profondes, est criblé de grottes terrestres et marines. Il se termine au Sud par le Cap Pertusato et à l'Ouest par un promontoire qui domine la mer sur une hauteur variant de 60 à 90 mètres et sur lequel est niché le centre urbain ancien. La verticalité des falaises rappelle celles d'Étretat. Le goulet qui abrite le port de pêche, de plaisance et de commerce rappelle un fjord norvégien (fig.12).

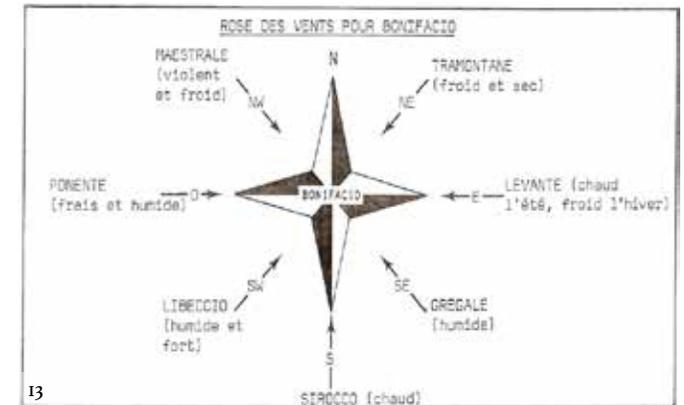
Fig. 11 : Composition des sols à Bonifacio, entre granite et calcaire.
Fig. 12 : Le goulet de Bonifacio depuis la Bastion de l'Étendard.
Fig. 13 : La rose des vents pour Bonifacio.



2.2. Un climat méditerranéen atypique

La commune de Bonifacio bénéficie d'un climat très particulier. En dépit d'un ciel dégagé habituellement ensoleillé et d'une moyenne générale de température enregistrée ces trente dernières années à 15,9°C, la caractéristique principale du climat bonifacien est la présence du vent souvent froid, parfois violent, essentiellement de dominante Nord-Ouest (maestrale et ponente) (fig.13).

Cette force dans les Bouches s'explique par «l'effet venturi» ou la canalisation des vents entre Corse et Sardaigne.



La pluviométrie est faible avec des extrêmes notables (250mm en mai 2008 et souvent 0mm de pluie en juillet). L'eau est partout présente en profondeur car elle s'insinue dans la roche calcaire du fait de la perméabilité matricielle.

Au cours des siècles, l'ingéniosité humaine a élaboré des systèmes de captage, de réserve et de distribution des eaux de pluie.

2.3. Le couvert végétal

Le couvert végétal diffère selon la nature du socle rocheux renforçant ainsi l'originalité bonifacienne.

Sur le secteur granitique, les espaces sont presque totalement occupés par le maquis.

Ce maquis est très divers associant arbres, arbustes et massif (chêne vert, arbousier, lentisque, genévrier, ciste, romarin, myrte principalement).

La densité du couvert et la prédominance d'une espèce semblent dépendre à la fois de l'altitude et de l'influence maritime.

À proximité de la mer, la densité du couvert végétal diminue, les affleurements rocheux sont plus visibles car le vent ralentit la croissance des végétaux.

Sur le secteur calcaire, appelé Piale, le maquis est dense et s'étend de manière plus uniforme.

Un équilibre s'est opéré entre les espaces boisés et les espaces aménagés par l'homme sur lesquels l'olivier et le chêne vert dominant.

2.4. La place de l'Homme

Que sont donc venus chercher les hommes sur une terre, au premier abord, si hostile ?

Dès son arrivée, au Mésolithique, il a trouvé dans l'environnement bonifacien des conditions de vies privilégiées, occupant les grottes naturelles mais aussi le haut de la falaise, vivant d'une économie de cueillette, de chasse et de pêche ; pour témoin «la Dame de Bonifacio».

La nature a offert à l'Homme tout au long de son histoire un matériau idéal pour la construction : la pierre calcaire qui lui permit la fabrication de la chaux.

Rappelons l'usage que les romains ont fait des petits blocs de calcaire récifal pour leur maçonnerie réticulée (fig.14).



Rappelons également le bâti rural qui jalonne depuis toujours la campagne bonifacienne (fig.15).



Les pierres naturelles, extraites du sous-sol, ont été employées pour les murs de séparation et toutes les constructions de la campagne (fig.16).



À partir des carrières, on a extrait des pierres qui ont été utilisées pour l'édification des maisons, des églises et des fortifications. Des plaques et des décors ont été façonnés pour embellir les décors des façades de ces mêmes bâtiments (fig.17 et 18).



Ainsi la situation géographique du site aux carrefours des routes maritimes et les particularités naturelles rencontrées expliquent en partie l'histoire et le patrimoine laissé par les hommes qui l'ont occupé.

Fig. 14 : Site romain de Piantarella - Maçonnerie réticulée (calcaire récifal).

Fig. 15 et 16 : Cella et baracun construits à partir de pierres naturelles peu travaillées utilisées dans la campagne.

Fig. 17 : Décors de pierre calcaire en façade du Palais Aldrovandi.

Fig. 18 : Décors de pierre calcaire en façade de l'église Sainte Marie Majeure.

3. La démographie

3.1. Les populations légales

19

Population municipale	2973
Population comptée à part	56
Population totale	3029

Fig. 19 : Tableau des populations légales en 2014.

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.

3.2. La population par tranche d'âge

20

0 à 14 ans	494 personnes
15 à 29 ans	458 personnes
30 à 44 ans	586 personnes
45 à 59 ans	659 personnes
60 à 74 ans	472 personnes
75 ans ou plus	292 personnes

Fig. 20 : Tableau de la population par tranche d'âge en 2013.

3.3. Les facteurs de l'évolution démographique

L'étude socio-économique de la commune de Bonifacio réalisée en 2016 nous apprend que l'évolution démographique s'explique par trois facteurs principaux:

- Globalement, Bonifacio a connu une évolution positive de sa démographie durant la période 1968-2012 (+21%) malgré un ralentissement durant les années 1990. Cette croissance est minorée si on la compare à celle de l'ensemble de la Corse (+54%),
- Une croissance équilibrée entre solde migratoire (0,4%) et solde naturel naissances/décès

(0,5%),

- Un taux de natalité plus élevé que la moyenne régionale et nationale.

3.3. La répartition géographique de la population

La densité de la population - inégalement répartie sur le territoire - est faible pour un espace de 138,36 km², à savoir 21,1 habitants au km², contre 33,8 habitants au km² sur l'ensemble de la Corse-du-Sud. Le profil de la population, permanente ou non, a structuré l'aménagement du territoire au regard de paramètres historiques, sociaux et économiques :

- Les Bonifaciens occupent majoritairement, la vallée Saint Julien et le Piale - traditionnellement mis en valeur car proches de la ville,
- La partie montagneuse granitique au Nord-Ouest, inscrite dans une économie agro-pastorale, est peu peuplée à l'exception des hameaux traditionnels de Saparelli et Poggio d'Olmo, de Chiova d'Asinu et de Suartone,
- La partie granitique à l'Ouest est peu urbanisée,
- La partie granitique à l'Est est occupée depuis les années 1980, en référence au plan d'occupation des sols puis du plan local d'urbanisme, qui ont permis la construction de résidences essentiellement secondaires.

4. Le parc immobilier

Selon l'INSEE, on comptait en 2013 à Bonifacio 3 142 logements recensés, soit une augmentation de 36% par rapport à 2008.

La proportion de résidences principales et secondaires diffère de ce qui est observé dans le reste de la Corse. On note à Bonifacio :

- 1 275 résidences principales soit 40,6% du parc locatif (en Corse 61,4%),
- 1 855 résidences secondaires soit 59% du parc locatif (en Corse 34,8%),
- 166 logements sont déclarés vacants soit 7,2% (en Corse 3,8%).

Par ailleurs, 51,4% des logements sont occupés par leurs propriétaires (en Corse : 55,0%), 38,6% sont des logements loués par leur propriétaire (en Corse : 38,5%), 6,9% sont des logements HLM (en Corse 9,5%, en France continentale : 14,9%), les autres logements sont soit vides, soit occupés à titre gratuit.

L'évolution récente (1999/2007) est dominée la demande croissante de résidences permanentes. Cette demande a conduit la commune à engager la réhabilitation du parc ancien et la construction de logements nouveaux ouverts à la résidence principale.

À Bonifacio, le nombre total de logements (résidences principales et résidences secondaires cumulées) est en augmentation depuis 2008 (2 306 logements à 3142 en 2013). Cette différence significative est due au taux de résidences secondaires qui est passé de 43% à 49% dans cette même période. Dans l'ensemble de la Corse, le taux de résidences secondaires ne dépasse par 37% . Le taux des résidences principales a quant lui baissé

puisqu'il passe de 49% en 2008 à 40% en 2013.

Sur les communes littorales, les résidences secondaires apportent incontestablement une population supplémentaire, sinon permanente du moins saisonnière.

Un certain nombre de propriétaires les occupent pendant une longue période de l'année (notamment la saison estivale), mais y reviennent également passer des week-ends.

En dehors de ces mêmes périodes d'occupation personnelle, les propriétaires privilégient la location saisonnière.

4.1. Le parc immobilier ancien

Il est situé sur le périmètre de la zone urbaine (Haute-Ville et Marine). Il correspond à de petits immeubles collectifs de 2 à 9 logements. On dénombre 562 appartements construits avant 1949.

Leur vacance liée à des problèmes de vétusté ou d'inconfort, tend partiellement à se résorber. Les derniers étages sont particulièrement recherchés pour leur «vue imprenable sur la mer et la Sardaigne». Les rez-de-chaussée sont également très recherchés pour être transformés en commerces saisonniers.

Par contre, les étages intermédiaires, moins ensoleillés, et les parties communes ne sont en général pas rénovés. Il faut souligner le coût très élevé des travaux de rénovation, les difficultés liées à l'organisation des copropriétés et les indivisions non réglées.

De ce fait, des appartements insalubres sont occupés par des populations fragilisées, à faibles revenus.

La commune a donc engagée, en collaboration avec

l'Etat, la Région et le Département, une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur les quartiers anciens de la Haute-Ville et de la Marine.

Les objectifs annoncés sur cinq ans étaient de 93 logements et au moins 24 immeubles à réhabiliter pendant la durée de l'OPAH ; soit chaque année 31 logements et 8 immeubles. En 2017, les résultats de l'OPAH sont relativement positifs et il est envisagé de capitaliser ces résultats en actualisant les objectifs dans la mise en place d'une nouvelle OPAH.

4.2. L'extension et le renouvellement urbain

Le parc immobilier nouveau est localisé sur le Piale et/ou en proximité du littoral.

Sa forte croissance au niveau du Piale est principalement le fait de Bonifaciens en résidence principale. À proximité du littoral, il s'agit essentiellement de la construction des résidences secondaires.

La commune, en partenariat avec des bailleurs sociaux et privés, s'est engagée dans des programmes de construction ou de réhabilitation de logements ouverts à la location ou à l'accession à la propriété.

La Maison Colonna Cesari

Ces deux petits immeubles en mitoyenneté, situés rue des deux Empereurs en Haute-Ville, ont été intégralement ruinés par le temps et une première réhabilitation désastreuse (fig.21 et 22). Acheté par la commune à un tiers privé, le parti pris architectural reprend le principe de verticalité commun un bâti urbain bonifacien dans le traitement des ouvertures et des façades dans une perspective d'intégration à

l'environnement urbain de proximité.

L'immeuble sera composé d'un local commercial et de 12 logements du T1 au T4 dans les étages. Le chantier devrait débuter à l'hiver 2017.



Fig. 21 et 22 : Les deux immeubles de la Maison Colonna Cesari qui bénéficieront d'un programme de rénovation.

La résidence «Longone»

Ce parc immobilier se distribue entre logements en accès à la propriété et logements sociaux autour de deux corps de bâtiments et d'un jardin. Il s'agit de 44 logements dont 24 à vocation sociale, soit près de 60% de la capacité totale du projet.

En proximité immédiate de la marine et dans le cadre d'un quartier qu'il convient de requalifier, le chantier a débuté en mai 2017.

Les «Hauts du Port»

Au total, ce sont 4 immeubles de 4 étages qui seront construits sur le site de l'ancien hôpital, dont la façade principale sera conservée (fig.23). Ces 54 logements, du T1 au T4, seront proposés en accession à la propriété.

Au rez-de-chaussée, un patio accueillera commerces et bureaux.



Fig. 23 : Le projet «Les Hauts du Port de Bonifacio» en juin 2017.

4.3. Le parc du logement social

Il représente moins de 10% des résidences principales. Il ne pose aucun problème de vacance, et sa vitesse de rotation reste très faible.

24

Implantation	Brancucio (ZU)	Toricella (Haute-Ville)	Monte Léone (ZU)
Date de mise en service	1987	1986	1988
Nbre de logements	40 maisons individuelles	Immeuble collectif 23 logements	62 maisons individuelles

Fig. 24 : Tableau du parc de logement social à Bonifacio.

La résidence Monte Léone

Ce programme correspond à la construction de 32 logements sociaux BBC d'une surface totale de 2364,52m2 avec 14 logements de 3 pièces et 18 logements

de 4 pièces (fig.25). Bâti en proximité immédiate de la ville mais hors zone proprement urbain, les logements sont de type villa individuelle avec petit jardin.

Le projet a tenu compte de la végétation existante évitant ainsi toute coupe sauvage et irraisonnée. Ces logements sont habités depuis 2016.



Fig. 25 : Les nouveaux logements sociaux de Monte Léone.

4.4. Le marché de l'immobilier

D'après PACT Corse et d'après une étude socio-démographique du territoire réalisée en 2016 par l'agence Marc Simeoni Consulting, le marché immobilier est caractérisé par de fortes demandes tant pour la location que pour l'achat. Les demandes qui émanent majoritairement de jeunes couples avec enfants ou de célibataires sont rarement satisfaites car l'offre privée locative est quasi nulle et les loyers très élevés.

Certains ménages «s'expatrient» vers les proches communes voisines comme Porto-Vecchio, Figari, Pianotolli.

Les loyers en location permanente sont en moyenne de 10 à 15 €/m², ce qui correspond à la zone A des plafonds de loyers, offrant la possibilité de pratique du loyer «intermédiaire» autorisant l'ouverture à des avantages

comme le dispositif COSSE. Cela correspond à :

- pour un studio ou un T1 à 400 à 550 € / mois,
- pour un T2 à 550 à 650 € / mois,
- pour un T3 à 650 à 850 € / mois,
- pour un T4 à 800 € et plus / mois.

De plus, les offres proposées en agence ou sur internet sont très rares.

La location pendant la période estivale est d'un rapport bien supérieur, sans beaucoup de contraintes, ce qui peut expliquer une partie des difficultés rencontrées.

La demande d'accession à la propriété diffère selon qu'elle émane de Bonifaciens -qui aspirent à l'espace et à la tranquillité de la campagne- ou d'une population allogène qui exprime sa préférence pour des villas individuelles en proximité du littoral ou des logements dans la haute ville, avec vue sur la mer.

Les transactions sont d'un coût élevé :

- 3 500 € à 5 000 €/ m² pour l'immobilier neuf,
- 3 000 € à 4 500 €/ m² pour l'immobilier récent et en bon état,
- 3 000 € à 5 000 €/ m² pour l'immobilier ancien dans la Haute-Ville.

Les prix moyens de l'immobilier ont été multipliés de façon considérable jusqu'en 2013, mais la tendance actuelle s'affirme à la stabilité, voire à la légère baisse. Aussi, il est complexe de contenir le marché immobilier en Haute-Ville dans une réelle moyenne : le bâti en mauvais état permet d'enregistrer des ventes de l'ordre de 900€ à 1700€/m².

Jusqu'en 2015, la majorité des acheteurs étaient extérieurs au territoire (50% en 2002, 90% en 2015). Cependant, d'après des constats récents, les acheteurs dans l'ancien ont tendance à être issus du territoire.

5. Les équipements structurants du territoire

5.1. Les administrations et services publics

La commune bénéficie de la présence de l'ensemble des administrations qui restent indissociables à la structuration du territoire et au maintien des populations : un Hôtel de ville, une perception, un service des postes, une gendarmerie, une caserne des pompiers, une banque, trois distributeurs de billets.

L'hôpital local de Bonifacio est la structure médicale hospitalière de l'extrême Sud (médecine, long séjour, EPAHD). Une antenne mobile du SMUR est implantée avec un service de porte (10 lits d'urgence).

La commune dispose également d'un centre médical privé, d'un pool d'infirmières libérales ou encore d'une pharmacie.

Il convient de souligner les engagements constants des municipalités successives pour conforter et assurer le maintien des administrations et services publics sur le territoire par une mise à disposition d'espaces répondant aux profils des missions et aux normes en matière d'accueil, de sécurité et de conditions de travail.

5.2. Les équipements d'accueil à la petite enfance

Bonifacio dispose d'une crèche et d'une halte-garderie. La crèche accueille en moyenne 35 enfants par jour. La période de plus forte fréquentation est celle de février à juin ; la plus faible fréquentation se situe de juillet à septembre et en décembre.

5.3. Les établissements scolaires

Bonifacio dispose des équipements scolaires de la maternelle au collège.

L'école maternelle (fig.26) compte 5 classes. Elle a accueilli 121 enfants à la rentrée 2016-2017. Son personnel se compose de sept enseignants, dont un en langue corse. Cinq aides maternelles complètent ce dispositif.

L'école primaire (fig.26) compte 10 classes, dont une classe d'intégration scolaire. Elle a accueilli, à la dernière rentrée, 215 enfants. Son personnel se compose de onze enseignants dont 4 pour le corse (4 classes bilingues CP, CE1 CM1, CM2) et d'une secrétaire administrative.

Le collège rassemble des élèves bonifaciens mais également ceux issus des communes limitrophes (Figari, Pianotolli et Monaccia). Il a reçu à la dernière rentrée 235 élèves. Le personnel compte 21 enseignants



Fig. 26 : L'école maternelle à gauche, l'école primaire à droite. Situées en Haute-Ville, elles sont intégrées aux anciennes fortifications.

dont 2 en langue corse, ainsi que des surveillants, des aides éducateurs et une bibliothécaire. Des personnels complémentaires sont affectés à l'administration, aux services de cantine, au gardiennage et à l'entretien général.

La poursuite des études s'effectue le plus souvent au lycée de Porto-Vecchio, plus rarement au lycée de Sartène ou d'Ajaccio.

Les études supérieures se font à l'université de Corte, et plus rarement à Paris, Marseille ou à Nice pour les filières non représentées.

5.4. Le centre d'accueil de loisir (fig.27)

En réponse à la saisonnalité des emplois et aux difficultés rencontrées par les familles, un centre de loisir a été créé en 2013 sous l'autorité du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS).

Le centre de loisir se déroule le mercredi après midi pour 36 enfants de 3 à 11 ans ainsi que durant les deux mois d'été. Durant les vacances d'été 2017, environ 90 enfants ont participé au centre de loisir.



Fig. 27 : Les Colverts, centre d'accueil de loisir de Bonifacio.

5.5. Les équipements sportifs

La commune recense un ensemble d'équipements sportifs modernes dont un gymnase, un stade de football, une aire de tennis, une aire de jeux

multi sports, un terrain de boules.

Un skate parc d'environ 600m² a été créé en 2017 à proximité de l'aire de jeux multi-sports. Cet équipement a été réalisé à la demande du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Les équipements sportifs communaux sont mis à disposition d'un tissu associatif local ou insulaire, dense et actif, qui dispense un panel d'activités.

Des structures associatives nationales telles que l'Ecole de voile des Glénans ou l'association du golf du Sperone dispensent des cours d'initiation au bénéfice de tous les publics.

6. Économie du territoire

6.1. L'activité agricole

Cette dernière a peu évolué au cours du temps. La zone agricole, depuis le XVII^e jusqu'à la guerre de 1914-1918, a toujours conservé sa fonction première. Les pertes de la guerre de 1914-1918 et l'émigration massive ont mis un terme à l'essentiel de son exploitation ; seules quelques cultures vivrières ont perduré.

À la même période, la viabilité de l'activité agricole a été fragilisée par la concurrence et l'importation de produits jusque là traditionnels en provenance d'Afrique du Nord (huile d'olive, céréales, vins...).

Depuis les années 1970/1980 on assiste à une certaine reprise de cette activité (oliviers, maraichage, agrumes, vignes...) avec la volonté des nouvelles générations qui s'investissent dans ces productions qu'ils souhaitent reprendre en introduisant de nouvelles méthodes comme l'agriculture biologique ou de nouveaux

concepts de vente.

Pour la culture de l'olivier, en particulier, les méthodes d'entretien, de ramassage ont évolué : de nouveaux systèmes d'irrigation ont été installés, et de nouvelles pratiques de récolte appliquées.

Une association locale de producteurs s'est engagée pour la sauvegarde des variétés anciennes et la production d'une huile de grande qualité afin d'obtenir une AOC. Cette activité pourrait à nouveau être la richesse de la campagne bonifacienne. Il faudrait élargir les exploitations pour produire davantage afin d'assurer aux jeunes agriculteurs des revenus plus conséquents.

On trouve trois producteurs de vin sur le territoire bonifacien : le premier est Vincent Buzzo, dont le domaine se trouve à Sant'Amanza ; le deuxième est celui de Nadine et Christian Zuria dont le domaine se situe sur les hauteurs de Maora ; le troisième est celui des Canarelli à Stintinu.

6.2. L'élevage

Les éleveurs de caprins et d'ovins ont de tout temps investi le territoire de Bonifacio.

Cette activité traditionnelle s'est perpétuée jusqu'à nos jours avec des pratiques ancestrales d'élevage en plein air complétées par la transhumance des troupeaux qui, l'été venu, profitent de la fraîcheur des pâturages en altitude.

Le maintien et le renouvellement de cette profession s'appuient sur de meilleures pratiques sanitaires et sur l'émergence de nouveaux marchés locaux pour la viande et pour les fromages (fig.28).

Pour autant, la consommation de la viande des agneaux,

des cabris et des fromages dont le «brocciu» -qui bénéficie d'une appellation AOC- est essentiellement locale ; l'exportation de ces mêmes produits reste confidentielle.



Fig. 28 : Un vendeur de charcuterie et de fromage sur le marché de Bonifacio en juillet 2017.

L'élevage bovin relève de cette même logique de qualité par la sélection des races, le soin apporté à l'entretien des pâturages et des fourrages ainsi que par sa mise aux normes sanitaires.

L'élevage porcin, également présent dans les hameaux fait l'objet d'une demande de consommation plus élargie du fait de son caractère identitaire.

Rappelons que les porcs sont, comme dans le reste de la Corse, élevés à l'air libre, souvent en altitude . Les croisements sélectionnés dont le fameux «nustrale» (pour le jambon, la coppa et le lonzo) bénéficie d'une appellation AOC.

Il est certain que le tourisme permet de maintenir en lieu et place ce type d'activités traditionnelles en offrant de nouveaux débouchés.

6.3. Les activités maritimes

Une connivence avec la mer a perduré, tout en évoluant avec le temps.

Bonifacio n'est plus le port d'attache d'une marine d'échanges commerciaux ou d'une marine de guerre, mais ses activités maritimes se maintiennent pour le transport et le commerce, la pêche professionnelle et la plaisance.

Tous les professionnels se sont adaptés et formés pour répondre aux demandes formulées par une population locale et pour répondre aux attentes d'une population touristique.



Fig. 29 : Le port de commerce avec le quai de départ pour la Sardaigne.

30

Passagers	Croisiéristes	Véhicules	Marchandises
277 772	11 609	74 975	28 555 Tonnes

Fig. 30 : Tableau du trafic du port de commerce en 2015.

Bien que la fonction de **port de commerce** (fig.29) ait été réduite par la disparition des lignes de transports avec le continent, les échanges avec la Sardaigne et plus spécifiquement la ville de Santa-Teresa di Gallura, ont été conservés.

Les compagnies maritimes privées italiennes MobyLines et Blu Navy assure des liaisons journalières dont une vingtaine de rotations au plus fort de la saison touristique.

L'activité de **pêche** (fig.31) s'est maintenue avec une trentaine de sociaux professionnels regroupés au sein de la seconde Prud'homie de Corse, dont Bonifacio est le siège. Elle comprend en plus de Bonifacio les ports d'Ajaccio, et Porto-Vecchio, de Figari, de Solenzara, de Pianottoli, de Favone. Elle est la plus importante de l'île, regroupant une soixantaine de bateaux et 300 patrons et marins-pêcheurs. La production est très demandée dans la microrégion, plus particulièrement durant la saison touristique.

La pêche au corail (le corail rouge de Bonifacio a toujours été très recherché) est actuellement très contrôlée par des mesures de protection pour empêcher sa disparition.



Fig.31 : Le ponton des pêcheurs à la Marine.



Fig. 32 : Vue générale du port de Bonifacio depuis la Haute-Ville.

La mutation fondamentale enregistrée est celle des nouvelles fonctions du plan d'eau.

Le **port de plaisance** (fig.32) est très performant : ses équipements ont fait l'objet d'un grand projet de rénovation qui s'est achevé en 2013 et qui a permis son extension et son réaménagement. Aujourd'hui, on trouve au port :

- Le mouillage de la *Catena* : 90 places,
- Le quai *Sotta Portigliola* : 17 places pour la grande plaisance (unités jusque 55 mètres),
- La *Banda Del Ferro* : 14 postes, unités jusqu'à 35 mètres,
- Le quai d'Honneur : deux postes pour des unités jusqu'à 65 mètres ; un poste pour unité jusqu'à 75 mètres et six postes pour des unités jusqu'à 35 mètres,
- Le quai A : 18 places pour des unités jusqu'à 25 mètres ; Pontons réservés aux activités de location.

Cet équipement a une incidence directe sur le commerce local (ravitaillement, restauration, souvenirs, glaciers, fournitures marines etc...).

6.4. Le tourisme

Le développement économique du territoire est essentiellement lié à son attractivité touristique. Ce parti pris de développement s'inscrit dans le cadre d'un axe de développement retenu à l'échelle régionale.

Depuis près de dix ans la fréquentation touristique ne cesse de croître, avec en 2017 près de 2 millions de visiteurs.

Si l'extrême Sud se positionne comme une destination privilégiée, Bonifacio en reste l'excursion incontournable, bénéficiant d'un réseau routier, aérien (aéroport international de Figari) et portuaire (liaison

corso-sarde) de qualité.

Aussi, les modes de consommation touristique se sont progressivement et localement développés autour d'un tourisme balnéaire d'abord, par la pratique de sports et d'activités nautiques (trois touristes sur cinq).

De part la démarche volontariste de la commune et des institutions partenaires en matière de préservation des patrimoines et les moyens mis en oeuvre pour les porter à la découverte des publics, on assiste aujourd'hui à de nouvelles pratiques touristiques : le tourisme de nature (fréquentation des sentiers) et le tourisme culturel (découverte des patrimoines historiques).

Ce constat étaye la démarche de labellisation engagée par la commune : l'objectif est la reconnaissance du territoire bonifacien avec une meilleure perception et structuration des données.



Fig. 33 : La rue Fred Scamaroni avec ses nombreuses boutiques et restaurants.

Les composantes du tissu commercial

Les espaces les plus pittoresques et les plus attractifs de la cité, à savoir la Haute-Ville (fig. 33 et 34) et la Marine (fig.35), subissent les aléas conjoncturels et structurels dus à la saisonnalité (la fréquentation touristique s'enregistre pleinement du mois d'avril au mois de

novembre) et à l'occupation du domaine public par des commerces.



Fig. 34 : La rue Doria, principale rue commerçante de la Haute-Ville.

Sur l'ensemble des commerces recensés (environ 200), seul 1/3 reste ouvert à l'année. Il s'agit des commerces de proximité : pharmacie, stations essence, superettes, salon de coiffure, tabacs, presse et de quelques rares bars et restaurants.

Aucune industrie n'est présente à Bonifacio.

Les entreprises des travaux publics et du bâtiment sont nombreuses et florissantes, malgré un environnement économique morose et les difficultés récurrentes liées à l'insularité.

Les artisans (maçonnerie, menuiserie, électricité, plomberie...) sont performants dans la construction neuve et dans la rénovation. Des formations liées à la restauration des bâtiments anciens (travail de la pierre, travail de la chaux) sont prévues dans la démarche Agenda 21.

La restauration

La plupart des établissements de restauration ne fonctionnent que pendant la saison touristique.

La demande correspond essentiellement à la restauration rapide (snack, pizzeria...).

La cuisine traditionnelle utilisant les produits du terroir, moins représentée, reste de qualité.



Fig. 35 : Les restaurants le long des quais du Port de plaisance.

L'hébergement marchand

La période d'ouverture annuelle de la majorité des structures d'hébergement se situe d'avril à octobre.

Les meublés de tourisme/chambres d'hôtes ont une capacité d'accueil largement sous-estimée. Il existe une explosion des locations saisonnières faites par les particuliers, locations «non déclarées», donc difficilement quantifiables.

Cependant, si nous ne pouvons réellement estimer la capacité d'hébergement en meublés de tourisme sur le territoire de la commune de Bonifacio, nous devons comprendre qu'il s'agit d'une économie importante pour la région. C'est une forme de tourisme en plein développement dans toute l'Europe qui est généralement plus économe et qui répond à une connaissance d'un territoire bien supérieure à la

banalisation de la majorité des structures touristiques.

D'après les données de l'INSEE et celle de l'Office Municipal de Tourisme de Bonifacio, le territoire dispose d'une capacité totale d'hébergements marchands d'environ 3500 lits, ainsi que de plus de 900 emplacements de camping. Des tableaux reprenant la répartition des logements par catégories se trouvent en **annexe n°1**.

Le poids très important du camping, des résidences de vacances et des meublés de tourisme est représentatif de la fréquentation touristique majoritaire.

L'hôtellerie est représentée essentiellement par de petites unités et non par des chaînes internationales, et on note la disparition de l'hôtellerie traditionnelle et l'absence de produit thématique.

L'offre d'hébergement est en relative stagnation quantitativement, mais elle évolue vers l'augmentation qualitative (3 hôtels sont homologués 4 étoiles).

L'évolution de la fréquentation touristique et l'évolution de la demande devra conduire à des études visant à adapter le parc hôtelier.

Conclusion

Bonifacio est une ville étape du tour de Corse. La grande majorité des touristes en Corse visite Bonifacio, mais la cité reste une destination d'excursion.

La durée de séjour est réduite et l'offre d'hébergement faible comparativement à l'attractivité exercée par la ville. Le tourisme d'affaires est inexistant par manque

d'infrastructures sur dimensionnées.

Bonifacio, port de plaisance renommé, port de commerce, port de pêche, vit au rythme du luxe des bateaux privés et des flux d'embarquement et de débarquement vers la Sardaigne.

On note que la fréquentation touristique évolue avec, en particulier, un allongement de la saison estivale qui tend à s'échelonner de mai à octobre (fig.36).

En 2016, l'Office de Tourisme Municipal (EPIC) a accueilli 75% de visiteurs nationaux et 25% d'internationaux. Sa fréquentation a augmenté de 14,7% par rapport à 2015.

Les trois lieux touristiques emblématiques de Bonifacio ont tout trois enregistré une nette augmentation de leur fréquentation en 2016 par rapport à 2015, avec 118 116 visiteurs pour l'Escalier du Roi d'Aragon (+16,2%), 44 819 visiteurs pour le Bastion de l'Etendard (+25,95%) et 193 307 visiteurs pour le *Campu Rumanilo* (+11%).

Le tourisme est l'activité principale de Bonifacio, l'offre doit être diversifiée, évolutive et de qualité et s'appuyer sur les spécificités de la commune.

Le maintien, voir le développement et l'allongement de cette économie, doit conduire à une meilleure organisation par :

- Une mise en valeur du patrimoine (matériel et immatériel), qui attire une autre clientèle,
- Une programmation annuelle d'événements culturels,
- Une meilleure communication faite au patrimoine et aux événements culturels,
- Une offre hôtelière augmentée, diversifiée et plus attractive (pack-voyages) en particulier en basse

36

Mois	Janv.	Fev.	Mars	Avril
Nbre de Visiteurs	102	218	769	20 050
	Mai	Juin	Juil.	Aout
	37 868	65 550	86 146	90 962
	Sept	Oct.	Nov.	Dec.
	76 230	19 534	833	367

Fig. 36 : Tableau de la fréquentation de l'Office Municipal de Tourisme en 2016.

saison.

Les commerçants de Bonifacio se doivent d'être les «moteurs» de ces changements en projetant et adaptant leur mode de fonctionnement à des futures demandes souvent plus exigeantes.

La commune s'investit dans ces missions appuyée par l'Office Municipal du Tourisme (fig. 37).



Fig. 37 : L'Office Municipal de Tourisme dans le Bastion Saint Nicolas.

II. Histoire : Bonifacio d'hier à aujourd'hui

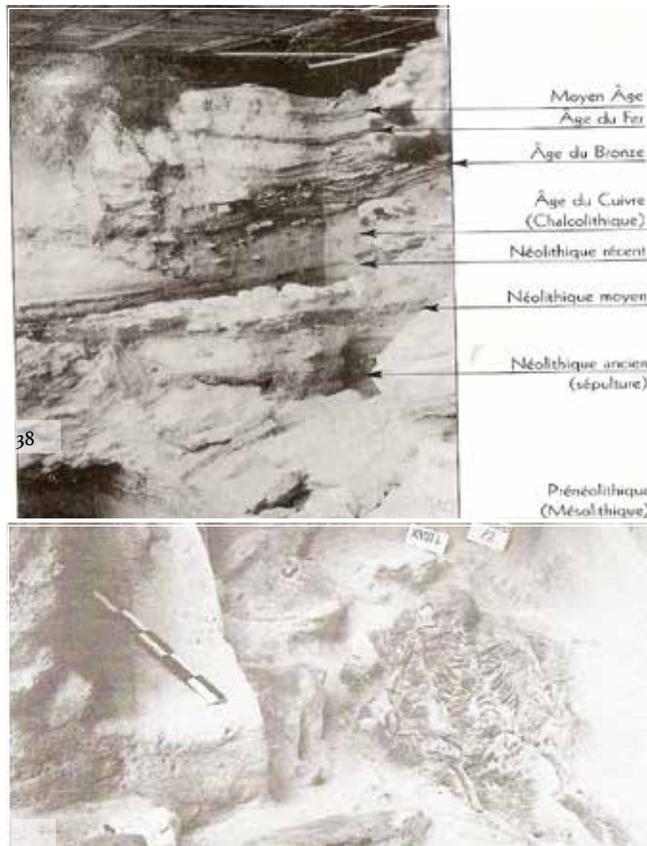
La nature calcaire du sol bonifacien a permis la conservation de vestiges archéologiques majeurs pour l'histoire de la Corse, et notamment la fameuse sépulture de la « Dame de Bonifacio ».

La période romaine a laissé de nombreuses traces, dont le site de Piantarella, véritable agglomération habitée jusqu'au IV^e siècle. La ville de Bonifacio est fondée au IX^e siècle par le marquis de Toscane Boniface II : plusieurs édifices religieux sont bâtis durant la période dite « pisane » qui s'achève au XII^e siècle avec la mainmise génoise sur le territoire. Bonifacio, désormais colonie génoise, se développe et se transforme en forteresse puissamment défendue, halte commerciale prospère battant sa propre monnaie... et suscitant des convoitises.

La ville est assiégée à quatre reprises par les Aragonais, sans succès, avant de succomber au siège franco-turc au XVI^e siècle, puis de revenir dans le giron génois à la suite du traité de Cateau-Cambrésis.

L'affaiblissement de Gênes conduit la ville à s'organiser pour sa défense et pour son ravitaillement, en mettant en valeur le piale et en s'équipant, intra-muros, de silos et de moulins.

Le rattachement de la Corse à la France à la fin du XVIII^e siècle se traduisit par la fin des privilèges détenus par les Bonifaciens et le début du déclin économique de la cité. Il faut attendre le XX^e siècle pour un renouveau autour des activités agricoles et de pêche, que les deux guerres mondiales et la concurrence des pays d'Afrique du nord mettent à mal. Les années 1960 marquent le tournant vers une économie touristique.



1. Les premières implantations humaines

Les fouilles archéologiques engagées dès le début du XX^e siècle - en particulier celles conduites par le commandant Charles Ferton - et les sites inventoriés témoignent de cultures préhistoriques et protohistoriques dans le Sud de la Corse.

Ce sont principalement les fouilles de l'abri sous roche de l'Araguina-Sennola qui ont permis les découvertes les plus importantes (François de Lanfranchi et Michel-Claude Weiss, la Civilisation des Corses-les Origines- Editions Cynros et Méditerranée, 1973).

Sur ce site, dix-huit niveaux ont été isolés sur une hauteur de 6 mètres (fig.38). En raison de cette échelle, l'abri a permis de fixer dans le temps un résumé de l'histoire des communautés insulaires, de leur origine à l'âge du fer.

La plus ancienne, la couche XVIII, qui appartient à la civilisation Mésolithique a livré plusieurs éléments culturels et en particulier la célèbre sépulture de la « Dame de Bonifacio » (fig.39) actuellement exposée au musée départemental de Levie.

Les vestiges mis à jour révèlent une vie communautaire et une économie de subsistance basée sur la cueillette, la pêche et la chasse dont celle du *Prolagus Corsicanus* (fig.40), petit rongeur de la taille d'un rat, aujourd'hui disparu.



Fig. 38 : L'abri sous roche d'Araguina-Sennola à Bonifacio. Cet abri naturel fut longtemps occupé par les hommes, depuis le VIII^e millénaire avant notre ère jusqu'au Moyen Âge. Le dépôt archéologique s'est constitué sur plus de 6 mètres d'épaisseur.

Fig. 39 : Araguina Sennola, Sépulture de la Dame de Bonifacio - Civilisation mésolithique.

Fig. 40 : Squelette de *Prolagus Corsicanus* ou lapin rat - Araguina Sennola.

2. Bonifacio dans l'Antiquité

2.1. Les Bouches de Bonifacio, une étape de la navigation antique

Pour témoins de l'occupation du site durant l'Antiquité, les nombreuses épaves identifiées au large des côtes attribuées aux différents peuples qui ont occupé la méditerranée occidentale (Etrusques, Phéniciens, Carthaginois, Phocéens, Syracusains, Romains, Ibères...).

Les sources, présentes sous le substrat calcaire (*Longone*, puits saint Barthélémy, Pescucan, Sant'Amanza....) en bordure de rivage étaient connues depuis l'Antiquité des marins qui venaient s'y ravitailler en eau douce.

2.2. La monnaie dans l'Antiquité

La plus ancienne monnaie retrouvée est d'origine carthaginoise, en cuivre, probablement frappée en Sicile. Elle témoigne ainsi de la présence de ces lieux par la grande rivale de Rome vers 300 avant J-C et des échanges entretenus avec les grands foyers de peuplement de Corse et de Méditerranée.

Une petite pièce de monnaie, trouvée par le commandant Fertou, sur le plateau de Campo Romanello, a été identifiée comme étant une monnaie de la ville grecque de Rhegium en Calabre. On suppose la présence d'un comptoir grec, même si l'on s'interroge toujours sur la localisation du *Portus Syracusanus* de Ptolémée. Un second exemplaire de cette monnaie récemment découvert soulève les mêmes questions.

Quatre siècles de présence romaine, couvrant la période allant du troisième siècle avant J.C. au Bas-Empire ont été confirmées par la découverte de nombreux vestiges (bâtiments attestés par des murs, des sols, des

amphores, des monnaies, les restes d'une carrière...) à Piantarella, sur les îles Cavallo et l'îlot de San Baïnzo, sur le plateau de Campo Romanello ou dans la ville-haute (J. Lemeunier, Bonifacio de l'époque Néolithique à nos jours, M. Leconte Marseille, 1951).

2.3. Le site romain de Piantarella

Il a été avancé que le site de Piantarella correspondrait à la ville de Palla, agglomération d'importance, dont Ptolémée a fait état.

D'après l'itinéraire d'Antonin, les Romains n'avaient en Corse qu'une seule voie qui permettait de rejoindre la Sardaigne.

Elle longeait la côte orientale et reliait Mariana à Palla, Aleria, Praesidium et Portus Favonii.

Les relevés, réalisés sur le site de Piantarella (étudié et inventorié par Paul Agostini -Archeologia Corsa, Etudes et Mémoires, 1985-1986, N°10-11), ont révélé l'édification d'une *mansio* établie à l'extrémité Sud-Est du plateau calcaire entre la lagune de Piantarella et l'étang de Sperone (fig.41), face à l'archipel des Lavezzi.

La lagune de Piantarella communiquait sporadiquement avec la mer et recevait un petit cours d'eau qui, à une époque inconnue, a été détourné vers la mer pour un aménagement en marais salant.

L'étang du Sperone, encaissé dans le plateau calcaire pouvait correspondre au port romain antique.

Les recherches ont débuté au Sud-Ouest de l'agglomération pour s'étendre en direction du Nord et de l'Est. Ont été mis à jours les vestiges d'une agglomération comprenant, à l'Ouest, des cours et des entrepôts, au Sud, des thermes et des constructions attenantes et à l'Est, un grand bâtiment (fig.41).



Fig. 41 : Vue aérienne du site de Piantarella et de la plage du Petit Sperone.

Dans une des pièces des anciens thermes, une mosaïque composée de tesselles noires et blanches a été découverte (fig.42) ; dans d'autres pièces, seuls des débris ont été constatés, les sols ayant été défoncés puis remblayés.



Fig. 42 : Modèle de mosaïque.

Seul un dixième de la superficie du site a été exhumé. Les recherches ont repris en 2015 (fig.44).

Un rapport a été rendu suite à ces fouilles. Il a été réalisé par Magalie Cavé, Marie Caroline Charbonnier, Aline Lacombe, Elise Maire, Boris Marie et Pascal Neaud.

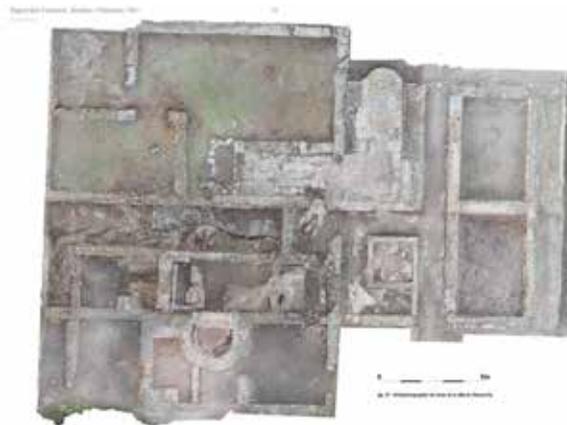
Un ensemble de tranchées très nettes creusées directement dans la roche a été repérée sur une longueur de 35 mètres sur le front de mer. L'interprétation de ces structures pose problème : tranchée de havage, viviers, tranchée de construction pour un quai ? Toute une série de creusements circulaires n'ont pas pu être relevés faute de temps mais indiquent que cet aménagement est probablement assez complexe. D'autres ensembles aménagés ont également été découverts dans le prolongement des ailes de la villa.

Des sondages ont été réalisés et ont permis la découverte de plusieurs matériaux de construction fragmentés (mortier, béton de tuileau, boulettes de chaux durcie, fragments de terre cuite architecturale) et d'un lot important de coquillages et de céramiques datant du IIe siècle. Cette étude a aussi permis de conduire une réflexion sur le système hydraulique en très bon état de conservation.

En se basant sur le matériel exhumé ou déplacé, le début de l'occupation du site de Piantarella a été estimé au premier quart du Ier siècle et la date de l'abandon au début du IVe siècle. L'origine de l'abandon partiel ou total reste toujours à ce jour inexplicée.

Sous l'empire de Rome, la Corse -et donc Palla- jouit des bienfaits de la «Pax Romana» et se développe ; les terres sont défrichées et cultivées.

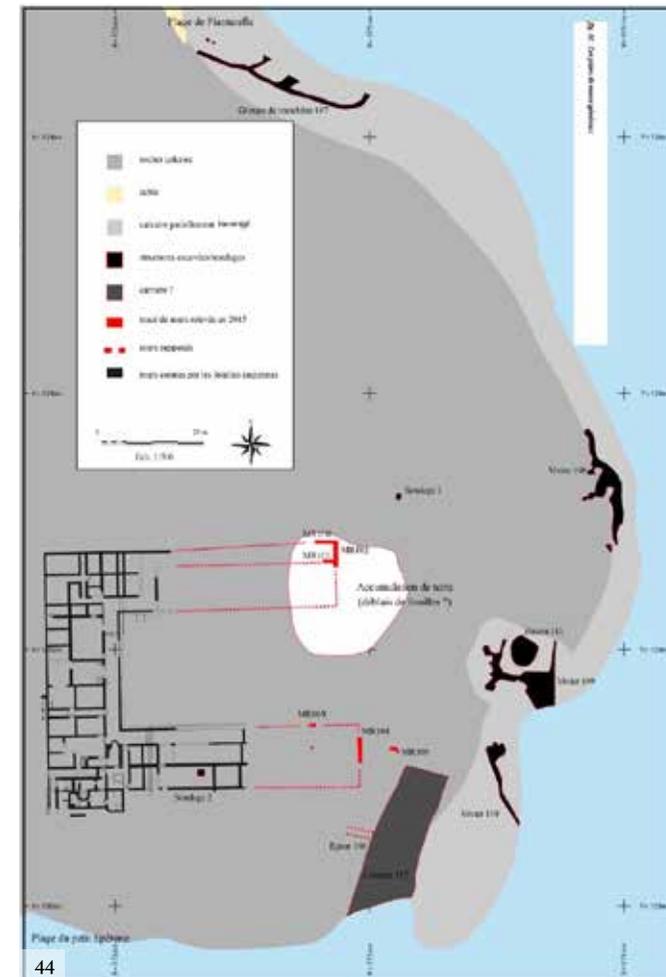
Dans la toponymie bonifacienne, le Piale désigne la



43

Fig. 43 : Orthophotographie des bains de la ville de Piantarella (2015). Sur le plan de masse (fig.44), cette partie correspond à l'aide Sud-Ouest.

partie calcaire du territoire bonifacien. Il a été avancé que ce terme pouvait correspondre à la déformation du mot Palla, l'ancien comptoir romain implanté à Piantarella.



44

Fig. 44 : Plan de masse issu des fouilles de 2015 sur le site de Piantarella.

2.4. L'héritage romain

L'héritage romain est évident à Bonifacio dans la langue, dans les patronymes, dans les traditions. Il ne peut qu'également l'être dans la vie spirituelle et culturelle. L'Eglise a tenu un rôle fondamental dans cette transmission (fig.45).



Fig. 45 : Sarcophage antique retrouvé dans l'église Sainte Marie Majeure. dont la face extérieure est ornée de strigiles. Au centre de la cuve se trouve un médaillon circulaire sur lequel était gravé le portrait du défunt, aujourd'hui effacé.

On suppose l'implantation de communautés chrétiennes dans l'extrême Sud de la Corse dès l'origine du christianisme.

Au bord du golfe de Sant'Amanza, les fouilles entreprises par G. Moracchini-Mazel ont mis à jour les substructures d'un édifice primitif remontant au I^{er} siècle et dédié à la Sainte Martyre (fig.46 et 47).

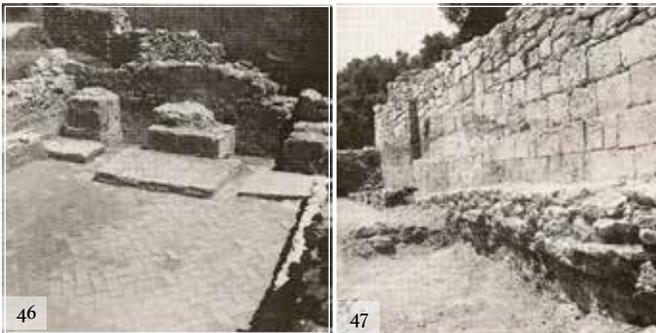


Fig. 46 et 47 : Basilique de Sant'Amanza – Fouilles archéologiques, édifice primitif du I^{er} siècle, aujourd'hui recouvertes.

Du Ve au IX^e siècles, à la faveur de l'anarchie qui suit l'effondrement de Rome, la Corse subit la ruée des barbares. Vandales, Lombards et Sarrasins investissent partiellement et/ou de manière sporadique les lieux, sans laisser d'indices précis.

3. Bonifacio Toscan

3.1. La fondation de la Cité

Les historiens s'accordent à fixer la fondation de Bonifacio en l'an 830.

Boniface II, comte de Lucques, marquis de Toscane, au retour d'une expédition militaire contre les Sarrasins, considéra l'intérêt stratégique de ce haut plateau dominant le détroit, véritable sentinelle sur la mer et décida d'y établir un «castrum» auquel son nom fut donné.

Un premier cantonnement rectangulaire en pierres, complété d'une tour, fut élevé au point culminant de la presqu'île : l'ensemble constituait un poste d'observation, un refuge et un point d'appui.

Au pied et sous sa protection, s'installa, au fil des ans, une population peu nombreuse essentiellement composée de gens de mer et de marchands qui utilisaient sans doute comme port l'anse de la Carotola.

3.2. La prospérité de la Corse

Selon le chroniqueur Giovanni della Grossa, «l'administration des pisans se fit universellement chérir. Leurs juges surent conserver l'affection des grands aussi bien que celle de la classe moyenne et celle du peuple, parce qu'ils maintinrent seigneurs, gentilshommes et populaire dans le rang qui leur convenait».

Cette dernière appréciation est fortement influencée

par la féodalité dominante locale.

De belles églises sont bâties, l'agriculture et le commerce prospèrent : la Corse se «christianise» et se «toscanise». Cette période pisane est considérée comme pacifique car la sécurité régnait sur la mer.

Bonifacio profite aussi de la «Pax Pisana».

Différents monuments ou bâtiments en portent toujours l'empreinte.

La chapelle de Santa Reparata en est l'un des exemples (fig.48). Cet environnement serein conditionne également la création de petits hameaux dans la proche campagne, qui seront par la suite désertés à cause de leur insécurité.



Fig. 48 : Chapelle de Santa Reparata.

4. Bonifacio, préside génois en terre de Corse

4.1. Conflits et rivalités entre Pise et Gênes

Gênes, comme Pise, a manifesté très tôt ses ambitions sur la Corse.

L'île représentait un atout important pour asseoir la maîtrise de la méditerranée occidentale. Bonifacio en était un point d'appui stratégique pour appuyer son commerce maritime

En 1077, les Corses, las des rivalités entre les deux républiques et des luttes intestines que se livraient les seigneurs féodaux, implorèrent l'aide du pape

Grégoire VII, en vertu de la donation de la Corse faite antérieurement par Pépin le Bref au Saint Siège.

Le Pape confia le pouvoir de l'Eglise sur l'île à l'évêque de Pise.

Les Génois engagèrent des revendications et obtinrent en 1123, au premier concile de Latran, la révocation de cette suprématie confiée aux prélats pisans.

Pise riposta par une véritable guerre de piraterie contre Gênes. Le Pape Innocent III arbitra le différent en confiant à Gênes les diocèses de Mariana, du Nebbio et d'Accia, et à Pise ceux d'Ajaccio, de Sagone et d'Aléria.

En l'espace de dix ans, Bonifacio ne subit pas moins de six sièges et changea quatre fois de maître, non sans dommage pour la ville et ses habitants.

4.2. L'établissement génois : «Libertas»

En 1195, Gênes se rendit définitivement maître de la ville et s'établit durablement dans le détroit. En dehors de Bonifacio, il fallut plus de quinze ans à Gênes pour asseoir définitivement son autorité sur l'île et éliminer Pise.

À partir de cette période, les familles qui avaient pris le parti de Pise ou des féodaux corses ou les familles dont le loyalisme envers Gênes paraissait suspect furent expulsées hors les murs de Bonifacio. Pour faire face aux difficultés rencontrées par Gênes pour former une nouvelle colonie, des avantages furent accordés aux habitants des rivières ligures qui manifestaient la volonté de s'expatrier en famille. La République veilla à ce que tous les corps de métiers soient représentés à savoir forgerons, cordonniers, tailleurs, charpentiers, médecins... pour répondre aux besoins propres de cette nouvelle communauté et pour assurer son autonomie.

Il s'agissait d'une ville libre, sur le modèle de gouvernance des villes de l'Italie du Nord, excluant toute forme de féodalité, un fonctionnement innovant pour la Corse.

Le symbole en est le mot «Libertas» dans le blason de la ville.

Cette nouvelle colonie dévouée corps et âme à la Sérénissime République de Gênes bénéficiait de statuts particuliers pour la gestion publique et pour les franchises et immunités importantes accordées dans le cadre de ses échanges commerciaux avec la République. Le Podestat, désigné par Gênes, était chargé de régler les litiges susceptibles d'exister dans le corps de représentants élus de l'administration locale.

Bonifacio se développa et prit toute sa dimension dans l'échiquier politique insulaire. La ville signa des traités d'alliance avec de puissants chefs corses dont les seigneurs Biancolacci et Guidice di Cinarca

L'organisation de la ville fut guidée par la morphologie du lieu. La Haute-Ville fortifiée fut divisée en deux parties, séparées par une légère dépression. Un lot de terrain fut accordé après tirage au sort à chaque famille qui s'installa.

Bonifacio se transforma en une forteresse inexpugnable composée d'un châtelet ou *castelletto* à l'emplacement de l'ancien cantonnement pisan, et d'une enceinte flanquée de tours.

Cette même enceinte protégeait l'ancienne ville pisane et la ville nouvelle qui se prolongeait vers l'Est.

Deux quartiers se distinguaient :

- Le quartier Ouest, initialement le plus important et le plus peuplé, qui comptait à cette époque quatre églises (Saint Jacques, Saint Laurent, Saint

Dominique puis Saint François), quatre oratoires (Sainte Croix, Saint Barthélemy, Sainte Marie-Madeleine et Saint Antoine), deux monastères Saint Dominique et Saint François) et un petit bois, le «Boscu», composé de



Fig. 49 : La Maison des Podestats.

genévriers, de lentisques et d'oliviers,

- Le quartier Est, devenu en grande partie la ville actuelle, avec l'église Sainte Marie-Majeure, précédée de sa *loggia*, où se réglaient les affaires publiques, la citerne et les silos, de nombreuses maisons de notables dont la maison des Podestats (fig.49).

La communauté disposait de trois hôpitaux d'importance et d'affectation différente : la *Domus Misericordiae* (située dans la ville, pour les malades et les vieillards), Saint Lazare (lazaret situé entre la ville et la marine pour les malades contagieux) et l'hôpital du Corbu (situé à environ 15 km de la ville, dont on a perdu la trace, pour les convalescents et les débilités).

Par ses largesses - le contenu des testaments en fait acte - la communauté assurait l'entretien des églises et du clergé -nombreux-, elle organisait des œuvres d'assistance en faveur des malades et des plus déshérités. On garde encore le souvenir du rôle exemplaire des confréries dont la présence remonte pour la plupart à l'organisation de la cité.

Une gestion rigoureuse et son statut de ville «libre» assurèrent la prospérité de Bonifacio qui, au XIIIe

siècle, bénéficiait du droit de frapper sa monnaie. Quatre catégories de monnaies médiévales ont été frappées à Bonifacio : le type «génois» au châtel et à la croix, le type «châtel bonifacien», le type «grand B» (fig. 51) et le type «râteau à quatre dents» (fig.50). Toutes les monnaies frappées à Bonifacio sont en cuivre ou en alliage de cuivre à très faible pourcentage d'argent. Leur diamètre oscille entre 12 à 15 mm, et leur poids est compris entre 0,20 et 1g.



50

Fig. 50 : Exemple de monnaie de type «râteau à quatre dents».



51

Fig. 51 : Exemple de monnaie de type «grand B».

La prospérité de la ville, à cette période, s'appuyait sur le commerce et les échanges.

Un commerce triangulaire s'établit entre la Corse, la Sardaigne et la Ligurie. Les céréales, les légumineuses, les fromages, les peaux, la laine, le bétail... produits en Corse et en Sardaigne étaient exportés vers la

Ligurie. Les produits manufacturés, les marchandises précieuses, mais aussi le vin, les textiles, la céramique et les produits métallurgiques étaient importés.

Le commerce de cabotage était assuré par petites embarcations. Des unités d'un plus grand tonnage assuraient un commerce vers l'ensemble de la Méditerranée.

L'activité de course et de piraterie était pratiquée parfois par des équipages étrangers fixés sur le port mais surtout par les Bonifaciens, ce qui explique également la richesse de la ville (J.A. Cancellieri, Bonifacio au Moyen Age, CRDP de Corse). Les pièces de monnaies retrouvées témoignent des liens amicaux, commerciaux ou conflictuels qui étaient entretenus avec les villes et autres puissances méditerranéennes (Pise, Rome, Messine, le royaume d'Aragon, Savone, la Provence...). Les églises, chapelles et mobilier, certaines des façades de maisons civiles conservent toujours les empreintes de ce passé prestigieux.

5. Les entreprises aragonaises

Pise ayant perdu son hégémonie, les conflits internes apaisés, Gênes tentait d'administrer la Corse. Mais, le Royaume d'Aragon entendait déployer son influence en Méditerranée occidentale. Cette position était légitimée par la politique pontificale de Boniface VIII qui appuyait la cessation du royaume de Sicile par Jacques II roi d'Aragon, au bénéfice du Roi de Naples, en échange de la Corse et de la Sardaigne, considérées comme des terres pontificales.

De 1326 à 1425, Bonifacio subit quatre sièges.

Après le siège de 1326, qui se solda par un premier échec,

les Aragonais poursuivirent leurs intrigues et obtinrent le soutien des seigneurs corses dont celui de Vincentello d'Istria qui s'était rendu maître de l'ensemble de l'île, exception faite de Calvi et de Bonifacio. Sûr de cet appui local, Alphonse V décida d'attaquer à nouveau Bonifacio en 1420.

Le siège devant la cité se poursuivit du 13 août 1420 au 15 janvier 1421, mais sans avoir raison de la ville, et malgré les forces considérables mobilisées. L'opiniâtreté des assaillants traduisait l'importance stratégique que revêtait Bonifacio et l'attitude des assiégés celle des liens qui l'unissait à Gênes. Ce siège a marqué les esprits. Il s'est inscrit dans la mémoire collective, donnant lieu à de multiples légendes. Il est ainsi rapporté l'attitude héroïque des femmes conduites par Marguerite Bobbia ou la construction en une seule nuit de l'escalier du roi d'Aragon.

Les expéditions suivantes se soldèrent également par des échecs et, si Bonifacio ne subit pas la domination aragonaise, l'ingérence espagnole et les manœuvres des différents féodaux entraînaient le reste de l'île vers la guerre civile, la misère, le brigandage et la piraterie.

6. La première occupation française

En août 1553, Sampiero Corso, commandant l'ensemble des «bandes» corses au service du roi de France François Ier, débarqua avec les troupes françaises en Corse. Le début de la campagne militaire s'annonçait simple : les villes capitulèrent les unes après les autres à l'exception de Calvi. Sur ce même temps, commandées par le fameux Dragut, les flottes françaises et turques, après avoir opérées en Sicile et en Sardaigne, se dirigèrent vers le Sud avec pour mission de réduire Porto-Vecchio et Bonifacio.

La prise de Porto-Vecchio fut facile ; celle de Bonifacio laborieuse.

Les assauts conjugués des armées d'Henri II conduites par Paul de Terme, celles de Soliman conduites par le corsaire Dragut et les corses partisans de la France rassemblés par Sampiero Corso, appuyés par une artillerie puissante et moderne obligèrent la ville à capituler. Le massacre des habitants fut évité, mais pas celui de la garnison génoise, la ville et les églises furent pillées. La mémoire collective rapporte la vente de l'orfèvrerie sacrée à Marseille par Vanina, épouse de Sampiero.

De 1553 à 1559 la Corse releva de l'autorité du Royaume de France. Les lourds dommages qui affectaient les fortifications de Bonifacio furent réparés par les troupes françaises.

7. La reconquête génoise

7.1. Alliance et reconstruction

Dans le contexte politique de l'époque, forte de ses alliances espagnoles et florentines, Gênes arma d'importantes troupes sous la direction de Spinola et d'Andrea Doria, grands amiraux de la flotte génoise. Le 3 avril 1559, Henri II vaincu par Philippe II, signa à Cateau-Cambrésis un traité qui stipulait, entre autres, la rétrocession de la Corse à Gênes.

Les villes de Bastia, Corte et Saint-Florent furent reprises, les troupes françaises levèrent le siège devant Calvi. Bonifacio resta temporairement sous l'autorité du royaume de France et fut l'un des derniers présides à retourner sous l'autorité de la République de Gênes.

Une nouvelle immigration génoise fut à nouveau favorisée. À cette époque, des membres de familles

génoises importantes s'implantèrent à Bonifacio : on retrouve leurs noms sur les pierres tombales des églises. Au XVI^e siècle, la population était estimée à environ 8000 habitants (sources Justiniano et Marzolaccio), répartis dans plus de 800 maisons. La ville reconstruite en partie était alimentée en eau par un système de captage des eaux de pluie (25 citernes particulières et les citernes rattachées aux établissements religieux de la *loggia* -510 000 litres-, de Saint François -170 000 litres-, de l'oratoire sainte Croix -172 000 litres).

La communauté bonifacienne réclama en 1516 et en 1520 son rattachement à l'Archevêché de Gênes qui lui fut accordé. Avec le temps, les *Statuti e Capitoli* de Bonifacio se multiplièrent et devinrent contradictoires. Au début du XVII^e siècle, le Sénat de Gênes chargea JB Marzolaccio, notable bonifacien, de les compléter, de les réformer et d'en composer un recueil soumis à son approbation. Ce même recueil approuvé en 1619 fut imprimé en 1625 sous le titre «Statuti civili e criminali del comune di Bonifacio, riformati e compilati dal Nob. Gio.Battista Marzolaccio, d'ordine del Senato Serenissimo».

Les fortifications furent rapidement réparées avec un système défensif répondant aux nouvelles techniques de guerre : les murailles furent renforcées par des remparts de terre, des terre-pleins furent aménagés sur des courtines, les tours principales furent remplacées par des bastions. La construction des tours littorales date également de cette période. À Bonifacio un système de tours de défenses protégeant les vallons cultivés completa ce dispositif pour répondre aux menaces régulières des incursions venues de la terre et de la mer.

7.2. Le renouveau agricole

L'acharnement des Bonifaciens pour la mise en valeur de leur territoire, principalement le Piale, devint avec le temps une nécessité due à l'affaiblissement de Gênes, à l'agressivité des voisins et aux difficultés du commerce maritime.

Les céréales



Fig. 52 : « Aghja » ou aire de battage du blé.

Durant toute la période génoise, le ravitaillement de la ville en céréales était le souci constant des Conseillers et des Anciens. Aucune période de famine ne fut enregistrée. La production locale resta toujours modeste. On recueille pour témoins quelques aires de battage (fig.52) et les vestiges de moulins à vent sur le plateau (fig.54) ou à eau dans la campagne. En fait, les céréales étaient traditionnellement importées de Sardaigne, et du Sud de la Corse, dont la région de Sartène, lorsque la situation politique le permettait.

La nécessité de constituer des réserves, pour éviter la spéculation et l'enrichissement des marchands bonifaciens en période de pénurie, conduisit les autorités civiles à construire des silos (fig.53) ; la lecture



Fig. 53 : Les silos de la place de la Manichella en Haute-Ville.

des statuts de la ville du début du XVIIe siècle, à ce propos est éloquent.

En 1791, sur le plan Terrier, établi par l'autorité française, il était considéré que sur les 2919 hectares attribués aux plantes annuelles, plus de la moitié était réservée aux plants céréaliers. Il fut précisé que cette production très insuffisante ne permettait d'assurer que quatre mois de l'année. La mauvaise qualité des sols, l'usage de techniques rudimentaires, l'absence de fumure et le morcellement des propriétés rendaient les conditions de culture très difficiles.



Fig. 54 : La ligne des moulins à vent à l'extrémité Ouest de la presqu'île.

La vigne

Tout au long de l'histoire de Bonifacio, la culture de la vigne resta l'activité agricole la plus attractive et la plus lucrative, malgré la modestie des superficies, chaque bonifacien possédant un jardin potager, une vigne et quelques plans d'oliviers.

La République de Gênes sut développer cette culture, parfois de manière «autoritaire», mais également attrayante. À titre d'exemple, citons le contrat signé en 1640 avec un propriétaire foncier bonifacien, Geronimo Oggiani : Gênes lui octroyait un prêt de 1000 liras et lui concédait le port d'armes pour lui-même et ses fils, s'il s'engageait à planter dans les trois ans 200 arbres dont 100 mûriers à soie ainsi que 12000 pieds de vigne et à les entretenir.

Le climat et la terre calcaire autorisèrent la production d'un vin rouge de bonne qualité consommé localement mais aussi exporté. Les plans connus étaient ceux cultivés au début du XXe siècle, à savoir le *Vermintinu* (blanc), le *Brustian* (blanc), le *Cargajolu* (noir) et le *Girun* (grenache rose). Il est également mentionné une très ancienne variété, le *Variatoja* à rapprocher du *Bariad'orgia* sarde.

Le Piale ou plateau calcaire conserve toujours, enfouie sous un épais maquis, la mémoire des fouloirs et cuves de vinification utilisées pour extraire le précieux nectar (fig.55).

Si la terre s'est révélée peu propice à l'exploitation des céréales et si les grands domaines viticoles du Sud de la France ou d'Algérie ont eu raison de cette dernière activité, la culture de l'olivier s'est imposée avec le temps.

L'olivieraie

Il semble que la culture des oliviers se soit très largement étendue sous l'impulsion de Gênes aux XVIIe et XVIIIe siècles. C'est cette culture qui a façonné l'âme et le profil de la campagne bonifacienne. Les *pialinchi*, exploitants du

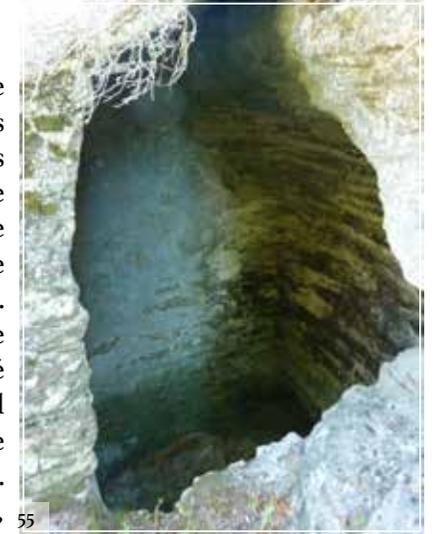


Fig. 55 : «Troggi» ou fouloirs à raisin.

Piale, ont modelé le paysage en façonnant les terrains (création de terrasses, construction de murs) pour planter les arbres et les protéger du vent. Les ouvrages liés à cette culture mériteraient d'être conservés : la reconnaissance de ce patrimoine permettra sa conservation.

8. Bonifacio et le mouvement national Corse

L'affaiblissement de Gênes a eu pour origine la diminution de sa puissance maritime. La Corse vivait une période d'insécurité grandissante liée à une grande misère sociale et économique.

En 1731, la garnison génoise établie à Bonifacio fut renforcée par des troupes autrichiennes de Charles III de Hasbourg. Le premier cantonnement, la caserne génoise, date de cette époque (fig.56 et 57).



Fig. 56 et 57 : La caserne génoise en 1900 et en 2017.

Le très bref règne du roi Théodore en 1736, n'eut aucune répercussion sur la vie quotidienne de la population bonifacienne.

L'insécurité et la révolte contre la puissance génoise s'étendit progressivement à l'ensemble de l'île hors présides. Le gouvernement national de Paoli concentra ses efforts sur le Nord et l'Est de l'île.

Bonifacio, qui ne représentait qu'un intérêt stratégique relatif comparativement aux autres ports, resta prudente. Pour autant, à partir de 1762, face aux alertes et incursions plus fréquentes et plus dangereuses conduites par les

insulaires sur le territoire bonifacien, le Conseil décida de consolider à nouveau les fortifications et de créer des avants postes (vallée de Saint Julien, Campu Romanillo, tour du Fanale). On organisa un corps de *baroncelli* pour défendre le territoire le temps des récoltes, et on mobilisa les hommes en état de porter les armes.

En 1764, s'appuyant sur la puissance anglaise, le général Pascal Paoli était à l'apogée de sa puissance. Gênes ne se maintenant que dans les places côtières se résolut à faire appel aux Français en signant le second Traité de Compiègne.

La France obtenait alors pour une durée de quatre ans, la garde des ports de l'île ce qui réalisa une nouvelle étape vers l'objectif d'intégrer la Corse au Royaume de France. La caserne de Bonifacio fut alors agrandie.

En mai 1768, au terme du Traité de Compiègne, le Traité de Versailles qui signifiait l'annexion de la Corse à la France fut signé. Les réactions furent diverses : certains Corses rejoignirent le camp français, d'autres, sous l'autorité de Pascal Paoli et de ses patriotes prirent les armes, considérant qu'ils avaient été trahis.

La communauté bonifacienne délibéra.

Elle précisa qu'elle n'avait jamais eu rien de commun avec les Corses et par conséquent qu'elle entendait être tenue en dehors de cet accord.

9. L'annexion de Bonifacio à la Corse

9.1. Les conséquences du Traité de Versailles

Le Traité de Versailles, signé le 15 mai 1768 précisait : «la Sérénissime se voyant obligée de céder provisoirement ses droits sur la Corse à la France-qui occuperait toutes les places fortes de son choix-

perçoit en échange pour une durée de dix ans une somme de 200000 livres remboursables le jour où elle veut reprendre son bien et additionner des frais d'occupation».

Le 27 juin 1768 l'administration française s'installa à Bonifacio. La guerre meurtrière qui opposait les patriotes corses et les troupes françaises se poursuivit d'octobre 1768 à mai 1769. La fuite de Pascal Paoli au lendemain de la défaite de la bataille de Ponto Nuovo, mit fin aux ardeurs patriotiques insulaires.

Les bonifaciens opposèrent une résistance larvée à l'occupation française, en multipliant les démarches pour obtenir le maintien de leurs anciens privilèges.

Les heurts entre la nouvelle administration et les Bonifaciens se multiplièrent.

La Monarchie centralisatrice ne voulut créer aucune différence dans l'administration des nouvelles communautés rattachées à la Couronne.

Le 11 novembre 1771, à 3 heures et demi du matin, en l'église Saint Dominique, les Bonifaciens furent sommés de choisir selon ces termes : «ou les habitants de Bonifacio se regardent comme sujets du Roy de France de la même manière que tous les habitants de la Corse sans aucune distinction avec l'abandon formel de leurs prétendus privilèges et sont assujettis aux propositions qu'il plaira au Roi d'établir en Corse ou ils prennent le parti de quitter l'Isle». On sait que certains partirent s'établir à Gênes ou en Sardaigne, mais que la majorité d'entre eux resta.

À partir de 1775, Bonifacio devint une des dix provinces de Corse et le siège d'un tribunal civil, elle reçut une garnison militaire conséquente, et elle délégua des représentants aux Etats généraux.

C'est dans ce contexte qu'à partir de 1783, Bonifacio engagea la France à faire valoir ses droits sur les îles du détroit, notamment sur l'archipel de la Maddalena, récemment données par la France au roi de Piémont-Sardaigne Victor Emmanuel. Cette revendication bonifacienne s'appuyait sur la reconnaissance prouvée par des textes anciens de l'attachement de ces îles au territoire bonifacien. Elle avait pour fondement la sauvegarde du commerce entre les deux îles.

Une expédition en Sardaigne fut décidée en 1792, elle s'inscrivait dans la rivalité entre les Royaume de Piémont-Sardaigne et de France. Napoléon Bonaparte, jeune lieutenant-colonel de la Garde Nationale, participa à l'expédition militaire de 1793 qui se solda par un échec cuisant.

Après cet échec, Pascal Paoli qui avait fui en Angleterre à la suite d'une accusation de contre révolutionnaire, quitta son exil londonien pour rejoindre la Corse et demanda à nouveau l'aide de l'Angleterre. La Corse fut occupée de 1794 à 1796. Bonifacio accueillit durant cette brève occupation anglaise un bataillon de 500 hommes mis sous l'autorité du vice-roi Elliot. Les anglais investirent les fortifications et firent mouiller dans le port un vaisseau de 74 canons.

Lors de leur départ de Bonifacio, en octobre 1796, un comité fut créé pour faire face aux conséquences de ce retrait et veiller aux intérêts de la ville.

À cette époque, les différents locaux militaires libérés par les anglais furent pillés par la population qui récupéra ce qu'elle pouvait, l'absence de tout commerce et les diverses occupations militaires l'avaient réduite à la misère.

9.2. Le déclin

À la moitié et fin du XIXe, Bonifacio n'avait plus rien à voir avec la cité prospère du temps où son destin était lié à celui de Gênes.

Située aux confins d'un état-nation et au bout d'une région semi-désertique, la ville enregistra une forte baisse démographique. Ses relations avec la France continentale étaient inexistantes et avec le reste de

l'île difficiles. Bonifacio resta aussi «l'oubliée» des gouvernements successifs.

Lors de l'annonce en 1815 du retour et du débarquement au golf Juan de l'Empereur, la population, restée fidèle, organisa une imposante manifestation avec le concours de patriotes corses venus de Sartène. Le drapeau impérial fut hissé au sommet du clocher de l'église Sainte Marie-Majeure. La garnison royaliste



Fig. 58 : Vue de Bonifacio en mai 1861.

installée dans la caserne, après plusieurs sommations, prit finalement le parti de faire feu à partir des canons installés sur le Castelletto : des manifestants furent blessés, le clocher fut endommagé.

Un mur crénelé isolant la partie militaire du reste de la presqu'île fut secondairement érigé en 1843 pour mettre la garnison à l'abri de toute éventuelle révolte civile.

Pour répondre à la misère et à la désertification, des initiatives furent proposées. En 1830, par exemple, la tentative d'implantation de colons alsaciens chargés d'introduire un vignoble de 80 hectares. L'épidémie de choléra de 1854 paracheva le déclin de la commune.

Le programme de travaux annoncé sous le règne de Louis-Philippe fut réalisé en partie. Bonifacio bénéficia en 1858 de l'aménagement du port pour accueillir les bateaux à vapeur et de l'ouverture de la route carrossable qui lie la Haute-Ville à la Marine (fig.58). Cette nouvelle voie « impériale » permit aux charrettes, montures et autres rares véhicules de pénétrer dans la ville par la Porte nouvelle.

C'est à cette même période que de nombreux bonifaciens s'expatrièrent et prirent le parti de «faire carrière» dans les colonies, en Indochine ou en Afrique. Parallèlement, d'autres populations d'origine napolitaine ou sarde s'installèrent.

10. Le XX^e siècle

Si au début de ce nouveau siècle, les conditions de vie de la commune ne furent pas resplendissantes, un regain d'activités fut toutefois enregistré.

La campagne bonifacienne fut réinvestie et l'on assista à l'industrialisation de certains produits.

L'olivieraie redevint une source de revenus. La cité ne comptait pas moins d'une trentaine de pressoirs à huile. L'huile et ses dérivés – cire, savon-, exportés en Provence et en Italie, générèrent des profits.

Un regroupement de 12 propriétaires fonda en 1911 une cave coopérative oléicole qui disposait en 1914 d'un pressoir moderne électrique, le premier en Corse ; il fut installé dans l'ancienne chapelle Sainte Marie Madeleine.

Une fabrique de pâtes alimentaires, de cigares, une seconde puis troisième usine de bouchons de liège s'ouvrirent, l'exploitation des charbonnières fut activée. Les activités d'élevage, de pêche et d'exploitation du corail furent favorisées.

Un parc à huitres sur la rive Nord du port fut exploité ainsi qu'une conserverie à thon à la Tunnara.

Certaines tentatives furent moins heureuses et très fugaces, comme par exemple la plantation de lin, de chanvre, d'amandiers ou la culture de champignons...

Ce dynamisme ne résista pas aux conflits militaires des deux guerres, à la concurrence des autres pays de la rive Sud de la Méditerranée (Maroc, Algérie et Tunisie), à la concurrence des grands domaines, à la pénurie de main d'œuvre due à l'émigration et à l'incapacité d'endiguer les fléaux naturels tels que le phylloxera.

Après la dernière guerre, Bonifacio présentait encore tous les stigmates d'une ville sinistrée.

À partir des années 1960, les conditions de vie changèrent et s'améliorèrent : les immeubles d'habitation bénéficièrent de l'installation de l'électricité et de l'eau courante. **Bonifacio amorçait surtout les prémices d'une activité touristique** et bénéficia de l'arrivée en 1962 de la Légion Etrangère, ce qui permit de relancer l'économie durant plusieurs décennies, jusqu'au départ définitif des troupes.

Sa position emblématique sur les falaises calcaires et dominant de détroit corso-sarde fait de Bonifacio une cité touristique incontournable. Ainsi, le tourisme devint, la première ressource économique pour Bonifacio.

Partie 2 : De la richesse des patrimoines

C'est dans la citadelle que se concentre l'essentiel des édifices remarquables : elle offre l'apparence de la cité moderne, rebâtie et puissamment fortifiée après le siège de 1553. Le bâti civil typiquement génois y raconte, par sa configuration, l'implantation des colons dans un espace restreint et l'obligation d'y garantir l'approvisionnement en eau avec l'installation de puits, citernes et d'aqueducs. Le patrimoine religieux, mobilier et immobilier, y est très important et traduit la place qu'occupent les pratiques religieuses dans l'histoire des Bonifaciens, notamment via l'existence de nombreuses confréries. Le patrimoine militaire reste toutefois le plus visible et le plus imposant, Bonifacio ayant été longtemps considérée comme la première place forte de Corse. Fortifications pisanes, génoises, françaises se sont succédées pendant 11 siècles, de 830 à 1940.

À l'extérieur de la citadelle, le patrimoine rural, bien que remarquable notamment par son utilisation de la pierre sèche, reste relativement ignoré ou méconnu : il date essentiellement du XVIIe siècle, quand les Bonifaciens mirent en valeur les terrains calcaires et granitiques pour assurer leur autosubsistance, et laisse aujourd'hui tout un ensemble de murets, voies pavées, baracuns, fontaines, lavoirs, citernes...

Quant au patrimoine maritime, il est encore peu exploré, malgré la présence de nombreuses épaves qui attestent de l'importance stratégique de la ville pour le commerce et la navigation en Méditerranée.



59

Patrimoine civil

- A** Silos
- B** Maison de Charles Quint
- C** Maison de Napoléon
- D** Palazzu Publicu
- E** Palais Doria
- F** La Cisterna
- G** La maison des Podestats
- H** Palais Aldovrandi
- I** Maisons remarquables

Patrimoine religieux/funéraire

- A** Chapelle St Lazare
- B** Chapelle St Erasme
- C** Chapelle St Roch
- D** Église Ste Marie Majeure et sa loggia
- E** Chapelle St Jean Baptiste
- F** Ancien hospice Ste Croix
- G** Ancienne église St Jacques
- H** Église St Dominique
- I** Chapelle Ste Croix (Montlaur)
- J** Chapelle Ste Marie Madeleine (Montlaur)
- K** Chapelle St Barthelemy (Montlaur)
- L** Église et couvent St François
- †** Cimetière marin

Patrimoine militaire

- a** Porte de Gênes
- b** Bastion de l'Étendard
- c** Jardin des vestiges
- d** Porte de France
- e** Torrione
- f** Escalier du Roy d'Aragon
- g** Ancienne caserne gènoise (Montlaur)
- h** Ancienne caserne française (Montlaur)
- i** Puit St Barthelemy
- Chemin de ronde

Cette carte (fig.59) a pour but de démontrer la diversité et la richesse des patrimoines sur le promontoire de Bonifacio. D'autres schémas situés dans la partie "Patrimoine militaire" viennent compléter cette première carte en situant notamment les batteries, les tours et les remparts. De la même façon, le périmètre de l'ancien quartier militaire Montlaur est représenté dans la Partie 5 : La création architecturale. Un ambitieux projet d'aménagement est en cours actuellement afin de requalifier l'ensemble de ce secteur.

Concernant l'escalier du Roy d'Aragon, il se situe sur cette carte dans la catégorie "Patrimoine militaire" bien que cela ne soit pas tout à fait exact : en effet, la légende veut qu'il ait été construit par les troupes du Roy d'Aragon lors du siège de 1420. En réalité, cet escalier fut creusé pour favoriser l'accès au puit Saint Barthelemy situé dans la falaise, nous y reviendrons dans le VIII. 1.3. de cette partie.

Fig. 59 : Concentration d'éléments patrimoniaux sur la presqu'île bonifacienne.

I. Le patrimoine civil : marqueur de l'identité de Bonifacio

I. Le patrimoine immobilier

Après le siège malheureux de 1553, le démantèlement des fortifications médiévales et l'entrée des Turcs, la ville a été saccagée et la population, en partie, dispersée. De cette tragédie est née la ville «moderne» complétée par un système défensif adapté aux nouvelles techniques de guerre.

Ces évolutions ont été initiées sous la maîtrise d'ouvrage du Royaume de France, puis, après la signature du Traité de Cateau-Cambrésis (1559), sous celle de la Sérénissime république de Gênes. Elles se sont poursuivies jusqu'au XVIIe siècle.

Le complexe militaire occupe progressivement l'essentiel du promontoire, épargne l'église et le couvent Saint François mais rogne sur le petit bois ancestral ou «Boscu», en délogeant progressivement les établissements religieux.

Les murailles sont doublées, les principales tours transformées en bastions, la porte de la ville (porte de Gênes) protégée.

I.1. L'habitat domestique de la Haute Ville

«Sur la montagne blanche, le tas de maisons pose une tache plus blanche encore. Elles ont l'air de nids d'oiseaux sauvages, accrochées ainsi sur le roc, dominant ce passage terrible où ne s'aventurent guère les navires »

Extrait de «Une vendetta», paru dans «Les contes du Jour et de la Nuit», 1885, Guy de Maupassant.

Au XVIIe siècle, le site fortifié d'une superficie de 17 ha représentait la première place forte de Corse ; l'espace civil occupait 3 hectares.

L'habitat domestique était tassé entre les ouvrages défensifs et la caserne militaire Montlaur. Il épousait ainsi la forme de la presqu'île sur une superficie moyenne de 200 à 250 m de longueur et de 150 m de largeur. On pénétrait dans la ville par la Porte de Gênes équipée d'un pont-levis en 1588.



La ville s'apparente toujours à un damier, tracé au sol par la rue des remparts, la rue Longue (ciazza lunga en Bonifacien ou platea longa au Moyen-âge), autrefois la rue la plus commerçante, la rue de l'Archivolto et la rue du Palais qui ceinturent l'Église Sainte Marie-Majeure et la rue Doria.

Ces trois dernières artères aboutissent au *Fundago* (fig.60 et 61), petit carrefour commerçant, coincé entre les falaises et la *Carotola* au pied de laquelle le premier port s'est ancré. Les rues sont pentues et larges de 4 à 5 mètres, toutes sont coupées à angle droit par d'étroites ruelles de 2 à 3 mètres de large et pavées (fig.62 et 63).



Fig. 60 et 61 : Place Montepagano (aussi appelée Place Fundago) - L'évolution entre les deux vues (début du XXe siècle et début XXIe) se révèle par les devantures des commerces installés en rez de chaussée des immeubles. Les commerces de proximité se sont transformés en boutiques de souvenirs.

Fig. 62 et 63 : Passages entre deux rues principales.

Une voie de 3 à 4 mètres de large, ancien chemin de Ronde autorisant une circulation tout autour de la ville sans rencontrer d'obstacle, isole l'habitat civil des murs de fortifications.

La rue Saint Dominique (fig.64 et 65) et la rue Simon Varsi conduisent à l'emprise militaire de Montlaur et au quartier Saint François.



Fig. 64 et 65 : Rue Saint Dominique au début du XXe et en 2017. La rue a conservé son authenticité.

La seule vraie place civile ordonnée de Bonifacio est celle de la *loggia* (fig.68) sorte de parvis qui précède l'Église Sainte Marie-Majeure (fig.66 et 67).

C'est une place génoise typique encadrée par le *Palazzu Publicu* et la Maison des Podestats où les autorités bonifaciennes siègent et rendent justice.

Sous cette même place, la *Cisterna* ou citerne communale recueille l'eau de pluie ruisselant des toits des bâtiments et qui est acheminée par les arcs-boutants aménagés en aqueducs (fig.69).



Les deux autres places, la *Manichella* et la place d'Armes excentrées, abritent des silos à grains. Un réseau d'égouts est aménagé au niveau des rues principales.

La surface d'habitation disponible est limitée par la configuration du site. L'implantation et le profil des immeubles correspond toujours au partage initial des espaces affectés aux premiers colons à savoir une découpe parcellaire rectangulaire de 4 à 5 mètres de large et de 10 à 20 mètres de profondeur.

Il s'agit d'immeubles transversaux entre deux rues pour bénéficier d'une luminosité et d'une ventilation naturelle.



Fig. 66 et 67 : La loggia de l'église Sainte Marie Majeure au début du XXe siècle et aujourd'hui.

Fig. 68 : L'intérieur de la loggia et sa toiture en bois.

Fig. 69 : Arcs-boutants aménagés en aqueducs et reliant les différentes citernes.



On utilise comme matériaux la pierre de calcaire locale pour les murs et l'ardoise de Gênes pour les toitures jusqu'au XVIIe siècle. Cette même ardoise originaire de Lavagna (Italie) servait de lest aux bateaux de commerce à leur retour. Plus tard, les tuiles en argile en provenance d'Italie ou de France remplaceront l'ardoise.

Pour les sols, on note en rez de chaussée l'usage de dalles de pierre, au 1er étage généralement des mallons en terre cuite, dans les étages supérieurs du plancher en bois.

Jusqu'au XVIIIe siècle, les poutres sont en genévrier. Elles sont parfois dissimulées sous un enduit à la chaux fixé sur des bandes de canisses tressées. Aussi, à partir de cette date, le pin se substitue au genévrier, les plafonds à la chaux se généralisent et sont parfois décorés.

Le condütu, ou large canalisation d'évacuation des eaux usées en terre cuite, est relié au réseau d'égout. Son origine remonterait au XIVe ou au XVe siècle mais cet ouvrage a pratiquement disparu. Seuls quelques rares portions subsistent.

Certains immeubles disposent, en sous-sol, d'une citerne alimentée par un réseau de captage en eaux de pluie qui communique avec les étages supérieurs par un puits (fig.70).



70

Les rez-de-chaussée sont aménagés en «magasins» parfois voutés en pierre calcaire où l'on stocke l'huile d'olive et les céréales dans de larges jarres de terre pouvant être fixées au sol comme dans les antiques maisons romaines. La maison dispose aussi d'une écurie, ou *bitigi d'asi*, pour abriter l'âne, compagnon indispensable à la vie bonifacienne.

Il est rapporté qu'en 1769, les 300 immeubles recensés de la Haute-ville abritent quelques 2200 âmes, soit sept à huit personnes par maison au maximum. (Bonifacio, une ville génoise aux Temps Modernes, A.L. Serpentine, La Marge, Ajaccio, 1995)

D'après les études conduites, l'élévation des immeubles s'ordonne communément autour d'un rez de chaussée et d'un ou deux niveaux. Les étages supérieurs sont le résultat soit de constructions récentes (milieu et fin du XIXe siècle), soit de rehaussements successifs, induits par une certaine poussée démographique, d'un désir supplémentaire de confort mais aussi du développement de techniques de construction «bon marché». Aussi, il n'est pas rare alors de retrouver dans un



71

même immeuble, les strates des différentes périodes de construction (fig.71).

Quelle que soit sa hauteur l'immeuble 72

est profond, avec une étroite façade donnant sur la rue et une porte principale souvent surélevée, reliée à la rue par un escalier latéral en bois qui grimpe d'un seul trait en une pente raide dépassant souvent 45°.



72

73

L'escalier n'est au départ qu'une simple échelle que l'on retire le soir venu. Cette disposition ancienne ayant disparue, le premier emmarchement en pierre calcaire ou ardoise est désormais suivi d'un emmarchement en bois (fig.72 et 73).

L'habitat domestique bourgeois bonifacien se compose d'un ou plusieurs logements ou appartements distribués autour d'une cage d'escalier commune.

Lorsqu'il existe un logement par niveau, ce dernier est indépendant, avec son propre foyer et son four (fig. 74 et 75) ; il reste simple et très peu décoré. Cette distribution différencie l'habitat civil bonifacien du reste de la Corse où le *fugone* est souvent partagé.

Un grand nombre d'appartements se compose de deux, trois ou quatre pièces, souvent petites, en enfilade, avec une ou deux pièces médianes «aveugles». Certains ne

Fig. 70 : Puits relié à la citerne.

Fig. 71 : Typologie d'immeuble rue Fred Scamaroni. Exemple de l'évolution de l'architecture du bâti civil et comparaison entre les anciennes maisons bourgeoises non modifiées (1 rdc/deux étages) et les immeubles du XIXe siècle (1 rdc/quatre étages).

Fig.72 et 73 : Escaliers des maisons bourgeoises.

comportent qu'une seule pièce unique où la famille est réunie, d'autres, plus confortables sont distribués autour de quatre ou cinq pièces plus vastes.



Fig. 74 et 75 : Four et foyer, équipements d'une cuisine traditionnelle.

Les quelques maisons de notables à l'initiative de «l'aristocratie» locale ou de la nouvelle bourgeoisie d'affaires, bénéficient d'une quinzaine de pièces, voire plus.

L'ordonnance interne est alors différente : les pièces d'apparat, spacieuses, sont au premier étage, les chambres des niveaux supérieurs, moins prestigieuses, sont affectées aux membres de la famille de rang inférieur ou aux domestiques, les combles ne sont pas habités.

Cet habitat bénéficie de l'alimentation en eau par la citerne et le puits intérieur. En rez de chaussée on retrouve les cuisines, les magasins et les écuries.

Deux entrées autorisent l'accès à ces *palazzi*. La première agrémentée d'une large et souvent belle porte ouvre sur un couloir voûté en berceau, plus ou moins long, qui conduit à un large escalier en pierres souvent lui-même voûté d'arêtes. La seconde entrée, porte de service, donne accès aux étages par un escalier en bois toujours très pentu.

Les façades sur rue sont souvent agrémentées par décor en placage de pierre calcaire finement sculpté (fig.76 et 77).



Fig. 76 : Décors en façade d'un « Palazzo » bonifaciens rue Doria.

Fig. 77 : Exemple de façades anciennes rue de l'Archivolto.

Fig. 78 : Encadrement d'entrée de la maison dit de Charles Quint ayant appartenu à la famille Cattaciolo.

Fig. 79 : Palais Mattarani, entrée d'une maison patricienne.

Certains décors sont d'esprit moyenâgeux (frise lombarde- baie géminée, colonne...).

On retrouve parfois au-dessus de certaines entrées des blasons (fig.78).

1.2. L'habitat domestique de la Marine

C'est le quartier compris entre la *Buttigiora* et la *Senura*.

Il s'étend sur plus de 500 mètres et a bénéficié d'un système de défense mais les tours qui protègent la *Buttigiora*, petite porte à herse donnant accès à la ville haute ont été détruites au XVIIe siècle.

Seul demeure un chemin pavé «à la génoise» qui relie le quartier de la Marine à celui à la ville haute. Il porte toujours le nom de *Rastello* en référence à la porte à herse qui en défendait l'accès (fig.81).



Fig. 80 : Vue de la Marine montrant le Portone actuellement détruit.

Le port primitif, implanté avant le XIIIe dans l'anse naturelle au piémont des falaises, est progressivement comblé et disparaît ; d'autres aménagements voient le jour.

Les premiers dessins et des gravures représentent ce port dans l'anse de la *Carotola*, ce mot désignant une cara ou cala c'est-à-dire une petite anse. A partir du XVIIIe, on parle de *Posto della galera*.

Le *Puzzu verdi*, littéralement « puits vert » dénommé ainsi

par la présence de micro algues dans l'eau stagnante du fossé, est également en partie comblé avec le temps.

L'autre extrémité du port, *A Senura* tire son nom du mot senne qui désigne le filet que les pêcheurs traînent sur le fond sablonneux. Cette pratique de pêche a disparu à la fin du XIXe, période à laquelle la plage d'origine a été comblée progressivement par des déversements autorisés de gravats et de pierres qui ont permis l'aménagement de nouveaux quais.

La tour élevée au bord de mer, le *Portone* (fig.80), qui protégeait le quartier a été détruite en 1896 pour des raisons d'ordre «stratégique» pas très évidentes, comme l'avait été la porte à herse.

Actuellement, seules subsistent de ce système défensif, une portion du mur d'enceinte qui relie le Bastion de l'Etendard au Grand Môle et à la petite tour du Môle.

Le **premier habitat domestique** a été édifié au voisinage du quai actuel de *Banda del Ferro*. Il n'en reste plus que l'arase de quelques murs et des excavations creusées à même le rocher. Plus entrepôts que véritables logis, embarcations et matériel y étaient entreposés ; il est vraisemblable qu'aux époques d'insécurité les marins habitaient la haute ville.



Fig. 81 : Le Rastello, reliant la montée Saint Roch à la Marine.



Fig. 82 : Le Quai Jérôme Comparetti en 2017.

de sécurité. Les rez de chaussée étaient prolongés par une grotte utilisée comme remise à bateau.

Au fil du temps, les immeubles ont gagné en verticalité. Actuellement, la plupart d'entre eux présentent au moins quatre niveaux. À la fin du XIXe siècle, la zone du *Rastello* et celle de la *Senura* se sont densifiées autour de l'église Saint Erasme et le long du quartier *Cargaventu*. À partir des années 1970, la construction d'un nouveau quartier appelé *Giovasole*, en référence à son promoteur Jacques Giovanangeli, a été engagée sur la rive Nord du port. Les petits jardins potagers, appelés *Orti Duzzi*, qui étaient exploités par les habitants de la Marine ont été détruits. Il est envisagé de restaurer le site avec des murets en pierres sèches et la renaturation du site rappellera l'exploitation de ces potagers.

Cet ensemble architectural, composé de volumes bâtis à de différentes périodes a abouti à la création d'un **authentique Marina** (fig.82) et cette dernière porte la **mémoire de ses anciens habitants et de leurs activités.**

1.3. L'habitat domestique dans les écarts

Trois hameaux sont implantés en périphérie de la zone proprement urbaine de Bonifacio : **Chiova d'Asinu, Saparelli et Suartone.**

Ce sont d'authentiques villages corses, au profil identique à ceux de l'Alta Rocca peuplés par des familles dont elles sont originaires, mais toujours rattachées à Bonifacio.

L'activité traditionnellement pratiquée, intégrée à l'économie bonifacienne dont elle dépend, est celle d'un élevage d'un cheptel ovin ou caprin sur les vastes étendues granitiques qui entoure le Piaie. Cette activité a toujours représenté une part importante du revenu agricole des Bonifaciens, comme en témoignent les contrats signés entre les propriétaires fonciers et leurs bergers.

Les rivalités constantes entre la communauté de Bonifacio et les féodaux de l'Alta Rocca, le



Fig. 83 : Habitat traditionnel des écarts vers 1960.

Fig. 84 : Habitat traditionnel des écarts au début du XXIe siècle.

Pour autant, ces mêmes familles se marient et baptisent leurs enfants à Bonifacio même ; leurs noms se retrouvent sur les registres communaux. Au fil du temps, certaines d'entre elles émigrent vers la cité, s'y installent en abandonnant leur activité première, mais la plupart la poursuivent et leurs descendants directs y sont toujours présents.

Les maisons sont difficiles à dater car toujours non documentées à ce jour. Construites à partir de grands

blocs de granit taillés, certaines présentent de larges linteaux en pierre encadrant portes et fenêtres ou des balcons ornés d'une grille en fer forgé (fig.83 et 84). Des cheminées garnissent les intérieurs mais on note l'absence du fucone, élément constant et traditionnel des cuisines corses. De grandes dalles recouvrent les sols des rez-de-chaussée, ceux des niveaux étant constitués par de larges planches. Les fours à pain se situent hors l'habitation.

2. Le patrimoine mobilier civil

2.1. L'intérieur des logements

Il est difficile de se faire une idée précise de la vie à l'intérieur des logements (fig.85) ; les inventaires testamentaires sont rares et ne concernent que les quelques familles aisées.

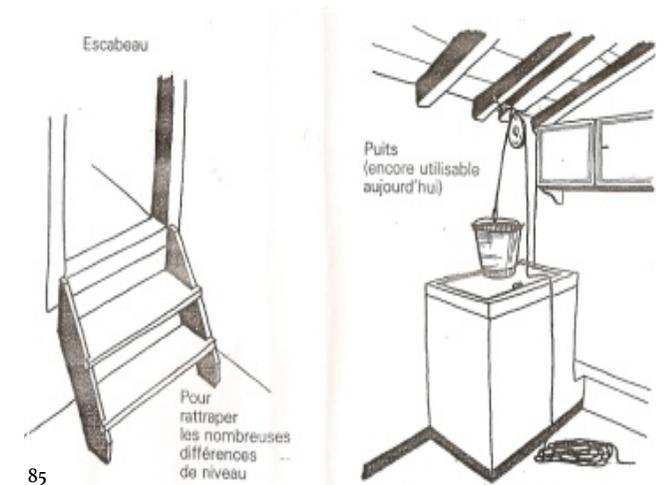
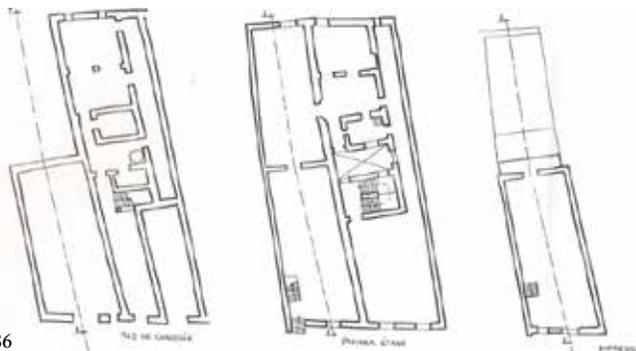


Fig. 85 : Schéma d'un escabeau et d'un puits à l'intérieur d'un logement traditionnel.

Nous ne savons presque rien du mobilier ou des ustensiles de ménage dont pouvaient disposer les foyers plus modestes.

Lorsque le logement se réduit en surface à une ou deux pièces, on peut imaginer l'empilement des lits, des coffres à linge, et des objets divers...

Le foyer, au XVIIIe siècle est une véritable cheminée complétée d'un four et parfois d'un potager maçonné. Le lit principal est souvent isolé par petite alcôve (fig.89 et 90).



86

Fig. 86 : Plan d'une maison de notables située rue Doria.

Dans les maisons de notables, la destination des pièces est plus marquée : «les communs» sont séparés de la *salla* (ou salle à manger-salon) ; l'habitat dispose de bureaux ou cabinets et de nombreuses chambres.

Dans la rédaction testamentaire des biens mobiliers, la description du mobilier est très sommaire et bien peu de meubles des XVIIe et XVIIIe siècle sont parvenus jusqu'à nous.

Les rares pièces correspondent essentiellement à des coffres en châtaignier ou en noyer (fig.88), à des tables de salon, à des fauteuils, à d'exceptionnels bureaux et à quelques armoires. De facture italienne, leur fabrication l'est peut-être également (fig.87). Quelques peintures, portrait ou iconographie religieuse, agrémentent les murs, les livres toujours conservés sont apparemment rares, les objets d'usage commun (cuivre, fer, faïence) ont disparu et l'argenterie ancienne est exceptionnelle.



87



88



89



90

Fig. 87 : Bureau du XVIIe, de facture italienne.

Fig. 88 : Coffre en châtaignier.

Fig. 89 : Modèle de lit XVIIIe siècle.

Fig. 90 : Modèle de lit au XIXe siècle.

L'essentiel du mobilier ancien retrouvé date du XIXe siècle. Il s'agit pour l'essentiel de lits, d'armoires, de sièges et de tables, souvent importés de France continentale et, qui ne diffèrent en rien de ce qui existe ailleurs.

À souligner, la présence de mobilier indochinois, souvenir d'un ancêtre colonial...



91

Fig. 91 : Mobilier du XIXe siècle.

On peut imaginer qu'au XIXe siècle, les meubles, déjà industrialisés (fig.91), étaient plus accessibles et qu'un «vent de modernisme» a conduit à la disparition des objets et meubles d'époques antérieures.

2.2. La gestion de l'eau dans le centre urbain ancien

Bonifacio est une ville sans eau. Longtemps, l'eau a été une source de conflit pour les bonifaciens. Désaccords, jalousies, rancœurs, et même meurtres ont été le quotidien des habitants de la presqu'île.

Aucune source ou rivière n'irrigue le promontoire. Pour autant, des traces d'habitat néolithique sont régulièrement mises à jour. On peut en conclure que, dès ces époques lointaines, l'homme a recherché et trouvé de l'eau dans les failles profondes de la roche calcaire.

Au pied du *Torrione*, juste au-dessus du niveau de la mer, il existe une vaste nappe d'eau douce, peu saumâtre, dans une grotte qui s'ouvre sur une petite grève. Les toutes premières communautés installées sur le plateau

s'y abreuvaient en empruntant, vraisemblablement, une simple piste creusée à même la falaise.

Plus tardivement, mais certainement dès la période pisane, le cheminement de cette même piste, mentionnée comme l'Escalier du Roi d'Aragon, a été améliorée.

Pour répondre aux besoins en eau lors de l'aménagement urbain de la ville, des citernes privées, publiques ou militaires destinées à recueillir l'eau de pluie ont été creusées dans le calcaire, sous des édifices privés pour une consommation propre aux particuliers (650 000 litres), sous des édifices publics et sous les couvents pour assurer la consommation de la communauté et sur la zone militaire pour assurer la consommation propre aux contingents présents. Plus d'une vingtaine de citernes privées ont ainsi été recensées dans la ville génoise.

L'eau de pluie était recueillie à partir des toits par un système de canalisations en terre cuite ancrées dans les murs qui drainaient ainsi la précieuse ressource vers les citernes (fig.92 et 93). Des aqueducs, également contreforts, dirigeaient l'eau de pluie d'un immeuble à un autre ou vers la citerne communale. Beaucoup d'aqueducs sont toujours visibles.

Dans les immeubles qui possédaient une citerne privée, l'eau était tirée à tous les étages à partir d'un puis intérieur. Le nombre de citernes privées n'est toujours pas recensé.

La citerne publique la plus connue, d'une capacité de 510 000 litres, était située sous l'église Sainte Marie-Majeure. D'autres étaient présentes à Saint François (170 000 litres), à Saint Dominique, dans les anciennes chapelles des confréries et sous l'Hospice civil (172 000 litres) afin de compléter la réserve en eau.



Fig. 92 et 93 : Eau de pluie recueillie à partir du toit circule dans une canalisation contenue dans un mur puis dans un aqueduc.

Bonifacio était une ville de garnison et l'armée a été également confrontée au problème de l'approvisionnement en eau. Pour y répondre, elle a utilisé les citernes anciennes construites sous les églises et les chapelles qu'elle a occupées, puis elle a construit des citernes sur le même modèle, sous les édifices qu'elle a construits.

Une dizaine de citernes militaires ont été répertoriées dans le site Montlaur :

- L'Hôpital militaire (ancien couvent Saint Dominique)
- La caserne génoise (deux unités)
- La maison de commandement
- La citerne de la *Carrotola*
- La citerne de Saint Jacques
- La citerne du Corps de Garde «S» (Saint Antoine)
- La citerne du Corps de Garde «L» (Genovèse)

- Le Bastion de l'Étendard
- Le *Torrione*

La construction du puits Saint Barthélemy par l'armée était destinée à répondre à ses besoins en eau (fig.94 et 95). Ce puits permettait d'accéder directement à la nappe d'eau douce située sous la falaise certainement connue depuis les premières occupations du site. Le forage du puits, qui débuta le 3 novembre 1857, dura six mois et demi alors que l'escalier ne fut achevé qu'en 1860.

Le puits, creusé dans la falaise calcaire, est profond de 60 mètres et son diamètre est de 7 mètres. Un escalier tourne autour de ce puits central.

À l'origine, le système de puisage s'opérait au moyen de la force éolienne (attesté par les documents du Génie dans le projet de 1837). Une pompe électrifiée le remplaça ensuite.

Cet ouvrage, propriété de la CTC, a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des **Monuments Historiques** par arrêté du 22 avril 1994.



Fig. 94 : Le puits Saint Barthélemy dans l'ancien quartier militaire Montlaur.



Fig. 95 : L'escalier permettant d'atteindre le fond du puits.

Ce dispositif d'alimentation était complété par le branchement d'une pompe à la source du *Longone*.

L'eau des citernes était principalement utilisée pour l'usage domestique.

L'eau consommable provenait de la source de *Longone* localisée à proximité de la Vallée saint Julien.

Au début du XXe siècle, la source de *Longone* alimenta les bornes fontaines de la *Sennola* et de la place Saint Erasme. Les habitants de la Haute-Ville disposaient d'un service payant de portage d'eau potable à domicile (payé selon l'époque 2 sous, 0.10 centimes puis 0.30NF).

Dans la Haute-Ville, la première fontaine publique fut inaugurée rue Saint Dominique en 1924. L'eau, aspirée par un moto pompe à partir de la fontaine du *Longone*, était refoulée vers le *Torrione*, alors château d'eau.

D'autres installations de bornes fontaines, à la *loggia*, rue Fred Scamaroni, place Grandval, place du marché... suivirent.

Le réseau d'adduction en eau potable ne fut opérationnel qu'à partir des années 1960-1962. Actuellement, l'essentiel des ressources provient des barrages de l'Ospedale ou de Figari, mais la source du *Longone* est toujours en activité.

II. Le patrimoine religieux et l'architecture funéraire : un héritage à conserver

I. Le patrimoine bâti

I.1. Le patrimoine intra-muros et son mobilier

Le patrimoine de Bonifacio compte également un nombre important d'églises, chapelles, couvent et églises conventuelles. Les bâtiments religieux sont situés dans la carte qui se trouve page 43.

L'église paroissiale Sainte Marie Majeure

L'église Sainte Marie-Majeure, propriété communale, est élevée au cœur même du quartier génois, entourée par les plus anciens des édifices dont le *Palazzu Publicu* ou la Maison des Podestats, demeure des autorités civiles. Elle a fait l'objet d'une campagne de restauration lancée en 2006.

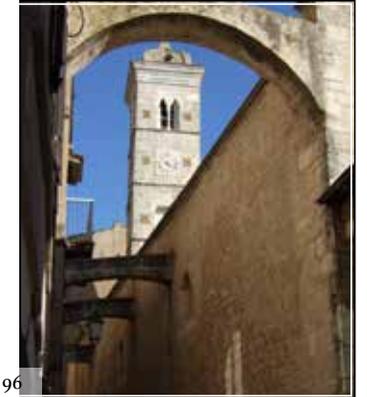
La présence de l'église est attestée dès le XIIIe siècle par des documents notariés. Cependant, elle fut modifiée au cours des siècles selon l'évolution de l'architecture religieuse. Aujourd'hui, elle se présente sous un plan rectangulaire à trois nefs, couvert de croisées d'ogives de section rectangulaire et, terminées à l'est par trois absides. Sa façade est précédée d'une *loggia* (fig.97) protégée par un portique mentionné dès 1238, haut lieu de rassemblement, siège civil de la justice rendue dès le Moyen-âge.

Les études ont permis de découvrir les dispositions médiévales de la rose occidentale de la nef, des fenêtres du clocher et des voûtes dont le contre balancement est assuré par des contre forts.

Le clocher (fig.96), couronné d'un dôme en forme de bulbe simplement enduit, date du XIVe siècle comme pour la plupart des ouvrages de cette même période en Corse.

Il s'élève au-dessus d'un rez de chaussée de style roman et quatre niveaux de style gothique richement sculptés. À remarquer, l'Agneau de Dieu et les symboles des quatre évangélistes sculptés aux quatre angles.

Cet ouvrage a subi les assauts des royalistes : en 1815, pour soutenir le retour de l'Empereur de l'île d'Elbe, les Bonifaciens ont hissé le drapeau tricolore sur le clocher de l'église ; le commandant de la place militaire, à bout d'argument, n'hésita pas à user du canon pour abattre l'emblème.



96



Fig. 96 : Clocher de l'église Sainte Marie-Majeure et aqueducs servant à recueillir les eaux pluviales.

Fig. 97 : Façade occidentale de l'église sainte Marie Majeure et Loggia.

Chacune des absides, bien que d'inégale profondeur, présente de beaux autels en marbre polychromes de style baroque.

À signaler parmi les sculptures, le Maître autel (fig.102), le bénitier en marbre du XV^e siècle, le très beau retable en marbre de la même époque (fig.98) que l'on attribue à l'atelier des sculpteurs génois Gaggini et une statue du XVII^e siècle représentant Saint-François (fig.99) ainsi que la Vierge de l'Assomption en bois polychrome (fig.101), un mannequin processionnel de Notre Dame du Mont Carmel vêtue de brocard ancien (fig.100) ou encore le Christ grandeur nature du XVII^e siècle de l'autel des Ames du Purgatoire (fig.103).

Plusieurs toiles signées de peintres corses agrémentent l'ensemble dont «La Cène» du XVIII^e siècle, signée à Saverio Farinole ou «Saint Isidore» signée J. Couston. Cette église est un des reflets majeurs de l'histoire d'une cité génoise marchande, prospère, politiquement et socialement très organisée.

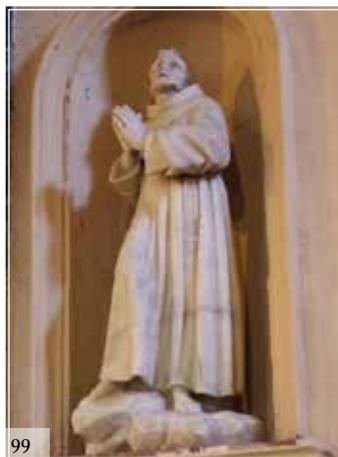


Fig. 98 : Retable en marbre du XV^e siècle.

Fig. 99 : Statue de Saint François du XVII^e siècle.

Fig. 100 : Notre Dame du Mont Carmel vêtue de brocard ancien.

Fig. 101 : Vierge de l'Assomption en bois polychrome.

Fig. 102 : Maître autel de l'église Sainte Marie-Majeure.

Fig. 103 : Christ grandeur nature du XVII^e siècle.

L'église conventuelle Saint Dominique

L'église (fig.105), située dans l'ancienne enceinte militaire et propriété communale, se rattache au complexe conventuel dédié au fondateur de l'Ordre des Dominicains. Un programme de restauration a été engagé en 2009.

Des historiens de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle comme Chanoine Letteron, Tencajoli ou Moracchini-Mazel s'accordent presque tous sur la même version des origines du couvent, et surtout de son église. Le couvent aurait été fondé en 1270 par le Père Nicolao Fortiguerra, dominicain originaire de Sienne, disciple de Saint Dominique, nommé évêque d'Aleria vers la fin de sa vie.

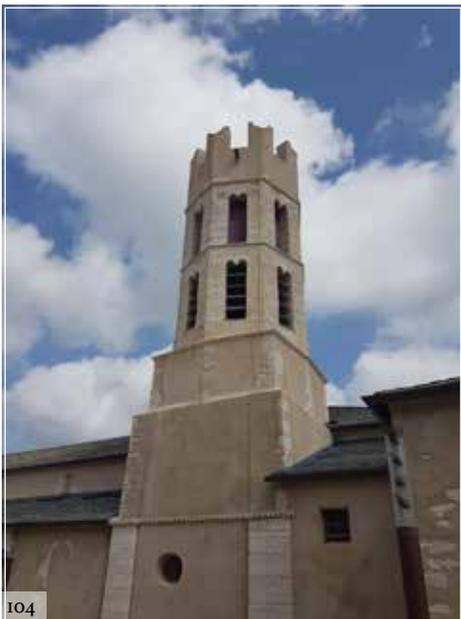
L'église aurait été édifée par l'ordre des Dominicains, à cette même date, sur l'emplacement d'une ancienne église romane dédiée à Saint Laurent, construite par les Pisans et appartenant aux Templiers. L'Ordre des Templiers ayant été supprimé en 1312, les frères prêcheurs l'auraient reconstruite ou agrandie pour l'achever vers 1343.

L'église Saint Dominique est la seule église de Corse conçue, à l'origine, dans un style totalement gothique. Cette spécificité en fait certainement pour l'époque, l'édifice le plus «moderne» de l'île en matière d'architecture religieuse.

Elle est dotée dès sa construction de dimensions considérables en comparaison aux édifices religieux de Corse qui lui sont antérieurs et pour la plupart de style roman.

Construite en calcaire blanc de Bonifacio, elle présente un plan basilical simple à trois vaisseaux terminés par des chevets plats.

Le vaisseau principal compte 6 travées couvertes de voûtes d'ogives. Les bas-côtés sont couverts des voûtes *a crociera* qui, en réalité, sont des croisées de berceaux



104

Fig. 104 : Clocher de style gothique de l'église Saint Dominique.



105

Fig. 105 : Façade occidentale de l'église Saint Dominique.

simples ou brisés dont les arêtes sont surlignées par des nervures moulurées retombant sur des culots, l'ensemble étant sommé d'une clef circulaire portant un décor.

Les dispositions d'origine ont été modifiées à la fin du XVIIe siècle par la construction d'un arrière-chœur destiné aux moines, doté de stalles en châtaignier (fig.133 et 134) puis vers 1738 par celle d'une grande sacristie au Sud du chœur des moines. La sacristie sera dotée peu après d'un ensemble de chasublier de grande qualité.

Les éléments décoratifs se limitent à une frise rampant sous la toiture composée d'un simple décor de fleurs à quatre pétales stylisées. On retrouve ce même décor au niveau des portails aux voussures moulurées présentant quelques éléments sculptés en relief dont un agneau porteur du labarum- symbole chrétien de la Croix.

Les maîtres maçon de cette fin du XIVe siècle utilisent le calcaire blanc composé d'assises minces et larges

comme élément de décor pour rythmer les façades Nord, Sud et le clocher ; le reste de l'édifice étant recouvert d'un simple enduit clair.

Le clocher (fig.127), situé au Sud-Est, s'élève sur une base de plan carré et développe trois niveaux de plan octogone, l'octogone évoquant le passage du carré (symbole de la Terre) au cercle (symbole du Ciel).

Les deux premiers niveaux sont percés de baies géminées qui semblent avoir perdu leur colonnette de séparation, le dernier porte un parapet fait de créneaux séparés par des merlons à double pointe qui évoquent le parti gibelin.

Cette sobriété extérieure s'harmonise avec la noblesse et la richesse du mobilier baroque qu'elle conserve.

Il faut citer le Maître-autel en marbre polychrome (fig.129), le devant d'autel représentant «Saint-François recevant les stigmates» (fig.130) œuvre unique en marbre blanc autrefois dans l'église Saint François, les

nombreuses dalles funéraires qui portent inscriptions des noms et rang des familles enterrées (fig. 112), la chair à prêcher (fig.109) la «Vergine del Soccorso», dite Notre-Dame du Bon Secours (fig.114) offerte en 1619 par Giulio Celani, qui la commande à l'un des plus talentueux sculpteurs de son temps à Gênes, le Lombard Tomaso Orsolino.

Parmi les sculptures en bois polychrome, il convient de signaler «Les anges porteurs de flambeaux», la chasse de Saint Barthélemy (restaurée en 2012) –représentation baroque du martyr du saint, écorché vif- la chasse de Sainte Marie-Madeleine (fig.108) (restaurée en 2014), ou des trois Maries, se lamentant au pied de la Croix.



106



107

Fig. 106 : Maître-autel de l'église Saint Dominique en marbre polychrome.

Fig. 107 : Devant du Maître-autel : Saint François recevant les stigmates. Saint François, agenouillé se trouve près de Saint Léon qui se voile la face; dans l'angle supérieur, le Christ est représenté en séraphin, les bras largement ouverts et empennés des épaules aux mains; deux séraphins aux ailes déployées sont sculptés sur les côtés.



De nombreuses toiles pour la plupart inscrites ou classées complètent ce patrimoine exceptionnel qui s'inscrit dans un cadre de restauration pluri annuel.

Il convient de signaler les deux toiles qui se font face de chaque côté du Maître-autel «La Donation du Rosaire» (fig.116) et «Sainte Ursule» qui proviendraient du legs Fesch. «La déploration du Christ» (fig.113) bien que d'auteur inconnu, est certainement l'oeuvre d'un grand maitre au vue de sa qualité.



Fig. 108 : Chasse Sainte Marie Madeleine
 Fig. 109 : Chair à prêcher.
 Fig. 110 et 111 : Stalles et lutrin en châtaigner dans le choeur des moines.
 Fig. 112 : Plaque commémorative Georgius Celani, 1738.
 Fig. 113 : La déploration du Christ (anonyme).



Fig. 114 : Vergine del Soccorso et Thomas Orsolino
 Fig. 115 : Chasse Saint Barthelemy.

D'autres oeuvres illustrent les commandes effectuées auprès d'écoles de peintures génoises des XVIIe et XVIIIe siècles : «L'accolade entre Saint Louis Bertrand et Saint Vincent Ferrer» (fig.118, Anonyme), le «Martyr de Saint Pierre Vérone» (fig.117) de Baiardo Giovan Baptista, le «Miracle de Soriano» de Horatius de Ferrari et une «Descente de Croix» (Anonyme). Toutes sont de propriété communale.

À souligner en raison de son intérêt local, «La remise du Rosaire» (fig.116), ex-voto lié à la Bataille de Lépante. Cette iconographie très en vogue dans les présides génois de l'île (Bonifacio, Bastia, Algajola) est liée à une dévotion : celle consacrée à Notre dame du Rosaire protectrice contre le péril barbaresque. Cette toile rappelle que Bonifacio a participé à la bataille navale de Lépante (1571) par l'armement de trois navires représentés sur la



toile sous la citadelle de Bonifacio.

La composition s'articule autour de la Vierge, couronnée par deux anges et de l'Enfant-Jésus remettant le Rosaire à Saint Dominique et à Sainte Catherine de Sienne. Les prédelles figurant les Quinze mystères du Rosaire encadrent cette image



Fig. 116 : La donation du Rosaire.

Fig. 117 : Le martyr de Saint Pierre Véronne de Baiardo Giovan Baptista.

Fig. 118 : Saint Louis Bertrand et Saint Vincent Ferrier (anonyme).

avec, par la gauche les Mystères Joyeux, en haut les Mystères douloureux et par la droite Les mystères Glorieux.

Le registre inférieur présente une vue aérienne de la cité et du port. Cet ensemble se complète d'une figuration des notables du Préside, agenouillés, pour recevoir la protection de la Vierge.



117



118

Au premier plan on identifie un personnage âgé et vêtu d'un costume civil ainsi qu'un militaire cuirassé portant la fraise. Il s'agit probablement du Podestat et du castellano sous les traits de Philippe II d'Espagne.

La chapelle Saint Jean-Baptiste

Elle est le siège de la Confrérie Saint Jean-Baptiste, ou Confrérie de la Miséricorde qui avait en charge les services funèbres et l'aide aux personnes malades ou indigentes. Elle est propriété de la commune. La première chapelle dédiée à ce Saint, implantée dans le périmètre de la caserne Montlaur, a été rasée par le service du Génie en 1722. Elle fut reconstruite entre 1770 et 1780 dans une petite rue parallèle à la rue Doria. De dimension assez modeste, et enlaidie par des ajouts successifs d'éléments modernes, le bâtiment reste sans grand intérêt (fig.121). La chapelle conserve le groupe processionnel qui représente la Décollation de Saint Jean-Baptiste (fig.119), un Christ gisant (fig.120) et un «Ecce Homo». Une toile signée Novellini, peintre corse du XIXe siècle, autrefois dans l'église Saint François, représente la Vierge.



119



120



121

Fig. 119 : La décollation de Saint Jean Baptiste, chasse classée et restaurée.

Fig. 120 : Christ gisant.

Fig. 121 : L'intérieur de la chapelle Saint Jean Baptiste.

L'hospice civil

Présent dès 1300 et fondé grâce à la générosité de la communauté bonifacienne, l'hospice civil s'enrichit considérablement en 1528 par les legs ultimes d'une population décimée par la peste et réduite à 700 âmes.

Encore appelé l'*Ospizziu di Santa Crusji* ou la *Domus Misericordiae*, cet établissement caritatif est situé entre la place *Castelletto* et la rue Saint Dominique. L'hospice accueille les malades et les indigents jusqu'en 1962. À partir de cette date, les nouvelles exigences médicales et les besoins de la population nécessitèrent la construction d'un hôpital moderne. Il ne reste rien des dispositions anciennes de ce bâtiment.

Sa chapelle était le siège de la Confrérie Sainte Croix après que celle-ci ait été chassée de la chapelle primitive située dans l'enceinte de la caserne Montlaur annexée par l'armée et transformée en prison.

La chapelle conserve quelques vestiges des dispositions anciennes. Elle est propriété de la commune.

Elle conserve également la chasse processionnaire de la confrérie Sainte Croix (fig.122), en bois doré polychrome, «l'Invention de la Croix», qui met en scène Sainte Hélène (fig.123), Saint Macaire évêque de Jérusalem et une paralytique miraculeusement guérie au contact de la Croix.

D'une très belle facture italienne cet ensemble, restauré et classé, est présumé XVIIIe siècle.

Fig. 122 : Chasse Sainte Croix.

Fig. 123 : Détail de la Chasse Sainte Croix, Sainte Hélène.

Fig. 124 : Crane découvert lors de la restauration de Saint Jacques (relique ?).

Fig. 125 : Vue générale de l'implantation des anciennes chapelles des confréries (H ;F ;J ;G) : plan de 1780 réalisé à la demande de l'armée pour servir au projet de 1781.



L'église Saint Jacques

Propriété de l'abbaye bénédictine de San Benigno de Gênes dès le XIe siècle, l'église Saint Jacques est mentionnée dans un acte notarié daté de 1238, comme lieu de sépulture. Elle joua un rôle important dans la vie religieuse de la ville comme l'attestent les nombreux dons qui lui furent faits pendant plusieurs siècles. À une date que l'on ignore, une seconde chapelle lui fut accolée, d'où la présence de deux absides à l'Est. En 1738, la réparation de l'autel de la *Madonna del Parto* est signalé.

Des offices y ont été célébrés jusqu'en 1740. L'église a été désacralisée soit lors de l'annexion de la Corse à la France en 1769, soit à la révolution française. En 1839, d'après les plans conservés



aux archives du Génie, l'édifice a été transformé en magasin à vivre. Un étage fut alors élevé et des fours à pain y furent aménagés dans les deux absides semi-circulaires.

La majesté de l'édifice est liée à l'emploi de la belle pierre calcaire blanche de Bonifacio. Intégralement restaurée, l'ancienne chapelle est transformée depuis 2008 en une salle d'exposition et de conférences pouvant accueillir 99 personnes. Elle est propriété de la commune.

Les anciennes chapelles des confréries (fig.125).



L'ancienne chapelle Sainte Croix, premier siège de la confrérie Sainte Croix a été fortement modifiée par la construction en mitoyenneté de la maison du commandement au XIXe siècle.

Un plan du Génie daté de 1852 relève un oratoire, un

porche voûté, un ancien fournil, un four, deux fours à chaux, deux cours, des logements, une chaudière et une citerne. Sa charpente traditionnelle est en genévrier (fig.126).



126

L'ancienne chapelle Sainte Marie-Madeleine (fig.127 et 128), construite au XIIIe puis remaniée au XVe siècle, correspond également au premier siège de la dite confrérie.

Utilisée par l'armée successivement en magasin de stockage pour la farine puis la paille, elle fut acquise, vers 1802, par une famille bonifacienne, la famille Castelli qui la céda à la Société coopérative oléicole qui l'occupa de 1911 à la fin de la dernière guerre ; elle fut équipée d'un matériel de presse électrique innovant pour l'époque.

Abandonnée depuis l'arrêt des activités de la coopérative et déclarée en déshérence, elle fut rattachée au patrimoine foncier de l'armée. Aujourd'hui, elle est propriété de la CTC.

Le bâtiment conserve toujours son matériel industriel, du moins ce qui n'a pas pu être dérobé. En dépit des usages et remaniements successifs, les dispositions d'origine sont conservées. Ce bâtiment a bénéficié

d'une rénovation par la Collectivité Territoriale de Corse en 2016. Elle devrait devenir la Maison des confréries et être accessible au public afin de devenir un outil de médiation patrimoniale sur la thématique agropastorale. Elle est inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (1994).



127



128

La chapelle Saint Barthélemy (fig.129), édifiée au XIIIe siècle était le premier siège de cette confrérie.

Elle a été successivement transformée par l'armée en magasin d'artillerie, en forge, puis en salle de cinéma. D'importantes interventions ont modifié l'agencement intérieur sans toucher à l'aspect extérieur.

Elle est inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (1994).

Fig. 126 : Charpente traditionnelle en genévrier dit « bois de fer » de la chapelle Sainte Croix.

Fig. 127 : Chapelle Sainte Marie-Madeleine en 2014 avant restauration durant la campagne de fouille préventive.

Fig. 128 : Chapelle Sainte Marie-Madeleine en 2017 après restauration.

Fig. 129 : Chapelle Saint Barthélemy.



129

L'église et le couvent Saint François (fig. 130 et 131) se trouvent à l'extrémité de la presqu'île. Leur présence est signalée dès la fin du XIIIe siècle.

Il est probable que cette implantation ait été substituée à l'ancienne chapelle Saint Antoine pour laquelle il est rapporté l'entretien de feux signalant l'entrée du port aux marins par des moines anachorètes.

En dehors de la toponymie du lieu et de l'existence documents d'archives qui mentionne des legs au bénéfice de la chapelle Saint Antoine (clauses du testament de Semprebona, veuve d'Oberto Corso, établie à Gênes), aucun élément matériel significatif ne subsiste.

Chacun s'accorde à fixer la date de construction de l'église conventuelle Saint François à 1398. De dimension modeste, simplement blanchie au lait de chaux, le plan s'ordonne autour d'une nef unique voûtée en ogives et d'un chevet plat.

«C'est l'église des funérailles et du dernier adieu et envers laquelle les Bonifaciens éprouvent une piété et une dévotion particulière», comme François Canonici, historien local



Fig. 130 : Nef de l'église Saint François.

contemporain, le précise. L'église conserve quelques éléments d'un mobilier de grande qualité dont les autels liés à la dévotion de Saint Antoine de Padoue et à celle de Saint Vincent de Paul, une dalle funéraire en marbre blanc de Monseigneur Raphaël Spinola, évêque du diocèse d'Ajaccio en 1438, mort et inhumé à Bonifacio le 17 août 1457, un bénitier en marbre blanc portant la date de 1616.

Des dalles funéraires, anonymes ou pas, parsèment le sol de l'église.

La « cronologia overo Istoria Serafica della provincia osservante di Corsica Composta del R. Padre Pietro della Rocca di Rossini in Lucca MDCCXVII (1717) », signale la présence d'un Christ en bois de grandeur naturelle. L'ouvrage précise que « pendant l'abandon du couvent par les moines, le clergé et les habitants tentèrent à plusieurs reprises de l'enlever pour le transporter dans l'église Sainte Marie : mais ils ne purent y parvenir » L'inventaire communal recense un christ, dit Christ



Fig. 131 : Église Saint François.

Vert, apparemment transféré de l'église conventuelle de Saint Julien à celle de Saint François. Il a depuis perdu ses bras, peut-être par sa résistance à ne pas quitter les Franciscains. Il est actuellement conservé au *Palazzu Publicu*.

L'église est classée **Monument Historique** depuis 1976 et elle est propriété de la commune.

La citerne de Saint François, d'une capacité de 170 000 litres et située à proximité de l'église répondait aux besoins en eau du couvent.

Elle permettait d'irriguer les jardins, aujourd'hui transformés en cimetière. Il est rapporté qu'avant sa construction, les moines s'approvisionnaient à la fontaine Saint Barthélemy. Pour cela, un escalier avait été aménagé à travers la falaise, *a scara di i frati*, qui par la suite s'est effondré.

La citerne conserverait toujours une pierre gravée près de la voûte portant mention, en lettre gothique, de la date de sa construction, soit 1398, par Abrigho de Pistoja, artiste toscan. On dit que celui-ci excédé par les exigences des moines aurait sculpté, par dérision, les figures de trois d'entre eux sur les dalles du fond de la citerne pour qu'ils soient ainsi « condamnés à un éternel bain glacé ».

La construction du **couvent de Saint François** est antérieure à celle de l'église -1298-. Abandonné une première fois de 1540 à 1646, il fut réinvesti par l'Ordre après restauration puis à nouveau abandonné en 1789. En 1820, il fut signalé menaçant ruine.

Dans les années 1980-1985, l'église, menaçant ruine à son tour et le couvent réduit à ses seuls murs maîtres, bénéficia d'une campagne de travaux ; l'espace conventuel est rétabli autour des parties d'origine du XIIIe et celles remaniées du XVIIe dont la salle capitulaire voûtée en berceau, les deux galeries voûtées

en ogives, les cellules de l'étage, et le large escalier en pierres.

Lors de ces travaux, le fronton en marbre de la cheminée, datée de 1752 et portant les armoiries de l'ordre des Franciscains et un second blason sont déplacés. Seul subsiste le fronton replacé à l'hôtel de ville.

Le couvent accueille l'école de Musique ainsi qu'un atelier d'Arts Plastiques. Une étude est en cours, l'ouvrage étant destiné, tout en maintenant les activités actuelles, à évoluer vers une résidence d'artistes.

Le couvent est inscrit aux **Monuments Historiques** (1976).

La petite chapelle Saint Roch (fig. 132) aurait été édiflée à l'emplacement même où serait morte la dernière victime de la peste durant l'année 1528.

Une messe solennelle est célébrée le 16 août, jour de la fête votive. La chapelle est de plan allongé pourvue d'un vaisseau avec un chœur voûté d'arêtes. La particularité de cet édifice réside dans l'absence de couverture de la nef : seul le chevet comporte un couverture en ciment. Selon la tradition orale, la chapelle n'aurait jamais été couverte en raison de l'odeur pestilentielle des corps déposés en attente de l'extrême onction. Elle est de propriété communale.



Fig. 132 : Chapelle Saint Roch.

La **chapelle Saint Lazare** (fig.133) a probablement été érigée au XIIIe siècle. Un petit hospice ouvert aux malades victimes des épidémies de peste entre le IVe siècle et le XVIIe siècle y était accolé. Elle est mentionnée dans un acte relatif au comté de Frasso, passé dans ses murs en 1442. L'édifice a été presque entièrement détruit lors de la construction de la route reliant la Marine à la Haute-Ville entre 1838 et 1854. Il n'en reste que quelques murs. Elle est propriété communale.

En 1840, le bâtiment servait d'abattoir public.

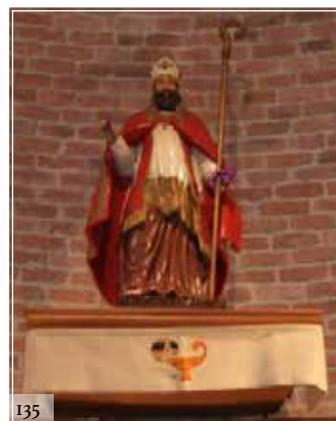


Fig. 133 : Chapelle Saint Lazare.
Fig. 134 : Église Saint Erasme
Fig. 135 : Statut Saint Erasme.

L'**église Saint Erasme** (Fig.134) est mentionnée lors de la visite apostolique de J. Spinola en 1686, telle une chapelle- oratoire au faubourg de la Marine.

Devenue, en 1792, une «église succursale de l'église Sainte Marie Majeure» elle fut érigée en paroisse en 1838, ce qu'elle est toujours aujourd'hui. Ses dispositions actuelles sont le résultat des remaniements et des agrandissements successifs effectués du XIXe et au XXe siècle. Des coupoles ont été ajoutées en 1936.

En dehors de la statue de Saint Erasme (fig.135) portée en procession par la confrérie Saint Erasme et des bateaux suspendus à la voûte, ex-voto de marins reconnaissants, le mobilier est conventionnel. Elle est propriété de la commune.

Des petites chapelles (Saint Martin, Santa Reparata, Sant'Amanza...) situées dans ces mêmes vallées en sont

le témoignage.

Par contre, les moines surent se protéger et persistent jusqu'à la fin du XIXe siècle à l'Ermitage de la Trinité et dans le couvent Saint Julien.

L'**Ermitage de la Trinité** (fig.136) comprend l'église et deux petits bâtiments qui étaient occupés par des moines franciscains dont on dit qu'ils étaient chargés d'allumer des feux pour signaler le littoral aux marins. L'ensemble est isolé, dans un cadre magnifique dominant la mer. Elle est propriété communale.

La construction remonte au XIIIe siècle. Au XIXe siècle, le clocher est modifié et une entrée monumentale est construite. Disproportionnée, elle nuit à la grande sobriété de l'ensemble.

L'église, très simple, est voutée d'ogives. Elle ne conserve que très peu d'éléments anciens. De nombreux ex-voto y ont été déposés au XIXe siècle par des Bonifaciens reconnaissants.

Le pèlerinage du 8 septembre, fête de la nativité de la vierge, est toujours très suivi par les Bonifaciens. D'autres messes y sont célébrées, beaucoup s'y marient ou baptisent leurs enfants.

L'**église et le couvent Saint Julien** (fig. 137 et 138) sont situés au fond de la vallée Saint Julien. Le couvent fut d'abord occupé par des moines Hospitaliers, puis par des franciscains au XIIIe siècle. Plusieurs fois détruit (en particulier par les Turcs commandés par le corsaire Dragut et par les Français lors du siège de Bonifacio en 1553) et reconstruit, il conserve des éléments architecturaux dans l'église et dans le bâtiment conventuel, des différentes époques de son histoire.

Il ne reste rien de son mobilier et de sa bibliothèque qui ont été pillés après le départ des moines en 1903.

Par contre, les jardins ont conservé la disposition en terrasses, les murs de séparation ou de clôture, tout



qu'il s'agirait ici d'un de ces sanctuaires reconstruit entre le Xe et le XIIIe siècles (d'après G. Moracchini-Mazel). Elle est propriété communale.

La nef unique autrefois voûtée en berceau s'appuie sur un bloc granitique.

Les restes d'un puits attenant sont encore visibles. Des travaux de restauration sont envisagés.



La chapelle Santa Reparata (fig. 139) se trouve à quelques kilomètres au Nord du centre urbain de Bonifacio. L'abside et le fronton sont construits de petites pierres en calcaire blanc liés au mortier de chaux et dateraient de l'époque pré-romane (vers le IXe siècle). La nef unique de 13,70m x 6,70m a été construite avec des petites fenêtres rectangulaires et une seule porte située dans le mur Sud. Elle a été restaurée à l'identique en 1983. Elle est propriété communale.



le système d'irrigation (canaux, bassins, drains, puits) ainsi que les caves et les pressoirs créés par les moines. L'église et les abords sont inscrits à l'inventaire des **Monuments Historiques**.

Une restauration des bâtiments et des jardins est en cours par ses propriétaires privés.

La chapelle Saint Jean (fig. 141 et 142) est non encore documentée. La seule indication est la date gravée sur le linteau. Elle est propriété privée.

La chapelle Saint Martin (fig. 140), probablement construite entre le XIIe et le XIIIe siècle, n'est cependant pas mentionnée dans les clauses pieuses des testaments rédigés à cette période. Elle est propriété communale et elle a fait l'objet d'une restauration récente.

La chapelle Santa Maria di Lavezzi (fig. 143) est mentionnée dans des actes notariés du XIIIe siècle. Il est dit qu'aux IVe et Ve siècles, des groupes d'anachorètes ont occupé plusieurs îlots de Corse et qu'ils en ont été chassés par des invasions sarrassines. Il est supposé

Fig. 136 : Eglise au premier plan et pointe de la Trinité en arrière plan.

Fig. 137 et 138 : Eglise et Couvent de Saint Julien.

Fig. 139 : Chapelle Santa Reparata.

Fig. 140 : Chapelle Saint Martin.

Fig. 141 et 142 : Chapelle Saint Jean.

Fig. 143 : Chapelle Santa Maria di Lavezzi.

2. Le patrimoine mobilier

Dès 1908, une dizaine d'objets mobiliers de Bonifacio sont classés aux Monuments Historiques par arrêté ministériel. D'autres mesures de protection interviendront en 1960, 1969 et 1984.

Soucieuse de répondre aux critères de sélection pour bénéficier de la labellisation Ville d'Art et d'Histoire, la ville de Bonifacio a engagé, en parallèle à d'autres missions patrimoniales, plusieurs campagnes d'inventaire du patrimoine mobilier religieux. Le parti pris retenu a été, dans un premier temps, celui de recenser les pièces de mobilier et objets d'art sacré qui traduisent à travers les différentes périodes de son histoire, certes la spiritualité des Bonifaciens, mais également les liens qui unissaient la cité à la Sérénissime République de Gênes et s'est traduit par des commandes.

L'enquête de terrain a donc permis d'identifier et de localiser plus de cinq cent pièces relevant de l'orfèvrerie, la sculpture, les toiles, l'ivoirerie, l'ébénisterie, livres et manuscrits, étoffes et textiles sacrés. En 2007-2008, une enquête d'inventaire préliminaire, en partenariat avec le service de l'inventaire général du patrimoine de la Collectivité Territoriale de Corse, a permis d'aboutir à la publication de la «*Restitution de l'inventaire du patrimoine mobilier des églises de Bonifacio*», accompagnée d'une exposition à l'espace Saint Jacques lors des Journées Européennes du Patrimoine.

Désormais, la Commune bénéficie d'une base scientifique de données homogènes et accessibles sur la base Mérimée et la base Palissy, reprise à la fin de ce document en **annexe n°2**. Ces inventaires ont permis

d'apprécier la multiplicité et la valeur artistique des œuvres conservées dans les églises, propriétés de la commune, et qui pour certaines d'entre elles, se révèlent être exceptionnelles et symptomatiques d'un passé prestigieux.

Au total, 78 objets mobiliers sont protégés dont 50 classés et 28 inscrits aux **Monuments Historiques**. On retrouve 21 objets concernant la peinture, 25 la sculpture, 17 pour l'orfèvrerie, 10 pour le mobilier et 5 pour des objets divers tels que des dalles ou des plaques commémoratives. Au total, plus de 11% des objets protégés de Corse sont à Bonifacio.

Une campagne de récolement finalisée en 2015 a permis la relance des mesures de protection sur 27 objets situés dans les différents édifices religieux de la ville.

La difficulté rencontrée étant celle de présenter synthétiquement la richesse effective de collections parfois oubliées et souvent méconnues, une sélection a été opérée. Cinq objets d'art particulièrement précieux ou intéressants, et pour lesquels les dernières avancées de la recherche permettent de mieux les documenter et de les mettre en perspective dans un contexte régional et international, sont présentés ci-après :

2.1. Le coffret de Bonifacio - Église paroissiale Sainte Marie-Majeure (fig.144)

Classé Monument Historique en 1960, cet objet est un trésor de dimension nationale.

La tradition rapporte qu'il aurait servi à contenir les reliques de Saint Boniface avant que la commune ne finance, en 1834, sous l'autorité de son maire François Piras, un grand reliquaire d'argent en forme d'urne sur laquelle les armoiries de la ville ont été gravées.



Fig. 144 : Le coffret de Bonifacio (Atelier des Embriacchi).

La réalisation du coffret est attribuée à une famille de sculpteurs très active à Florence à la fin du XIVe siècle, puis à Venise au début du XVe siècle.

Reconnu pour sa production toujours très raffinée d'objets sculptés en os comme les grands retables (par exemple, la commande du Duc Jean de Berry -frère

du roi de France Charles V- pour l'abbaye de Poissy), l'atelier a produit des objets destinés aux dévotions privées ou aux rites nuptiaux de l'aristocratie et de la riche bourgeoisie de l'Italie du Nord.

Le coffret de Bonifacio, de plan hexagonal (diamètre : 27 cm ; hauteur : 30 cm) qui comporte une frise narrant les épisodes de la vie de Pâris (célébration de la beauté de la femme empruntée à la mythologie gréco-romaine) était probablement à l'origine un coffret de mariage.

Sur le couvercle des génies ailés sont représentés.

On note un relief, en forme d'écu, destiné à recevoir des armoiries familiales peintes. Le bouton sommital se termine par une poignée en métal. La serrure aménagée au centre du coffret permettait sa fermeture à clé. Il a certainement été utilisé secondairement en reliquaire en raison de sa beauté, de sa préciosité et de ses dimensions commodes.

Le coffret de Bonifacio trouve des équivalents dans les plus prestigieuses collections publiques européennes. Deux exemplaires de conception très proches sont

conservés, l'un au Musée du Louvre, l'autre au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale.

2.2. *Le miracle de Soriano - Église conventuelle Saint Dominique (fig.145)*

Ce tableau d'autel de dimensions imposantes (292*199) a été répertorié pendant de longues années sous le titre générique de : « La glorification de Saint Dominique ».

On distingue au bas de la toile, deux lignes d'écriture sous les pieds de l'angelot représenté en premier plan : «HORAT.S» (Horatius).

L'inscription, tracée à la peinture noire sur fond brun foncé après nettoyage et restauration de l'œuvre s'est révélée être celle «Horat(iu)s Ferrari F(ecit).

La composition met en scène la Vierge, entourée de Sainte Catherine d'Alexandrie et Sainte Marie Madeleine, relevant le voile d'une toile peinte, portant un portrait en pied de Saint Dominique. A leurs pieds en prière, Fra Lorenzo da Grotteria

Il s'agit de la représentation d'un sujet assez rare : «Le Miracle de Soriano».

La tradition rapporte que le 15 septembre 1530, la Vierge, Sainte Marie-Madeleine et Sainte Catherine d'Alexandrie sont apparues à Fra Lorenzo da Grotteria, dans l'église du couvent dominicain de Soriano (Campanie, Italie), afin de lui remettre un portrait miraculeux de Saint Dominique.

Cette même toile a été classée aux **Monuments Historiques** en 2012.



Fig. 145 : Le miracle de Soriano (Orazio de Ferrari).

Fig. 146 : Pie V (Anonyme).

2.3. *Pie V - Église conventuelle Saint Dominique (fig. 146)*

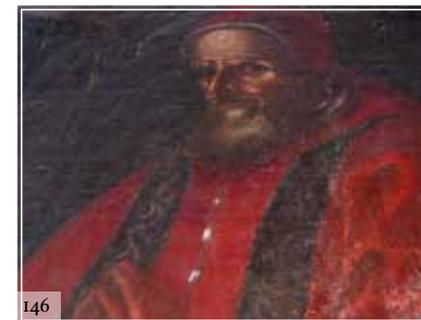
Pendant longtemps, ce portrait de pape, classé **Monument Historique**, a été répertorié comme étant celui de Jules II (alias Giuliano della Rovere), pape de 1503 à 1513.

Il a été secondairement authentifié comme étant Pie V (alias Antonio Michele Ghislieri), pape de 1566 à 1572, canonisé par Clément XI, le 22 mai 1712.

On peut rapprocher cette peinture de celle conservée au *Museo Civico di Palazzo Tozzoni*, à Imola (Emilie-Romagne, Italie) peinte par Lavinia Fontana (1552-1614), ou de celle peinte par Scipione Pulzone (datée de 1570) exposée à la Galleria Colonna de Rome.

La présence d'un portrait de Pie V s'explique par le fait que ce pape, entré dans l'ordre des dominicains dès l'âge de 14 ans, est à l'origine de la dévotion du culte de Notre-Dame du Saint Rosaire à laquelle est attribuée la victoire navale de Lépante (7.10.1571).

L'ordre présent à Bonifacio avait donc plusieurs raisons



de posséder un tel portrait et manifestait ainsi son attachement à l'un des leurs, devenu pape, puis Saint.

2.4. *Sainte Ursule et ses compagnes - Église conventuelle Saint Dominique (fig.147)*

Ce tableau de l'école italienne du XVIIe siècle au format imposant a été répertorié sous le titre erroné de : «Le triomphe de l'Église» dans une iconographie mal interprétée.

Au registre supérieur figure l'Enfant Jésus, assis sur les genoux de Saint Joseph, apparaissant sur un fond de ciel nuageux et entouré d'un cortège d'angelots.

À droite, dans le registre principal, trois Saintes sont

identifiables par les attributs traditionnels qu'elles tiennent à la main. On reconnaît Sainte Apolline (avec les tenailles qui ont servi à lui arracher les dents) ; Sainte Agathe (avec un plat sur lequel sont posés ses deux seins coupés) et Sainte Lucie (avec une coupe contenant ses yeux).

Au centre, une femme couronnée, richement vêtue, brandit un étendard blanc chargé d'une fine croix rouge. Derrière elle, un groupe de jeunes filles. Devant elle, à sa droite, un Saint évêque tient une palme, symbolisant son statut de martyr.

Ce groupe de personnages fait référence à l'histoire de Sainte Ursule.

Les canons de l'iconographie chrétienne imposent aux peintres de représenter Sainte Ursule comme une princesse brandissant l'étendard du Christ glorieux (c'est-à-dire l'étendard blanc à fine croix rouge que les artistes représentent dans les mains du Christ ressuscité).

On notera pour l'anecdote que Saint Georges à cheval, luttant contre le dragon, brandit lui aussi l'étendard du Christ glorieux. La bannière à croix rouge est donc devenue l'attribut traditionnel de ce Saint.

Par la suite, Saint Georges ayant été choisi comme patron et protecteur de Gênes, la Sérénissime République et la flotte génoise adoptent pour drapeau un pavillon blanc à croix rouge.

2.5. Ecce Homo - Eglise Saint Jean-Baptiste (fig.148)

Une curieuse statue à mi-corps, figurant l'Ecce Homo, est conservée dans la chapelle de la confrérie Saint Jean-Baptiste.

En bois polychrome et vraisemblablement du



Fig. 147 : Saint Ursule et ses compagnes (Anonyme).

XVIIe siècle, elle est actuellement lourdement et maladroitement repeinte. La corde liant les poignets a disparu.

Il s'agit bien d'une sculpture volontairement « cadrée à mi-corps ». Unique en son genre en Corse, l'origine de cette sculpture d'esthétique si inhabituelle, pose question.

L'œuvre la plus proche, stylistiquement et géographiquement parlant, se trouve à Savone (Ligurie,

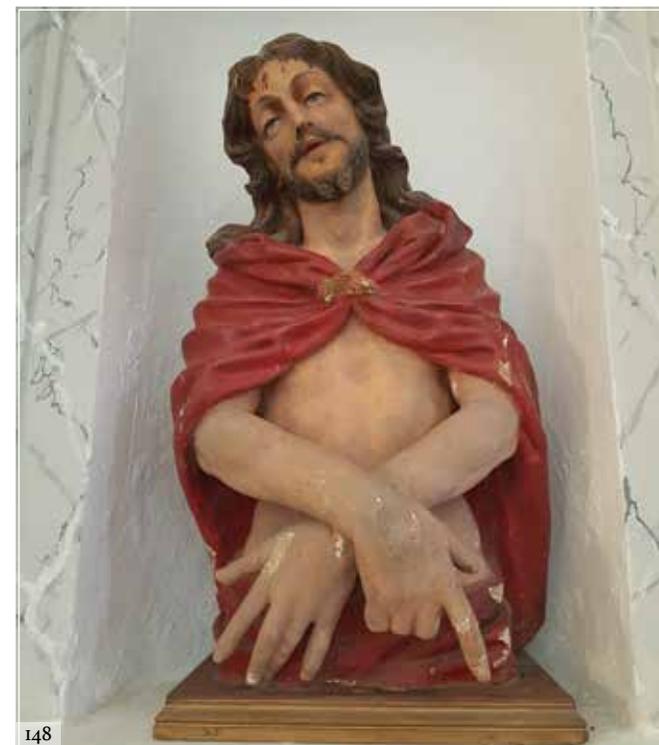


Fig. 148 : Ecce Homo (Anonyme).

Italie), dans le sanctuaire de Nostra Signora della Misericordia.

Il ne s'agit pas pour autant d'une sculpture ligure puisque cette statue, datée du XVIe siècle est un unicum en Ligurie. Sa provenance est qualifiée d'incertaine par les historiens italiens.

Il semblerait que ce type de sculptures à mi-corps, soit d'origine espagnole.

En effet, on connaît un Ecce Homo du XVIe siècle, très proche de l'exemplaire de Savone, dû à un sculpteur anonyme de l'école espagnole, conservé dans l'abbaye bénédictine de Pannonhalma, en Hongrie.

3. Les cimetières et chapelles

3.1. Le cimetière marin (fig.149 et 154)

La loi interdisant les inhumations dans les églises et à la campagne, un cimetière a été ouvert en 1823, à proximité du couvent Saint François, sur l'emplacement de l'ancien jardin monacal.

Les chapelles familiales accueillent les cercueils des défunts dans des cases qui sont par la suite murées ; leur aspect extérieur se rapproche de celle de petites maisons dont la blancheur se détache de l'horizon bleu de la mer toute proche.

Il n'y a pas de grande différence d'une famille à une autre, les ornements sont assez sobres à l'exception d'une ou deux chapelles (chapelle Quilichi aux statues de marbre).

Sur la place centrale s'élève un monument en hommage aux morts de la guerre de Crimée (1855), et de la guerre de 1870.

Le cimetière marin est un lieu apprécié des visiteurs.



149

3.2. Les cimetières de l'île Lavezzi (fig.150 et 151)

L'île Lavezzi est tristement célèbre par l'histoire liée au naufrage de la frégate «la Sémillante», le 15 février 1855 qui dénombrera 773 victimes.

Les corps des soldats et marins rejetés par la mer après la tempête ont été ensevelis et, répartis selon leur grade, dans deux cimetières classés **Monuments Historiques**.



150

151

3.3. Les chapelles funéraires (fig.152 et 153)

À la fin du XIXe siècle, quelques familles aisées ont fait construire des chapelles funéraires sur des terrains pas trop éloignés de la ville. La plupart d'entre elles sont de véritables monuments.



152

153

Fig. 149 : Cimetière marin, monument érigé en mémoire des morts à la guerre de Crimée.

Fig. 150 et 151 : Vues des cimetières des îles Lavezzi.

Fig. 152 : Chapelle familiale à Saint Julien.

Fig. 153 : Vue de l'intérieur d'une chapelle familiale.

Fig. 154 : Perspective à l'intérieur du cimetière marin.



154

III. Le patrimoine militaire : des premières fortifications au départ définitif des troupes

La presqu'île de Bonifacio, entourée par trois côtés de falaises à pic ou en surplomb, et de pentes très escarpées, offre naturellement des possibilités de défense. Les occupants successifs se sont employés à fortifier les rares endroits accessibles.

Présumée engagée par les Pisans, complétée puis modernisée par les Génois, améliorée puis actualisée par les Français, la campagne de fortifications s'est étalée sur dix siècles.

En grande partie conservée, cet ensemble constitue un patrimoine exceptionnel et un véritable catalogue de la fortification pour les cinq derniers siècles.

1. Les fortifications pisanes (830-1195) (fig.155)

Première puissance présente sur la presqu'île, les Pisans ont créé un retranchement sur son point le plus élevé, à l'emplacement du quartier actuel du *Castelletto*.

En l'absence d'archives précises, on peut imaginer une enceinte quadrangulaire en pierre avec une tour centrale.



L'agglomération s'implanta progressivement à l'Ouest, protégée par un mur simple, reliant ce même retranchement aux pentes abruptes Ouest de la Carotola en surplombant le port de l'époque.

Progressivement, la cité se déploya vers l'est, mais rien n'indique si cette extension urbaine était fortifiée.

Rien ne subsiste des fortifications pisanes.

2. Les fortifications génoises

2.1. Les fortifications du Moyen-Age (1195-1559) (fig.156)

Après la conquête de Bonifacio, Gênes renforça dans un premier temps les fortifications existantes puis s'attacha à la modernisation complète de l'enceinte qui s'acheva au XIVe.

Les premiers quartiers de l'est étaient désormais à l'abri d'une tour centrale avec des murs de 3,70 mètres d'épaisseur à la base puis de 2,50 mètres. La ligne de défense suivait approximativement le tracé des remparts actuels.

Hautes murailles épaisses flanquées de tours, chemin de ronde, Tour du Fanal signalant l'entrée du goulet à la pointe de la presqu'île, composaient pour l'essentiel ce dispositif.

A partir de 1511, Bonifacio profita de la défense avancée des tours d'Ometo, de Figari, de Sant'Amanza et de la Sponsaglia pour détecter l'approche et le débarquement d'éventuels agresseurs. Le retranchement pisan était transformé en une puissante forteresse.

Une miniature de 1536 donne un aperçu de la défense militaire dont bénéficiait le site (fig.157).



Fig. 155 : Fortifications pisanes.

Fig. 156 : Les tours des fortifications génoises du Moyen Age.

Fig. 157 : Vue cavalière de Bonifacio en 1536.

2.2. Les fortifications bastionnées (1560-1768) (fig.158)

À l'issue du siège de 1553 et avec la destruction partielle des murailles par les tirs de boulets en fer par des batteries turques installées à l'Est et au Nord de la ville, les Français puis les Génois engagèrent la refonte

complète du système défensif. Ils le modernisèrent au regard des nouvelles techniques de guerre.

Les tours furent remplacées par des bastions.

En 1732 la caserne génoise, premier véritable casernement militaire fut construite.

La rampe d'accès du faubourg de la Marine à la Citadelle (fig. 159, 160, 161, 162, 163, 164) s'effectuait en traversant successivement cinq portes et pont-levis sous la protection des remparts et des casemates souterraines de flanquement.

En quelques décennies des travaux considérables ont été réalisés.



Fig. 158 : Fortifications génoises bastionnées.

Fig. 159 et 160 : Porte à l'entrée de la Marine et Tour du Môle (Aquarelle de 1768).

Fig. 161 et 162 : Porte du Rastello et rempart extérieur de la Carotola (Aquarelle de 1768)

Fig. 163 et 164 : Rampe de la porte de Gènes, Partie inférieure et partie supérieure.

3. Les fortifications françaises (1768-1940) (fig.166)

La période de 1768 à 1848 ne connut pas de changement majeur mis à part l'appellation de la caserne en souvenir du Comte de Montlaur, Jean-Baptiste d'Ornano, décédé en 1626.

Un nombre impressionnant de projets d'amélioration de l'enceinte, des accès à la ville, des souterrains pour stocker les munitions ou les vivres ont été proposés.

Ils sont restés sans suite. Les principaux travaux se sont attachés à l'agrandissement de la caserne «génoise» (fig.165 et 167) qui a triplé sa capacité d'hébergement, à



165

la récupération des eaux de pluie organisée à partir de la terrasse Sud ou impluvium, à son stockage dans une citerne, au rachat des édifices religieux de l'ancienne ville pisane et à la transformation du couvent Saint Dominique en hôpital militaire.



166



167

Fig. 165 : Photographie de la caserne génoise au début du XXe siècle.

Fig. 166 : Relevé des batteries au XVIIIe siècle.

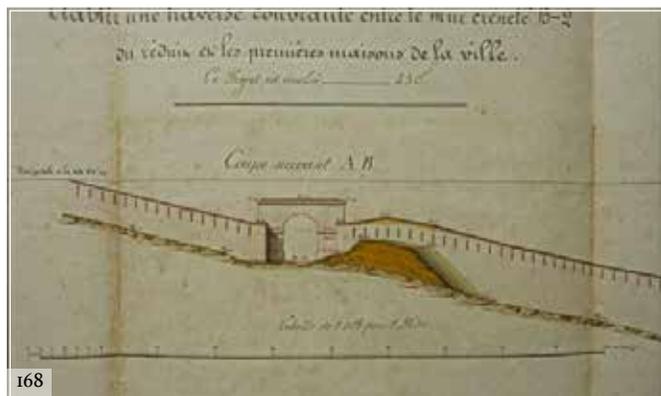
Fig. 167 : Plan d'élévation de la Génoise

Au cours des années 1848 jusqu'en 1860, des modifications importantes sont intervenues : en particulier le tracé de la nouvelle route reliant la Marine à la Citadelle avec à son l'extrémité, une nouvelle porte, la porte de France (fig.170), ouverte dans les remparts avec un pont-levis à contre poids. La construction d'une enceinte a permis d'isoler la partie militaire de la ville (fig.168 et 169). Le forage, par le Génie, d'un puits de 60 mètres, le puits Saint Barthélémy a permis d'accéder à une nappe d'eau douce située sous la presqu'île.

L'apparition des canons se chargeant par la culasse, des obus à la mélinite et l'accroissement considérable de la portée des nouvelles pièces provoquèrent un changement complet du système de défenses côtières. À partir de 1880 et jusqu'en 1910 une partie des batteries fut abandonnée. L'autre fut modernisée par la mise en place d'un nouveau protocole défensif incluant des canons, des protections bétonnées et de soutes à munitions souterraines, des projecteurs avant la guerre de 1914 et un filet anti sous-marin installé à l'entrée du port, à la Catena, à l'emplacement même où les Génois avaient tendu une chaîne pour en barrer l'accès (fig.196).



Fig. 168 : Mur d'enceinte et porte de la caserne.
 Fig. 169 : Porte de la caserne isolant le quartier militaire (avant démolition).
 Fig. 170 : Porte de France.
 Fig. 171 : Plan des batteries.
 Fig. 172 : La caserne française en 1902.
 Fig. 173 : La caserne française en 2017.



La caserne dite française (fig. 197 et 198) fut bâtie entre 1902 et 1910 pour héberger les artilleurs et l'Infanterie chargée des interventions. À deux kilomètres de la ville, le camp de Monte Leone fut construit pour accueillir deux compagnies supplémentaires et en 1905 fut créé le champ de tirs de Muchju Biancu pour entraîner la garnison. Dans une perspective de dissuasion, l'armée poursuivit l'aménagement militaire de la campagne en poste avancé.

4. Les militaires de Bonifacio au XXe siècle

4.1. Le départ progressif des troupes

La présence des militaires a longtemps été une véritable ressource pour Bonifacio, mais cette glorieuse période s'est progressivement éteinte au cours du XXe siècle.

Ainsi, en 1957, c'est l'arrivée du 11e bataillon de tirailleurs algériens puis en 1962, 800 hommes de la légion étrangère s'installent à la caserne Montlaur pour une vingtaine d'année. Leur départ s'opère en 1983. C'est ensuite au tour d'un régiment de commandos de 300 hommes de s'installer et de redonner à Bonifacio son rang de ville de garnison. Mais cela ne dure que quelques années puisqu'en 1989, l'armée est définitivement supprimée de Bonifacio. Ne reste que de nombreux bâtiments vides, occupant une grande superficie de la presqu'île et dont la dégradation est inévitable.



4.2. Les peintures militaires de Montlaur

L'ancien bâtiment de restauration situé sur le site Montlaur a été occupé d'août 1989 à décembre 2000 par 132 détachements d'une vingtaine de militaires qui se sont succédés pour assurer le gardiennage des bâtiments de l'ensemble du site. Si leur mission n'était pas très exaltante, ils ont manifesté un véritable talent artistique en peignant sur les murs de l'ensemble du bâtiment 89 peintures (fig. 174 et 175). Celles-ci représentent l'unité à laquelle ils appartenaient tout en y associant des éléments figuratifs représentant la Corse et Bonifacio, selon leur imaginaire. Le résultat est comparable à des œuvres d'artistes de rue retraçant des itinéraires militaires et guerriers de ces hommes tout en transmettant l'émotion ressentie lors de leur court séjour bonifacien. Un tel témoignage est exceptionnel dans l'histoire militaire et il est étonnant et émouvant de savoir que la période militaire de Bonifacio se clôt

par la représentation artistique.

Destinées à disparaître dans le cadre du projet de requalification urbaine du quartier Montlaur, une exposition organisée lors des journées du patrimoine en septembre 2010 a permis de faire découvrir ces œuvres au public. Un ouvrage a été réalisé par M. Tercé en 2015 intitulé *Le patrimoine de Bonifacio : Les peintures de la caserne Montlaur*.

Aujourd'hui, afin d'éviter de les perdre définitivement, il est envisagé de reproduire l'intégralité de ces œuvres sur des panneaux pour les exposer temporairement ou de façon permanente. Ce projet est en cours d'instruction.

Fig. 174 : Intérieur du bâtiment de restauration.

Fig. 175 : Exemple de peinture.



IV. Le patrimoine rural : un pan méconnu de l'histoire

I. L'activité agricole

Lors de l'organisation urbaine de Bonifacio, sous l'influence de Gênes le développement de l'activité agricole se limitait à ses plus proches abords (*Longone*, Saint Julien...), sur des terrains distribués entre les premiers colons. Cette activité était essentiellement maraîchère.

Au début de l'ère moderne, Bonifacio revendiquait un vaste territoire qui s'étendait des abords de Porto-Vecchio à Sotta et incluait Figari en grande partie.

Au XVII^e siècle, malgré les difficultés rencontrées par la Sérénissime et au-delà de la poussée des communautés de l'intérieur, le territoire bonifacien reste encore très conséquent allant à l'Ouest jusqu'aux tours de Figari, au Nord jusqu'à la montagne de Cagna Colombara et à l'Est jusqu'à Santa Giulia.

Bonifacio contrôlait également les îles du détroit.

La propriété foncière privée de Bonifacio n'avait rien de comparable avec celle du reste de la Corse du Sud, Terre des Seigneurs, où féodaux et notables du Sartenais avaient su se forger de vastes domaines. A contrario, le patrimoine foncier du Bonifacien se caractérisait par la surface petite ou moyenne des exploitations.

Cette répartition foncière découlait à la fois des partages survenus lors des héritages et surtout de l'organisation et du «système social» hérités de Gênes, très différents du système féodal de la Corse du Sud.

Les rares patrimoines fonciers importants de quelques familles étaient constitués d'une multitude de parcelles

éparpillées et non de grands domaines, exception faite des terroirs granitiques vendus lors du partage des biens communaux ou concédés aux bergers.

Les Bonifaciens exploitaient le Piale, terrain calcaire qui retient mal les précipitations, à la couche de terre arable peu épaisse et malmené par des vents souvent violents.

Il leur fallait défoncer le plateau, ouvrir des voies d'accès, aménager les champs pour les céréales, isoler des terrasses pour la vigne ou les oliviers, gérer au mieux la terre arable, conserver l'eau et la redistribuer équitablement.

Les grands travaux de mise en valeur ont été majoritairement effectués au XVII^e siècle. Au moment où Gênes souhaitait développer l'agriculture en Corse, le commissaire de Bonifacio, Vincenzo Sperone déclare «... ces peuples (les Bonifaciens) très portés au travail font toujours ce qui est possible et pour ainsi dire ne laissent jamais le moindre lopin sans culture, plantant ici vignes et jardins et semant là céréales et légumes de toutes sortes...».

Pour relancer sa politique agricole, Gênes concéda des prêts pour la mise en valeur des terrains avec l'obligation d'y planter des pieds de vigne et des arbres (mûriers et oliviers en particulier). Elle céda de vastes terrains, souvent à distance de la ville sur la partie granitique, à des familles de notables (Bonifaciens et Corses), avec obligation de les mettre en valeur.

Toutes les constructions en pierres sèches qui jalonnent

encore la campagne bonifacienne portent témoignage du travail considérable effectué par les *pialinchi*.

2. Les composantes du paysage rural bonifacien

2.1. Les chemins dits «génois» (fig. 176)

Les chemins dits «génois», ou «calades», souvent pavés, étroits ne laissant passer qu'une charrette, bordés de murs, souvent très hauts (parfois près de 3,5m) et très épais (parfois près de 1,5m). Il est dit que ces chemins mis bout à bout, pourraient représenter près de 300 kilomètres. Le programme d'action du PDIPR permet la restauration de bon nombre de chemins génois. Le plus emblématique reste celui du Campu Rumanile.



Fig. 176 : Chemin génois.

2.2. Les baracuns

Les *baracuns* (fig. 177 à 182) sont de simples abris ou remises montés en pierres sèches, sans liant, et dont l'origine remonterait au XVII^e ou au XVIII^e siècles comme l'attestent l'état de conservation de certains linteaux de bois au-dessus des portes et les types de céramiques recueillies en surface. Leur essor serait lié au développement agricole et à la culture de la vigne,

du blé et des olives qui s'accroît au XIXe siècle.

On retrouve ce type de bâti sur le pourtour méditerranéen, dans des régions où la roche, surtout calcaire, peut être débitée en plaques. Dans beaucoup de régions, des constructions analogues ont été découvertes ; elles portent des noms autres : borries en Haute Provence, Caselle en Ligurie.

Le recensement et l'étude des *baracuns* de la région bonifaciennaise effectués en 2014 par le cabinet I Pampasgioli, comptabilisent 975 *baracuns* sur le cadastre établi en 1852, d'autres ont été construits par la suite. C'est naturellement sans compter ceux qui sont ruinés volontairement ou non.

La plupart d'entre eux n'ont qu'une seule pièce de plan cylindro-conique (fig.182), ils sont de petite taille (1,50 m de hauteur, 1,20 m de diamètre) avec une entrée étroite et basse (0,60 à 0,90 m de largeur, et au maximum 1 m de hauteur). D'autres, plus rares, sont de plan carré (fig.179) ou en pyramide. Un seul exemple formant un complexe a été relevé au lieu dit Casilla (fig. 179 et 180).

La plupart des *baracuns*, toujours enfouis dans le maquis et envahis par des racines ou d'énormes lianes, sont en danger, surtout lorsque le défrichage des parcelles s'effectue sans ménagement et affecte leur conservation. Certains servent encore de réservoir de pierres pour arranger des murs de clôture ou pour «parer» les façades de maisons modernes.

La commune recherche les solutions de protection efficaces susceptibles de sauvegarder ce patrimoine privé tout à fait exceptionnel.

Fig. 177 : Voute d'un *baracun* à section ronde.

Fig. 178 : *Baracun* mixte constitué de granit et de calcaire.

Fig. 179 et 180 : *Baracun* à plusieurs chambres de Casilla et intérieur d'une des pièces de Casilla.

Fig. 181 : *Baracun* à double mur circulaire.

Fig. 182 : *Baracun* à section ronde.



2.3. Les fontaines

Bonifacio présente un double handicap vis-à-vis de l'eau douce. Il s'agit d'une des zones les moins arrosées de Corse et le calcaire fissuré du Piale se laisse facilement traverser par l'eau de pluie qui s'infiltre alors profondément.

De fait, les sources sont rares sur le plateau. Elles n'en sont que plus recherchées et sont soigneusement captées. L'eau est utilisée en cascade : source, suivie d'un abreuvoir pour les animaux, puis d'un bassin pour l'arrosage, lui-même en relation avec de nombreuses rigoles.

Citons la source de Saint Jean, celle de Corcone (fig.183), ou encore la source des Lestrygons située près du couvent Saint Julien au fond de la vallée de même nom. Cette source abondante aurait servi, si l'on en croit la légende, à Ulysse pour refaire sa provision d'eau.

Dans les jardins, un vaste système de canalisations permet une distribution rigoureuse et une répartition équitable de l'eau. Au XVe siècle, il était formellement interdit de retenir l'eau qui courrait dans le *canale maestro* de Cartarana à la vallée de Saint Julien et jusqu'aux aux joncs du *Longone*, sauf le jour prévu d'arrosage «du matin au midi»

Un des rares témoins toujours présent et entretenu de ce système d'irrigation est celui des jardins du couvent de Saint Julien.

2.4. Les maschettis

Les *maschettis* (fig.184) sont des canalisations en pierres destinées à drainer les terrains en cas de pluie. Dans certains terrains, ces drains sont creusés dans la pierre.



Fig. 183 : Fontaine de Corcone.

Fig. 184 : Maschetti.



Fig. 185 : Bassin de rétention servant de lavoir.

Fig. 186 : Citerne.

2.5. Les lavoirs

Autres vestiges du temps passé, les anciens lavoirs (fig.185) sont nombreux à Bonifacio. Le principal lavoir public était le canal, mais certains jardins étaient pourvus de petits lavoirs privés. Le linge ainsi lavé était ensuite remonté jusqu'en Haute-Ville, parfois par des «lavandières» dont le métier consistait à nettoyer le linge contre rétribution puis de le livrer propre et sec à domicile.

2.6. Les citernes

Les citernes anciennes (fig.186) sont entièrement murillées de dalles de calcaire cimentées par du mortier, et enduites pour empêcher les fuites. Les bassins et réservoirs sont nombreux, ils gardent et canalisent l'eau, précieuse aux cultures. Souvent construits avec beaucoup de soin, ils sont toujours à proximité des *baracuns*. Ils peuvent être recouverts d'une voute, comme c'est le cas pour le réservoir de l'ensemble de *Casilla*. Certaines maisons de campagnes en possèdent une en rez-de chaussée.

2.7. Les fours à pain (fig. 188)

Cet élément reste un des rares exemples de four à pain surbaissé. Bien que le toit soit relativement moderne (tuiles), les parois sont en dalles calcaires. La petite ouverture du four et le linteau sont faits de gros quadri de granite. Les fours à pain servaient également à sécher les figes.

2.8. Les fours à chaux (fig.187)

Ces fours servaient à la cuisson des pierres en vue de leur transformation en chaux vive et chaux à bâtir et ils sont creusés dans la roche, presque tous similaires et de formes cylindriques, bien que de tailles différentes.

Aujourd'hui, la technique de fonctionnement de ces fours nous est inconnue, mais la fabrication de la chaux demandait un travail considérable et la présence d'une importante équipe d'ouvriers. À Bonifacio, les procédés de cuisson variaient en fonction de la qualité de la pierre et de sa destination. Des fours à chaux se trouvent à Fazzio, Caprili, Pertusato, Maracuva, Valle, Bocca di Valle, Piantarella, Capana ou encore Finocchio. Celui de Fazzio est l'un des plus grands répertoriés sur la commune, il mesure près de 6 mètres de diamètre et est profond d'au moins 4,50 mètres.

Le four de Caprili est le seul dont on ait encore un souvenir précis. De capacité moyenne et parfaitement conservé, il est le dernier à avoir fonctionné à Bonifacio. Il a été remis en service durant la Seconde Guerre Mondiale par un entrepreneur bonifacien.

Des documents attestent du fait que la chaux de Bonifacio était exportée dans d'autres régions de Corse, notamment dans l'Alta Rocca et à Vico, bien qu'elle ait été de mauvaise qualité. Transportée par bateaux, la



187

chaux de Bonifacio a permis l'édification de la tour de Campo Moro en 1585.

À Bonifacio même, la chaux a servi à rénover les églises Saint Dominique et Sainte Marie-Majeure au début du XIXe siècle.

2.9. Les fours à briques et à tuiles

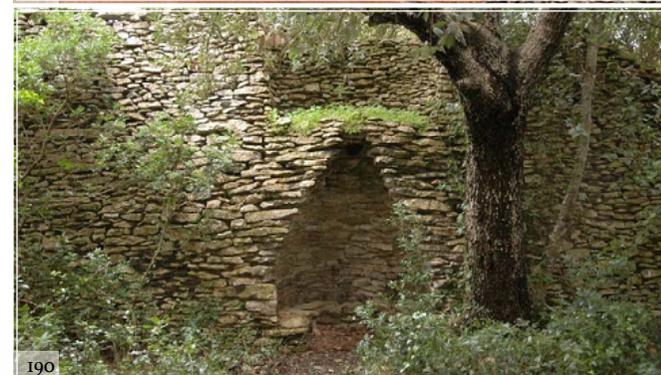
Sur le chemin de Paragan à Capu di Fenu, un ancien four à briques et à tuiles a été découvert au lieu-dit a Mattunara. Sur le site du Conservatoire du littoral longeant le rivage, ce four antique est désormais visible. Resté pratiquement intact, il se trouve à proximité d'une petite crique : cette situation idéale permettait le transfert des briques et des tuiles sorties du four par une embarcation menant jusqu'au port de Bonifacio. Des débris ont été retrouvés non loin du petit bâtiment, ainsi qu'une carrière. Certaines hypothèses laissent pressentir que ce four ait pu servir à la construction du couvent de la Trinité à la fin du XIXe siècle. À partir du témoignage de François Canonici, nous disposons de quelques informations sur le mode de fonctionnement



188



189



190

de ce four. Cependant, des études plus poussées mériteraient d'être conduites sur ce site.

2.10. Les murs (fig.189)

Les murs, montés avec des dalles en saillie clôturent les propriétés et bornent à l'intérieur d'elles des parcelles pour définir véritables terrasses ou *scarpi* dans lesquelles on plantait souvent les pieds d'oliviers. Dans certains murs des *cella* (fig.190), véritables niches, sont aménagées. Elles permettaient de s'abriter et de se reposer.

Lorsque la pierre était très abondante et que son utilisation immédiate n'était pas évidente, on aménageait des doubles murs entre lesquels on les jetait, ce qui permettait aussi de se débarrasser des pierres après chaque labour.

Les *tramizi* (fig.191), murs très hauts, d'une vingtaine de mètres de longueur, isolés, non reliés aux murs de clôture et disposés en léger arc de cercle pour abriter les arbres (en particulier, des oliviers) des vents violents qui soufflent souvent dans la région.

2.11. Les Rivilin (fig.192)

Les Rivilin sont des sortes de restanques en pierres sèches aménagées autour des oliviers et dont la fonction est de maintenir la terre et l'humidité. La plupart faits de murets d'environ 50 cm, sont rarement plus haut.

2.12. Les Trogi

Les *trogi* ou fouloirs à raisin sont des cuves de 1,50 à 2 mètres de profondeur, parfois plus, creusées dans la roche calcaire, dans lesquelles le raisin est foulé



Fig. 187 : Four à chaux de Sgavarun.
Fig. 188 : Four à pain.
Fig. 189 : Mur de séparation.
Fig. 190 : Cella.

Fig.191 : Tramizi.
Fig. 192 : Rivilin.
Fig. 193 et 194 : Extérieur et intérieur d'un trogi.

au pied, couverts ou non d'un petit toit voûté en pierres. Dans les parcelles granitiques, ils sont construits en pierres et maçonnés à la chaux.

2.13. Les Tours de défense

Pour se protéger des razzias des Barbaresques mais également des pillages ou homicides commis par leurs voisins, un véritable système défensif fut mis en place à l'intérieur des terres. «Les Bonifaciens ne récoltaient le fruit de leurs travaux qu'au péril de leur vie» lit-on dans un rapport de 1786.

Dans les vallées du Piale dédiées à la culture des céréales (Cartarana, Capo Figù, Casilla...) on retrouve des tours de défense ou des vestiges de tours apparemment sans lien direct avec le système défensif de la zone littorale.

D'après leur implantation sur les hauteurs ou dans des lieux antérieurement dégagés, on imagine que ces tours, communiquant entre elles par des signaux, prévenaient de l'arrivée d'agresseurs éventuels et permettaient de protéger hommes et récoltes.

Ces tours partagent la même architecture mais sont de taille inégale. Elles sont, carrées, construites en calcaire local couvert d'un enduit à la chaux.

On accède au rez-de-chaussée dans une pièce voûtée aveugle, un escalier intérieur en bois dessert le premier étage éclairé par de simples meurtrières et la terrasse, à partir de laquelle on bénéficie d'une vue circulaire sur les environs.

Le haut de ces tours est muni de créneaux rappelant les tours situées dans le Nord de l'Italie lors des hostilités entre les Guelfes et les Gibelins.

De véritables mâchicoulis sont visibles sur la terrasse.

Une citerne alimentée par les pluies recueillies sur la terrasse et probablement aussi par les eaux de ruissellement est située sous la tour et est accessible à partir d'un puits installé à l'intérieur même de la tour ou à son voisinage immédiat.

On comprend bien qu'il s'agit de tours de défense qui ont peut-être également servi à conserver provisoirement les récoltes.

Ces constructions n'ont pas fait l'objet d'étude archéologique ou historique.

L'exploitation des terres ainsi aménagées, se poursuivit au XIXe et au XXe siècles. Après la première guerre, les parcelles les plus éloignées de la ville ont été abandonnées et livrées au maquis.



Fig. 195 : Îlot de San Baïnzù

2.14. Les carrières

Des carrières jadis exploitées se trouvent au Sud de l'île de Cavallu, sur l'île Lavezzu et sur l'îlot de San Baïnzù. Celles de San Baïnzù (fig.220)-Cavallu semblent avoir été exploitées à deux périodes : à

l'époque romaine et dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

On trouve aussi d'anciennes petites carrières dans le maquis du site naturel de Campu Romanellu qui pourraient encore fournir un petit volume de pierres pour des restaurations si l'autorisation est accordée.

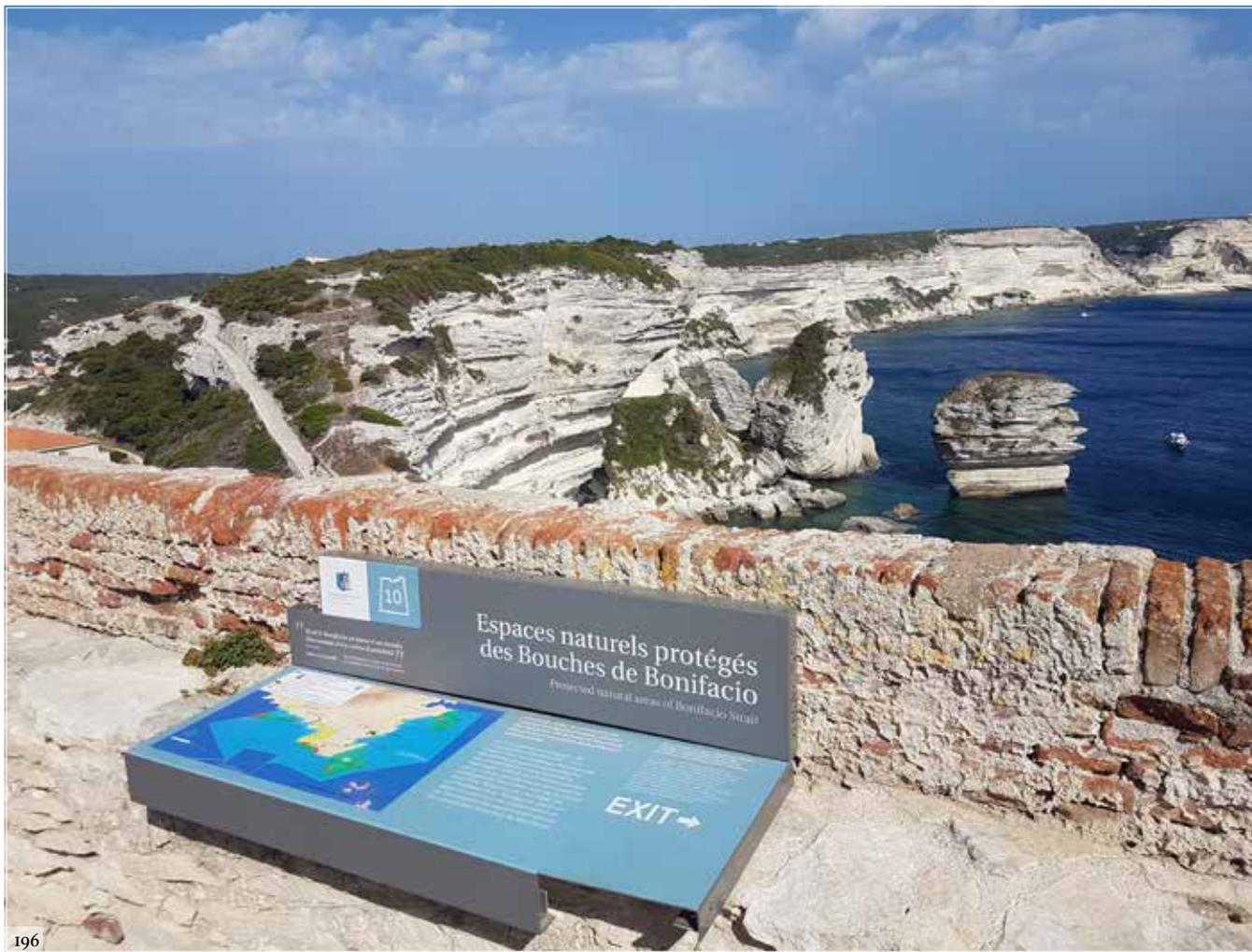


Fig.196 : Espaces naturels protégés des Bouches de Bonifacio, depuis le Bastion de l'Étendard.

V. Le patrimoine maritime : une Cité tournée vers la mer

Bonifacio est une Cité dont la fondation initiale s'appuyait sur le profil exceptionnel d'un site pour lequel les conditions de sécurité et de contrôle du détroit étaient assurées. Bien que les activités commerciales maritimes aient fait la richesse de la ville durant longtemps, elles se trouvent aujourd'hui peu connues et peu étudiées. Des études plus approfondies mériteraient d'être menées dans différents domaines, notamment celui de la construction navale.

Sur le plan historique, on sait qu'en 1195, lorsque les Génois se rendirent maîtres de Bonifacio, ils accordèrent à une population sélectionnée par leurs soins, des avantages commerciaux tels que l'exemption de tout impôt maritime tant à l'entrée qu'à la sortie des marchandises, l'exemption de toute autre taxe et de tout service de garde et la liberté complète d'achat ou de vente.

Bonifacio, bénéficiant et jouant de ses atouts devint la base intermédiaire principale qui liait Gênes, la Corse, la Sardaigne et la mer Tyrrhénienne. Un véritable commerce triangulaire s'instaura très tôt et se poursuivit jusqu'à la période moderne, malgré le déclin continu de Gênes. Les Bonifaciens ne négligèrent pas, à certaines périodes, les pratiques de course et de piraterie.

La construction des *palazzu* dans la Haute-Ville, les commandes ou legs au bénéfice des églises témoignent ainsi des importants bénéfices générés par l'activité marchande de la cité.

I. L'archéologie sous marine

L'espace maritime qui sépare la Corse de la Sardaigne et la Méditerranée occidentale de la mer Tyrrhénienne, a sans doute été utilisé dès la fin de la Préhistoire pour les échanges et les contacts entre les deux îles. Exiguës et dangereuses, parsemés d'îles et d'îlots, les Bouches de Bonifacio sont considérées comme un véritable «cimetière d'épaves» devenu un site pionnier de l'archéologie sous marine en Corse. Dès les années 50, ces fonds marins ont attiré des plongeurs et des chasseurs de trésors : en 1965, les épaves antiques les plus remarquables découvertes quelques années plus tôt avaient déjà été presque totalement pillées.

La DRASSM a recensé plus de 80 entités archéologiques dans la partie centrale des Bouches de Bonifacio, qui est aussi la plus dangereuse. Cependant, rares sont les évidences remontant au delà du XIe siècle av. J-C, à l'exception de deux amphores étrusques et une massaliote d'époque archaïque découverte aux îles Lavezzi. De la même façon, de l'époque hellénistique n'ont été découvertes que trois épaves et quelques objets isolés.

À l'Est de Perduto, des fouilles ont permis en 2005 la découverte d'un navire chargé d'amphores remplies de vin italique et de vaisselle de table produite en Campanie. Entre la fin du Ier siècle av. JC et le début du Ier siècle, l'Italie devient progressivement un centre de consommation de biens produits dans les provinces : c'est à ce moment que les bouches de Bonifacio se transforment en véritable «couloir maritime commercial». La route la plus directe entre la Bétique (l'actuelle Andalousie) et Rome passe par les Bouches

de Bonifacio, ce qui explique la concentration d'épaves appartenant à cette période dans le détroit. Sur la vingtaine d'épaves antiques identifiées aujourd'hui, douze sont datées du Ier siècle et transportaient une cargaison provenant d'Espagne.

De l'époque gauloise, il n'a été retrouvé que des amphores qui servaient à transporter le vin produit en masse en Gaule méridionale jusqu'au IIIe siècle.

On ne trouve presque aucune épave pour la fin de l'Antiquité et la Moyen-âge, ni de l'époque moderne : un vide surprenant quand on sait l'importance stratégique de Bonifacio à cette période.

Treize épaves contemporaines ont été découvertes, dont celle de La Sémillante, frégate ayant échouée sur un écueil des îles Lavezzi en février 1855 avec plus de 700 marins à bord, un naufrage bien connu des bonifaciens et ayant inspiré, entre autre, l'écrivain Alphonse Daudet.



Fig.197 : Photo tirée de l'exposition photographique de Philippe Pierangeli « Piscaiù di Bunifaziu, gesti e lioghi di u mà » qui s'est déroulée à Bonifacio en juin 2017.

2. Le sel

La production de sel a constitué une source importante de revenus. Le sel était extrait des salines de Sperone et était de très bonne qualité. Il était vendu en Corse mais aussi en Italie. La vente du sel avait été érigée en monopole d'état des 1152 puis concédée à l'Office Saint Georges en 1403. Au XVI^e siècle, Gênes ne pouvait plus tolérer la concurrence qui portait atteinte à ses privilèges d'état souverain. La destruction des salines fut donc imposée malgré les protestations des Bonifaciens. En contrepartie, la Sérénissime s'engagea à fournir aux Bonifaciens du sel à un prix préférentiel, ce qui permit à la Cité de continuer à distribuer le sel dans tout le sud de l'île. Ainsi, en 1730, la vente du sel représentait toujours les deux tiers des entrées de recettes à Bonifacio. Après la conquête française, l'administration royale envisagea de créer des salines en Corse, mais Saint-Florent fut préféré à Bonifacio.

3. Le commerce maritime

Malgré le maintien des privilèges qui avaient été accordés à la Cité au moment de sa création et qui furent confirmés par l'Office de Corse en 1561, la situation s'est dégradée par rapport au Moyen-Age. Le basculement de l'axe du commerce international de la Méditerranée vers l'Europe du nord-ouest accélère le déclin de Gênes qui ne se remet pas de la perte progressive de tous ses comptoirs en faveur des Turcs. Bonifacio

n'occupe plus une position privilégiée sur les nouvelles grandes voies du trafic méditerranéen. De nombreux facteurs mènent au déclin du Prèside de l'extrême sud : détournement de trafic au profit de l'Espagne et du nord de la Corse, commerce local malmené par les activités de pirateries, et enfin deux catastrophes dont la peste en 1528 et la prise de la ville par les Turcs en 1553. Les assauts, les disettes et les épidémies récurrentes affaiblissent considérablement le trafic portuaire.

Cependant, à la fin du XVI^e siècle, Bonifacio, comme de nombreuses villes de la méditerranéen, connaît une reprise de son activité grâce au port. Il s'agit principalement d'un trafic maritime de proximité qui se développe de trois façons : la liaison indispensable, vitale, politique et militaire entre Bonifacio et sa métropole ; le cabotage pour les bâtiments péninsulaires ou insulaires corses voir provençaux ; le trafic triangulaire entre la Corse, Gênes et la Sardaigne.

Pour des raisons tenant à la géographie, des contacts étroits et réguliers s'établissent entre Bonifacio et la Sardaigne. De plus, des relations commerciales devaient nécessairement lier la cité industrielle de Gênes à l'île agricole sarde. Bonifacio entretenait des relations privilégiées avec les deux parties et fut amené à jouer un rôle d'intermédiaire.

Au lendemain de la conquête française, il est rapporté que des bovins, chevaux, moutons, chèvres, cochons, viandes, fromages, cuirs, peaux, bois et de nombreux autres produits étaient importés de Sardaigne. Ainsi, les Bonifaciens compensaient leurs carences dans le secteur

agricole, mais fournissaient également le reste de la Corse et parfois même le continent français. Grâce à l'exemption de toute taxe à l'entrée du port de Gênes, les Bonifaciens se faisaient de larges bénéfices sur leurs cargaisons.

Depuis Gênes, les bâtiments bonifaciens transportaient des épices et des produits manufacturés. Il semble que ce commerce constituait au XVIII^e siècle l'essentiel des activités maritimes de Bonifacio avec un total de 37 embarcations.

Concernant les bénéfices du commerce maritime, des règles fixaient précisément les opérations financières dans le monde du commerce maritime. Mise au point au Moyen-Age, la « commandite » est un contrat commercial unissant collectivement ou à titre personnel un certain nombre de financiers à un patron marinier et précisant les droits et devoirs des deux parties.

4. L'activité de pêche

L'activité de pêche resta secondaire jusqu'à la fin du XIX^e siècle, époque à laquelle de nouveaux Bonifaciens venues de la région de Naples s'y adonnèrent.

La pêche au corail (fig.198) dans les bouches de Bonifacio fût par contre pratiquée dès les origines de la cité, souvent confiée à des équipages venus des rivages Italiens ou d'autres régions, moyennant redevances et contrôle.

En 1851, les pêcheurs bonifaciens représentent une quinzaine d'individus alors que les « marins » sont plus de

cent. La concurrence entre les Napolitains et les Corses en général et Bonifaciens en particulier ne cessera de s'amplifier dans les années suivantes. En 1888, une loi vient interdire la pêche dans les eaux françaises aux étrangers, ce qui engendre d'une part la fixation et la naturalisation de nombreuses familles et d'autre part le retrait définitif de certaines d'entre elles qui s'installent en Sardaigne. Cette évolution de la population eut pour conséquence d'accroître le nombre de confréries religieuses avec entre autre la création de celle de Saint-Erasme créée par les pêcheurs à la fin du XIXe siècle. Cette confrérie célèbre la Fête des Pêcheurs, la fête des Langoustiers (Saint Sylvère) et la Providence.

Les techniques de pêche se diversifient et se dynamisent grâce à un matériel adapté et performant : filet à trémail, filet maillant, nasses pour les langoustes et les rassemblements de poissons, pêche à guangui, palangre, retour des madragues et des thonaires...



Fig.198 : Le Christ gravé dans un corail rouge.

La production était exportée vers la France continentale. Au début du XXe siècle, on trouve encore de nombreux pêcheurs à Bonifacio malgré le conflit franco-italien qui a drastiquement diminué les importations. Ceux qui restent

s'adonnent à la pêche au poisson ou à la langouste dans des embarcations comme les *puzzolani*, dont certaines construites à Bonifacio même.

Après la Seconde Guerre Mondiale, les langoustes et les poissons se vendent mal et les exportations vers le continent sont fortement diminuées, voire totalement stoppées. De nombreux pêcheurs bonifaciens partent vers Marseille. Avec l'ouverture de la région au tourisme, les ventes connaissent un nouvel élan : on assiste alors à un renouveau de la pêche avec un accroissement de l'effectif local.

Aujourd'hui, la raréfaction de la ressource engendre la baisse des effectifs. Bonifacio reste cependant un port de pêche relativement important pour le poisson et la langouste.

Depuis quelques années se développe dans le golfe de Sant'Amanza une activité d'aquaculture.

Afin de protéger les ressources et les habitats sous-marins, la RNBB a institué des périmètres de réserves de pêche. Un travail est mené en concertation avec les pêcheurs afin qu'ils soient des partenaires privilégiés du suivi scientifique de certains projets.

La pêche artisanale reste un secteur essentiel de l'économie bonifacienne, suivie de près par le tourisme. Les professionnels de la mer continuent à écrire l'histoire du port de la cité bonifacienne. Récemment, le Comité local des pêches de la Corse prônait un retour à la technique de la nasse, méthode traditionnelle de pêche à la langouste. Traditionnellement, la langouste se pêchait à la nasse ou au filet en coton, biodégradable et permettant de ne pas abîmer la prise, contrairement au filet trémail.

Une expérience pilote a été menée à Bonifacio par l'Office de l'Environnement et le Parc Naturel Régional de la Corse, avec l'appui du fonds européen de la pêche

afin de permettre aux professionnels de réapprendre à travailler à la nasse, un savoir-faire presque totalement perdu depuis trente ans. Après une année, le bilan s'est avéré positif, et il est à présent envisagé de financer l'acquisition de nasses.

5. Le sentier sous-marin des Lavezzi

Au cœur de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio, ce sentier permet de découvrir la faune et la flore foisonnantes de l'archipel par le biais de la plongée sous-marine. Pendant la saison estivale, quatre à cinq randonnées palmées sont quotidiennement proposées pour un maximum de cinq participants, débutants ou confirmés. Des plaquettes immergeables sont distribuées aux participants afin d'identifier les espèces rencontrées. Cette visite a pour but de sensibiliser les publics de tout âge aux menaces qui pèsent sur ces habitats fragiles et sur la nécessité de leur préservation. Initié par l'Office de l'Environnement de la Corse, ce projet est une véritable visite patrimoniale qui se termine par la visite d'un jardin botanique sur le phare.

Pour rappel, la Réserve abrite des poissons protégés depuis 1982.

VI. Le patrimoine environnemental : de la diversité des paysages



Fig.199 : Vue sur la presqu'île de Bonifacio depuis les sentiers longeant les falaises.

Les patrimoines naturels de la commune font l'objet de mesures de protection qui en assurent la sauvegarde.

Il faut dire que le territoire bonifacien recèle des trésors, notamment la seule population mondiale d'une fleur, la Centrauthe, sur le Massif de la Trinité ou les milieux si rares et fragiles des mares temporaires méditerranéennes.

L'ensemble du littoral communal est intégré dans la Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio, tandis que le Conservatoire du littoral protège environ 5000 ha sur le territoire communal. Au nord-est de la commune, la Réserve naturelle des Tre Padule de Suartone protège quatre mares temporaires. Les réglementations ZNIEFF, Natura 2000, sites classés et inscrits couvrent une grande part du territoire communal.

Fig.200 : Une crique de l'île principale des Lavezzi.

I. Caractéristiques des paysages par zone géographique

Le bassin bonifacien s'étend sur une superficie de plus de 130 km² et il se caractérise par la présence de sols granitiques et de sols sédimentaires (calcaire) qui ont conditionné la topographie de la commune et lui confèrent une grande variété paysagère. Ces paysages ont été habités et façonnés par l'Homme au fil des siècles, notamment par l'agriculture et l'aménagement du littoral. Aujourd'hui, les agriculteurs réinvestissent le territoire et les activités agricoles qui subsistent permettent à la fois de contenir la maquisation et de maintenir des espaces ouverts ou semi ouverts (prairies, oliveraies...).

Le littoral de Bonifacio (fig.199), fort de ses 77 kilomètres, reste un atout exceptionnel pour le tourisme balnéaire et de nature. De nombreuses plages et criques (fig.200) accessibles uniquement par bateau s'égrènent autour de Bonifacio : à l'Est, Rondinara, le golfe de Sant'Amanza, de Cala Longa, de Piantarella, du petit Sperone ; à l'Ouest, la Tonnara, Paragan, le Fazzio...



Fig.201 : Tour de la Tonnara.

D'apparence naturel et sauvage, le paysage bonifacien porte encore les traces d'incursions passées : à partir de 1511, un système de surveillance et d'alerte est mis en place le long des côtes de Corse avec la construction de tours de guet (fig.201) hautes de 12 à 17 mètres. Dès que les voiles barbaresques étaient en vue, des feux étaient allumés et, d'une tour à l'autre, le signal était transmis. Deux ont été inventoriées, San'Amanza et la Sponsaglia ; celle de la Tonnara ne l'a pas été. Toutes sont à l'état de ruines.

L'atlas des paysages de la DREAL est une base intéressante pour appréhender de façon globale les caractéristiques de chacune des entités géographiques distinctes du territoire, depuis le site remarquable de la Testa Ventilegne sur le littoral Ouest jusqu'à la baie de Rondinara à l'est. Cette répartition géographique a donc été choisie afin de présenter la richesse paysagère de Bonifacio.

1.1. La Testa

Historiquement, la Testa s'intègre à la zone de plaines et piémonts de Figari et Pianotolli, communes limitrophes de Bonifacio (fig.202). L'ensemble Testa-Ventilegne s'articule le long d'une faille géologique

autour de laquelle on retrouve des plaines et collines d'une altitude maximum de 179 mètres et des paysages naturels, à l'exception de quelques bourgs près desquels subsistent des activités d'exploitation agricole.

Au total, ce sont 2214 ha qui ont été acquis par le Conservatoire du littoral. Ces acquisitions permettent la préservation de ce massif littoral et la conservation de son caractère sauvage grâce à la diversité de ses paysages dont des étangs, des plages, des subéraies... Leur découverte est rendue possible par un réseau de sentiers. Les activités agricoles traditionnelle ont été maintenues et permettent ainsi de favoriser la biodiversité et le développement d'écosystèmes riches. On retrouve dans ce paysage pâturages, bosquets, bergeries et constructions en pierre sèche, qui rappellent les usages anciens.



202



203

Fig.202 : Situation de l'entité Testa-Ventilègne sur la commune de Bonifacio.
Fig. 203 : Sentier menant au feu de Fenu à Ventilègne.

1.2. Pointe de la Trinité - Corbu (fig. 205)

L'ensemble de la pointe de la Trinité au Corbu est issu d'une chaîne de montagne datant de l'ère primaire (300 millions d'années). Malgré les reliefs accidentés, il reste des témoignages de l'ancienne activité agropastorale. On trouve peu d'habitations sur ce site préservé. De plus, le Conservatoire du Littoral y a relancé l'élevage caprin.

La Pointe de la Trinité culmine à 219 mètres de haut et la pointe du Corbu à 243 mètres. L'ermitage de la Trinité, haut lieu de pèlerinage depuis le départ des moines à la fin du XIXe siècle, se caractérise non seulement par ses échines rocheuses aux teintes rougeâtres, mais aussi par la présence de chênes verts et d'oliviers. Lorsque le ciel est dégagé, il est possible d'apercevoir d'un côté la Sardaigne, de l'autre les rivages du sartenais. On retrouve les traces d'exploitations agricoles à Catarellu, Bocca d'Arbia et la Tunara, anciens hameaux de pêcheurs.

À son pied, les roches nues de l'anse de Paragan font apparaître la jonction entre granite chaotique et substrat calcaire.



204

Fig.204 : Vue depuis la Pointe de la Trinité.



205

Fig. 205 : Situation de l'entité Trinité-Corbu sur la commune de Bonifacio.

1.3. Le Piale : La Haute Ville et le plateau de Bonifacio (fig.206)

Le plateau calcaire bonifacien est nommé le Piale. Il s'étend sur environ 31 km² et culmine à une altitude moyenne de 90 mètres. Cette roche calcaire ayant subie l'érosion a permis la formation de ses grottes emblématiques et de l'un des symboles les plus connus de la ville de Bonifacio, le Grain de sable (*Diu Grossu* en bonifacien). Deux autres grottes sont de véritables curiosités naturelles, la grotte de Sdragonato et la grotte Saint Antoine. Bien que s'y trouve encore quelques constructions traditionnelles en pierre sèche et quelques zones de culture, la déprise agricole et le recul de l'élevage permettent un réinvestissement du plateau par le maquis. Jusque dans les années 1950, le Piale était considéré comme le «grenier de la cité» et on pouvait y trouver des cultures de céréales, d'oliviers

ou encore de vignes. Aujourd'hui, les bonifaciens ont réinvesti le Piaie et préfèrent y résider.

On retrouve sur le plateau plus de 45 km de sentiers aménagés par le Conservatoire du Littoral, dont le célèbre Campu Romanellu, qui tire son nom de la présence antique des romains à Piantarella.

Tel un fjord, la position abritée du plateau calcaire a permis l'implantation du port. Le goulet long et étroit est entouré par les calanques : ce paysage ouvert est peu habité et la végétation y est d'une grande richesse environnementale, adapté à l'aridité des sols.

À l'Ouest du plateau, la ville historique de Bonifacio est perchée à plus de 60 mètres en haut des falaises et

fait face à la mer. La Haute-Ville offre des points de vues particulièrement recherchés par les visiteurs sur les Bouches de Bonifacio et sur la Sardaigne.

On trouve dans le golfe profond de Sant'Amanza (Nord-Est) des ruisseaux qui débouchent sur le littoral et alimentent les étangs et marécages de la campagne vallonnée. Ce secteur a un aspect agricole avec des prairies ponctuées de zones humides.

1.4. La Pointe de la Capicciola et les versants de Balistra et Rondinara (fig.208)

Le sentier couronnant la Punta di u Capicciolu ouvre sur l'échancrure du golfe de Sant'Amanza et sur la Tour génoise offrant des vues sur la Sardaigne, sur les îles Lavezzi, les Bouches de Bonifacio et sur l'archipel sarde de la Maddalena. Derrière les plages, comme dans beaucoup d'autres littoraux corses, les zones humides et les étangs sont des éléments récurrents.

Le fond du golfe est vallonné et marécageux, surtout au niveau de la zone humide de Maora. Ce secteur est caractérisé par les zones humides et les mares temporaires, comme ceux de la Réserve naturelle du Tre-Padule de Suartone, et par des étangs, comme à Balistra, dont une grande partie a été acquis par le Conservatoire du Littoral. Cela permet la protection et la conservation des espaces naturels, voire même la reconquête d'écosystèmes et de paysages dénaturés.

La côte où se trouvent les versants de Balistra (fig.209) et de Rondinara est peu accessible ce qui lui a permis de garder un caractère sauvage. Le littoral rocheux et son maquis à cistes laisse place à deux golfes agrémentés de plages de sable associées à des étangs, où l'on trouve des activités balnéaires et une grande diversité de

milieux naturels et de paysages. Ces sites naturels sont d'une importance majeure pour leurs paysages et leurs écosystèmes, à l'image de la baie de Rondinara.

Le Conservatoire du littoral s'efforce de restaurer la qualité écologique et paysagère du site, intégré à la Réserve naturelle du Tre Padule de Suartone et situé sur un petit plateau granitique où l'on retrouve des écosystèmes exceptionnels.

Désormais protégées à l'échelle européenne, les mares temporaires subissent une alternance entre phases d'inondation en hiver et assèchement en été. Ces milieux très rares sont riches en biodiversité et possèdent une grande valeur paysagère. On aperçoit depuis la route des prairies et des haies bocagères, ainsi que des champs de panneaux photovoltaïques.



Fig.208: Situation de l'entité Pointe de la Capicciola- Balistra - Rondinara sur la commune de Bonifacio.

Fig.206: Situation de l'entité Piaie- Haute Ville sur la commune de Bonifacio.

Fig. 207 : Phare de la Madonnetta perchée sur le plateau calcaire.



209

Fig. 209 : Panorama des étangs de Balistra et de la plage de Balistra.

1.5. Archipel des Lavezzi - Cavallu (fig.210)

Au sein du détroit des Bouches de Bonifacio, plusieurs archipels formés d'îles, d'îlots et de récifs émergent en formation sur un socle granitique. L'archipel des Lavezzi (environ 200 ha émergés au total) se situe à une dizaine de kilomètres au large de Bonifacio, à proximité de l'île de Cavallu (120 ha, plus au Sud). On retrouve sur ces îles des témoignages du passage des hommes depuis le pré-néolithique. Une autre trace plus récente est celle laissée par le naufrage tristement célèbre de la *Sémillante*, frégate de la marine française en partance pour la Guerre de Crimée, en 1855. Deux cimetières et un phare ont été édifiés sur l'île principale des Lavezzi à la suite de cette catastrophe.

L'île de Cavallu est aujourd'hui habitée, totalement privatisée et partiellement construite. L'île Lavezzi et le reste de l'archipel font partie intégrante de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio. Une attention particulière est donnée à la gestion de ces îlots fragiles afin que la fréquentation par le public n'ait pas d'impact sur les écosystèmes.



210

Fig.210 : Situation de l'entité Archipel des Lavezzi-Cavallu sur la commune de Bonifacio.

Fig. 211 et 212 : Île principale des Lavezzi.



211



212

2. Les périmètres d'intérêts patrimoniaux

Il existe sur la commune de Bonifacio de nombreux zonages qui participent à la protection environnementale des milieux naturels accueillant une biodiversité exceptionnelle. D'un intérêt environnemental majeur, la falaise et le plateau de Bonifacio sont classés au **patrimoine national naturel** depuis 1996.

Les périmètres de protection sont issus d'inventaires tels que les ZNIEFF et concernent en grande partie l'espace marin, la façade maritime et les zones humides. Ils visent à répondre aux enjeux de préservation centrés sur la richesse écologique des espaces favorables à de nombreuses formations végétales ainsi qu'au maintien de plusieurs espèces animales. On dénombre sur la commune pas moins de 22 espèces animales d'intérêt communautaire, dont certaines sont prioritaires car les Bouches de Bonifacio sont un site majeur pour leur reproduction, comme c'est le cas pour le goéland d'Audouin par exemple. Les espèces mais également leurs habitats nécessitent différentes protections, selon le degré d'intérêt patrimonial de chacun d'entre eux.

La liste des espèces protégées sur la commune de Bonifacio se trouve sur le site de l'INPH.

Les périmètres sont définis à différentes échelles :

- d'abord les périmètres nationaux, dont celui de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio (fig.213);
- les périmètres européens, avec sept sites inscrits au réseau Natura 2000, dont 6 pour la Directive

Habitats (Tre-Padule de Suartone et Rondinara ; Ventilègne, la Trinité et le Fazzino ; les mares temporaires du terrain militaire de Frasseli/Bonifacio ; les mares temporaires de la Musella/Bonifacio ; la plateau de Bonifacio, les îles Lavezzi et la casemate de Sant'Amanza ; les Bouches de Bonifacio et les îles des Moines) et un pour la Directive Oiseaux (Les îles Lavezzi et Bouches de Bonifacio)

- les périmètres internationaux, avec le label

Ramsar qui concerne les mares temporaires du Tre-Padule de Suartone

Des mesures conservatoires permettent de renforcer les périmètres de protection, avec notamment les zones de préemption des Espaces Naturels Sensibles définies par le Département de la Corse du Sud. Ces dernières sont calquées sur les périmètres d'intervention autorisés du Conservatoire du littoral. Le total du domaine de ce dernier à Bonifacio représente environ 5000 ha.

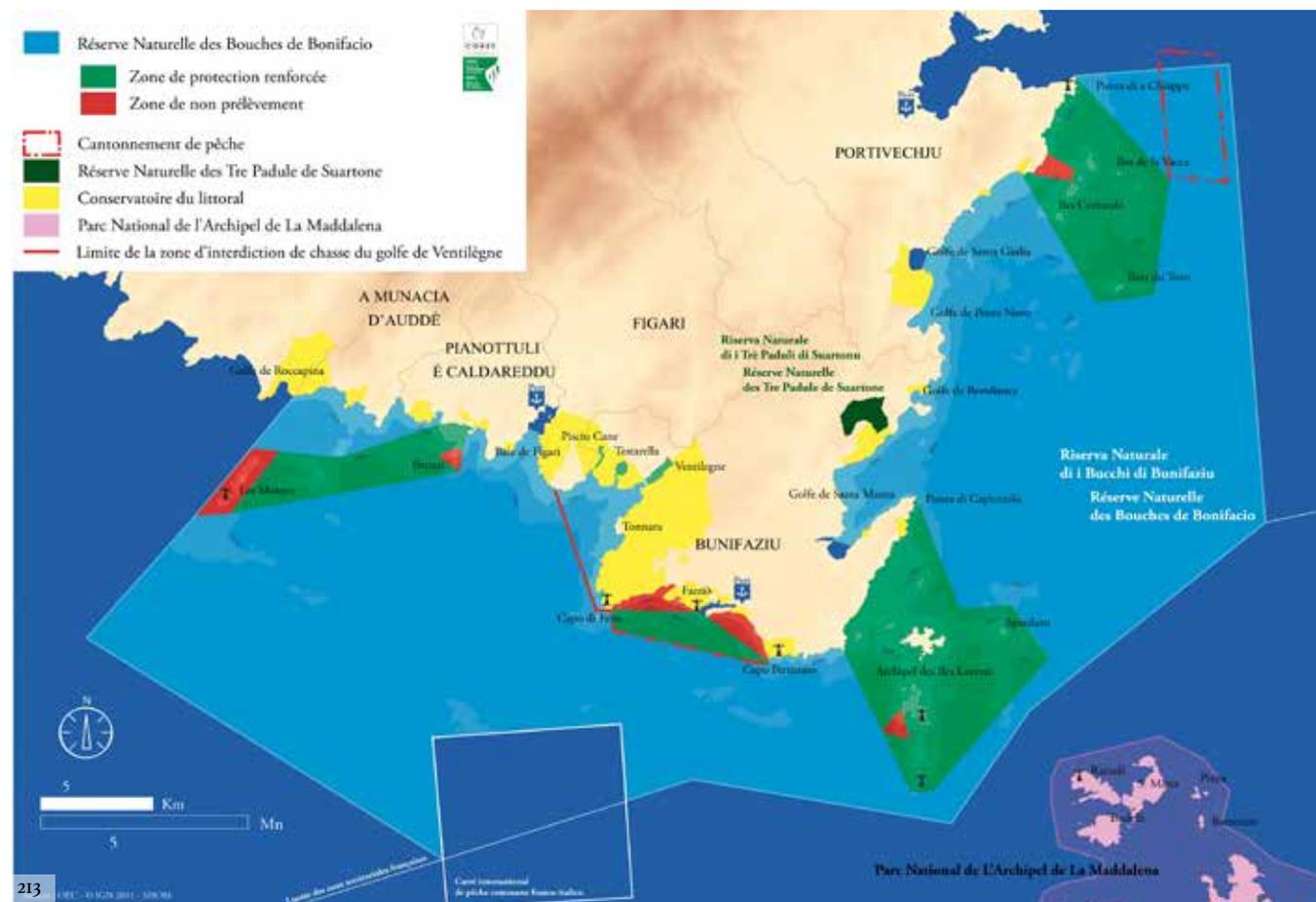


Fig. 213 : Carte de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio.

3. Une action transversale des acteurs œuvrant pour la protection du patrimoine environnemental

De nombreux acteurs œuvrent quotidiennement pour la protection du patrimoine environnemental de Bonifacio. Leurs actions sont complémentaires les unes aux autres, formant ainsi un véritable réseau. Afin d'assurer la cohérence des actions visant à la gestion des sites, propriétaires et gestionnaires se passent la main.

Le Conservatoire du littoral et des rivages lacustres (CDL) a acquis plus de **3000 ha de terrain** à Bonifacio depuis une vingtaine d'années. Une fois devenu propriétaire des sites, il en confie la gestion au Département de la Corse du Sud et à l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC). Chacun de ces organismes possède de compétences qui lui sont propres mais qui, sans un regard transversal de l'ensemble des acteurs, ne pourrait assurer une gestion rationnelle et harmonieuse de tous les sites.

À une échelle transfrontalière, le Groupement Européen de Coopération Territoriale du Parc Marin des Bouches de Bonifacio, intégré à l'OEC, assure la coopération entre l'Italie et la France dans la gestion des deux aires marines protégées que sont la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio (Corse) et l'archipel de la Maddalena (Sardaigne). Cette coopération européenne est une première en ce qui concerne la protection de l'environnement.

Finalement, il est important de rappeler que les actions de communication et d'animation pédagogique qu'entreprennent ces acteurs jouent un rôle primordial pour la pérennité et la conservation des sites. À travers des plaquettes, des brochures et autres supports

de diffusion, par l'organisation d'évènements ou d'animations sur le terrain, les publics sont informés et sensibilisés à la protection du patrimoine maritime et terrestre. En effet, l'information est toujours préférable

au contrôle et à la répression, qui restent cependant parfois nécessaires. En cela, l'Office de Tourisme est un partenaire privilégié dans la diffusion des informations.

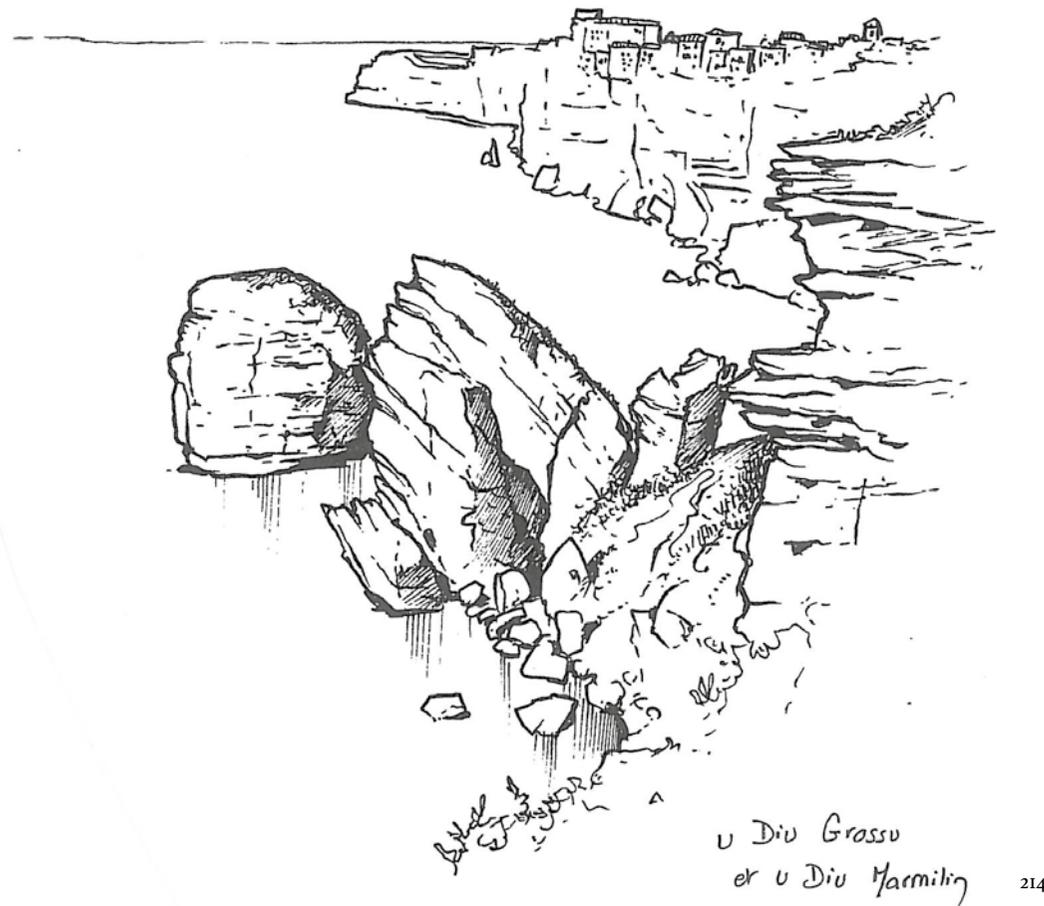


Fig. 214 : Croquis de la vue depuis la falaise sur le Diu Grossu (le « Pouce en bonifacien ») et le Diu Marmilin (le « petit doigt » en bonifacien).

VII. Le patrimoine linguistique : une spécificité locale

I. L'expression orale

La complexité de l'espace linguistique bonifacien résulte de l'histoire de son peuplement et de sa situation géographique.

1.1. Le vernaculaire

Le phénomène d'implantation linguistique génoise n'était pas spécifique à Bonifacio : le parler génois était présent dans toutes les villes côtières de Corse, **seul son maintien à Bonifacio reste un fait unique.**

Il s'explique par l'histoire, mais également par la situation géographique de la ville qui est restée coupée du reste de la Corse par un véritable «no man's land». Le Bonifacien a ainsi évolué de façon très autarcique : c'est à la fois un ancien Génois et une langue qui a intégré certains éléments de la langue corse.

1.2. Le parler de la marine

Dans le courant du XIX^e siècle, une importante immigration originaire des îles napolitaines et du Nord de la Sardaigne (la Gallura) s'installa pour pratiquer la pêche sur le port qui était alors un espace urbain en devenir.

Ces familles adoptèrent l'expression orale locale au bout d'une génération.

À contrario, les familles originaires du Nord de la Sardaigne et qui avaient subi un exil forcé conservèrent un parler «corso-gallurese» qui la particularité

d'intégrer des éléments génois et des éléments corses. Le parler de la marine est donc un continuum linguistique corso-sarde et génois. Un ouvrage est consacré aux spécificités du vocabulaire bonifacien de la marine, il s'agit du *Vocabulariu Maringrescu Bunifazzincu* de Roger Miniconi.

1.3. Le parler des hameaux

À la périphérie de la commune, à l'appel et sous la protection de Gênes, des familles de bergers et d'agriculteurs originaires du Sartenais s'installèrent. Ceux-ci occupaient les hameaux et pratiquaient la transhumance dans les vastes domaines qui, à l'origine, étaient sous la dépendance de familles de notables génois puis, par la suite, de familles corses. Leurs descendants pratiquent toujours l'élevage et, si leur statut de dépendance a disparu, leur langue est le corse de l'Alta Rocca dans lequel on retrouve de nombreux éléments ligures.

1.4. La disparition des langues

Le Bonifacien, langue vernaculaire ligure, est en train de «mourir».

Lors de son «intégration» à la France, la ville a été coupée de l'influence génoise.

Actuellement, cette langue est en danger, du fait des mouvements de populations et de l'influence des langues française et corse.

Elle n'a pas non plus bénéficié, comme la langue corse, d'une politique de soutien autorisant son enseignement dans l'école publique.

Il n'y a eu aucune tentative de codification avant les années 1970 et aucune démarche de recueil telle qu'a pu en connaître le corse.

On parle de plus en plus le corse à Bonifacio d'autant qu'il est enseigné pour être parlé par des populations originaires de l'ensemble de la Méditerranée occidentale qui n'ont aucune motivation pour apprendre la vieille langue ligure. Toutefois, il n'est pas certain que cet enseignement aboutisse à un véritable bi-linguisme franco-corse.

2. L'expression écrite

Les rares manuscrits rédigés en génois ne sont accessibles qu'aux Archives de Gênes.

Certains actes notariés ont été rédigés en vieux génois, et d'autres, ainsi que certains articles des statuts criminels de Bonifacio, les plus anciens étant en latin.

À partir du XVII^e siècle, la majorité des documents est rédigée en Toscan.

Il faut souligner le travail extraordinaire fait par Antoine-Laurent Serpentinini et par Jean-André Cancellieri pour nous faire connaître certains de ces actes relatifs à Bonifacio.

Si la langue autrefois parlée à Bonifacio est la première des richesses immatérielles du territoire, c'est un patrimoine en voie de disparition. En revanche, tout ce qui relève de l'activité des confréries et des traditions religieuses reste vivace. Du côté de la littérature et des personnages illustres, Bonifacio est mentionnée dans plusieurs récits ou mythes.

VIII. Le patrimoine immatériel : des siècles de traditions et d'histoires

I. Oralité et traditions

I.1. Les confréries bonifaciennes

Concernant les confréries de Corse en général, selon feu François Maestroni, Archiprêtre de la cathédrale d'Ajaccio, les confréries se seraient développées au cours du XVIII^e siècle, parallèlement à la structuration des métiers et corporations dans les villes.

Le Chanoine Casanova, dans son histoire de l'Eglise de Corse, a avancé qu'elles se sont instituées durant la seconde moitié du XVI^e ou au début XVII^e siècle, au moment de la renaissance de la religion catholique, face au mouvement protestant.

Pour François J.Casta, prêtre du Diocèse d'Ajaccio, les confréries peuvent prétendre à représenter la communauté dans son ensemble.

Ce besoin de vie de groupe par l'entraide et la prière en commun s'est manifesté particulièrement au XIV^e siècle, à un moment où les fondations monastiques se sont multipliées.

L'Eglise Catholique ne s'intéressa que tardivement aux confréries qui, bien que dédiées à des Saints, étaient un mouvement laïque d'entraide et de communion.

Plus tolérées que favorisées, beaucoup de leurs cérémonies ne nécessitaient pas la présence du clergé qui ne s'y intéressait pas.

Il est vraisemblable, par contre, qu'à partir du XVIII^e siècle, siècle des lumières, l'intérêt de l'Eglise pour les confréries se manifesta davantage.

Il est avancé que la présence de confréries à Bonifacio remonte à la fondation même de la ville. Cet argument

repose par l'existence attestée dès le XIII^e siècle des chapelles dans le périmètre même de l'ancienne emprise pisane et le choix des Saints-Patrons.

Rôle et charges traditionnels des confréries

Dans son rapport sur la visite apostolique qu'il fit en 1686 à Bonifacio, Mgr J.B Spinola signala que la confrérie du Saint Sacrement était érigée dans l'église paroissiale de Sainte Marie-Majeure et que les oratoires Sainte Marie-Madeleine, Saint Jean-Baptiste, Sainte Croix et Saint Barthélemy étaient administrées par des confréries érigées canoniquement.

Enrichie de plusieurs privilèges et indulgences, chaque confrérie se distingue par une tenue et une bannière qui lui est propre, un oratoire réservé et parfois même un chapelain. Chacune bénéficie de statuts particuliers approuvés par le pape ou par l'évêque, un conseil de 6 à 12 membres l'administre selon son importance.

Dans les statuts, il est précisé que les membres se réunissent pour répondre aux besoins spirituels et matériels des associés et pour prier les défunts. Elles ont en charge de venir en aide aux nécessiteux et d'assister les malades (rôle essentiel de la confrérie Sainte Croix et de la confrérie Saint Jean-Baptiste, appelée aussi confrérie de la Miséricorde).

Elles continuent toujours à jouer un rôle spirituel en de telles circonstances. Les confrères sont tenus d'assister aux enterrements, aux offices et à des cérémonies religieuses précises (fêtes du Saint Patron, Semaine Sainte et plus particulièrement le Jeudi Saint et le Vendredi Saint).

Leur tenue se compose d'une *cappa*, d'un calurin et d'une cagoule. Les confréries se différencient par leur couleur. Les rites sont codifiés.

Lors de processions, chaque confrérie porte, selon un itinéraire précis à travers la ville, un groupe sculpté représentant son Saint patron.

Chaque confrérie se réunit au moins une fois par an, le jour de la fête du Saint patron, et nomme un prieur, un sous-prieur et un trésorier ; l'ensemble des confrères est nommé *a massa*.

La confrérie de Sainte Croix (fig.215) -A Crugi-, issue de la confrérie de l'Esprit Saint qui remonte aux Croisades, est chargée, dès le XIII^e siècle de gérer l'hospice civil ou *Domus misericordiae*. C'est la confrérie des métiers de la santé qui rassemble les classes sociales les plus favorisées.

La tenue se compose d'une *cappa* blanche, d'un calurin noir portant une croix rouge à double traverse (croix



Fig. 215 : Chasse de la confrérie Sainte Croix durant une procession.

archiépiscopale) emblème du *sacru legnu*. Les fêtes sont le 03 mai et 14 septembre.

La confrérie de Saint Jean-Baptiste (fig.216) -*San Giuvani Batista*- ou confrérie de la Miséricorde joue un rôle social très important, en soutenant les personnes en difficulté.

Elle accompagne plus particulièrement les familles au moment des décès et organise les cérémonies d'enterrement.

La confrérie regroupe à son origine les métiers du bâtiment, puis certains artisans.

La tenue se compose d'une *cappa* et d'un cularin noir, en signe d'humilité. Les fêtes sont le 24 juin et le 29 août.



Fig. 216 : Chasse de la confrérie Saint Jean-Baptiste durant une procession.

La confrérie de Saint Barthélemy (fig.217) -*San Bartolu*-, rassemble à son origine les métiers du cuir et de la boucherie, les éleveurs, puis certains artisans.

La tenue se compose d'une *cappa* blanche et d'un cularin rouge en souvenir du martyr du Saint. La fête est le 24 août.



Fig. 217 : Chasse de la confrérie Saint Barthelemy.

La confrérie de Sainte Marie Madeleine (fig.218) -*A Madalena*- est la confrérie des pialinchi, c'est à dire des agriculteurs et plus particulièrement des vignerons.

La couleur des vêtements rappelle les couleurs de la vigne et du vin. Une grappe de raisin est attachée au groupe processionnel lors de la fête.

La tenue se compose *cappa* verte et d'un cularin bleu. La fête est le 22 juillet.



218

La confrérie Saint Erasme (fig.219) -*San Teramu*- est la confrérie des pêcheurs et des gens de mer.

La tenue se compose d'une *cappa* blanche et d'un cularin mauve, couleur de l'évêque Erasme. La fête est le 2 juin.



219

Fig. 218 : Chasse de la confrérie Sainte Marie Madeleine.

Fig. 219 : Confrérie Saint Erasme le long des quais durant une procession.

Déroulement des cérémonies de la Semaine Sainte

Le Jeudi et le Vendredi Saint, l'organisation des cérémonies a une dimension propre à Bonifacio.

Les sépulcres, représentations des scènes de la passion, sont dressés dans chacune des six églises de la ville.

Les processions du Jeudi Saint ont un côté tragique. Les confréries processionnent avec les petites châsses et se succèdent les unes après les autres pour faire leur adoration devant le reposoir de l'église paroissiale Sainte Marie-Majeure.

Le Vendredi Saint au matin, les reposoirs sont visités par les confréries qui s'entrecroisent dans les ruelles de la ville. En tête de chacune d'elles, un pénitent aux pieds nus et en cagoule porte une lourde croix drapée de blanc. Il est encadré de jeunes gens porteurs de lanternes.

Quand les cortèges se rencontrent, les croix se saluent en s'inclinant l'une vers l'autre et les processions, en chantant, reprennent leur marche vers le reposoir suivant.

La confrérie de Saint Erasme ne se rencontre que le vendredi matin.

Dans la nuit du Vendredi Saint, les quatre confréries intra-muros, flambeaux en main –*catatorci*– se rendent successivement en procession à l'église Sainte Marie-Majeure avec leurs grandes châsses –*I cascì*–.

Là, elles vénèrent la croix et reçoivent sa bénédiction avant de rejoindre leurs églises.

Lors des processions de la Semaine Sainte, les confréries apparaissent dans l'ordre suivant :

Sainte Croix vient en tête, avec les représentants de la ville, le Maire le premier, puis Saint Jean-Baptiste, Saint Barthélemy, Sainte Marie-Madeleine et enfin Saint Erasme.

Véritable promotion du laïcat avant la lettre, les confréries accordaient une très grande place aux œuvres dites de miséricorde. Elles ont rendu aux communautés urbaines puis rurales des services signalés dans le domaine des faits sociaux et des mœurs.

Elles ont notamment travaillé au rapprochement des diverses catégories sociales.

Actuellement, leur rôle social a disparu.

Elles maintiennent en revanche leur dimension spirituelle, leur rôle de rapprochement des communautés dispersées et, dans la tradition toujours renouvelée, leur rôle de conservation du patrimoine religieux de Bonifacio (en particulier, dans la conservation des chants religieux traditionnels et dans la conservation du patrimoine matériel sacré).

La liturgie

La liturgie actuelle est le résultat de très anciens apports et de remaniements successifs dus en particulier à l'influence des couvents : les annotations portées sur les manuscrits des couvents sont de précieux documents.

Il n'est pas dans notre intention ici d'étudier la structure mélodique des chants qui fait le plus souvent intervenir deux modes différents avec des alternances et des interactions qui varient selon les chants : ceci est l'affaire de spécialistes.

Nous rapportons en **annexe n°3** les principaux chants interprétés lors de la Semaine Sainte.

Ce patrimoine liturgique a été conservé au cours des siècles grâce à la piété des confrères. Actuellement, il devient un élément folklorique et touristique.

Il convient de le conserver auprès des jeunes Bonifaciens et de lui redonner son contenu musical et sa dimension historique et culturelle.

1.2. Les traditions communes

Les traditions sont des habitudes ou des coutumes qui ont souvent perdu leur signification d'origine, ou alors en ont acquies une nouvelle.

«*Coum'anou faou i noschi antighi*» ou «Comment faisaient nos anciens» traduit l'ignorance et en même temps le désir de perpétuer une tradition qui prend alors une valeur identitaire ou patrimoniale.

La tradition a été le lien qui a rassemblé la communauté et en est devenue son signe de reconnaissance.

Les pratiques de dévotion des fidèles ont évolué au cours des âges. Au Moyen-âge, le culte se traduisait par des processions publiques et la Musique Sacrée était l'une des principales expressions de la vie religieuse.

Le culte des Saints a connu un grand développement. Les saints honorés sur le territoire de Bonifacio et pour lesquels une église ou une chapelle a été érigée ont été : Sant'Amanza, Santa Reparata, Saint Julien, Saint Lazare, Saint Jacques, Saint Antoine, Saint Nicolas, Saint Dominique, Sainte Marie-Madeleine, Saint François, Saint Jean-Baptiste, Saint Barthélemy, Saint Martin, Saint Jean et Saint Roch.

Les fêtes de la Vierge, très nombreuses, étaient marquées par la spiritualité franciscaine : le 15 août demeure un jour de grande célébration, ainsi que le 8 septembre.

La dévotion à la Sainte Croix, *u sacru legnu*, est toujours vivante le 3 mai et le 14 septembre.

La Semaine Sainte est le sommet de l'expression religieuse de l'âme bonifacienne. Certaines célébrations sont typiquement locales : le chant des Ténèbres, les Sépulcres, les processions du Jeudi et du Vendredi Saint.

Le culte des morts est particulier : la veille de

l'enterrement, le rosaire est récité à la demeure du défunt par les femmes et à l'église par les hommes. Le jour de l'enterrement, les confrères chantent les chants traditionnels lors de la messe et jusqu'au cimetière. Le cercueil du défunt est généralement porté par la confrérie dont il était membre.

Une neuvaine autrefois très suivie précédait la fête des Morts. Ce jour-là, l'office et la messe sont chantés solennellement ; les cinq confréries se rendent au cimetière suivies de la population aux pieds du Monument aux Morts des guerres depuis la guerre de Crimée.

Sous la statue de la Vierge, il est noté : «le corps est gardé par la terre, le nom par la pierre, l'âme par le ciel».

La religion a même marqué les pratiques gastronomiques. Lors du 8 septembre, fête de la Nativité de la Vierge, l'aubergine que l'on prépare à la bonifacienne est à l'honneur. Tout le monde se réunit à l'Ermitage de la Trinité, et après la messe, on partage les aubergines. Chacun donne son avis sur le mode de cuisson ou la composition, mais il n'y a pas de vainqueur - car, c'est la fête. La Vierge du 8 septembre est «*a Madonna di miridzani*» ou «La Madonne des aubergines».

Pendant la Semaine Sainte, on déguste *i fougazi e i frichori* (beignet), pour les fêtes de Pâques, on prépare *i courcoun e i moustachori* et pour la Toussaint et les Morts, on a l'*ugasicati* (*Le pain des Morts*).

1.3. Bonifacio, source d'inspiration

De tout temps, la Cité des mers a inspiré les auteurs, éveillé les coeurs des poètes, décuplé l'imagination des peintres. Avant les deux millions de touristes venant chaque année à Bonifacio, d'autres visiteurs illustres sont passés par là, le premier d'entre eux est le mythique Ulysse.

Les visiteurs illustres

Environ 1000 ans av. J.C., le récit d'Homère nous conte l'histoire du Roi d'Ithaque, époux de Pénélope et père de Télémaque. Il aurait abordé le goulet, véritable fjord de près de 2 kilomètres de long, avec ses hommes, à bord des navires de sa flotte, par un temps calme et une mer sereine. Dans ce que l'on imagine être la vallée de Saint Julien, Ulysse et ses hommes découvrirent une fontaine à même la roche, où ils s'abreuverent, et rencontrèrent la fille du Roi Antipathès. Au moment de

repartir vers leurs navires, leur départ fut troublé par les géants Lestrygons envoyés par le roi, qui accablèrent les voyageurs et leur flotte de blocs de roche tirés du haut de la falaise entourant le port (fig.220). De nombreux hommes d'Ulysse furent écrasés et ce dernier fut alors forcé de fuir sur le seul navire restant en état. Aujourd'hui, la fontaine de Saint Julien existe toujours : une plaque en marbre indique qu'Ulysse et ses compagnons vinrent s'y désaltérer.

Bien des années plus tard, en 1215, Saint François d'Assise, fondateur de l'ordre des franciscains, fit lui aussi escale à Bonifacio. Une violente tempête mis à mal son navire et il trouva refuge dans le port de la Cité des falaises. Il pénétra dans la vallée de Saint Julien et se rendit au couvent situé à son sommet. Les religieux lui refusèrent le gîte et le couvert et il fut forcé de se réfugier dans une grotte. Le lendemain, Saint François était reparti, mais il restait dans la grotte une clarté irréelle. Plusieurs années passèrent avant que les



Fig. 220 : Illustration «Ulysse et les Lestrygons» par Philippe Antonetti.

moins de Saint Julien ne découvrirent leur erreur de ne pas avoir accueilli le Saint. Ils transformèrent alors leur monastère en couvent des franciscains et élèverent une chapelle sur la grotte où le Saint avait passé la nuit. Cette chapelle grotte existe toujours et un couvent et une église ont été édifiés en son nom tout au bout de la presqu'île.

Tout comme ce fut le cas pour Saint François d'Assise, une violente tempête obligea Charles Quint à une escale forcée à Bonifacio. R.P. Acquaviva a relayé ce récit, sans doute en le romançant quelque peu, mais dont les faits sont avérés. C'est cette fois dans le golfe de Sant'Amanza que débarqua en octobre de l'année 1541 l'Empereur, accompagné de sa flotte, en partance d'Italie pour l'Afrique du Nord. Charles Quint avait connaissance de l'appartenance génoise de la la Cité et décida de s'y reposer quelques jours avant de reprendre sa mission. Accompagné par une importante escorte, le monarque se dirigea à pied vers la Haute-Ville. C'est alors qu'il fit la rencontre de Philippe Cattacciolo, un bourgeois bonifacien, qui accepta de lui prêter son cheval mais aussi de l'héberger chez lui, comprenant qu'il s'agissait de quelqu'un d'important. C'est dans un immeuble situé place d'Armes que Charles Quint attendit le reste de son escadre disséminée par la tempête, du 3 au 6 octobre. Le dernier matin, une fanfare monta de la Marine afin de chercher l'Empereur. Pour son hospitalité, Charles Quint accorda deux de ses vœux les plus chers à Philippe Cattacciolo. Son premier vœux fut d'obtenir le droit pour les bonifaciens de commercer librement avec la Sardaigne, et son second vœu fut d'être enterré dans la chapelle Saint François. Pour finir, Cattacciolo abattu son cheval car, selon lui, nul n'était digne de le chevaucher après l'Empereur Charles Quint. Aucune trace de la tombe du Comte Cattacciolo ne fut retrouvée dans la chapelle Saint

François.

Les auteurs

À la fin du XIXe siècle, Guy de Maupassant et Alphonse Daudet ont tous deux écrit sur Bonifacio. En 1883, Maupassant publie dans la revue « Le Gaulois » la nouvelle intitulée *Une vendetta*. Celle-ci se déroule dans la Haute-Ville et retrace l'histoire d'une mère qui, ayant perdu son fils unique d'un coup de couteau dans le ventre à la suite d'une rixe, lui promet la vendetta, c'est-à-dire la vengeance. Avec pour seule complice sa chienne nommée Sémillante elle cherche –et trouve- le moyen, malgré son âge avancé et son infirmité, de venger son fils : jour après jour, durant trois mois, elle entraîne sa chienne à attaquer un mannequin lorsqu'elle lui en donne l'ordre. Une fois l'animal conditionné, la vieille dame part en Sardaigne afin de lâcher sa chienne sur le coupable.

Le récit d'Alphonse Daudet, dans les *Lettres de mon moulin*, paru en 1887, reprend quant à lui *l'Agonie de la Sémillante* (fig.244). Alors qu'il fuit la tempête, il trouve refuge sur les îles Lavezzi et découvre le cimetière où sont enterrés les six cents marins de la Sémillante, dont la frégate s'est échouée dix ans plus tôt. Chargée de troupes partant pour la guerre de Crimée depuis Toulon, une tempête a détruit le navire nommé «La Sémillante». Daudet écrit ces mots à partir du récit du vieux berger de l'île et décrit le déroulement du naufrage : gouvernail détruit, le navire vint se briser sur la côte de l'île.

La mémoire collective des habitants a elle aussi transmis légendes et récits sur les personnages venus d'ici ou d'ailleurs mais aussi sur les lieux-dits. De nombreuses histoires ont été rapportées de génération en génération, et la réalité est parfois tonquée au profit



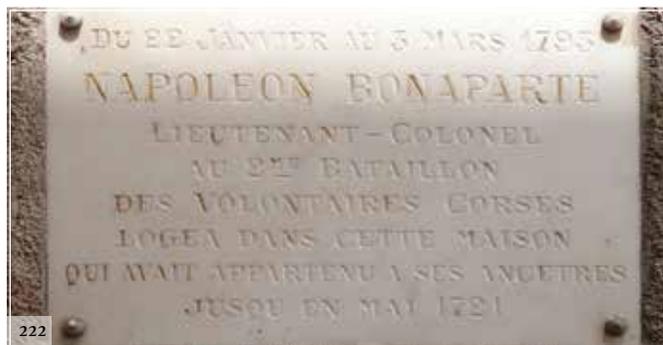
Fig. 221 : Monument aux morts de la Sémillante à Bonifacio.

de légendes qui font de Bonifacio une Cité toujours plus insolite.

Les légendes

Il est avéré que Napoléon Bonaparte fit plusieurs séjours en Corse et se rendit au moins deux fois à Bonifacio (fig.245). Si ce fait est bien réel, des histoires ont été racontées à propos de ces passages. L'un d'entre eux mérite d'être conté. À la fin de l'année 1787, au cours d'un de ses voyages, le Sous-lieutenant Bonaparte fut chargé de remettre une lettre à une jeune fille bonifacienne de la part de sa grand-mère. Napoléon lui remit la lettre, mais pas seulement. À plusieurs reprises, il vint lui rendre visite, et la jeune fille n'est pas restée indifférente à son charme. Au moment de quitter la ville, elle lui remis un collier de corail blanc. Cinq années passèrent et Napoléon revint à Bonifacio. Cette fois, la jeune femme était mariée et elle devait rester auprès de son mari blessé. Comme seule intention, elle lui remit cette fois un collier de corail rouge. Bien des années plus tard, l'Empereur Napoléon se trouvait dans son palais de Saint Cloud. Une vieille femme vint alors lui rendre visite. Elle lui annonça venir de la part d'une morte, la jeune fille bonifacienne, et elle lui remis un petit paquet contenant un collier de corail noir.

L'Empereur ouvrit un tiroir pour y glisser le collier à côté des deux précédents et dit «le blanc, le rouge, le noir... la tendresse, la douleur, la mort... toute une vie!». (Ch. Quinel et A. de Montgon – *Contes et légendes de Corse*)



La plus célèbre des légendes bonifaciennes est sans doute celle de l'escalier du Roi d'Aragon. Il fait parti des sites les plus visités de la ville et, contrairement à la légende commune, n'a pas été construit en une nuit lors du siège des aragonais en 1420. D'abord, il eut été impossible pour un –ou deux- ouvrier de tailler une roche si dure en une seule nuit. Ensuite, le bruit des outils taillant la roche n'aurait pas manqué d'attirer l'attention des sentinelles qui surveillaient la falaise. Il est probable cependant que quelques aragonais aient tenté en vain d'atteindre la ville par ce passage. Des plongeurs ont découvert quatre ou cinq ancres marines à quarante mètres de fond face à cet escalier, mais il n'est pas attesté officiellement qu'elles dateraient de ce siècle. La vraie histoire de cet escalier est moins impressionnante mais tout aussi intéressante. Les 187 marches d'1m50 de largeur en moyenne ont été taillées au fil des siècles par les Hommes qui empruntaient ce chemin depuis le Néolithique, d'après les recherches de Charles Ferton. Ce passage oblique qui coupe la falaise était existant de façon naturelle et permettait

d'atteindre la mer où l'on trouvait des coquillages, mais également la source que l'on nomme aujourd'hui source Saint Barthélémy. Des documents anciens du fonds de la banque Saint-Georges attestent qu'au XV^e siècle, l'eau qui permettait la réfection de l'escalier du chateau (*Castelletto*) était puisée à la mer en empruntant cet escalier. Cet escalier a aussi servi de passage de secours, afin de prévenir les alliés en cas de siège ou de permettre aux ravitaillements d'atteindre la Cité.

Une autre légende, rapportée par Jean Lemeunier, nous apprend que le nom de Pallas, nom antique de Bonifacio, nous vient de Pallas Athénée, fille de Jupiter. En effet, la déesse aurait trouvé une retraite paisible au pied

du promontoire se trouvant à l'extrémité de l'île de Cynros (la Corse), où elle décida de planter des oliviers. Lassée de sa solitude, elle invita la déesse Diane à chasser le mouflon. Cette dernière se présenta avec de nombreuses nymphes, et pour les accueillir, Pallas fit creuser par des tritons des grottes pour les abriter. C'est ainsi que l'on explique l'origine du nom antique de la ville, Pallas, la présence de magnifiques oliviers, et celle de toutes les grottes (fig.146).

D'autres légendes et histoires se trouvent en annexe n°4, comme celle la Vraie Croix ou l'histoire de Fred Scamaroni.





224

Fig. 222 : Plaque figurant devant la maison ayant appartenu aux ancêtres de Napoléon Bonaparte, rue des Deux Empereurs.

Fig. 223 : La grotte Saint Antoine, dite du « chapeau de Napoléon »

Fig. 224 : Vue sur les falaises depuis un trou dans les fortifications à l'extrême Ouest de la presqu'île.

Partie 3 : La politique culturelle, solidaire et éducative

La commune a investi les bâtiments publics de la ville afin de doter la commune d'équipements culturels structurants, tandis qu'une véritable politique culturelle dynamique permet d'offrir aux habitants et aux visiteurs une programmation riche et diversifiée : concerts, expositions, colloques, stages, ateliers...

Ce sont plus de 200 manifestations qui rythment ainsi l'année bonifacienne. La politique éducative menée par la ville participe à la médiation des patrimoines envers les jeunes publics.

I. La politique culturelle : un choix de développement

I. Le maillage structurel du territoire : les équipements

Certaines composantes du patrimoine immobilier communal ont bénéficié de campagnes de réhabilitation et/ou de restructuration propres à répondre aux objectifs fixés par l'Exécutif communal en matière de politique culturelle et patrimoniale. Dans un souci de protection mais également de cohérence de la gestion patrimoniale, la plupart de ces espaces ont été détournées de leur affectation première ; les objectifs ont été, dans le cadre d'une démarche de médiation culturelle, la ré-appropriation de ces lieux par des activités nouvelles.

I.1. L'Hôtel de ville et la Cour Carrée (fig.225 et 226)

Après son abandon par l'ordre monastique et son affectation militaire en 1797, le couvent Saint Dominique est devenu l'Hôtel de ville en 1991, le *Palazzu Publicu* premier siège de cette administration étant devenu avec le temps, trop exigü.

L'ancien cloître du couvent Saint Dominique est devenu la Cour Carrée, aménagée en un espace scénique qui offre une capacité d'accueil de 300 personnes et permet la représentation de pièces de théâtre, de concerts, l'installation de conférences, ou de débats autour d'ouvrages d'auteurs.



Fig. 225 et 226 : L'Hôtel de ville et la Cour Carrée

I.2. La loggia de l'Arsenal (fig. 227 et 228)

L'ancien réfectoire du couvent, rebaptisé *loggia* de l'Arsenal, est un espace modulable permettant l'organisation de marchés, de forums ou de concerts.

I.3. L'église Saint Dominique (fig.231)

L'église Saint Dominique, à l'acoustique exceptionnelle, permet l'organisation régulière de concerts toutes couleurs musicales confondues. Le projet de création d'un Centre de dépôt d'Art Sacré lui rendra tout son sens.



Fig. 231 : Intérieur de l'église Saint Dominique.

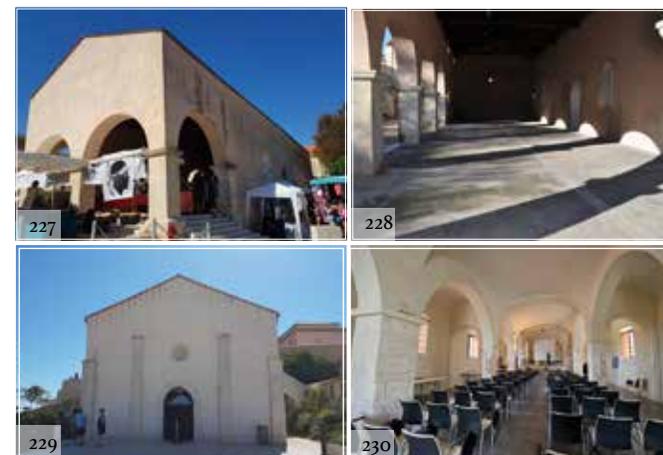


Fig. 227 et 228 : La loggia de l'Arsenal.
Fig. 229 et 230 : La chapelle Saint Jacques, devenue un espace culturel.

I.4. La Chapelle Saint Jacques (fig.229 et 230)

La chapelle Saint Jacques a été restaurée et aménagée pour l'organisation d'expositions temporaires, de conférences, de concerts, de séances de projection...

1.5. La salle du Corps de Garde (fig.232 et 233)



Fig. 232 et 233 : La Salle d'exposition du Corps de Garde.

La salle du Corps de Garde fait partie intégrante des fortifications urbaines de Bonifacio. Elle se trouve sous la Porte de Gênes et le Bastion de l'Étendard. Elle a été aménagée pour recevoir des expositions temporaires.

1.6. Le bâtiment des sous officiers : les services municipaux (fig.234)

Cet ancien bâtiment, réservé aux sous-officiers célibataires initialement implantés dans la caserne Montlaur, accueille un ensemble de services administratifs dont le service patrimoine, la médiathèque et le Centre culturel.



Fig. 234 : Bâtiment des sous officiers accueillant les services municipaux

1.7. Le Torrione (fig.235)

Le Torrione, aménagé en salles de conférences, accueille également la Donation Nicolas Carréga, artiste contemporain, originaire de Bonifacio.

1.8. Le Palazzu Publicu (fig.236)

Le Palazzu Publicu, siège de l'Hôtel de ville jusqu'en 1991, est destiné à accueillir les partenaires de l'Économie Sociale et Solidaire. Certaines de ses missions sont directement liées à la valorisation du patrimoine.



Fig. 235 : Le Torrione



Fig. 236 : Le Palazzu Publicu

1.9. Le couvent Saint François (fig.237)

L'ancien couvent Saint François accueille l'école de musique, de peinture et d'arts plastiques.

1.10. Le Gymnase Omnisports Libertas

La transformation du Gymnase Omnisports Libertas par la pose au sol d'un revêtement amovible spécial autorise la programmation de manifestations d'envergure permettant l'accueil de 700 personnes.

D'autres espaces patrimoniaux, comme la Cisterna (fig.238), qui se trouve sous l'église Sainte Marie Majeure, nécessiteraient des campagnes de travaux pour être ouverts au public et s'inscrire dans un parcours de visite.

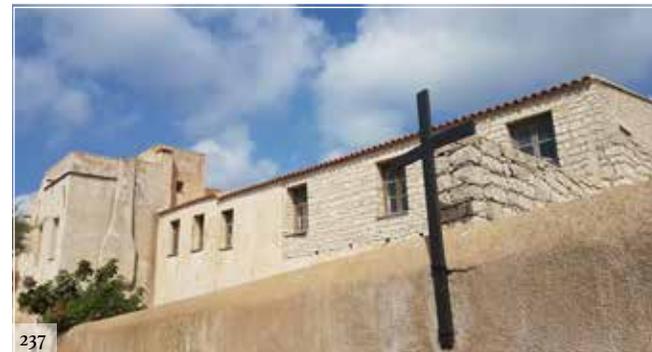


Fig. 237 : Le couvent Saint François



Fig.238 : La cisterna sous la loggia de l'église Sainte Marie Majeure.

2. Les manifestations et évènements culturels

2.1. Le programme culturel et artistique

La Commission Culture, très fortement investie dans ses missions, affirme sa volonté d'assurer la qualité et la pérennité des actions, des manifestations et des évènements. Elle intervient pour développer des actions culturelles et des actions de «socialisation» toute l'année au bénéfice des populations locales. Elle s'investit également pour programmer des manifestations destinées au public résidentiel de la micro-région et aux touristes.

La commune de Bonifacio souhaite s'affirmer comme un pôle culturel de référence. Ainsi, le programme culturel et artistique de la ville s'ordonne autour de différentes missions qui passent par l'organisation de :

- Actions culturelles au bénéfice de la jeunesse: danse, musique, arts plastiques, spectacles vivants, initiation au patrimoine,
- Résidence d'artistes pour accueillir des artistes et des compagnies subventionnés dans leur création et susceptibles de participer aux actions culturelles de la commune,
- Partenariats avec des opérateurs culturels insulaires ou continentaux dont la FRAC et le Centre Méditerranéen de la Photographie,
- Sensibilisation et mobilisation de différents publics de la micro-région : amateurs, publics avertis, scolaires et tous publics intéressés, en s'appuyant sur des associations locales et régionales pour organiser des cycles de conférences et des spectacles et des concerts,
- Programmation pérennisée d'évènements et de manifestations, d'envergure régionale et nationale

au bénéfice de tous les publics : Journées Universitaires Maritimes, Festi Lumi, Biennale photographique, Journées Européennes du Patrimoine...

D'année en année, ce programme s'enrichit et se diversifie. En 2017, les objectifs de la programmation culturelle ont été atteints, à savoir donner accès à la population à des œuvres artistiques et culturelles de qualité, développer la vie culturelle locale hors saison afin de créer du lien social, ou encore proposer des activités culturelles à la jeunesse et soutenir la création artistique locale.

Chaque année, on recense environ 200 manifestations sur le territoire de Bonifacio. La Ville s'appuie sur ses différents services pour mener à bien son programme culturel : la médiathèque, le service patrimoine, le service communication, l'Office Municipal de Tourisme, le service technique et depuis 2015 le centre culturel d'intérêt local et régional.

2.2. Les évènements culturels durant la saison touristique (avril-octobre)

Les Journées Universitaires d'Histoire Maritime de Bonifacio (week end de pentecôte)
Depuis près de vingt ans, sous la direction scientifique du Professeur Michel Vergé-Franceschi, professeur d'histoire moderne à l'université de Tours, des colloques sont consacrés à l'histoire maritime de Bonifacio, dans ses liens avec la Corse et les rives méditerranéennes. En 2017, le thème de cet évènement est «La Corse et la Toscane». Ces colloques sont suivis de publications réalisées avec le concours des PUF de Paris-Sorbonne et des Editions. A. Piazzola.

Les Rencontres littéraires

Chaque année le centre culturel organise des rencontres littéraires avec des écrivains insulaires et/ou des pays méditerranéens. Le thème de la rencontre de septembre 2017 est l'insularité avec l'écrivaine Marie Ferranti.

Les expositions

Un cycle d'expositions est organisé de mai à octobre dans deux lieux patrimoniaux ayant été réhabilités, à savoir l'espace Saint Jacques et la salle du Corps de Garde.

La programmation s'établit grâce à la participation d'opérateurs culturels : le FRAC, l'association U Spaziu, le Centre Méditerranéen de la Photographie et également par des échanges avec des artistes libres corses ou continentaux. Une médiatrice culturelle assure l'accueil du public.

Les expositions ont pour ambition de faire découvrir Bonifacio sous un angle artistique, les créations étant exposées à l'intérieur ou à l'extérieur.

Pour exemples :

- En 2013, la ville a accueilli une exposition magistrale du photographe Deghati Reza «Fenêtres de l'âme», positionnée sur les fenêtres de la caserne génoise et sur le bastion (fig. 71 et 72) ;



Fig.239 et 240 : «Fenêtres de l'âme sur la Bastion de l'Étendard et sur la caserne génoise.

• Durant l'été 2015, la ville a accueilli les artistes Floriane De Lassée et Nicolas Henry pour leur exposition «Traits d'union» (fig.241 et 242). Ce projet en extérieur réunissait une centaine de photos disséminées dans les lieux emblématiques et patrimoniaux de la cité. L'idée était de faire dialoguer le patrimoine et l'art contemporain et de mettre en valeur les caractéristiques de Bonifacio, tout en invitant à la tolérance, à la diversité et au vivre ensemble. Les bonifaciens ont d'ailleurs participé à cette œuvre puisque 10 d'entre eux ont été exposés à travers les clichés.

La Biennale photographique de Bonifacio

La ville de Bonifacio en partenariat avec le «Centre



Fig. 241 : Un tableau de l'oeuvre «Traits d'union» de De Lassée et Henry.

Fig. 242 : L'exposition de De Lassée et Henry affichée dans les rues.

Méditerranéen de la Photographie», association régie sous la loi de 1901, organise depuis 1997 une exposition d'œuvres d'artistes photographes contemporains, originaires des différents pays riverains de la Méditerranée. Trois thématiques sont présentés lors de la biennale 2017: les paysages corses de la résistance et les acteurs de ce combat durant la 2nde Guerre Mondiale, le soulèvement des rebelles de Benghazi en 2011 contre

le régime de Kadhafi et la guerre d'Algérie vue par un soldat photographe. Cette exposition est l'occasion de mettre en avant différentes collections d'œuvres photographiques participant à l'enrichissement du patrimoine de la Corse.

Les Journées Européennes du Patrimoine (2^{ème} week end de septembre)

Des expositions et des conférences concernant Bonifacio sont chaque année organisées autour d'un thème particulier, à savoir :

en 2014 : Bonifacio et la guerre de 14/18

en 2015 : Bonifacio vu par les peintres

en 2016 : Rêve d'Orient

en 2017 : la Jeunesse Sportive Bonifacienne (Football, Handball, Tennis)

En complément, d'autres événements culturels comme des concerts de polyphonie, des visites guidées et les portes ouvertes des sites historiques complètent la programmation.

Concerts de polyphonies

Des concerts de polyphonies corses sont organisés tout au long de la saison touristique. L'église Saint François accueille du 6 avril au 26 octobre 2017 les «Jeudis Polyphonies» pour un total de 30 concerts.

Le Festival International de tango argentin (t^{ère} semaine de septembre)

Le programme est composé de cours de danse, de bals, de démonstrations, et de rencontres accompagnées par des tangos argentins avec la présence d'un orchestre.



Fig. 243 : Les terrasses du Bastion de l'Étendard éclairées durant le Festi Lumi 2016.

Festi Lumi (fig.243)

En 2017 et pour la quatrième année consécutive, les murs de la Haute-Ville ont accueilli du 6 au 8 juillet le festival Festi Lumi le temps d'un week-end. Le thème a été «Laissez-vous guider par les lanternes magiques». Ce spectacle de lumières permet de dévoiler le patrimoine caché de Bonifacio, du Bastion au quartier Pisan, à travers un parcours onirique et féérique. Ce festival sert non seulement à découvrir la ville sous un nouvel aspect mais également à valoriser les monuments et l'architecture. Ce festival est organisé par l'Office Municipal de Tourisme.

Les Journées Nationales de l'Archéologie (juin) (fig.244)

En 2016, la ville de Bonifacio a participé à la 7e édition des Journées Nationales de l'Archéologie, tout comme 9 autres villes françaises, et est devenue «Village de

l'archéologie» pour l'occasion. Cette manifestation est pilotée par l'Inrap sous l'égide du ministère de la Culture et de la Communication. Elle avait pour ambition de sensibiliser le public à la diversité du patrimoine archéologique et les spécificités de cette science en organisant des ateliers, des rencontres, des reconstitutions historiques, des conférences et expositions, des projections ou encore des visites, tout cela avec la participation de professionnels. L'ensemble du programme visait à la découverte du patrimoine archéologique Corse depuis l'Antiquité. Plusieurs associations d'archéologues ont participé à cet événement, ainsi que des laboratoires de recherche et des sociétés archéologiques.

Festa Di A Lingua Corsa (premier week end de juin) (fig.245)

Ce festival se déroule sur une journée à la Cour Carrée et dans le Halle de l'Arsenal. Il vise à montrer aux parents



Fig. 244 : Atelier organisé lors des JNA 2016.

Fig. 245 : La Festa Di A Lingua Corsa à la Cour Carrée en 2017.

d'élèves et aux spectateurs le niveau de langue Corse que les enfants ont appris durant l'année au travers de chants, de pièces de théâtre et de jeux traditionnels.

Visites guidées avec l'Office Municipal de Tourisme de Bonifacio

L'Office de tourisme, dans le cadre d'un partenariat avec l'association Les guides de l'extrême Sud, organise des

visites dites «classiques» et «gourmandes», encadrées par des guides interprètes, d'avril à octobre. Les groupes sont amenés à découvrir la ville selon une thématique culturelle ciblée. Ces visites sont également déclinées pour les enfants selon différents thèmes.

Ces visites, également ouvertes à la population locale, déclinent des sujets liés à l'histoire et au patrimoine de Bonifacio, sans cesse renouvelés, avec par exemple : l'architecture militaire et les fortifications, St-Erasme et la pêche d'hier à aujourd'hui, le corail : de la cueillette aux bijoux, la découverte de Campu Rumanilu, la Trinité : le site et le pèlerinage, le circuit des confréries dans l'ensemble du territoire : des églises et des chapelles.

Dans une dimension pédagogique, la visite guidée, outil fondamental pour faire apprécier et connaître la ville et son patrimoine, est proposée sous deux formes :

- Des visites et une animation pédagogique pour les enfants de 6 à 12 ans, sont confiées à un guide interprète. Le groupe (incluant les parents et/ou les accompagnateurs) est initié à un élément culturel ou patrimonial par une démarche ludique : rallye, chasse au trésor, jeu de piste...

- Des visites à la rencontre d'ambassadeurs bonifaciens, encadrées par un guide interprète. Le groupe est accueilli par un Bonifacien qui révèle une histoire, un conte ou un savoir-faire local, sous une forme créative et expérimentale.

2.3. Les événements culturels à l'année et hors saison touristique

Les stages de chants lyriques

L'un des objectifs de la programmation culturelle

et artistique de la ville étant d'aider des artistes à valoriser leur art et leur savoir faire, le centre culturel propose aux associations différents stages : un stage de chants lyriques qui s'adresse à un public d'adulte, en partenariat avec l'École de Musique ; un stage de Chants sacrés pour adolescents en partenariat avec l'association des confréries ; un atelier de chants polyphoniques avec le groupe I Campagnoli.

La mise à disposition de l'église Saint François, l'aide des services de la mairie pour l'organisation pratique et pour la communication des manifestations constituent un véritable soutien pour nombre de groupes corses qui, pour certains, cherchent les voies et les ressources vers une professionnalisation. Dans sa programmation, le Centre Culturel propose des résidences de deux jours qui doivent permettre d'aboutir à la création de chansons et à l'enregistrement d'un CD composé de chants sacrés, dont certains en bonifacien, et d'autres du répertoire profane.

Les Jeunesses Musicales de Méditerranée (une semaine en novembre)

Représentant en Corse de l'association des Jeunesses Musicales de France, cette association organise les «Rencontres Musicales de Méditerranée» en accueillant, annuellement près de deux cent interprètes et personnalités musicales issues des Ecoles Supérieures de Musique et des Conservatoires d'Etat des pays ou régions partenaires du projet. En complémentarité avec cet événement, un concert des Jeunesse Musicale de France est organisé en 2017.

L'Albanie, l'Algérie, l'Egypte, la France, la Grèce, l'Italie, l'île de Malte, le Maroc, le Portugal, la Tunisie et la Turquie ont participé à cet important partage entre différents peuples de la Méditerranée. La ville de

Bonifacio s'est inscrite dans la dynamique proposée et présente depuis une dizaine d'années des concerts de musique classique ou traditionnelle dans l'église Saint Dominique.

Le Festival Nautic & Music (3ème semaine d'octobre)

Ce festival est organisé par l'association Escale en Corse. Plus d'une vingtaine de concerts de musiques du monde sont programmés sur 10 jours en même temps qu'une course de voiliers : des têtes d'affiches Internationales et régionales, des festivaliers, des concerts intimistes, du café-concert, des déambulations musicales sont présentés.

Ateliers contes et Ateliers d'écriture

Ces ateliers sont organisés en plusieurs séances réparties sur toute l'année et ont pour but de favoriser les rencontres avec les conteurs. En 2017, un premier atelier s'est déroulé sur deux jours en mai, puis s'est poursuivi sur deux journées en décembre, l'une pour les scolaires, l'autre pour le grand public. 4 ateliers d'écriture ont lieu entre février et mai 2017 avec la participation de Dominique Memmi.

Stage de théâtre annuel

Chaque année, Bonifacio accueille durant 9 mois des stages les samedis et dimanches pouvant accueillir 30 personnes à raison de 10h par mois. Ces stages s'adressent à un public de tout âge. En 2017, ce stage se déroule avec le metteur en scène, acteur et écrivain italien Orlando Forioso. Il aboutit, en fin de stage, à une représentation théâtrale.

D'autres actions sont réalisées par la médiathèque et le centre culturel, par exemple, des activités destinées

aux scolaires pour une initiation au patrimoine, illustrés par une exposition et un diaporama. Les thématiques retenues en 2016 ont été «le patrimoine et la vie quotidienne dans les années 1970 à Bonifacio» et «la généalogie». Toutes ces actions visent un même but : la connaissance et reconnaissance du patrimoine bonifacien pour les jeunes générations.

3. L'action des associations culturelles

On dénombre en 2017 huit associations fortement impliquées dans les actions culturelles et éducatives.

Les associations dispensent des formations au bénéfice des adultes, des adolescents ou des enfants : l'école de musique (chant et instruments), l'école de peinture (technique), l'âme Bonifacienne (chants sacrés)... et s'orientent parfois plus spécifiquement vers l'organisation de programmes culturels.

À titre d'exemple, cela se traduit concrètement par l'organisation d'Ateliers Créatifs résultants d'une collaboration entre l'association de peinture «Indigo» et le Centre Culturel. Ces ateliers en direction des jeunes, enfants et adolescents durant les vacances scolaires, ont pour finalité la présentation d'une exposition. Cette action gratuite permet aux plus défavorisés de pouvoir accéder aux arts plastiques tout en découvrant le patrimoine local. Le thème de 2017 était «Le patrimoine Bonifacien à la mode Pop Art».

Un ancrage associatif dense associé à la volonté municipale et à celle de ses partenaires institutionnels a permis d'établir à Bonifacio une programmation de manifestations destinées aux Bonifaciens et aux

visiteurs et réparties à différents moments de l'année et dans différents lieux.

Cette même politique utilise les nouvelles technologies pour l'information (Portail internet, compte Facebook et twitter).



Fig. 246 : L'un des espaces lecture de la médiathèque de Bonifacio.

La médiathèque offre d'importantes collections destinées à tous les âges et à tous les styles (fig.246).

La commune entend favoriser les publications consacrées à Bonifacio. Des publications et/ou des d'articles destinées à des publics très variés permettant de découvrir les facettes de l'histoire et des patrimoines de Bonifacio sont favorisés.

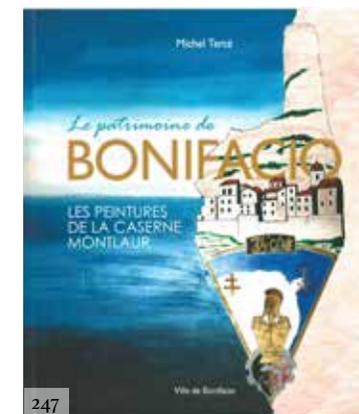
Les publications les plus récentes sont :

- Michel Tercé, *Le patrimoine de Bonifacio. Les peintures de la caserne Montlaur*, Édition Albiana pour la Ville de Bonifacio, 2015, 118 p. (fig.247)
- Claude Degott-Serafino et Pierre Claude Giansily, *Un rêve d'Orient, des Corses en Egypte, des peintres Corses voyageurs*, Édition Albiana pour la Ville

de Bonifacio, 2016, 80 p. (fig.248)

- Acte de colloque des Journées Universitaire d'Histoire Maritime 2016, sous la direction scientifique de Michel Vergé-Franceschi, *La Corse et les Amériques*, Édition Alain Piazzola, 2017, 237 p.

- J.B Orsini, M. Ferrandini, A. Di Meglio, J. Ferrandini, *Promenade géologique à Bonifacio*, Editions Biotope, Mèze – MNHN, Paris (Collections Balades géologiques), 34 p.



247



248

Fig.247 : Michel Tercé, *Le patrimoine de Bonifacio. Les peintures de la caserne Montlaur*, Édition Albiana pour la Ville de Bonifacio, 2015, 118 p.

Fig.248 : Claude Degott-Serafino et Pierre Claude Giansily, *Un rêve d'Orient, des Corses en Egypte, des peintres Corses voyageurs*, Édition Albiana pour la Ville de Bonifacio, 2016, 80 p.

II. La politique éducative : la transmission d'un héritage

La ville appuie et finance l'accès à une éducation artistique (arts plastiques, musique ancienne et traditionnelle...) et culturelle permettant de bénéficier d'enseignements variés, ouverts et adaptés à tous.

La commune applique les recommandations du Ministère de l'éducation nationale du 15 mai 2014, prenant en compte les objectifs, les axes principaux et les modalités de mise en œuvre définis, en concertation avec différents partenaires en charge du fonctionnement l'ensemble des structures artistiques et culturelles subventionnées par l'Etat ou la Région.

I. Les actions pédagogiques

La commune de Bonifacio poursuit comme objectif la mise en œuvre d'un environnement concourant à la réussite scolaire, à l'épanouissement et à l'intégration des enfants.

Les projets, émanant de la commune, tendent à la définition d'un mode d'accompagnement pédagogique, culturel et social où chacun est appelé à devenir un membre actif, critique et autonome pour la construction de son propre devenir dans un environnement partagé et solidaire.

Les projets actuels ont comme support l'initiation, l'acquisition et le développement d'une connaissance et la sensibilisation aux arts et à la culture. Des outils adaptés doivent permettre l'appropriation de l'histoire des territoires à l'échelle bonifacienne et insulaire. Pour ce faire, la commune s'appuie sur l'ensemble des acteurs éducatifs (professionnels, membres de diverses

associations, et responsables familiaux), en cohérence avec les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Un programme éducatif et culturel est dispensé dans le cadre de divers ateliers. Des initiations à la photographie, à la langue bonifacienne, aux arts plastiques, des ateliers de théâtre ... sont ainsi proposées.

Des visites et une animation pédagogique pour les scolaires, encadrées par un guide interprète sont organisées. Le contenu de ces visites est adapté au programme scolaire et facilite ainsi l'appropriation des connaissances.

1.1. L'intégration et la participation des jeunes à la vie citoyenne

Depuis 2016, la jeunesse de Bonifacio s'organise et met en œuvre ses projets grâce au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) qui est renouvelé tous les 3 ans. 18 jeunes bonifaciens du CM2 au collège représentent leurs camarades et font des propositions concernant les loisirs la communication, la sécurité ou encore l'environnement. Concrètement, cela s'est traduit par l'organisation d'une journée «Nettoyage des plages à Sant'Amanza» en mars 2017. Le CMJ est également l'initiateur du projet de skate park de Bonifacio qui a été inauguré en juin 2017.

D'une manière plus globale, le maire a souhaité permettre aux adolescents bonifaciens de participer activement à la vie de la commune en donnant leur avis et en ayant un espace de loisir ludique et convivial pour échanger, créer des projets et faire entendre leurs propositions. Cela sera chose faite avec la création d'un

«Bar Jeunes Citoyens» place Carrega où des animateurs diplômés seront présents pour conseiller et aider les jeunes dans la réalisation de leurs projets. L'ouverture du Bar est prévue pour l'automne 2017.

1.2. La sensibilisation des jeunes au patrimoine dans le cadre scolaire

Les Aires Marines Éducatives

Ce programme est mis en œuvre depuis plus de quinze ans par l'école primaire en partenariat avec le Parc Marin International des Bouches de Bonifacio. Sur le territoire français, il concerne au total 6 classes réparties sur le continent, en Corse ou dans les territoires d'Outre Mer. Le but est de permettre aux jeunes qui vivent près des côtes maritimes de s'approprier les spécificités de ce type de territoire. Concrètement, les jeunes cherchent des solutions pour améliorer l'environnement maritime, par exemple la réduction des déchets.

Un médiateur encadre les sections, et du matériel est mis à disposition (aquarium, boîtiers étanches pour appareil photo, équipement de plongée...).

Ce programme s'articule autour de nombreuses interventions annuelles se déroulant sur les sites maritimes autour de Bonifacio.

Le Trophée de la voile scolaire et sensibilisation aux métiers de la voile

Depuis 2012, le collège et l'école primaire (4 classes) de Bonifacio proposent aux élèves des cours de voile dans le cadre du temps scolaire. Cette action s'inscrit plus largement dans un objectif de sensibilisation et de connaissance du patrimoine local pour les jeunes.

Pour la première fois, le 21 mars 2017, une régata a été organisée avec l'aide du club de voile de Bonifacio et

en partenariat avec la commune et le centre nautique les Glénans. En parallèle, un volet pédagogique a été développé avec la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer), les pêcheurs de Bonifacio et la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio pour faire découvrir les métiers de la mer : ateliers à thèmes, comme par exemple la protection du grand dauphin du sanctuaire de Pelagos, les traditions du métier de pêcheur, les opérations de sécurité en mer...

Sensibilisation à l'archéologie sous-marine

Un partenariat a été établi entre l'association Arkaeos et la mairie de Bonifacio. Durant trois ans, la mairie s'est engagée à financer chaque année deux temps de médiation autour de l'archéologie sous marine auprès de l'école primaire de Bonifacio. La finalité est, à l'horizon 2019, la réalisation d'une exposition autour de la fouille de Paragan et de l'archéologie sous-marine corse. En parallèle de ce projet pédagogique, la fouille de l'épave de Paragan continue avec les étudiants du Master MoMarch dans le cadre d'une autre collaboration (voir Partie 3 - V. Le patrimoine maritime - 2. L'archéologie sous marine).

Journée à la découverte des métiers du patrimoine environnemental

Dans le cadre de la semaine nationale de l'Économie Sociale et Solidaire (du 13 au 20 mars 2017), les élèves de 3e du collège de Bonifacio ont participé à une journée de visite du site de Fazzino et d'une exploitation agricole sur le domaine du Conservatoire du littoral afin de découvrir les métiers liés à la protection du patrimoine et à leur valorisation. La commune et le collège de Bonifacio ont réalisé cette action en partenariat avec la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio et

la CRESS avec comme thématique «le patrimoine bonifacien au secours du décrochage scolaire». Cette action avait un double objectif : sensibiliser à la protection du patrimoine naturel et tenter de susciter des vocations chez les jeunes en leur permettant de rencontrer des professionnels. Forte de son succès, cette action s'est poursuivie avec les élèves de 2nde option Développement Durable du lycée Vincensini de Bastia. Dans un même but pédagogique, des plantations d'arbustes labellisée Corsica Grana ont eu lieu à Campu Rumanile, encadrés par l'équipe gestionnaire des terrains du Conservatoire du littoral de la RNBB.

1.3. Les actions menées dans le cadre des TAPS et en périscolaire

Afin de répondre aux objectifs nationaux concernant l'aménagement du temps scolaire, la ville de Bonifacio organise des temps d'activités sur 4 jours, répartis soit après la classe, soit sur le temps du midi, d'une durée d'environ une heure. Diverses activités sont proposées aux enfants, avec pour thématique le sport, l'art, et dont certaines visent à la connaissance du patrimoine culturel ou environnemental.

Sensibilisation à l'environnement dans le cadre de l'Agenda 21 (Scolaires 1er et 2ème cycle)

Un programme d'animations scolaires propose la découverte des énergies renouvelables et la nécessaire utilité de la maîtrise des énergies.

Lors de ces séances, l'élève découvre la relation consommation énergétique/effet de serre et les solutions dont nous disposons pour limiter l'impact sur le changement climatique.

Une partie théorique permet de découvrir la

notion d'énergie, ses sources, ses transformations, la manière de la consommer et le rôle central qu'elle joue dans nos vies et notre environnement.

Une partie pratique permet de réaliser des petites expériences mettant en lumière le fonctionnement des énergies renouvelables. Les élèves par groupe de 4 ou 5 seront amenés à fabriquer des maquettes qui seront présentées en fin d'année lors d'une journée de l'énergie.

Visite guidée dans la ville

En dehors de la saison estivale, un guide national interprète de l'Association les guides de l'Extrême Sud intervient auprès des élèves de tout âge afin d'effectuer des visites de sites, accompagnées parfois de jeux ludiques et pédagogiques adaptés selon les âges. Les thématiques abordées sont généralement relatives au patrimoine local, par exemple les blasons de la ville, l'architecture...

Intervenants extérieurs

En 2016, Étude et Chantier Corsica est intervenu dans le cadre des TAPS afin de réaliser une action pour sensibiliser les jeunes aux richesses du patrimoine bonifacien. Une activité a donc été réalisée autour de la pierre sèche, avec la construction de mini *baracuns* (architecture typique du Piale de Bonifacio).

De la même manière, l'association Primu Sole Energia est intervenue afin de mener des actions de sensibilisation au développement durable et contre le gaspillage de l'eau.

Les enseignants et les animateurs sont appelés à développer chaque année de nouveaux thèmes élaborés en fonction de la demande des enfants, de l'actualité,

de la disponibilité de certains intervenants extérieurs, toujours autour de thématiques réunissant culture, patrimoine et programmes scolaires.

2. Les actions solidaires

2.1. La coopérative Petra Patrimonia

Petra Patrimonia est une coopérative d'activité et d'emploi (CAE) pour la valorisation du patrimoine bâti, végétal et marin. Elle a été créée en 2011 après la réalisation d'une étude de faisabilité réalisée pour l'OEC concernant la création d'une coopérative d'activité en Région Corse. Cette étude avait alors mis en évidence une série de besoins en matière de valorisation du patrimoine bâti et végétal.

Petra Patrimonia s'inscrit dans le cadre de la mise en place d'un Pôle Patrimoine/Insertion/Création d'activité en lien avec l'association Etudes et Chantiers Corsica. Petra Patrimonia Corsica intervient à la fois dans l'accompagnement des porteurs de projet en test d'activité dans les métiers liés à la restauration, la valorisation du patrimoine, à l'éco-construction et à l'environnement, et à la fois dans la mise en place d'un centre de ressources et d'innovation.

Lorsqu'un porteur de projet réalise son activité avec l'accompagnement de la coopération Petra Patrimonia, trois solutions sont envisageables :

- Le projet n'est pas viable, la coopérative réorientera l'entrepreneur à l'essai vers la solution la plus adaptée à ses attentes,
- Le projet est viable, et l'entrepreneur à l'essai souhaite créer son activité, la coopérative l'accompagnera vers la création d'entreprise,
- Le projet est viable et l'entrepreneur à l'essai

souhaite pérenniser son activité dans un cadre collectif, la coopérative proposera alors à l'entrepreneur à l'essai d'intégrer la coopérative en tant qu'entrepreneur-salarié puis entrepreneur-associé.

Depuis 2014, Petra Patrimonia Corsica accueille sur Bonifacio des porteurs de projets liés au métiers du Patrimoine, mais également différentes personnes désireuses de créer leur activité dans d'autres domaines. Un projet engagé par Petra Patrimonia récemment est celui de la restauration d'une oliveraie à Bonifacio, sur un site privé actuellement non entretenu. Dans le cadre de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), la commune se place en tant que facilitateur sur ce projet afin de trouver les partenaires. Le protocole prévu est qu'un jeune souhaitant tester l'activité agricole autour de l'huile d'olive se porte volontaire pour occuper le terrain durant trois années. À l'issue de ces trois années, selon les résultats obtenus, Petra Patrimonia proposera au jeune des solutions pour poursuivre son activité, en tant qu'entrepreneur ou en tant qu'associé. Ce type de partenariat permet d'inciter les propriétaires à remettre en état leurs terrains agricoles.

L'une des procédures envisagées pour mener à bien ce projet est la mise en place d'un comodat, ou «prêt à usage», entre le propriétaire et la coopérative.

L'association Étude chantier Corsica va intervenir dans le cadre de la restauration du petit patrimoine sur ce site.

2.2. Etudes et Chantiers Corsica (fig.249)

Études et Chantiers Corsica est une association régie par la loi 1901 qui œuvre pour l'éducation populaire et intervient dans les domaines de protection,

d'aménagement et de gestion des espaces naturels, de restauration et de valorisation du patrimoine bâti et paysager, agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Conformément à sa politique de développement patrimonial, la commune de Bonifacio s'est inscrite dans la mise en œuvre d'un atelier et Chantier d'Insertion appelé *Bonifaziu Cita Viva* afin de soutenir la création d'activités pérennes et d'emplois stables, la création de métiers nouveaux et d'apporter des réponses à des besoins sociaux non satisfaits.

Cette insertion par l'activité économique est reconnue aujourd'hui comme l'un des axes forts de l'ESS.

Dans le cadre d'un programme annuel de travaux, la commune a confié à l'association différentes actions :

- L'entretien annuel du chemin génois Saint Julien (désherbage de la calade, surveillance de l'ensemble et intervention sur les parties détériorées),
- La poursuite des travaux engagés sur le mur de séparation situé sur la route de Padurellu,
- La structuration et l'aménagement de l'espace «Jardin solidaire» en construisant les murets en pierre sèche.

Ces différentes actions s'inscrivent dans la volonté de la commune d'intégrer les membres de l'équipe de l'atelier d'insertion dans la vie sociale du territoire de Bonifacio en soutenant leur participation au développement du territoire, de promouvoir la mise en valeur du patrimoine et de favoriser des dynamiques locales de sensibilisation et d'éducation au patrimoine. En parallèle, des temps d'accompagnement socio-professionnels et des formations doivent être mis en œuvre pour permettre aux personnes de s'ouvrir à l'environnement social, économique et culturel dans lequel ils vivent. Les missions réalisées par l'association

Étude et Chantier Corsica doivent également impliquer les habitants à travers des actions d'information, de communication et de sensibilisation.

La réalisation de ces chantiers par l'intermédiaire d'une association et non par une entreprise témoigne de la volonté de la commune de Bonifacio de faire participer la population locale à la vie du territoire et de favoriser les relations entre la population et l'équipe de l'atelier chantier d'insertion.



Fig. 249 : Atelier d'insertion professionnelle : Chantier du chemin génois de Saint Julien.

Partie 4 : La mise en valeur des patrimoines

La commune de Bonifacio mène une importante politique en faveur de la valorisation de son patrimoine, qu'il soit religieux, militaire ou civil. Différents outils sont mis en place dans le but d'être des leviers pour la restauration et la mise en valeur des éléments patrimoniaux.

Pour une ville comme Bonifacio, identifier les patrimoines, les valoriser, les sauvegarder et les transmettre s'avère être un enjeu majeur pour son développement futur. La mise en valeur du patrimoine est non seulement une véritable ressource économique, mais elle permet aussi à tous les bonifaciens et les visiteurs de s'approprier une identité que l'on ne retrouve nul part ailleurs.

Ici, toutes les thématiques patrimoniales se croisent et se superposent, l'une ne peut aller sans l'autre. C'est ce qui fait la richesse de Bonifacio aujourd'hui, une richesse que la commune entend valoriser en mettant les moyens nécessaires. Cette ligne de conduite est suivie depuis maintenant plusieurs décennies.



I. Les outils de valorisation : des programmes de recherche aux grands chantiers

I. Les grands chantiers de restauration

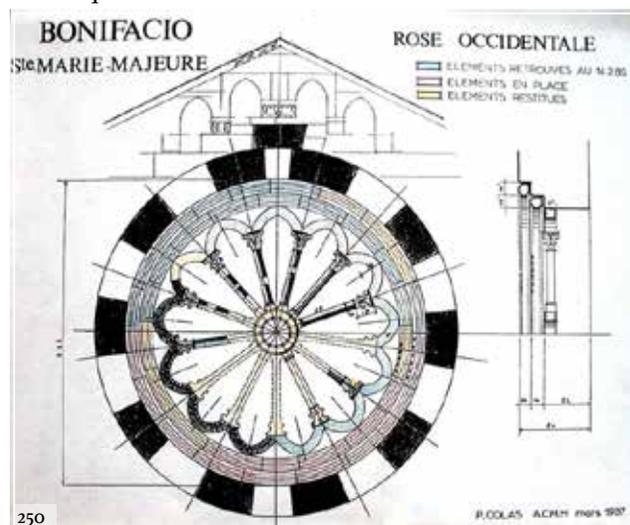
1.1. Le patrimoine religieux

L'église Sainte Marie-Majeure

En 1984, l'église Sainte-Marie-Majeure de Bonifacio a fait l'objet de plusieurs campagnes de travaux.

Ces dernières ont permis la découverte puis la restauration des plusieurs dispositions d'origine, en particulier de la rosace de la façade occidentale (fig.250).

Pour autant, malgré ces campagnes d'importants désordres ont de nouveau progressivement affecté le bâtiment. Comme suite aux expertises diligentées (humidité par défaut de ventilation ou autres facteurs), une nouvelle étude a été conduite en 2006 pour aboutir à la restauration de l'église selon un protocole qui soit techniquement et financièrement fiable.



Un programme cohérent de remise en état du bâtiment, de son intérieur et du clocher aboutissant un meilleur fonctionnement, tant du point de vue culturel que commun, été défini sous l'autorité de Jacques Moulin, architecte en chef des Monuments Historiques, et maître d'œuvre de la commune.

En raison de l'ampleur et de la complexité des désordres, le programme de restauration pluri annuel a été retenu et a débuté en 2008.

Les interventions ont été abordées dans l'ordre suivant et font l'objet de cinq engagements à savoir :

- Tranche n°1 Clocher (fig.252), Loggetta et chevet de l'église (hors décors peints),
- Tranche n°2 Structures de la nef, toitures et façades de l'église, (fig.251)
- Tranche n°3 Sols, portes d'accès et sécurité du bâtiment (E.R.P.) et des décors de l'église,
- Tranche n°4 restauration du mobilier ancien,
- Tranche n°5 la restauration de l'orgue.

La quatrième phase des travaux de restauration est en cours d'instruction. Elle concerne la restauration du mobilier (statues, autels, marbres...).

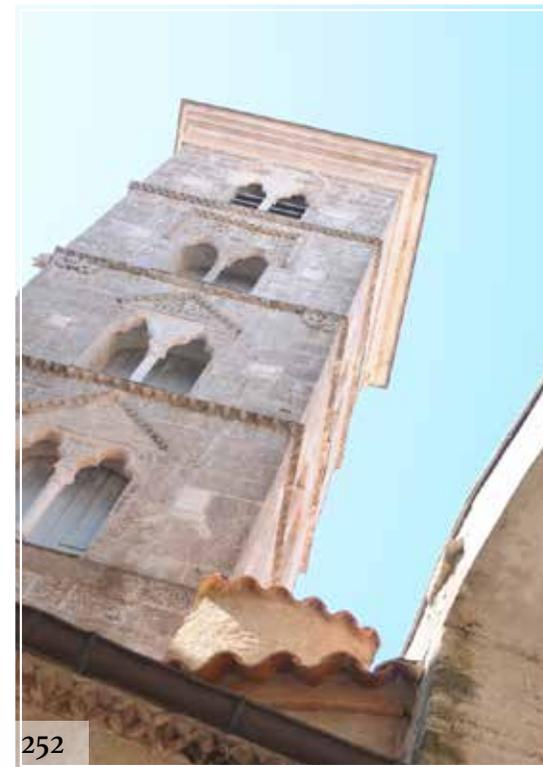


Fig. 250 : Dessin réalisé pour la restauration de la rosace.

Fig. 251 et 252 : Détail du clocher et de l'intérieur de l'église Sainte Marie-Majeure en 2017.

Restauration de l'orgue de l'église Sainte Marie-Majeure

Une réflexion est engagée pour la restauration de l'orgue de Sainte Marie-Majeure, instrument restauré en 1842 par Luigi de Ferrari, facteur d'orgues à partir des éléments de l'orgue ancien génois, ce qui a été à l'origine de son classement en 2012.

En dehors de la tribune qui a été maintenue, la partie instrumentale a été déplacée et déposée entre 1984 et 1985 dans le clocher de l'église Saint Dominique. Le buffet d'orgue a également été démonté. Dispersé, il est réputé incomplet et certains de ses décors ont été réutilisés.

La programmation d'une étude préalable à la restauration de l'instrument est engagée, soutenue par une association locale «La restauration de l'orgue de l'église Sainte Marie-Majeure de Bonifacio».

Cet instrument, placé dans l'église paroissiale une fois restauré, accompagnera certaines manifestations et ainsi permettra la diffusion de l'ensemble du répertoire profane et sacré de Bonifacio et la redécouverte de l'ensemble du répertoire de musique sacrée présent en Corse au XVIIIe siècle. La programmation de concerts de musique baroque pourra être envisagée avec l'école de musique de Bonifacio et grâce à la dynamique initiée par l'Ecole nationale de musique et de danse de Corse qui régionalise l'enseignement de l'orgue dans des communes autres que celles d'Ajaccio ou de Bastia.

L'église Saint Dominique

L'église est le premier bâtiment classé par Prosper Mérimée en 1875.

Bien qu'ayant fait l'objet de travaux de restauration assez importants dans les années 1980, l'église présente

actuellement de réels désordres qui se manifestent par l'ouverture de fissures longitudinales sur les voûtes de la nef (fig.255), l'éclatement des colonnettes des piliers sous l'effet de la rouille des fixations médiévales, une forte détérioration des murs et en particulier du mur Sud... Cela entraîne une détérioration inexorable des œuvres d'art qui y sont conservées.

Une étude technique comparable à celle menée sur l'église Sainte Marie-Majeure a été conduite en 2009. La première tranche de travaux a été réalisée en 2015, elle concerne le parement extérieur, les abords et le clocher de style gothique (fig. 253 et 254).



Au-delà de la campagne de travaux pluriannuelle de restauration propre au bâti, structure et abords, l'étude aborde également les conditions d'ouverture au public de l'église dans le cadre de visites libres ou guidées, comme lieu culturel et culturel. **Un programme d'aménagement dans la grande sacristie d'un centre communal d'art sacré, avec les conditions de conservation, de sécurité, de présentation et d'accueil a été retenu.** Ce dépôt d'art sacré permettra de présenter au public les objets et le mobilier liturgique qui aura été inventorié dans l'ensemble des sites bonifaciens et présentant une véritable valeur patrimoniale. Les

objets seront sélectionnés à partir des inventaires qui ont été ou qui seront réalisés.



Fig. 253 : Façade de l'église après restauration.

Fig. 254 : L'église Saint Dominique après restauration.

Fig. 255 : Intérieur de l'église Saint Dominique en 2017.

Restauration de l'orgue de l'église de Saint Dominique (fig.256)

Le buffet et la tribune d'orgue de l'église Saint Dominique ont fait l'objet d'un **classement** en 1984. Dans un souci de cohérence, le classement de sa partie instrumentale a été demandé et obtenu en 2008.

L'examen de l'instrument, dans l'ensemble très détérioré, a permis de découvrir qu'une grande partie de ses éléments provenait d'un premier orgue conçu en 1759 pour le Domo de Sainte Marie-Majeure. Ces derniers ont été utilisés en 1843 par le facteur d'orgues Luigi de Ferrari pour construire l'orgue de Saint Dominique.

Cette constatation a été l'argument décisif pour le classement de la partie instrumentale de l'orgue (arrêté du 14 mars 2008), témoin de l'évolution de la facture instrumentale en Corse aux XVIIIe et XIXe siècles.



Fig. 256 : L'orgue de l'église Saint Dominique.

Le couvent Saint François (fig.257)

En 2013, la commune de Bonifacio, dans le cadre des objectifs de valorisation patrimoniale de ses bâtiments et d'accès à la culture, a chargé le CAUE 2A d'une mission d'assistance à pré-diagnostic et de conseil quant à l'évolutivité de l'usage des locaux de l'ancien Couvent Saint François (fig.258 et 259).

En constatant l'état des locaux, la configuration particulière de ceux-ci comme leur portabilité patrimoniale et symbolique, et face aux objectifs et obligations liées à leur mise en valeur, le CAUE a produit, sous forme d'un rapport circonstancié, les potentialités non exhaustives pour une évolution de l'affectation des lieux. Celle-ci est basée sur leur pratique actuelle et les besoins implicites de la commune en terme de lieux d'apprentissage culturels : école de danse, école de musique, école de peinture...

En 2017, le cabinet d'architecte Perrault a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre du programme.



Fig. 257 : Façade du couvent Saint François.

Fig. 258 et 259 : Intérieur du couvent Saint François, écoles de peinture et de musique.

1.2. Le patrimoine militaire

Le Bastion de l'Étendard

Les fortifications urbaines de Bonifacio représentent un ensemble défensif, unique en Corse, un patrimoine exceptionnel et un véritable catalogue d'ouvrages militaires sur les cinq derniers siècles.

Sa mise en valeur patrimoniale relève d'un véritable enjeu de développement économique et sociale à l'échelle locale, micro régionale et régionale et ce tout domaine confondu.

Le Bastion de l'Étendard, celui des prisons et le jardin des vestiges (fig.260),



Fig. 260 : Le Jardin des Vestiges, ruines de fondations d'habitats génois de l'époque médiévale, détruit par l'armée franco-turque en 1553 et découverte par des fouilles en 1972.

Fig. 261 : Les visiteurs sont nombreux à se rendre sur la terrasse où un panneau permet de se situer dans l'espace et de repérer éléments du paysage depuis le haut du Bastion de l'Étendard.

pièces maîtresses de cet ensemble défensif a accueilli en 2016 44 819 visiteurs, soit une augmentation de plus de 25% par rapport à l'année précédente. Le bureau d'information touristique à l'intérieur du bastion (fig.263) a quant à lui accueilli d'avril à octobre 2016 près de 129 000 visiteurs.

Afin de valoriser cet important site patrimonial et touristique, une étude a été réalisée en 2013 par le cabinet 2UA.

Des travaux ont ensuite été réalisés, qui ont permis de mettre en sécurité et valoriser le site :

- réfection de l'électricité (fig.264), réfection des sols en conservant une partie des pavés historiques,
- agrandissement et valorisation paysagère du jardin des vestiges notamment par rapport aux différents niveaux,
- valorisation et mise en sécurité des points de vues et des garde-corps (fig.261),
- élaboration d'un nouveau sens de visite,
- élaboration d'un plan signalétique touristique par un scénographe et pose de mobilier urbain (fig.262),
- création d'un espace d'accueil billetterie dans l'ancienne salle d'exposition de l'Annonciade,

- valorisation de l'entrée du bastion depuis la place d'armes.

Dans le but de toucher un public le plus large possible, un livret jeu découverte du bastion a été créé pour les enfants : environ 1100 livrets ont été distribués durant la saison 2016 aux enfants francophones entre 7 et 12 ans. Des produits dérivés de la marque «Sò Bonifacio» sont également en vente dans ce point d'accueil de l'Office (t-shirts, mugs, éventails, crayons, porte clés...).



263



264

Les fortifications (fig. 266)

Le Bastion de l'Étendard est la seule section des fortifications aujourd'hui aménagée et ouverte aux visiteurs pour une visite encadrée. Une partie des fortifications est fermée pour des raisons de sécurité, une autre partie à l'extrême Ouest de la presqu'île est ouverte dans le cadre d'une visite libre mais elle reste limitée. Une attention particulière doit être portée sur ce site inscrit aux **Monuments Historiques** (fig.265). Afin d'étudier la mise en sécurité de l'ensemble des fortifications dans le but d'une ouverture au public et de la réalisation d'un parcours militaire, le cabinet 2BDM a réalisé une étude en 2016. Le périmètre de cette étude correspond au tracé linéaire actuel des fortifications bastionnées de la Haute-Ville, c'est-à-dire aux chemins, tours et bastions, aux plateformes, portes et ponts, aux magasins à poudre et aux rampes d'accès Saint Erasme et Saint Roch ainsi qu'au chemin de ronde qui relie la rue Fred Scamaroni à la *Carrotola*. De ce même périmètre est exclue l'emprise Montlaur, propriété de la Collectivité territoriale de Corse et en cours d'analyse en interne par ses propres services.

L'étude à mis en avant :

- le Conseil Général de la Corse du Sud est propriétaire des fortifications (environ 80 000m²),
- l'état de dégradation de l'enceinte urbaine est hétérogène à cause des typologies variées des fortifications et du fait que certaines parties de la presqu'île sont plus exposées que d'autres à l'érosion. Outre l'aspect général négligé et dangereux du site, de nombreuses parties sont très dégradées et menacent

Fig. 262 : Vue sur la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio : le Bastion offre de nombreux points de vue remarquables.

Fig. 263 : Intérieur de point d'accueil du Bastion.

Fig. 264 : Intérieur de l'une des casemates souterraines à l'intérieur des fortifications.



262

de tomber en ruine : **en annexe n°5 se trouve la carte des interventions prioritaires préconisées par le cabinet 2BDM.**

- les flux touristiques causent des désagréments quant à l'état du site, qui lui même n'est pas adapté et dangereux.

Dix-sept secteurs d'intervention ont été définis et ont permis d'aboutir à un ordre de priorité pour les travaux en fonction de l'état d'urgence. Les priorités retenues sont présentées sur la carte ci-joint (fig. 267).

Les propositions faites sont les suivantes :

- le retour de l'axe historique principal reliant le centre ville à l'extrémité Ouest de la presqu'île, ce qui permettra la restructuration et la mise en sécurité du chemin emprunté par les visiteurs,
- la création d'une place accueillant une aire de services (sanitaires, espace de repos, relais de l'Office de tourisme),
- la simplification du secteur Place du marché/ tour de la bombarde/jardin des vestiges grâce à la création d'une passerelle entre ces espaces
- la remise en état et mise en valeur du dispositif

d'entrée de ville au niveau de la porte de Gênes et restauration du bastion des prisons,

- la remise en état de la montée Saint Roch permettant sa compréhension comme ouvrage défensif avancé lié à la porte de Gênes,
- l'agrandissement et création d'aménagements touristiques sur parcours du bastion de l'Étendard, depuis la porte de Gênes jusqu'à la porte de France, en passant par le bastion des Prisons, la Torricella et le bastion Saint Nicolas,
- la restauration des remparts et l'aménagement du chemin de ronde et de la batterie de la *Carrotola*,
- la restauration de l'ensemble des batteries (en priorité les batteries Saint François, entrée du port et escalier des frères, Saint Georges, Saint Barthélémy et Cargavento) et des remparts attenants, ainsi que de la tour de la balle, du magasin à poudre et du poste de télécommunication et de télémétrie.

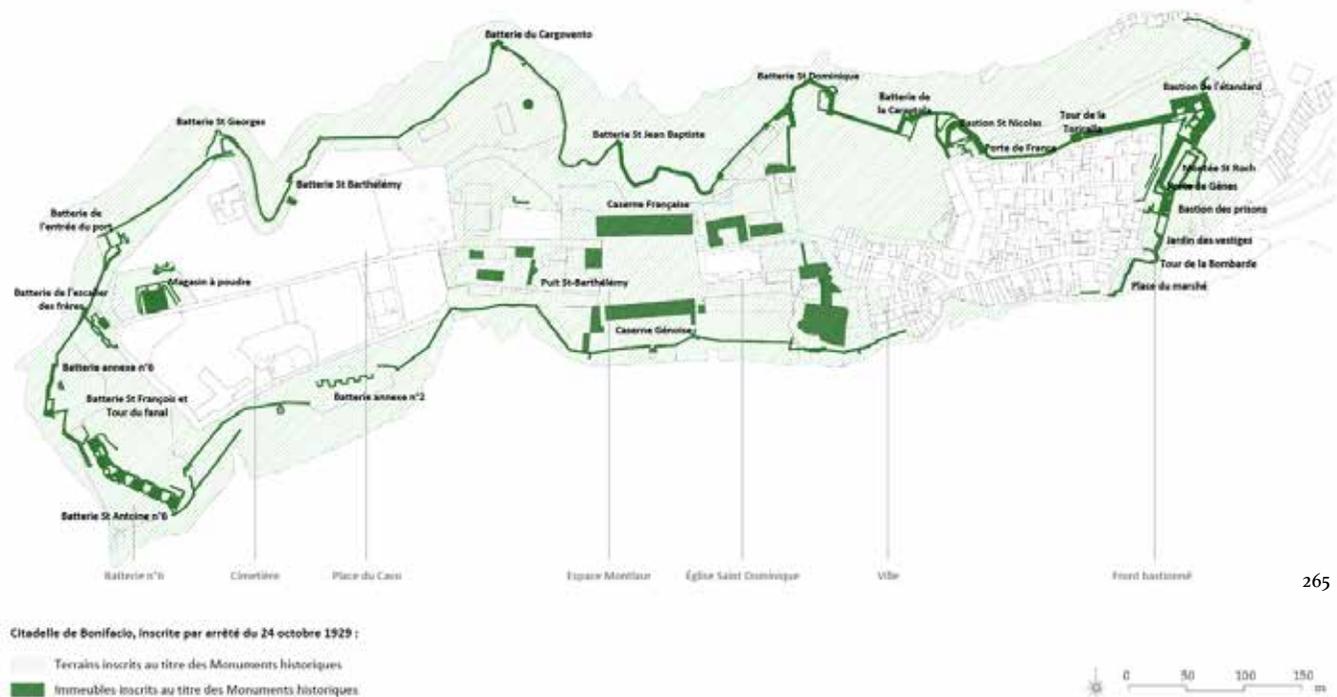
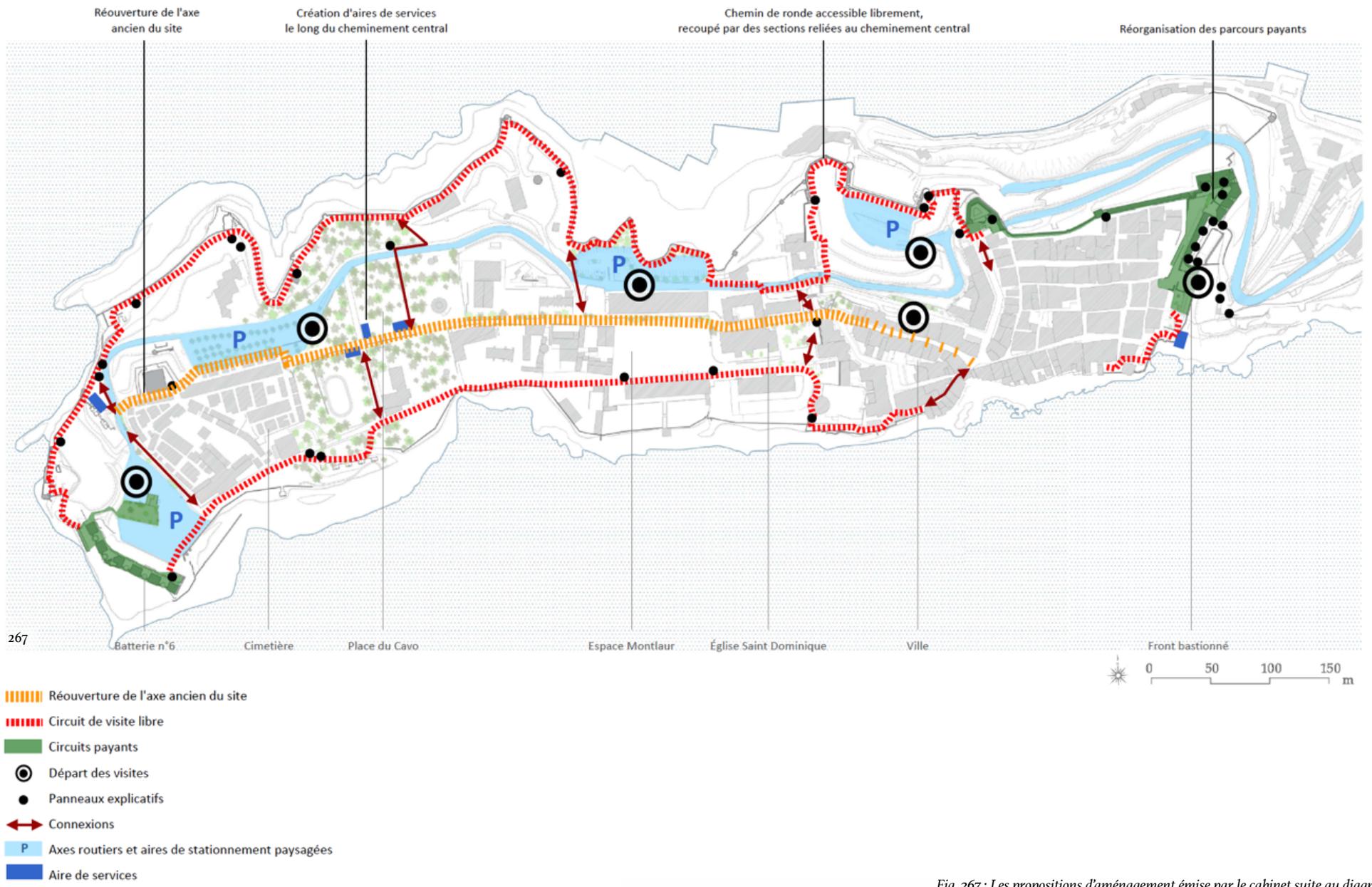


Fig. 265 : Les terrains et immeubles inscrits au titre de Monuments Historiques.
Fig. 266 : Vue sur les fortifications depuis la mer.



267

Fig. 267 : Les propositions d'aménagement émises par le cabinet suite au diagnostic.



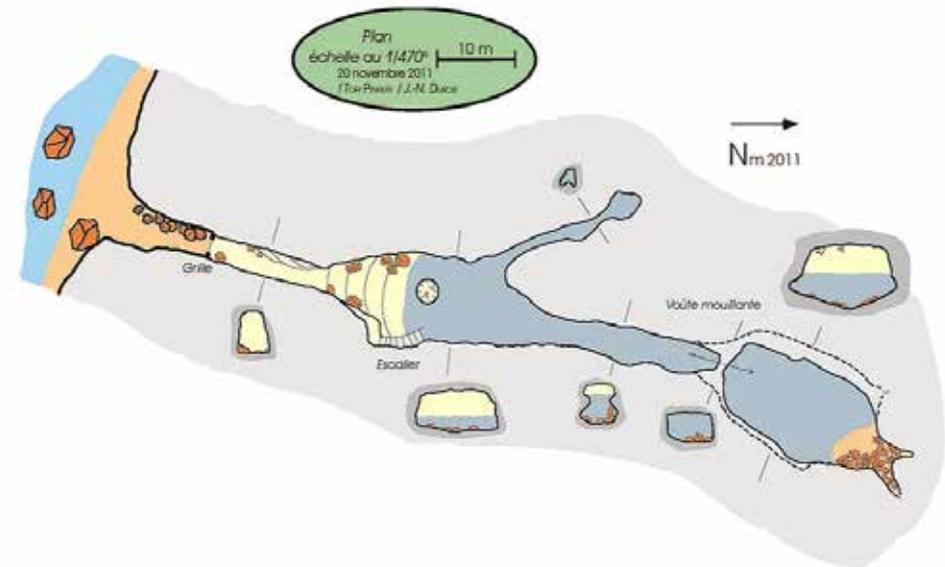
Liaison entre le puits Saint Barthelemy et l'escalier du Roi d'Aragon

L'escalier en colimaçon du puits Saint Barthelemy est formé de trois cent quarante marches tournant autour du puits et aboutissant à la mer, et un système de pompage remontait l'eau jusqu'au sommet de la falaise. Il existe donc une liaison directe entre le bas du puits Saint Barthelemy et l'escalier du Roi d'Aragon, aujourd'hui séparée par une grille et inaccessible au public pour des raisons de sécurité. Si l'escalier du Roi d'Aragon est aujourd'hui un important site touristique et est emprunté chaque jour par des centaines de visiteurs, le puits Saint Barthelemy est quant à lui fermé.

La CTC, propriétaire du site, est actuellement en réflexion quant au devenir de ce lieu, riche en potentialités. L'hypothèse la plus avancée aujourd'hui est de créer un véritable circuit permettant de relier l'escalier du Roi d'Aragon jusqu'au haut du puits, en longeant la falaise puis en y pénétrant, pour ensuite emprunter les trois cent quarante marches qui permettent d'atteindre la surface. Actuellement, le

plus urgent reste avant tout la mise en sécurité de l'escalier, qui demande d'importants investissements. En outre, différents problèmes techniques seront à résoudre si l'on souhaite rendre accessible au public l'intérieur de la source : humidité, sécurité, nombre maximum de personnes autorisées, restauration de l'escalier...

Il est également envisagé de créer un espace d'interprétation dans le bâtiment accueillant le puits, avec des explications historiques sur le lieu et sans doute une modélisation ou représentation vidéo de l'escalier du Roi d'Aragon et de la source Saint Barthelemy afin d'en faire profiter les personnes ne pouvant réaliser le parcours.



268



269



271

Fig. 268 : L'escalier du Roi d'Aragon.

Fig. 269 : Le bâtiment dans lequel se trouve le puits Saint Barthelemy.

Fig. 271 : L'escalier du roi d'Aragon permet un passage dans la falaise menant au niveau de la source Saint Barthelemy. Le passage est fermé par une grille.

Fig. 270 : Schéma du puits, séparé de la falaise par une grille.

1.3. Le patrimoine civil



272

Fig. 272 : Le logo du projet de requalification de la Haute Ville avec pour slogan «Rifanu U Paisi».

La réhabilitation de la Haute Ville

Ce projet a pour ambition de coordonner l'ensemble des programmes à conduire, en apportant une vision générale qui s'inscrit dans une stratégie de planification globale, en intégrant les spécificités morphologiques, patrimoniales, architecturales, humaines, économiques et environnementales du site. Il vise aussi à améliorer le cadre de vie, l'accessibilité, la fréquentation et la qualité environnementale des infrastructures en rendant la Haute-Ville, et particulièrement le centre historique, plus moderne tout en préservant son identité médiévale.

Une concertation est menée tout au long du projet par le cabinet Urbanea en collaboration avec le service communication de la ville de Bonifacio afin d'impliquer au maximum les habitants à ce projet commun et d'intérêt général. La concertation est aussi un outil d'aide à la décision pour les élus locaux et les cabinets en charge de la maîtrise d'œuvre.

Pour la partie technique du projet, le groupement Artelia et ADP Architecture a été désigné. Le diagnostic qui a été réalisé par la maîtrise d'œuvre a permis l'identification de divers dysfonctionnements propres à un centre urbain ancien, à savoir la vétusté des aménagements et des réseaux et les difficultés d'accessibilité des rues et du parc de logements.

Il s'agit également de considérer les caractéristiques

socioprofessionnelles du quartier, à savoir la présence d'une mixité sociale, entre habitants annuels aux revenus modérés et résidents secondaires, et intérêt de commerçants qui font vivre le cœur économique de ce centre urbain. Aussi, ce projet doit permettre à Bonifacio d'entrer dans le XXI^e siècle et de lui donner les moyens de vivre avec son temps tout en préservant son identité.

Les enjeux majeurs relevés pour la viabilité du projet sont les suivants :

- renforcer l'attractivité de la Haute-Ville en redynamisant les commerces et l'artisanat,
- organiser le «mieux vivre ensemble» à travers la requalification des espaces publics et améliorer le cadre de vie,
- concilier valorisation du patrimoine et économie locale en intégrant les autres projets en cours, notamment l'AVAP,
- développer une économie du patrimoine grâce à la valorisation du cœur de ville, en lien avec le projet de création d'un parcours patrimonial, touristique et citoyen et instaurer une signalétique adaptée, une mise en lumière des monuments historiques et développer le concept de Smart City,
- consolider la démarche Agenda 21 en poursuivant les politiques déjà entamées comme l'OPAH,
- optimiser le stationnement et repenser les mobilités des flux.

Le programme est éligible au fonds FEDER, financement européens, au titre du développement touristique durable du territoire, en partenariat avec la ville de Porto-Vecchio qui a aussi pour projet de requalifier son centre urbain.

Les travaux devraient débuter à la fin de l'année 2017.

1.4. Le patrimoine paysager

Le réaménagement des sites du Campu Romanile à la pointe de Pertusato.

Un plan d'intention global a été établi par le Conservatoire du Littoral sur l'entité paysagère de Pertusato. En **annexe n°6** se trouve la carte des différents sentiers présents sur le site. Différents axes ont été identifiés dans le but de valoriser ce site naturel, dont la majorité des terrains appartiennent au Conservatoire :

- assurer la continuité du sentier littoral et réduire l'impact de la route,
- assurer un cheminement piéton sans interruption par des passages de voies routières en prenant en compte le PDIPR,
- utiliser les techniques de pierres sèches pour former des murets le long du chemin afin de sécuriser les rebords de la falaise,
- traiter les bords de routes pour éviter les stationnements sauvages,
- aménager des sentiers et ainsi faciliter les descentes vers la mer,
- détruire ou restaurer certains éléments patrimoniaux selon leur intérêt de conservation et leur état,
- entretenir et valoriser les édifices et éléments issus du patrimoine rural comme l'abattoir de Campu Rumanille aujourd'hui transformé en lieu d'interprétation et d'information,
- créer un site accueillant pour les visiteurs et étudier la possibilité de mettre en place un espace d'interprétation dans le phare.

2. L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

La politique urbaine de la ville de Bonifacio s'inscrit dans une continuité entre l'histoire de la ville et celle de son développement.

Intervenir sur l'habitat ancien, c'est augmenter dans le temps le nombre de résidents permanents, maintenir un tissu économique local, développer un marché de réhabilitation auprès des entreprises ; tout cela dans une logique de préservation du patrimoine.

Ainsi, la municipalité a affiché sa volonté de rénover le centre urbain ancien (Haute-Ville et Marine) en défendant comme ambitions celles de favoriser la cohésion intergénérationnelle, éviter les discriminations, donner envie aux Bonifaciens, aux jeunes en particulier, de revenir habiter dans le centre ancien comme cela se fait ailleurs, en améliorant les conditions de vie tout en conservant la valeur patrimoniale des immeubles et identifier des sources de financements destinées à appuyer les propriétaires volontaires.

Ainsi, l'outil retenu pour atteindre ces objectifs est l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) programmée jusqu'en 2017 avec le soutien de l'Agence Nationale de l'Habitat pour l'Etat, la Collectivité Territoriale de Corse et le Conseil Général de Corse-du-Sud.

Le périmètre d'intervention est celui de la ZPPAUP.

Les travaux extérieurs sont ainsi soumis à l'avis de l'Architecte des bâtiments de France pour garantir une cohérence patrimoniale des bâtiments traités ; un cahier des charges définit les modalités des interventions

prévues et autorisées. Sur ces bases, il appartient aux propriétaires de les appliquer, contrôlés en cela par le cabinet d'étude missionné (Pact Corse).

Les objectifs sont les suivants :

- la réhabilitation de 48 logements occupés par des propriétaires occupants,
- la réhabilitation ou création de 45 logements locatifs,
- le ravalement de 21 façades,
- la rénovation des parties communes de 24 immeubles.

En mars 2017, le Comité de Pilotage constitué de la CTC, de l'ANAH, de la commune et de l'opérateur PACT Corse a tiré un bilan positif de l'opération, malgré les difficultés rencontrées sur le terrain, en particulier pour l'organisation des copropriétés, dont la convention touchait à sa fin après cinq ans.

Entre 2013 et 2016, le constat est le suivant :

- Le rapport d'enquête initial visait 220 logements et immeubles. Finalement, 59 rapports complets ont été réalisés, répartis sur 23 immeubles et logements simultanés, 16 sur immeubles et 20 sur logements. Cela représente 38% des engagements pris lors de la première convention.
- Au 31 décembre 2016, 16 copropriétés (79 logements) ont été constituées juridiquement, soit un objectif atteint à 133% par rapport au prévisionnel de la convention. Reste la constitution de 16 autres copropriétés de 62 logements en cours.

Les subventions incitatives attribuées par l'ANAH, la CTC et le CD2A sous réserve d'éligibilité ont permis aux propriétaires bailleurs ou occupants d'améliorer la qualité de leur logement. Les principales difficultés

rencontrées ont été administratives et financières. Cependant, il apparaît que l'implication des propriétaires au devenir de leur immeuble et la sensibilisation des habitants à l'environnement juridique et financier soient bien avancées.

Il est envisagé la poursuite de l'opération à travers la signature d'une nouvelle convention dont les objectifs seraient en continuité avec ceux précédemment définis tels que la réhabilitation de logements, leur adaptation aux normes en vigueur, la mise en place de copropriétés ou encore la rénovation des parties communes d'immeubles.



Fig. 273 et 274 : Façade de deux immeubles rénovés face à face rue Doria.

3. De la ZPPAUP au SPR

En 1996, année de classement des falaises, du plateau de Bonifacio et du massif de la Trinité au titre des **Monuments Historiques**, un premier projet d'étude de ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager) a été lancé sur un secteur qui s'étendait de la ville haute au plateau, en incluant la marine et une portion du vallon de Saint Julien.

L'étude de ce premier secteur n'a pas abouti, les limites de la zone concernée n'ayant pu être déterminées tant d'un point de vue paysager qu'architectural.

Le projet de zone repris en 2002 a été réduit à la Haute-Ville et à la Marine, l'étude aussi bien que le règlement devant distinguer ces deux zones urbaines complémentaires.

Après l'enquête publique réglementaire qui s'est déroulé du 7 juillet au 1er août 2008, le projet établissant une ZPPAUP a été soumis à l'examen du Conseil des sites de Corse le 27 janvier 2009. Il a été approuvé à la majorité des membres présents moins une abstention.

Conformément à la réglementation, le projet comprend:

- Un rapport de présentation contenant une abondante série de photographies support de l'analyse paysagère et architecturale,
- Un cahier de recommandations architecturales permettant de souligner les particularités de ce patrimoine qui sont à préserver,
- L'énoncé de prescriptions architecturales applicables à l'intérieur de chaque zone (Haute-Ville, Marine), tenant compte de l'intérêt historique et /ou architectural du patrimoine urbain,
- Un document graphique montrant et

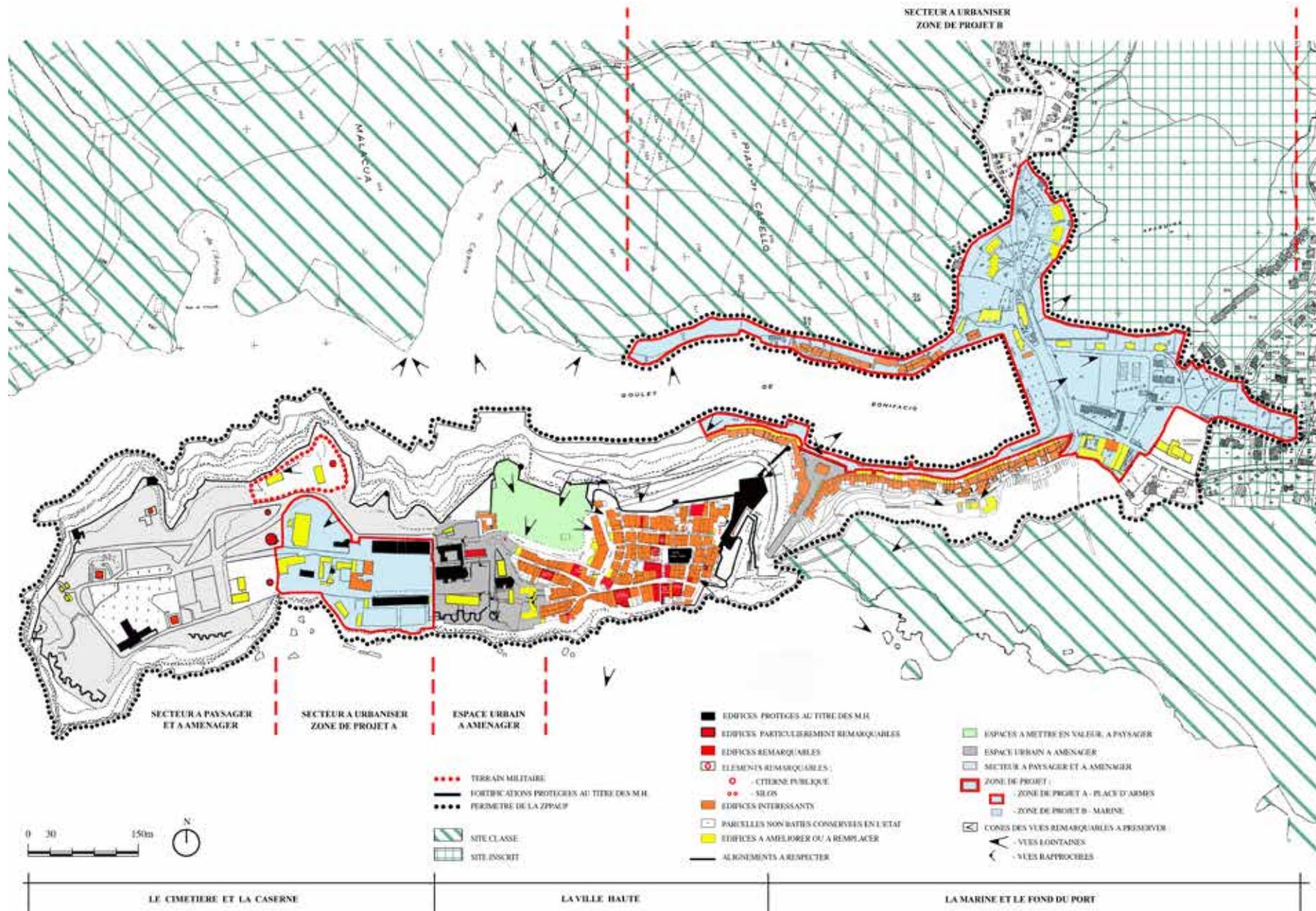
identifiant les immeubles selon leur intérêt architectural (fig.275).

Cependant, l'une des limites du document est que la zone de protection s'arrête au centre ville, constitué du port et de la presqu'île. La campagne bonifacienne, les hameaux, le patrimoine vernaculaire ne font pas l'objet de protection au titre de la ZPPAUP, alors que ce patrimoine est particulièrement fragile, d'autant qu'il est peu recensé.

Conformément à la Loi Grenelle 2 et en substitution à ce protocole ZPPAUP, la mise en place d'une AVAP a été prescrite par délibération du Conseil municipal en novembre 2011. Cette procédure n'a pas abouti et a été abandonnée au début de l'année 2018.

Le 22 juin 2018, l'exécutif communal a délibéré afin d'inscrire le territoire dans une nouvelle dynamique de préservation et de mise en valeur des patrimoines, la démarche SPR (Site Patrimonial Remarquable). L'objectif affiché est de replacer en particulier « le citoyen et son développement au cœur des actions en faveur de la sauvegarde des traditions, des savoir-faire et des paysages ancestraux ».

L'étude destinée à définir le périmètre est actuellement instruite sous la maîtrise d'œuvre de la DRAC Corse. Elle a été confiée au cabinet CA'Architectes et devrait être finalisée et restituée en avril 2019.



275 Fig. 275 : Cartographie du périmètre de la ZPPAUP.

4. La démarche Agenda 21

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Agenda 21, la ville de Bonifacio a défini 2 axes prioritaires à savoir :

Axe 1. Bien vivre à Bonifacio

Aménager la ville pour tous - Promouvoir un habitat économe et soucieux du bien-être des populations - Améliorer l'offre en logement et la qualité architecturale et urbaine des bâtiments - Aller vers une gestion rationnelle des déchets - Améliorer les déplacements.

Axe 2. Connaître et faire aimer Bonifacio, sa ville et son territoire

Soutenir et participer aux actions de protection et de promotion de la RNBB et du Conservatoire du littoral - Mieux connaître l'histoire et la culture bonifacienne - Préserver et promouvoir les langues corse et bonifacienne, en préserver la connaissance, les usages, la pratique...- Mettre en valeur les sites remarquables.

Au regard de ces deux axes un programme a été décliné. Les actions opérationnelles sont :

- Valorisation du patrimoine bâti, végétal et marin (Petra Patrimonia Corsica),
- Kit de bonnes pratiques et de sensibilisation des habitants dans le cadre de l'AVAP,
- Programme de prévention contre les plantes invasives et promotion des variétés locales (OEC (Office de l'Environnement de la Corse) et Conservatoire Botanique National de Corse),
- Itinéraire photographique du paysage de Bonifacio et sa valorisation (OEC),
- Étude hydrologique et hydrogéologique du Causse de Bonifacio pour l'établissement d'un modèle

de gestion de la ressource en eau (Université de Corse),

- Étude des canaux entre Catarane et Saint Julien (Mairie de Bonifacio),

Les actions nouvelles sont :

- Mise en place d'un habitat à poisson artificiel à fonction écologique de type Biohut (Mairie de Bonifacio, réalisé),
- Protection des Aires Marines Protégées (École primaire et Mairie de Bonifacio),
- Mise en place de ruches pédagogiques (Communauté de Commune Sud Corse),
- Revaloriser le terroir traditionnel bonifacien par la remise en culture de l'olivieraie traditionnel (Mairie de Bonifacio et Petra Folia Corsica),
- Mise en circulation de bus électriques permettant de rejoindre la marine depuis les parkings relais (Mairie de Bonifacio),

La plupart d'entre elles partage un dénominateur commun autour duquel des actions de médiations sont conduites : la connaissance et la sauvegarde des patrimoines de Bonifacio.

Ainsi la commune en qualité de maître d'ouvrage et/ ou de partenaire s'inscrit dans des actions d'Éducation à l'environnement et au patrimoine.

5. L'acquisition de biens par la commune

Lorsqu'un bien est en péril ou que l'intérêt général prime, il est possible pour une collectivité de se porter acquéreur. La Commune de Bonifacio a donc fait valoir ses droits sur deux biens, avec des procédures différentes.

5.1. La chapelle «Maxiolla» et le 15 rue Longue

Selon la loi, il est possible depuis 2004 pour les communes de devenir propriétaires de biens présumés sans maître, c'est-à-dire lorsque le propriétaire est décédé depuis trente ans et après une procédure aboutissant à la déshérence de la succession du défunt. Cela a donc été le cas en 2016 pour la chapelle dite «Maxiolla». Après avoir constaté que la chapelle était dans un état avancé de délabrement et que le mur d'enceinte l'entourant tombait sur le domaine public, la recherche d'héritier a été lancée avec l'aide du GIRTEC. Des publications ont aussi été faites sans qu'aucun héritier ne se manifeste. La commune de Bonifacio est donc devenue propriétaire du bien et a commencé par faire restaurer le mur d'enceinte par l'association Études et Chantiers Corsica. Aujourd'hui, il reste la chapelle à réhabiliter.

La commune de Bonifacio a mené la même procédure pour un appartement situé au 15 rue Longue, dans la Haute-Ville. Le projet de réhabilitation de ce logement est en cours.

5.2. L'appartement 8 rue Longue

Autre bien, autre procédure. Il s'agit cette fois d'un appartement situé dans la Haute-Ville, que le propriétaire souhaitait vendre à un prix relativement faible compte tenu du prix du marché. Même si des particuliers envisageaient d'acheter cet appartement, la commune a fait valoir un droit de préemption afin d'acquérir le bien en 2015.

Le droit de préemption est une procédure qui permet à une personne publique, comme une collectivité, d'acquérir en priorité, dans certaines zones

préalablement définies par elle, un bien immobilier mis en vente par une personne physique.

Le but initial de cet appartement était d'accueillir des personnes en situation d'urgence. Ce projet n'ayant pas abouti, l'appartement permet de loger les employés saisonniers de la mairie, qui sinon ne pourraient pas vivre à Bonifacio compte tenu des prix élevés du marché.

6. Programmes de recherches

6.1. *Les Espaces de la Corse Médiévale*

Cette étude est menée par l'Université de Corté, et la Commune de Bonifacio en est un des partenaires. Ce programme d'une durée de 2 ans consiste en la création d'une banque de données sur le Moyen Age en Corse, après une enquête scientifique rigoureuse, qui sera destinée à un public large comprenant les chercheurs, les scolaires et les touristes. Ce projet répond à un triple objectif de valorisation scientifique, de valorisation patrimoniale et de valorisation touristique du territoire. Il s'appuie, entre autre, sur les nouvelles technologies du numérique. Des recherches approfondies aux archives de Gênes, de Rome, de Barcelone, de Turin, de Milan et sur les sites historiques les plus emblématiques de cette période serviront de base à cette banque de données.

Le but final est la réalisation d'une exposition afin de transmettre ces données au public.

6.2. *Les Bouches de Bonifacio à l'époque romaine*

L'Association Archéologie et Patrimoine en Corse mène un programme collectif de recherche en Corse du Sud qui sera étalé sur la période 2018-2020.

Le but de ce projet est d'établir une synthèse ayant pour thème les Bouches de Bonifacio à l'époque romaine. Ce programme rassemble des archéologues, des historiens, des géologues, des architectes ainsi que des spécialistes des sciences naturelles. Le projet vise à décrire la structuration de l'habitat sur le littoral, à déterminer les ressources disponibles, leur mode d'exploitation et à analyser l'assise économique des différents établissements. Pour cela, différents sites seront étudiés : le littoral bonifacien sur la côte septentrionale de la Sardaigne (Capo Testa) et les archipels des Lavezzi et de la Maddalena. Des recherches subaquatiques seront menées.

6.3. *Modélisation 3D du Laboratoire de Recherche d'Archéologie*

Ce projet s'inscrit dans un programme opérationnel FEDER. Il consiste à réaliser des modélisations 3D de monuments patrimoniaux afin de disposer d'une banque de données que les acteurs locaux pourront exploiter.

Quatre propositions ont été faites, et l'une d'entre elle est potentiellement envisageable pour Bonifacio. Il s'agit de la création d'une application numérique qui permettrait de découvrir les monuments du territoire par la biais d'un circuit identifiant les lieux patrimoniaux.

La modélisation 3D permet aussi de faire découvrir aux publics, qu'ils soient habitants ou visiteurs, des monuments qui ne sont pas accessibles lors d'une visite classique pour des raisons de sécurité ou pour éviter leur dégradation.

II. Les actions de médiation et de valorisation : se donner les moyens d'une ambition

I. Le parcours patrimonial, touristique et citoyen

Le constat qui a été fait par la commune de Bonifacio est que le centre urbain ancien de Bonifacio accueille près de 1 800 000 visiteurs par an. De nombreux ouvrages et espaces publics à haute valeur patrimoniale et historique s'y côtoient dans un espace relativement restreint. Depuis plusieurs années, la ville s'est investie dans la restauration, la conservation et la mise en valeur de ses patrimoines, mais cette matière reste peu compréhensive et lisible.

La mise en œuvre de ce projet doit faciliter et accompagner la découverte du territoire pour déboucher à terme sur des séjours plus longs et à dominante culturelle.

La création d'un parcours patrimonial et touristique s'inscrit en lien avec le projet de réhabilitation de la Haute-Ville.

Ce projet doit être réalisé en complémentarité de trois autres projets, à savoir la création d'un parcours militaire sur les fortifications, le programme de recherche sur les espaces de la Corse Médiévale et le projet de modélisation 3D des monuments patrimoniaux.

Plusieurs objectifs ont été définis pour la réalisation de l'étude :

- Améliorer la qualité de Bonifacio en tant que destination touristique et culturelle grâce à la valorisation et la médiation des sites,
- Améliorer la compréhension du territoire

pour les visiteurs,

- Permettre à la population résidente de se réapproprier son histoire,
- Mettre en œuvre une dynamique de séjours plus longs,
- Proposer différents niveaux de lectures du patrimoine,
- Intégrer les technologies et les innovations numériques.

Ainsi, des points d'arrêt potentiels à valeur patrimoniale

devront être identifiés et valorisés par des outils de médiation, en abordant l'ensemble des thématiques de la ville à différents niveaux et de façon transversale, en proposant des parcours adaptés aux possibilités et aux désirs de chaque visiteur.

Le cabinet d'ingénierie touristique et culturelle Maitres du Rêves et l'agence en conseil et communication Méliades ont été désignés mandataires et co-traitants de ce projet.

Fig. 276 : Proposition d'un parcours « Voyage initiatique » par le service patrimoine de la commune de Bonifacio reprenant au total 11 thématiques et incluant la création de deux aires de services à l'extrémité Ouest de la presqu'île et sur la Marine.



276

II2

2. Le projet GIREPAM

Le GECT-PMIBB, le Conservatoire du littoral et l'Université de Corse ont l'ambition de mener un projet de valorisation patrimoniale sur les sites de Feu de Fenu, Feu de la Madonetta et de l'ancien abattoir du Campu Romanile afin de faire de ces lieux des centres d'interprétations qui aborderont les thématiques du patrimoine maritime et naturel. Ce projet s'inscrit dans le programme européen GIREPAM qui a pour objectif de permettre à la France et à l'Italie d'avoir une stratégie transfrontalière de gestion intégrée des réseaux écologiques marins côtiers. Ce projet sera réalisé d'ici 2020.

3. La Fédération Européennes des Cités Napoléoniennes

Depuis le mois d'avril 2017, la Commune de Bonifacio a adhéré à l'Itinéraire Culture Européen «Destination Napoléon», certifié par la Conseil de l'Europe. L'association «Fédération Européenne des Cités Napoléoniennes» regroupe une cinquantaine de villes en Europe dans treize pays, de la Russie à l'Égypte en passant par la Pologne. Elle a pour but de rassembler des cités européennes, sites, communes, groupements de communes dont l'histoire a été marquée par l'influence napoléonienne : c'est le cas à Bonifacio puisqu'il est avéré que Napoléon y a fait plusieurs séjours (fig.278). Son objectif final est la mise en œuvre d'un Itinéraire culturel européen, dont la déclinaison en Corse est «Destination Napoléon».

L'adhésion à ce réseau permet de favoriser les rencontres et les publications entre les villes, de promouvoir et soutenir les actions de conservation et de restauration du patrimoine de l'époque napoléonienne et de développer des actions d'animation et de valorisation du patrimoine à travers la réalisation d'expositions, de manifestations artistiques et culturelles et de circuits de découvertes dans le cadre d'échanges touristiques, scolaires et universitaires. La prochaine Assemblée Générale aura lieu du 27 au 29 octobre 2017 à Mantoue, en Italie.



Fig. 277 : Façades de deux maisons rue Doria en face de l'église Saint Jean-Baptiste. Elles sont représentées en vert sur la figure 279 (n°292 et 293).

4. Le chantier-école de l'épave de Paragan (fig. 278)

Découverte en juin 2015, l'épave se Paragan se situe dans la anse du même nom, à Bonifacio. Elle est datée du XVIIe siècle, se situe à proximité du rivage et à environ 4 mètres de profondeur. L'épave mesure 15 mètres de long sur 5 mètres de large. Deux campagnes de fouilles ont été menées en 2016 et en 2017 dans le cadre d'un chantier-école du Master MoMarch de l'Université d'Aix-Marseille. Ces fouilles sont réalisées en partenariat avec de Département de Recherches en Archéologie Subaquatique et Sous-Marine du Ministère de la Culture, le Centre Camille Jullian, la société coopérative Ipso Facto, la Ville de Bonifacio, la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio, la Laboratoire de Médiévisitisme Occidentale de Paris et le Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne de Méditerranée. Ainsi, neuf encadrants et huit étudiants ont mené une campagne de fouille en 2016 et une autre en 2017 afin de découvrir à chaque fois une nouvelle partie de l'épave.



Fig.278 : Début de la fouille à proximité de l'épave de Paragan.

5. L'inventaire des immeubles remarquables

En 2015, le bureau d'investigations archéologiques Hades a été missionné par le Service Régional de l'Archéologie de Corse afin de réaliser un rapport intermédiaire sur une prospection archéologique du bâti dans le centre historique de Bonifacio.

L'opération visait à définir des problématiques archéologiques grâce à une première approche du bâti médiéval et moderne du centre ancien de Bonifacio.

Bonifacio, centre historique. Hades 2015

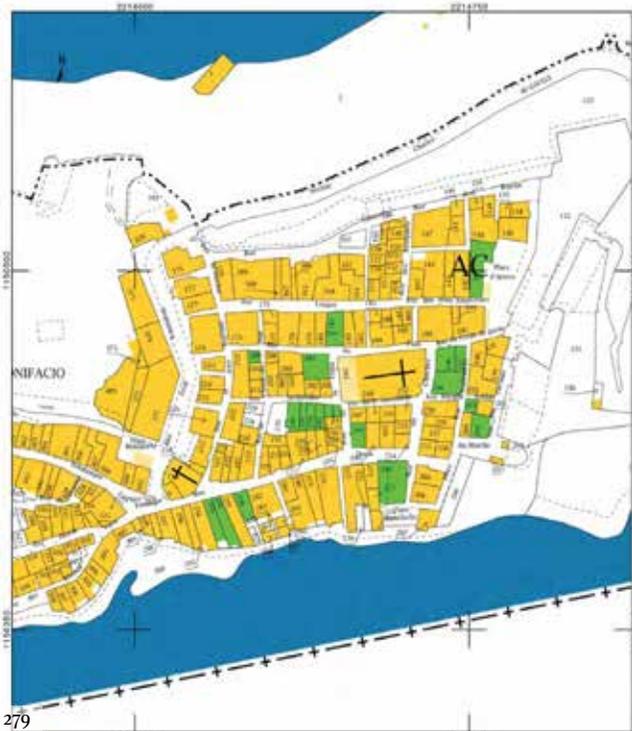


Fig. 279 : Localisation des parcelles dont les façades en vert présentent des indices architecturaux potentiellement médiévaux.

Le travail s'est concentré sur les façades à caractère médiéval en proposant une synthétisation des données qui ont été rassemblées dans une perspective d'analyse régressive du tissu urbain d'après le bâti existant (fig.277 et 279).

L'examen de la répartition des façades n'a pas permis de raisonner à l'échelle urbaine puisque celles-ci sont dispersées, sans doute en raison de la conservation ou non de certaines autres façades et de la volonté à un moment donné de mettre en valeur certaines particularités architecturales : les façades de même type ne sont jamais accolées.

Les données récoltées ont été regroupées dans un Système d'Information Géographique (S.I.G) et des fiches « patrimoine » ont été réalisées.

6. La restauration d'un ancien jardin

À long terme, la commune souhaite s'engager dans la restauration d'un jardin en état d'abandon situé au lieu-dit Pian' Di Capello. Ce site se compose de patrimoine naturel et environnemental, avec également la présence d'une citerne en pierre sèche aménagée dans une petite maison. Le terrain a été récemment acquis par le Conservatoire du Littoral qui, selon ses compétences, se charge de réhabiliter les espaces et d'en confier la gestion à un tiers, en l'occurrence ici la commune de Bonifacio. Pour ce vaste projet de mise en valeur paysagère et patrimoniale, il est possible que l'association Études et Chantiers Corsica intervienne pour la restauration du patrimoine bâti.

7. L'inventaire sanitaire des collections

Dans le cadre général de la politique patrimoniale engagée par la ville de Bonifacio, le programme de restauration intègre le bilan sanitaire

des huit types de collections du patrimoine religieux à savoir la sculpture (63 pièces), l'orfèvrerie (57 pièces), le lapidaire (49 pièces), la peinture (67 pièces), les ornements (76 pièces), l'ébénisterie (14 pièces), les livres (39 pièces), l'ivoire (1 pièce).

Le contenu des missions a été défini, à savoir l'identification des dégâts constatés, les causes, la nature et les origines des problèmes, la nature des interventions à envisager et les prescriptions selon les urgences par type d'objets.

Cette démarche appuie le projet d'ouverture d'un centre d'art sacré prévu dans l'église Saint Dominique.

8. Le classement en Station de tourisme

La commune de Bonifacio a pour ambition d'être classée en station de tourisme tel que défini dans le code du tourisme. Cela permettra à la ville d'obtenir la reconnaissance des efforts qu'elle accomplit afin de structurer son offre touristique et de proposer un accueil adapté et d'excellence. Attribué pour une durée de douze ans, ce classement suppose de respecter différents critères tels que la diffusion d'informations à destination des touristes, la présence de plusieurs types d'hébergements touristiques marchands sur le territoire, le classement d'office de tourisme en catégorie I...

La fiche d'auto-évaluation pour la candidature au classement est actuellement en cours de réalisation.

Partie 5 : La création architecturale

Entre construction d'équipements neufs et réhabilitation de bâtiments anciens, la commune de Bonifacio sait devoir s'inscrire dans une démarche de respect de l'identité architecturale bonifacienne. Elle a donc mis en place les structures et les partenariats nécessaires à la conduite d'opérations architecturales de qualité respectueuses de l'esprit des lieux.



I. Les réalisations : Bonifacio s'inscrit dans le XXI^e siècle

Pour accompagner la constructibilité de ses espaces, la municipalité a créé une **Commission Urbanisme Patrimoine** associant des élus, des techniciens communaux, le CAUE et l'architecte des bâtiments de France.

Cette commission a pour objet d'intervenir et de faire le lien entre les différents intérêts particuliers et collectifs (respect et aménagement paysager, utilisation des matériaux traditionnels et usages des savoirs faire locaux...).

1. La réhabilitation du quartier de la Marine (fig.280, 281 et 282)

Au regard de la nature des objectifs à atteindre et des équilibres à maintenir, la Commune s'est engagée dans un programme global de requalification de l'espace portuaire destiné tant à sa réhabilitation à destination de ses résidents et usagers qu'à sa mise aux normes en matière de réseaux (électricité, pluvial eau assainissement).

Le quartier de la Marine, avec son port de plaisance, de pêche, de commerce, représente un enjeu au regard de ses dimensions patrimoniales, résidentielles et économiques.

De par son attractivité, et sa situation exceptionnelle, le port enserré dans un goulet abrité du vent, a évolué en accord avec l'histoire même de la cité.

L'entrée dans le XXI^e siècle et la volonté d'en faire rayonner l'image d'exception a conduit la municipalité à mener une politique de grands travaux.

Ce programme a fait suite à des études diagnostics engagées en 2008. Elles ont révélé de nombreux désordres structurels sur les ouvrages existants.

L'état sanitaire assez alarmant exposait la Ville à de nombreux problèmes : risques d'effondrements des quais et des pontons, infiltrations du réseau unitaire mettant en péril la nouvelle station d'épuration à filtration membranaire, vieillissement des revêtements, vétusté des équipements de sécurité incendie...

Par ailleurs, les installations réservées aux plaisanciers étaient devenues au fil du temps obsolète et, la Marine, de plus en plus exposée aux marnages, soumettaient les rez-de-chaussée des immeubles à des risques fréquents d'inondations.

La campagne de travaux

Le projet de rénovation du quartier de la Marine, dont celui de la place Saint Erasme, s'est donc inscrit à la fois dans un souci de mise en sécurité des biens et des personnes, d'une modernisation du port et de ses abords, mais également dans une volonté de requalification patrimoniale.

La principale action menée en ce sens a été l'harmonisation dans le modèle retenu des structures commerciales bord de mer qui a été imposée à l'ensemble des établissements commerciaux.

Le **plan de mouillage** existant s'est aussi trouvé de fait optimisé.

Les unités de pêche ancrées face à la place Saint Erasme, devant être transférées vers le quai Nord, au lieu dit Ortu Duzzi, devant la maison des pêcheurs, les

postes à quai rendus vacants sont désormais affectés aux embarcations à fort intérêt patrimonial, type «voiles latines», préservant l'authenticité du quartier Saint Erasme.

Quai Nord, la nouvelle darse aménagée accueille les moyennes et grosses unités entre 18 et 35 mètres ; son extension par un nouveau quai de 100 mètres augmente la capacité initiale d'accueil du port.

Les aménagements ont ainsi défini des espaces destinés à chaque usager (piétons, véhicules, embarcations).

L'usage de la pierre et du bois a été privilégié pour traiter les surfaces et l'aménagement paysager a contribué à garantir la haute valeur patrimoniale de cet espace urbano-maritime en optimisant sa fréquentation et son cadre de vie résidentiel.

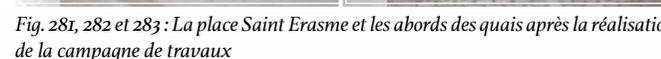


Fig. 281, 282 et 283 : La place Saint Erasme et les abords des quais après la réalisation de la campagne de travaux

2. La maison des pêcheurs (fig.283 à 286)

En s'inscrivant dans la continuité de la modernisation du port de plaisance et de pêche, les espaces traditionnellement réservés à cette profession n'étaient plus en mesure de répondre aux objectifs d'une profession en pleine mutation.

Un programme a été instruit dont l'aboutissement est le projet d'implantation d'une «maison des pêcheurs» au lieu-dit de Ortu Duzzi, sur le quai Nord (fig.284).

Ce nouvel espace de travail et d'échanges à disposition des gens de la mer dispose au rez-de-chaussée de 20 boxes de stockage et d'une machine à glace avec point de vente pour les pêcheurs, d'un espace dédié à l'entretien des équipements, d'un patio mettant en valeur l'ancien lavoir existant (fig.285) et à l'étage les locaux de direction et de réunion de la prud'homie (fig.286), du siège de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM), d'un lieu de rencontres et d'échanges pouvant réunir de multiples activités comme des manifestations liées à la mer...

Le projet a été confié à une jeune architecte bonifacienne. Cette dernière a retenu comme principe de conception les blocs de calcaire tombés de la falaise, créant des pleins et des vides.

Initié en 2008, l'ouvrage a été inauguré en juin 2016. La municipalité a participé à hauteur de 60% au financement de ce projet à destination des métiers de la pêche.



Fig. 283, 284, 285 et 286 : La maison des pêcheurs, aussi appelée Ortu Duzzi.

3. L'espace pisan (fig.287 et 288)

À la fois cœur administratif et culturel de Bonifacio, les abords de l'espace Saint Jacques (aussi appelé «espace pisan») ont fait l'objet d'un projet urbain de valorisation et de réaménagement lancé en mars 2011 par la municipalité de Bonifacio.

Le périmètre d'intervention regroupe des équipements, des espaces publics et des sites à haute valeur patrimoniale : la place de l'Europe, la *loggia* de l'Arsenal, l'église Saint Dominique, la chapelle et la rampe Saint Jacques (fig.289), le *Torrione*, l'entrée des escaliers du Roi d'Aragon et les abords du parking Montlaur, mais aussi l'ancien hôtel des permissionnaires qui a trouvé une nouvelle destination, à savoir les services municipaux.

Ce site est au cœur de multiples enjeux, culturels et patrimoniaux. De plus, l'actuelle école élémentaire et le *Torrione* sont situés sur le site où ont été érigés les premiers édifices de la République de Pise en 830, créant ainsi la première petite agglomération du promontoire de Bonifacio. C'est donc à partir de là que grandit la ville pisane, formant un faubourg.

Le but du projet a été de donner une nouvelle lisibilité à ce quartier. La commune a d'abord mandaté un groupement de cabinets d'études pour la réalisation d'un avant projet, puis c'est le bureau d'étude ICTP qui a récupéré la maîtrise d'œuvre sur ce marché.

Au total, 15 440m² de surface ont été aménagés en favorisant le cheminement piéton conforme aux normes PMR (personne à mobilité réduite) (fig.290 et 291) qui permet de relier les établissements publics. Un nouveau plan de circulation et de stationnement a été mis en œuvre sur le rond point de l'Europe, un jardin d'enfant a été créé derrière la médiathèque et des abris ont été mis en place devant le parvis des écoles.

L'ensemble des réseaux de la zone a été repris, comme par exemple la séparation du réseau pluvial et du réseau d'assainissement et la mise en place d'un nouvel éclairage public.

En parallèle, des travaux de restauration des abords de l'Église Saint Dominique ont permis à ce **Monument Historique** de s'intégrer dans le reste du projet.

Les travaux ont débuté en février 2015 et se sont terminés début 2016.

À ce jour, le quartier est fréquenté pour les usages du quotidien mais il est agréable de s'y promener.



Fig. 287 et 288 : Photographies de l'espace pisan au début du XXe et en 2017.
Fig. 289 : L'escalier de la montée Saint Jacques indiquant les lieux importants.



Fig. 290 et 291 : L'espace pisan réaménagé en favorisant les cheminements piétons ce qui valorise l'accessibilité à l'église Saint Dominique, à l'école, à la médiathèque, à l'espace Saint Jacques...

II. Les projets : la recherche d'un équilibre entre héritage et avenir

I. Le site Montlaur (fig.292 à 295)

Classé patrimoine privé du Ministère de la Défense, le site de Montlaur a été transféré depuis 2004 à la CTC. L'ensemble se compose d'un important foncier et de bâtiments constituant l'ancienne caserne militaire Montlaur, avec parmi eux plusieurs bâtiments bénéficiant d'une protection **Monuments Historiques**. La requalification de ce site doit être à hauteur de ses enjeux et du rayonnement de la Corse.

Aujourd'hui, le site est une friche qui constitue cependant une pièce maîtresse de la presqu'île positionnée en limite de la Haute-Ville, un passage obligé vers la pointe du Timon et le cimetière marin.

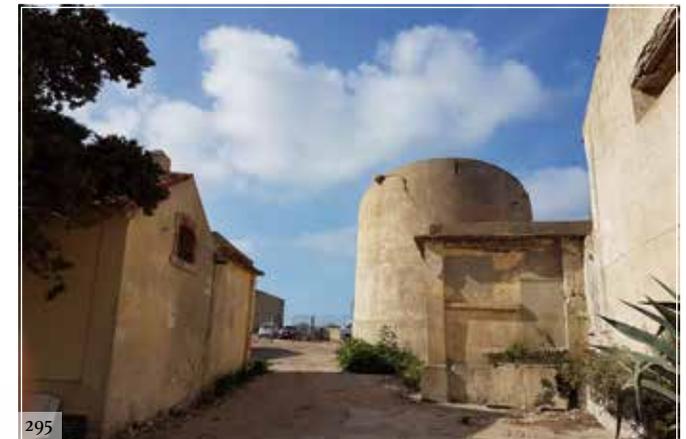
La problématique de reconversion du site est complexe notamment du fait du coût important de la réhabilitation de l'ensemble du site. La restauration et la mise en valeur ne peuvent être dissociées, mais bien au contraire, se concevoir comme un ensemble.

La friche est fermée au public pour des raisons de sécurité, bien que ce bâti dégradé regroupe nombre des

bâtiments militaires et religieux inscrits. Ce quartier est aussi intégré aux continuités de la promenade des chemins de ronde, dominé par les deux casernes et les trois moulins positionnés sur la crête. La place d'Armes fait aujourd'hui office d'espace de stationnement.

Une première étude a été menée en 2013 par le cabinet les Maîtres du Rêve afin de proposer des principes d'aménagement en incluant une consultation de la population. Les études ont été poursuivies par un groupement désigné par la CTC dont la SAS Urbalterre est mandataire. La commune a été associée étroitement aux études puisque ce secteur est un enjeu majeur pour l'évolution du territoire et pour son développement en terme d'équipements de proximité, de liaisons, de stationnement et avant tout de valorisation patrimoniale.

*Fig. 292 : Panorama des bâtiments qui seront démolis, Sud du quartier Montlaur.
Fig. 293 : Axe historique, actuellement fermé, permettant de rejoindre l'extrémité Ouest de la presqu'île en passant à travers la ligne des moulins.
Fig. 294 : Vue depuis le Nord et le Sud du puits Saint Barthelemy, qui sera réhabilité.
Fig. 295 : Le puits Saint Barthelemy au milieu des bâtiments qui seront démolis afin de redonner de la visibilité à ce Monument Historique.*



Les objectifs du projet de renouvellement du site :

- Inscrire le projet dans la continuité historique (fig.295), protéger et mettre en valeur le patrimoine en conciliant réhabilitation et construction neuve,
- Amplifier les qualités et l'aménité du site dans le temps, intégrer les éléments naturels et préserver l'identité et le caractère du site,

- Dynamiser les usages sur l'ensemble de l'année et répondre aux besoins des habitants,
- Améliorer les continuités et le confort des parcours,
- Accompagner qualitativement les réalisations proposées sur le site.

Des études complémentaires ont été réalisées, à savoir une étude sur le confort aérodynamique afin d'intégrer la contrainte du vent, une étude paysagère afin de définir une bonne intégration des aménagements, et une étude juridique afin d'étudier la possibilité d'accueillir des opérateurs externes.

Les besoins communaux ayant évolué, différentes propositions émises lors des premières études ont été abandonnées, notamment :

- La création d'un parking sous terrain, remplacé par la création d'un parking en silo en dehors de l'emprise Montlaur afin de pallier la carrence des places supprimées à la place d'Armes de Montlaur (300 places),
- La création de logements dans l'enceinte des anciennes casernes, afin de laisser la priorité au programme de revitalisation conduit dans le centre ancien à travers l'OPAH,
- Le projet d'implantation d'une école hôtelière puisque ce type d'établissement nécessite un tissu urbain important afin de parfaire son attractivité.

À ce stade, des plans directeurs à court (annexe n°7) et à long terme ont été actés (fig. 296), les points majeurs du projet sont les suivants :

- La rénovation des deux casernes et la mise en valeur de la place d'Armes, libérée de tout stationnement, qui deviendra un espace public majeur sur la citadelle,
- Dans la caserne française, l'installation d'un espace d'exposition du Parc Marin International, d'un espace d'exposition du Frac et d'un centre d'interprétation dans l'ancien bâtiment de la caserne française, avec comme thématique retenue



Fig. 296 : Plan directeur du projet Montlaur à long terme.

la Méditerranée, en abordant différentes approches culturelles telles que l'histoire, les sciences, l'environnement ou encore l'art contemporain. Les espaces d'accueil du public permettront la présentation de collection permanentes ou temporaires ainsi que des espaces d'animation et d'organisation d'événements artistiques et scientifiques,

- Dans la caserne génoise, l'implantation d'un équipement hôtelier de prestige,
- La restauration de la trame historique sur l'axe Est/Ouest (de la ville jusqu'au cimetière marin) par un cheminement piéton traversant le site Montlaur,
- La démolition des bâtiments et annexes militaire en friche et le nettoyage du site afin de valoriser les édifices répertoriés aux **Monuments Historiques**, notamment les trois chapelles encadrant le puits Saint Barthelemy.

Suite aux sondages préventifs de fouilles archéologiques conduites en 2016 (fig.297 et 298), un rapport a démontré qu'une campagne complémentaire devait être menée autour de la chapelle Saint Barthelemy. Elle est conduite actuellement par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP). Une zone d'inhumation médiévale a été découverte avec la présence d'une quarantaine d'individus, ainsi que des traces d'habitat néolithique, ce qui est exceptionnel pour la Corse du fait de la nature des sols qui ne permet pas une bonne conservation du mobilier archéologique. Les rapports finaux devraient être produits en 2019/2020.



Fig. 297 et 298 : Campagne de fouille préventive autour de la chapelle Saint Barthelemy en 2017.

2. La crèche (fig.299 et 300)

La construction de la crèche est la première phase du projet d'aménagement du site Montlaur. La commune de Bonifacio est maîtresse d'ouvrage sur ce projet et a désigné Buzzo Spinelli Architecture comme maîtresse d'œuvre. Le programme consiste en la réalisation d'une crèche de 50 places et d'un Relais d'Assistante Maternelle (RAM). L'objectif de ce projet est de revitaliser le centre urbain ancien en créant des équipements



Fig. 299 : Le site qui accueillera la crèche.

Fig. 300 : Modélisation du bâtiment qui accueillera la future crèche, avec la vue sur la ligne de moulins en arrière plan.

attractifs et ainsi lutter contre l'étalement urbain, le mitage des territoires naturels et l'isolement des populations. Une attention particulière est apportée sur la liaison entre le nouveau quartier Montlaur et le tissu urbain ancien, liaison qui sera renforcée par la mise en place des axes de cheminements historiques.

3. Le Boscu (fig.301)

Ce terme désigne la zone la plus à l'Ouest de cette presqu'île où, jusqu'en 1793, il existait une forêt dense d'environ une dizaine d'hectares.

Elle était essentiellement composée de chênes verts, de lentisques, d'oliviers sauvages et également et surtout de genévriers, ou *agaghju* en bonifacien.

Cette espèce, qui a complètement disparu sur cet espace, avait permis la construction des charpentes de la Haute-Ville.

Aujourd'hui, la disparition de toute végétation entraîne celle de la terre, lavée par les pluies.

Le Boscu n'est plus qu'une étendue caillouteuse de 1900m², balayée par les vents sur laquelle poussent avec difficultés les essences d'antan.

À un stade embryonnaire, il est envisagé un programme de réhabilitation du Boscu. Dans la mesure où ce programme aboutira, ce sera le plus important espace vert de la ville. Il sera replanté d'arbres et d'essences locales en faisant appel aux compétences des botanistes.

L'objectif étant d'aboutir à une restitution partielle des paysages. Ce bosquet sera le témoin d'un paysage du passé et permettra d'entretenir la mémoire de l'histoire du site.



Fig. 301 : Le panneau rappelant l'emplacement du Boscu.
Fig.302 et 303 : Le tableau «La donation du Rosaire» sur lequel apparaît le Boscu de la presqu'île.



Conclusion

Ce premier tome du dossier de candidature au label Ville d'Art et d'Histoire nous permet d'entrevoir de façon globale la richesse et la diversité des patrimoines de Bonifacio. Sous la forme d'un état des lieux, le présent document se vaut être le plus exhaustif possible et aborde la majorité des thématiques qui touchent –ou ont touché– la ville.

Après la lecture du document, il est possible de faire plusieurs constats.

D'abord, la Cité des falaises possède une diversité de patrimoines remarquables. Bien que s'inscrivant de manière générale dans le contexte de la Corse, elle possède de nombreuses caractéristiques qui la rendent particulière et différente des autres communes de l'île.

Ce document permet également de comprendre que le patrimoine culturel est issu de l'histoire de la Haute-Ville qui s'écrit depuis le IXe siècle, mais aussi de l'histoire de la presqu'île qui s'écrit quant à elle depuis le mésolithique. Le patrimoine religieux, les objets mobiliers et le bâti qui s'y rattachent sont le fruit de plusieurs siècles de traditions. Le contexte maritime et portuaire de la ville, les siècles de conflits et de résistance ont façonné une ville à l'image de son passé, riche et multiculturelle, dont résulte aujourd'hui un véritable métissage génois, sarde et corse.

Bonifacio a connu des périodes plus ou moins glorieuses et prospères au cours de son histoire, mais aujourd'hui elle est devenue une destination touristique phare de la Corse-du-Sud. Une nouvelle économie émerge progressivement, mais elle ne doit pas se développer au détriment d'une partie de la population, notamment la population locale. Bonifacio doit donc aujourd'hui mettre en place des stratégies de valorisation du patrimoine afin d'élargir sa saison touristique et d'attirer des visiteurs intéressés non seulement par sa situation géographique mais aussi par sa richesse historique et culturelle. C'est l'une des ambitions de l'obtention du label Ville d'Art et d'Histoire.

Si Bonifacio jouit aujourd'hui d'une certaine notoriété et d'une reconnaissance, elle doit continuer de se donner les moyens de transmettre et de valoriser son patrimoine local, qu'il soit bâti ou paysager, culturel ou traditionnel, urbain ou rural.

Pour cela, elle est engagée dans différents projets qui pour certains ont déjà aboutis, d'autres qui sont en cours, d'autre qui ne sont encore qu'au stade d'idée. Une chose est sur, Bonifacio mise sur son patrimoine pour en faire un atout pour son avenir.

La Sentinelle de la Méditerranée a un avenir prometteur devant elle, et l'intégration du réseau Sites et Cités Remarquables sera un tremplin pour continuer à mettre en œuvre sa politique patrimoniale.



304

Fig. 304 : Le rocher dit «Le Grain de Sable», symbole de Bonifacio, vue depuis le Bastion de l'Étendard.

Table des figures et des sources

Fig. 1 (couverture) Les falaises de Bonifacio.

Crédit photo : Myrabella, <https://www.actualitix.com/>

Fig. 2 (page 2) : Le goulet, la Haute-Ville et les falaises vues du ciel.

Source : Blog Samboat.

Fig. 3 (page 3) : Armes de la Cité telles qu'elles sont présentées en 1620 au frontispice des statuts civils et criminels de Bonifacio, par Marzolaccio.

Source : Bibliothèque Municipale d'Ajaccio - Cliché inventaire général ; J-L Sarrola, 1995.

Fig. 4 (page 4) : La falaise et la Haute-Ville vues depuis la mer.

Source : SPM Bonifacio.

Fig. 5 (page 5) : Plan de la presqu'île vers 1673.

Source : Archives de Gênes, auteur Tensini Bernardino.

Fig. 6 (page 11) : Bonifacio de nuit «Laissez vous conter...».

Source : Pinterest.

Fig. 7 et 8 (page 12) : Situation de la citadelle de Bonifacio en Corse et sur le territoire de la commune.

Source : Étude de diagnostic sur la restauration de l'enceinte urbaine de Bonifacio - 2BDM Architecture et patrimoine – Octobre 2016.

Fig. 9 et 10 (page 12) : Liaison Europe Corse-Sardaigne et Axe méditerranéen Nord-Sud routier et maritime.

Source : Programme Opérationnel Européen France-Italie Maritime

Fig. 11 (page 13) : Composition des sols à Bonifacio, entre granite et calcaire.

Source : Monographie de Bonifacio, 2010.

Fig. 12 (page 13) : Le goulet de Bonifacio depuis la Bastion de l'Étendard.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 13 (page 13) : La rose des vents pour Bonifacio.

Source : Canopé Académie de Corse

Fig. 14 (page 14) : Site romain de Piantarella - Maçonnerie réticulée (calcaire récifal).

Source : SERAFINO A., MORRACHINI-MAZEL G. et MILLELLIRI P., 1981 - Les monuments et oeuvres d'art de la Corse : Bonifacio, Bastia.

Fig. 15 et 16 (page 14) : Cella et baracum construits à partir de pierres naturelles peu travaillées utilisées dans la campagne.

Source : M. Tercé

Fig. 17 (page 14) : Décors de pierre calcaire en façade du Palais Aldrovandi.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 18 (page 14) : Décors de pierre calcaire en façade de l'église Sainte Marie Majeure.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 19 (page 15) : Tableau des populations légales en 2014.

Source : INSEE, réalisation tableau : Mairie de Bonifacio.

Fig. 20 (page 15) : Tableau de la population par tranche d'âge en 2013.

Source : INSEE, réalisation tableau : Mairie de Bonifacio.

Fig. 21 et 22 (page 16) : Les deux immeubles de la Maison Colonna Cesari qui bénéficieront d'un programme de rénovation.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 23 (page 17) : Le projet «Les Hauts du Port de Bonifacio» en juin 2017.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 24 (page 17) : Tableau du parc de logement social à Bonifacio.

Source : INSEE ; réalisation tableau Mairie de Bonifacio.

Fig. 25 (page 17) : Les nouveaux logements sociaux de Monte Léone.

Source : Pascal Pochard-Casabianca.

Fig. 26 (page 18) : L'école maternelle à gauche, l'école primaire à droite.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 27 (page 18) : Les Colverts, centre d'accueil de loisir de Bonifacio.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 28 (page 19) : Un vendeur de charcuterie et de fromage sur le marché de Bonifacio en juillet 2017.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 29 (page 20) : Le port de commerce avec le quai de départ pour la Sardaigne.

Source : Chambre de commerce et d'industrie Corse-du-Sud.

Fig. 30 (page 20) : Tableau du trafic du port de commerce en 2015.

Source : Département Corse du Sud.

Fig. 31 (page 20) : Le ponton des pêcheurs à la Marine.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 32 (page 20) : Vue générale du port de Bonifacio depuis la Haute-Ville.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 33 (page 21) : La rue Fred Scaroni avec ses nombreuses boutiques et restaurants.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 34 (page 21) : La rue Doria, principale rue commerçante de la Haute-Ville.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 35 (page 21) : Les restaurants le long des quais du Port de plaisance.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 36 (page 22) : Tableau de la fréquentation de l'Office Municipal de Tourisme en 2016.

Source : Rapport d'Activité de l'Office de Tourisme de 2016 ; réalisation tableau Mairie de Bonifacio.

Fig. 37 (page 22) : L'Office Municipal de Tourisme dans le Bastion Saint Nicolas.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 38 (page 23) : L'abri sous roche d'Araguina-Sennola à Bonifacio.

Source : Centre Régional de Documentation Pédagogique de Corse, CAUE 2A et CREDEC, 1982, Bonifacio, CRDP de Marseille, 57 pages.

Fig. 39 (page 23) : Araguina Sennola, Sépulture de la Dame de Bonifacio.

Source : Centre Régional de Documentation Pédagogique de Corse, CAUE 2A et CREDEC, 1982, Bonifacio, CRDP de Marseille, 57 pages.

Fig. 40 (page 23) : Squelette de Prolagus Corsicanus ou lapin rat - Araguina Sennola.

Source : Centre Régional de Documentation Pédagogique de Corse, CAUE 2A et CREDEC, 1982, Bonifacio, CRDP de Marseille, 57 pages.

Fig. 41 (page 24) : Vue aérienne du site de Piantarella et de la plage du Petit Sperone.

Source : Francis Rombaldi.

Fig. 42 (page 24) : Modèle de mosaïque.

Source : SERAFINO A., MORRACHINI-MAZEL G. et MILLELLIRI P., 1981 - Les monuments et oeuvres d'art de la Corse : Bonifacio, Bastia.

Fig. 43 (page 25) : Orthophotographie des bains de la ville de Piantarella (2015).

Source : Rapport de fouille programmée – Sondage archéologique – Janvier 2016 « La villa romaine de Piantarella, approches historiographique et archéologique ».

Fig. 44 (page 25) : Plan de masse issu des fouilles de 2015 sur le site de Piantarella.

Source : Rapport de fouille programmée – Sondage archéologique – Janvier 2016 « La villa romaine de Piantarella, approches historiographique et archéologique ».

Fig. 45 (page 26) : Sarcophage antique retrouvé dans l'église Sainte Marie Majeure.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 46 et 47 (page 26) : Basilique de Sant'Amanza – Fouilles archéologiques, édifice primitif du IV^e siècle, aujourd'hui recouvertes.

Source : Serafino A., Morrachini-Mazel G. et Millelliri P., 1981 - Les

monuments et oeuvres d'art de la Corse : Bonifacio. Bastia

Fig. 48 (page 26) : Chapelle de Santa Reparata.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 49 (page 27) : La maison des Podestats de Bonifacio.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 50 et 51 (page 28) : Exemple de monnaie de type «râteau à quatre dents» et de type «grand B».

Source : *Revue Stantari n°34 Spécial Bonifacio, p°47, 2014.*

Fig. 52 (page 29) : « Aghja » ou aire de battage du blé.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 53 (page 30) : Les silos de la place de la Manichella en Haute-Ville.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 54 (page 30) : La ligne des moulins à vent à l'extrémité Ouest de la presqu'île.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 55 (page 30) : « Trogi » ou fouloirs à raisin.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 56 et 57 (page 31) : La caserne génoise en 1900 et en 2017.

Source : *M. Tercé et Mairie de Bonifacio.*

Fig. 58 (page 32) : Vue de Bonifacio en mai 1861.

Source : *Anonyme, privée.*

Fig. 59 (page 34) : Carte - Concentration d'éléments patrimoniaux sur la presqu'île bonifacienne.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 60 et 61 (page 35) : Place Montepagano (aussi appelée Place Fundago).

Source : *M. Tercé et Mairie de Bonifacio.*

Fig. 62 et 63 (page 35) : Passages entre deux rues principales.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 64 et 65 (page 36) : Rue Saint Dominique au début du XXe et en 2017.

Source : *M. Tercé et Mairie de Bonifacio.*

Fig. 66 et 67 (page 36) : La loggia de l'église Sainte Marie Majeure au début du XXe siècle et aujourd'hui.

Source : *M. Tercé et Mairie de Bonifacio.*

Fig. 68 (page 36) : L'intérieur de la loggia et sa toiture en bois.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 69 (page 36) : Arcs-boutants aménagés en aqueducs et reliant les différentes citernes.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 70 (page 37) : Puits relié à la citerne.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 71 (page 37) : Typologie d'immeuble rue Fred Scamaroni.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 72 et 73 (page 37) : Escaliers des maisons bourgeoises.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 74 et 75 (page 38) : Four et foyer, équipements d'une cuisine traditionnelle.

Source : *Claude DEGOTT-SERAFINO.*

Fig. 76 (page 38) : Décors en façade d'un « Palazzi » bonifaciens rue Doria.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 77 (page 38) : Exemple de façades anciennes rue de l'Archivolto.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 78 (page 38) : Encadrement d'entrée de la maison dit de Charles Quint, ayant appartenu à la famille Cattaciolo.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 79 (page 38) : Palais Mattarani, entrée d'une maison patricienne.

Source : *Claude DEGOTT-SERAFINO*

Fig. 80 (page 39) : Vue de la Marine montrant le Portone actuellement détruit.

Source : *Roland BONAPARTE.*

Fig. 81 (page 39) : Le Rastello, reliant la montée Saint Roch à la Marine.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 82 (page 39) : Le Quai Jérôme Comparetti en 2017.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 83 (page 40) : Habitat traditionnel des écarts vers 1960.

Source : *Inconnue.*

Fig. 84 (page 40) : Habitat traditionnel des écarts au début du XXIe siècle.

Source : *Inconnue.*

Fig. 85 (page 40) : Schéma d'un escabeau et d'un puits à l'intérieur d'un logement traditionnel.

Source : *Centre Régional de Documentation Pédagogique de Corse, CAUE 2A et CREDEC, 1982, Bonifacio, CRDP de Marseille, 57 pages.*

Fig. 86 (page 41) : Plan d'une maison de notables située rue Doria.

Source : *Centre Régional de Documentation Pédagogique de Corse, CAUE 2A et CREDEC, 1982, Bonifacio, CRDP de Marseille, 57 pages.*

Fig. 87 (page 41) : Bureau du XVIIIe, de facture italienne.

Source : *Claude DEGOTT-SERAFINO.*

Fig. 88 (page 41) : Coffre en châtaignier.

Source : *Claude DEGOTT-SERAFINO.*

Fig. 89 (page 41) : Modèle de lit XVIIIe siècle.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 90 (page 41) : Modèle de lit au XIXe siècle.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 91 (page 41) : Mobilier du XIXe siècle.

Source : *Claude DEGOTT-SERAFINO.*

Fig. 92 et 93 (page 42) : L'eau de pluie recueillie à partir du toit circule dans une canalisation contenue dans un mur puis dans un aqueduc.

Source : *Mairie de Bonifacio et Centre Régional de Documentation Pédagogique de Corse, CAUE 2A et CREDEC, 1982, Bonifacio, CRDP de Marseille, 57 pages.*

Fig. 94 (page 42) : Le puits Saint Barthelemy dans l'ancien quartier militaire Montlaur.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 95 (page 43) : L'escalier permettant d'atteindre le fond du puits.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 96 (page 43) : Clocher de l'église Sainte Marie-Majeure et aqueducs servant à recueillir les eaux pluviales.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 97 (page 43) : Façade occidentale de l'église sainte Marie Majeure et Loggia.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 98 (page 44) : Retable en marbre du XVe siècle.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 99 (page 44) : Statue de Saint François du XVIIe siècle.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 100 (page 44) : Notre Dame du Mont Carmel vêtue de brocard ancien.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 101 (page 44) : Vierge de l'Assomption en bois polychrome.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 102 (page 44) : Maître autel de l'église Sainte Marie-Majeure.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 103 (page 44) : Christ grandeur nature du XVIIIe siècle.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 104 (page 45) : Clocher de style gothique de l'église Saint Dominique.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 105 (page 45) : Façade occidentale de l'église Saint Dominique.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 106 (page 45) : Maître-autel de l'église Saint Dominique en marbre polychrome.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 107 (page 45) : Devant du Maître-autel : Saint François recevant les stigmates.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 108 (page 46) : Chasse Sainte Marie Madeleine.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 109 (page 46) : Chair à prêcher.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 110 et 111 (page 46) : Stalles et lutrin en chataigner dans le choeur des moines.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 112 (page 46) : Plaque commémorative Georgius Celani, 1738.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 113 (page 46) : La déploration du Christ (anonyme).

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 114 (page 46) : Vergine del Soccorso et Thomas Orsolino.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 115 (page 46) : Chasse Saint Barthélemy.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 116 (page 47) : La donation du Rosaire.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 117 (page 47) : Le martyr de Saint Pierre Vérone de Baiardo Giovan Baptista.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 118 (page 47) : Saint Louis Bertrand et Saint Vincent Ferrier (anonyme).

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 119 (page 47) : La décollation de Saint Jean-Baptiste, chasse classée et restaurée.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 120 (page 47) : Christ gisant.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 121 (page 47) : L'intérieur de la chapelle Saint Jean-Baptiste.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 122 (page 48) : Chasse Sainte Croix.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 123 (page 48) : Détail de la Chasse Sainte Croix, Sainte Hélène.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 124 (page 48) : Crane découvert lors de la restauration de Saint Jacques (relique ?).

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 125 (page 48) : Vue générale de l'implantation des anciennes chapelles des confréries (H;F ;J ;G). Plan de 1780 réalisé à la demande de l'armée pour servir au projet de 1781.

Source : *Service Historique de l'Armée de Terre, Plan de Bonifacio de 1779.*

Fig. 126 (page 49) : Charpente traditionnelle en genévrier dit «bois de fer» de la chapelle Sainte Croix.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 127 (page 49) : Chapelle Sainte Marie-Madeleine en 2014 avant restauration durant la campagne de fouille préventive.

Source : INRAP

Fig. 128 (page 49) : Chapelle Sainte Marie Madeleine en 2017 après restauration.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 129 (page 49) : Chapelle Saint Barthélemy.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 130 (page 50) : Nef de l'église Saint François.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 131 (page 50) : Église Saint François.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 132 (page 50) : Chapelle Saint Roch.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 133 (page 51) : Chapelle Saint Lazare.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 134 (page 51) : Église Saint Erasme.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 135 (page 51) : Statut Saint Erasme.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 136 (page 52) : Eglise au premier plan et pointe de la Trinité en arrière plan.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 137 et 138 (page 52) : Eglise et Couvent de Saint Julien.

Source : *Claude DEGOTT-SERAFINO.*

Fig. 139 (page 52) : Chapelle Santa Reparata.

Source : *www.corse-romane.eu*

Fig. 140 (page 52) : Chapelle Saint Martin.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 141 et 142 (page 52) : Chapelle Saint Jean.

Source : *M. Tercé.*

Fig. 143 (page 52) : Chapelle Santa Maria di Lavezzi.

Source : *Christiane SCHMUCKLE-MOLLARD*

Fig. 144 (page 53) : Le coffret de Bonifacio (Atelier des Embriacchi).

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 145 (page 54) : Le miracle de Soriano (Orazio de Ferrari).

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 146 (page 54) : Pie V (Anonyme).

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 147 (page 55) : Saint Ursule et ses compagnes (Anonyme).

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 148 (page 55) : Ecce Homo (Anonyme).

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 149 (page 56) : Cimetière marin, monument érigé en mémoire des morts à la guerre de Crimée.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 150 et 151 (page 56) : Vues des cimetières des îles Lavezzi.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 152 (page 56) : Chapelle familiale à Saint Julien.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 153 (page 56) : Vue de l'intérieur d'une chapelle familiale.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 154 (page 56) : Perspective à l'intérieur du cimetière marin.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 155 (page 57) : Fortifications pisanes.

Source : *M. Tercé*

Fig. 156 (page 57) : Les tours des fortifications génoises du Moyen Age.

Source : *M. Tercé*

Fig. 157 (page 57) : Vue cavalière de Bonifacio en 1536.

Source : *Acinelli*

Fig. 158 (page 58) : Fortifications génoises bastionnées.

Source : *M. Tercé*

Fig. 159 et 160 (page 58) : Porte à l'entrée de la Marine et Tour du Môle.

Source : *Aquarelle de 1768.*

Fig. 161 et 162 (page 58) : Porte du Rastello et rempart extérieur de la Carotola

Source : *Aquarelle de 1768.*

Fig. 163 et 164 (page 58) : Rampe de la porte de Gênes, Partie inférieure et partie supérieure.

Source : *Michel Tercé.*

Fig. 165 (page 58) : Photographie de la caserne génoise au début du XXe siècle.

Source : *Michel Tercé.*

Fig. 166 (page 58) : Relevé des batteries au XVIIIe siècle.

Source : *Michel Tercé.*

Fig. 167 (page 58) : Plan d'élévation de la Génoise.

Source : *Archives Historique de l'Armée de Terre.*

Fig. 168 (page 59) : Mur d'enceinte et porte de la caserne.

Source : *Archives Historique de l'Armée de Terre.*

Fig. 169 (page 59) : Porte de la caserne isolant le quartier militaire (avant démolition).

Source : *François CANONICI.*

Fig. 170 (page 59) : Porte de France.

Source : *Michel Tercé*

Fig. 171 (page 59) : Plan des batteries.

Source : *Michel Tercé.*

Fig. 172 (page 59) : La caserne française en 1902.

Source : *Michel Tercé.*

Fig. 173 (page 59) : La caserne française en 2017.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 174 (page 60) : Intérieur du bâtiment de restauration.

Source : TERCÉ M., 2015, *Les patrimoines de Bonifacio, les peintres de la caserne Montlaur, Albiana et Ville de Bonifacio*, 118 pages.

Fig. 175 (page 60) : Exemple de peinture.

Source : TERCÉ M., 2015, *Les patrimoines de Bonifacio, les peintres de la caserne Montlaur, Albiana et Ville de Bonifacio*, 118 pages.

Fig. 176 (page 61) : Chemin génois.

Source : Rapport final BRGM "Les pierres du patrimoine bâti des Bouches de Bonifacio (Corse du sud) : le terroir calcaire du Piale et son écrit granitique" Février 2011.

Fig. 177 (page 62) : Voute d'un baracun à section ronde.

Source : Rapport final BRGM "Les pierres du patrimoine bâti des Bouches de Bonifacio (Corse du sud) : le terroir calcaire du Piale et son écrit granitique" Février 2011.

Fig. 178 (page 62) : Baracun mixte constitué de granit et de calcaire.

Source : Rapport final BRGM "Les pierres du patrimoine bâti des Bouches de Bonifacio (Corse du sud) : le terroir calcaire du Piale et son écrit granitique" Février 2011.

Fig. 179 et 180 (page 62) : Baracun à plusieurs chambres de Casilla et intérieur d'une des pièces de Casilla.

Source : Rapport final BRGM "Les pierres du patrimoine bâti des Bouches de Bonifacio (Corse du sud) : le terroir calcaire du Piale et son écrit granitique" Février 2011.

Fig. 181 (page 62) : Baracun à double mur circulaire.

Source : Rapport final BRGM "Les pierres du patrimoine bâti des Bouches de Bonifacio (Corse du sud) : le terroir calcaire du Piale et son écrit granitique" Février 2011.

Fig. 182 (page 62) : Baracun à section ronde.

Source : Rapport final BRGM "Les pierres du patrimoine bâti des Bouches de Bonifacio (Corse du sud) : le terroir calcaire du Piale et son écrit granitique" Février 2011.

Fig. 183 (page 63) : Fontaine de Corcone.

Source : Rapport final BRGM "Les pierres du patrimoine bâti des Bouches de Bonifacio (Corse du sud) : le terroir calcaire du Piale et son écrit granitique" Février 2011.

Fig. 184 (page 63) : Maschetti.

Source : Rapport final BRGM "Les pierres du patrimoine bâti des Bouches de Bonifacio (Corse du sud) : le terroir calcaire du Piale et son écrit granitique" Février 2011.

Fig. 185 (page 63) : Bassin de rétention servant de lavoir.

Source : Rapport final BRGM "Les pierres du patrimoine bâti des Bouches de Bonifacio (Corse du sud) : le terroir calcaire du Piale et son écrit granitique" Février 2011.

Fig. 186 (page 63) : Citerne.

Source : Rapport final BRGM "Les pierres du patrimoine bâti des Bouches de Bonifacio (Corse du sud) : le terroir calcaire du Piale et son écrit granitique" Février 2011.

Fig. 187 (page 64) : Four à chaux de Sgavarun.

Source : <http://www.canonici.skyrock.com/>

Fig. 188 (page 64) : Four à pain.

Source : Rapport final BRGM "Les pierres du patrimoine bâti des Bouches de Bonifacio (Corse du sud) : le terroir calcaire du Piale et son écrit granitique" Février 2011.

Fig. 189 (page 64) : Mur de séparation.

Source : Rapport final BRGM "Les pierres du patrimoine bâti des Bouches de Bonifacio (Corse du sud) : le terroir calcaire du Piale et son écrit granitique" Février 2011.

Fig. 190 (page 64) : Cella.

Source : Rapport final BRGM "Les pierres du patrimoine bâti des Bouches de Bonifacio (Corse du sud) : le terroir calcaire du Piale et son écrit granitique" Février 2011.

Fig. 191 (page 65) : Tramizi.

Source : Rapport final BRGM "Les pierres du patrimoine bâti des Bouches de Bonifacio (Corse du sud) : le terroir calcaire du Piale et son écrit granitique" Février 2011.

Fig. 192 (page 65) : Rivlin.

Source : Rapport final BRGM "Les pierres du patrimoine bâti des Bouches de Bonifacio (Corse du sud) : le terroir calcaire du Piale et son écrit granitique" Février 2011.

Fig. 193 et 194 (page 65) : Extérieur et intérieur d'un trogi.

Source : Michel TERCÉ

Fig. 195 (page 66) : Îlot de San Baïnzù.

Source : Rapport final BRGM "Les pierres du patrimoine bâti des Bouches de Bonifacio (Corse du sud) : le terroir calcaire du Piale et son écrit granitique" Février 2011

Fig. 196 (page 66) : Espaces naturels protégés des Bouches de Bonifacio, depuis le Bastion de l'Étendard.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 197 (page 67) : Photo tirée de l'exposition photographique de Philippe Pierangeli « Piscià di Bunifaziu, gesti e lioghi di u mà » qui s'est déroulée à Bonifacio en juin 2017.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 198 (page 69) : Le Christ gravé dans un corail rouge.

Source : Antoine ZURIA

Fig. 199 (page 70) : Vue sur la presqu'île de Bonifacio depuis les sentiers longeant les falaises.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 200 (page 70) : Une crique de l'île principale des Lavezzi.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 201 (page 70) : Tour de la Tonnara.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 202 (page 71) : Situation de l'entité Testa-Ventilègne sur la commune de Bonifacio.

Atlas des paysages de la DREAL – Plaines et piemonts de Figari 6.04 – Réalisation : Mairie de Bonifacio

Fig. 203 (page 71) : Sentier menant au feu de Fenu à Ventilègne.

Source : Conservatoire du Littoral.

Fig. 204 (page 71) : Vue depuis la Pointe de la Trinité.

Source : Mairie de Bonifacio

Fig. 205 (page 71) : Situation de l'entité Trinité-Corbu sur la commune de Bonifacio.

Source : Atlas des paysages de la DREAL – Pointe de la Trinité - Corbu 2.06.A – Réalisation : Mairie de Bonifacio.

Fig. 206 (page 72) : Situation de l'entité Piale- Haute Ville sur la commune de Bonifacio.

Source : Atlas des paysages de la DREAL – U Piale 7.01 – Réalisation : Mairie de Bonifacio.

Fig. 207 (page 72) : Phare de la Madonetta perchée sur le plateau calcaire.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 208 (page 72) : Situation de l'entité Pointe de la Capicciola-Balistra - Rondinara sur la commune de Bonifacio.

Source : Atlas des paysages de la DREAL – Versants de Balistra-Rondinara 4.03.D et Pointe de la Capicciola 4.03.E – Réalisation : Mairie de Bonifacio.

Fig. 209 (page 73) : Panorama des étangs de Balistra et de la plage de Balistra.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 210 (page 73) : Situation de l'entité Archipel des Lavezzi-Cavallu sur la commune de Bonifacio.

Source : DREAL, Atlas des paysages – Archipel des Lavezzi Cavallo 8.04 – Réalisation : Mairie de Bonifacio.

Fig. 211 et 212 (page 73) : Île principale des Lavezzi.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 213 (page 74) : Carte de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio.

Source : www.rnbb.fr

Fig. 214 (page 75) : Schéma de la vue depuis la falaise sur le Diu Grossu (le « Pouce en bonifacien ») et le Diu Marmilin (le « petit doigt » en bonifacien).

Source : Plan d'intentions paysagères et propositions d'aménagement – Conservatoire du Littoral et des Espaces lacustres – Unité littorale du grand Sud – Alain Freytet, paysagiste conseil du Conservatoire du Littoral

Fig. 215 (page 77) : Chasse de la confrérie Sainte Croix durant une procession.

Source : François CANONICI.

Fig. 216 (page 78) : Chasse de la confrérie Saint Jean-Baptiste durant une procession.

Source : François CANONICI.

Fig. 217 (page 78) : Chasse de la confrérie Saint Barthelemy.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 218 (page 78) : Chasse de la confrérie Sainte Marie Madeleine.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 219 (page 78) : Confrérie Saint Erasme le long des quais durant une procession.

Source : François CANONICI.

Fig. 220 (page 80) : Illustration «Ulysse et les Lestrygons» par Philippe Antonetti.

Source : Philippe antonetti Book «C'era una volta in Corsica» – Bonifacio

Fig. 221 (page 81) : Monument aux morts de la Sémillante à Bonifacio.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 222 (page 82) : Plaque figurant devant la maison ayant appartenu aux ancêtres de Napoléon Bonaparte, rue des Deux Empereurs.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 223 (page 82) : La grotte Saint Antoine, dite du « chapeau de Napoléon ».

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 224 (page 83) : Vue sur les falaises depuis un trou dans les fortifications à l'extrême Ouest de la presqu'île.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 225 et 226 (page 84) : L'Hôtel de ville et la Cour Carrée.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 227 et 228 (page 84) : La loggia de l'Arsenal.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 229 et 230 (page 84) : La chapelle Saint Jacques, devenue un espace culturel.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 231 (page 84) : Intérieur de l'église Saint Dominique.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 232 et 233 (page 85) : La Salle d'exposition du Corps de Garde.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 234 (page 85) : Bâtiment des sous officiers accueillant les services municipaux.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 235 (page 85) : Le Torrione.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 236 (page 85) : Le Palazzu Publicu.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 237 (page 85) : Le couvent Saint François.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig.238 (page 85) : La cisterna sous la loggia de l'église Sainte Marie Majeure.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig.239 et 240 (page 87) : «Fenêtres de l'âme sur la Bastion de l'Étendard et sur la caserne génoise.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 241 (page 87) : Un tableau de l'oeuvre «Traits d'union» de De Lassée et Henry.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 242 (page 87) : L'exposition de De Lassée et Henry affichée dans les rues.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 243 (page 88) : Les terrasses du Bastion de l'Étendard éclairées durant le Festi Lumi 2016.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 244 (page 88) : Atelier organisé lors des JNA 2016.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 245 (page 88) : La Festa Di A Lingua Corsa à la Cour Carrée en 2017.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 246 (page 90) : L'un des espaces lecture de la médiathèque de Bonifacio.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig.247 (page 90) : Michel Tercé, Le patrimoine de Bonifacio. Les peintures de la caserne Montlaur, Édition Albiana pour la Ville de Bonifacio, 2015, 118 p.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig.248 (page 90) : Claude Degott-Serafino et Pierre Claude Giansily, Un rêve d'Orient, des Corses en Egypte, des peintres Corses voyageurs, Édition Albiana pour la Ville de Bonifacio, 2016, 80 p.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 249 (page 94) : Atelier d'insertion professionnelle : Chantier du chemin génois de Saint Julien.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 250 (page 95) : Dessin réalisé pour la restauration de la rosace.

Source : COLAS Pierre (ACMH).

Fig. 251 et 252 (page 95) : Détail du clocher et de l'intérieur de l'église Sainte Marie-Majeure en 2017.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 253 (page 96) : Façade de l'église après restauration.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 254 (page 96) : L'église Saint Dominique après restauration.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 255 (page 96) : Intérieur de l'église Saint Dominique en 2017.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 256 (page 97) : L'orgue de l'église Saint Dominique.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 257 (page 97) : Façade du couvent Saint François.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 258 et 259 (page 97) : Intérieur du couvent Saint François, écoles de peinture et de musique.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 260 (page 97) : Le Jardin des Vestiges, ruines de fondations d'habitats génois de l'époque médiévale, détruit par l'armée franco-turque en 1553 et découverte par des fouilles en 1972.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 261 (page 97) : Les visiteurs sont nombreux à se rendre sur la terrasse où un panneau permet de se situer dans l'espace et de repérer éléments du paysage depuis le haut du Bastion de l'Étendard.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 262 (page 98) : Vue sur la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio: le Bastion offre de nombreux points de vue remarquables.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 263 (page 98) : Intérieur de point d'accueil du Bastion.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 264 (page 98) : Intérieur de l'une des casemates souterraines à l'intérieur des fortifications.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 265 (page 99) : Les terrains et immeubles inscrits au titre de Monuments Historiques.

Source : Jacques Moulin, architecture DPLG - ACMH - 2BDM Architecture et Patrimoine, Maître d'ouvrage Mairie de Bonifacio, Octobre 2016, Restauration de l'enceinte urbaine, diagnostic, 144 pages.

Fig. 266 (page 99) : Vue sur les fortifications depuis la mer.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 267 (page 100) : Les propositions d'aménagement émise par le cabinet suite au diagnostic.

Source : Jacques Moulin, architecture DPLG - ACMH - 2BDM Architecture et Patrimoine, Maître d'ouvrage Mairie de Bonifacio, Octobre 2016, Restauration de l'enceinte urbaine, diagnostic, 144 pages.

Fig. 268 (page 101) : L'escalier du Roi d'Aragon.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 269 (page 101) : Le bâtiment dans lequel se trouve le puits Saint Barthelemy.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 270 (page 101) : Schéma du puits, séparé de la falaise par une grille.

Source : corse-images-sous-marines.com

Fig. 271 (page 101) : L'escalier du roi d'Aragon permet un passage

dans la falaise menant au niveau de la source Saint Barthelemy. Le passage est fermé par une grille.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 272 (page 102) : Le logo du projet de requalification de la Haute Ville avec pour slogan «Rifanu U Paisi».

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 273 et 274 (page 103) : Façade de deux immeubles rénovés face à face rue Doria.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 275 (page 105) : Cartographie du périmètre de la ZPPAUP.

Source : SCHMUCKLE-MOLLARD C., Architecte D.P.L.G., Urbaniste T.U Munich, juin 2006, Rapport général pour la ZPPAUP.

Fig. 276 (page 108) : Proposition d'un parcours « Voyage initiatique » par le service patrimoine de la commune de Bonifacio reprenant au total 11 thématiques et incluant la création de deux aires de services à l'extrémité Ouest de la presqu'île et sur la Marine.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 277 (page 109) : Façades de deux maisons rue Doria en face de l'église Saint Jean-Baptiste.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 278 (page 109) : Début de la fouille à proximité de l'épave de Paragan.

Source : Lionel Roux, CNRS/CCJ.

Fig. 279 (page 110) : Localisation des parcelles dont les façades en vert présentent des indices architecturaux potentiellement médiévaux.

Source : Bureau d'investigations archéologiques HADES, BLANC F., Maitrise d'Ouvrage SRA Corse, Centre Historique de Bonifacio, Corse-du-Sud, Décembre 2015, Approche de l'évolution urbaine, Prospection archéologique du bâti, Rapport intermédiaire médiéval à contemporain, 72 pages.

Fig. 281, 282 et 283 (page 111) : La place Saint Erasme et les abords des quais après la réalisation de la campagne de travaux.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 283, 284, 285 et 286 (page 112) : La maison des pêcheurs, aussi appelée Ortu Duzzi.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 287 et 288 (page 113) : Photographies de l'espace pisan au début du XXe et en 2017.

Source : M. Tercé et Mairie de Bonifacio.

Fig. 289 (page 113) : L'escalier de la montée Saint Jacques indiquant les lieux importants.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 290 et 291 (page 113) : L'espace pisan réaménagé en favorisant les cheminements piétons ce qui valorise l'accessibilité à l'église Saint Dominique, à l'école, à la médiathèque, à l'espace Saint Jacques...

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 292 (page 114) : Panorama des bâtiments qui seront démolis, Sud du quartier Montlaur.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 293 (page 114) : Axe historique, actuellement fermé, permettant de rejoindre l'extrémité Ouest de la presqu'île en passant à travers la ligne des moulins.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 294 (page 114) : Vue depuis le Nord et le Sud du puits Saint Barthelemy, qui sera réhabilité.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 295 (page 114) : Le puits Saint Barthelemy au milieu des bâtiments qui seront démolis afin de redonner de la visibilité à ce Monument Historique.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 296 (page 115) : Plan directeur du projet Montlaur à long terme.

Source : Collectivité Territoriale de Corse – SAS Urbalterre + HetR.

Fig. 297 et 298 (page 116) : Campagne de fouille préventive autour de la chapelle Saint Barthelemy en 2017.

Source : INRAP et Mairie de Bonifacio.

Fig. 299 (page 116) : Le site qui accueillera la crèche.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 300 (page 116) : Modélisation du bâtiment qui accueillera la future crèche, avec la vue sur la ligne de moulins en arrière plan.

Source : Buzzo Spinelli Architecture.

Fig. 301 (page 117) : Le panneau rappelant l'emplacement du Boscu.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 302 et 303 (page 117) : Le tableau «La donation du Rosaire» sur lequel apparait le Boscu de la presqu'île.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 304 (page 119) : Le rocher dit «Le Grain de Sable», symbole de Bonifacio, vue depuis le Bastion de l'Étendard.

Source : Mairie de Bonifacio.

Fig. 305 (page 133) : Reliquaire de la Vraie Croix (Chapelle Sainte Croix).

Source : Marie-Jo FORCONI

Fig. 306 et 307 (page 137) : Photographie de plateau de Jean Louis Castelli pour «L'œil du monocle» et «OSS se déchaine» (André Hunebelle 1962).

Source : CASTELLI J-L, 2005, Photographies de cinéma, Corse Terre d'images, Cinémathèque de Corse.

Fig. 308 (page 147) : La ville perchée sur la falaise.

Source : Mairie de Bonifacio.

Table des annexes

Annexe 1 (référence page 22) - Tableaux récapitulatifs du nombre d'hébergement sur la commune par catégorie d'établissement.

Source des données OMT 2017, réalisation Mairie de Bonifacio.

Annexe 2 (référence page 62) - Objets et sites recensés à Bonifacio sur la base Mérimée et sur la base Palissy.

Source : Ministère de la culture (<http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>), réalisation tableau : Mairie de Bonifacio

Annexe 3 (référence page 87) - La liturgie de la Semaine Sainte

Source : Bonifacio (Monographie), réalisation collective de bonifaciens, ed. Albiana, 2010, 320 pages

Annexe 4 (référence page 90) - Les légendes et l'histoire

Source : « Fred Scamaroni 1914-1943 » par Marie Claire Scamaroni , Ed. France-Empire, 1986 ; Bonifacio (Monographie), réalisation collective de bonifaciens, ed. Albiana, 2010, 320 pages ; «Corse, Terre d'images», Jean Louis Castelli, photographies de cinéma, cinémathèque de Corse, 2005.

Annexe 5 (référence page 95) - Carte des interventions prioritaires pour les fortifications.

Source : Jacques Moulin, architecture DPLG - ACMH - 2BDM Architecture et Patrimoine, Maître d'ouvrage Mairie de Bonifacio, Octobre 2016, *Restauration de*

l'enceinte urbaine, diagnostic, 144 pages.

Annexe 6 (référence page 97) – Carte des sentiers de Pertusato.

Source : Plan d'intention global du Conservatoire du littoral .

Annexe 7 (référence page 113) - Plan directeur du projet Montlaur à court terme.

Source : CTC – SAS Urbalterre

Annexe 8 - Liste des 106 sites archéologiques de Bonifacio.

Source : SCHMUCKLE C., Mollard, Architecte D.P.L.G, Urbaniste TU Munich, juin 2006, *Rapport général pour la ZPPAUP.*

Annexe 9 - Etat du foncier du parcellaire

Sources : Jacques Moulin, architecture DPLG - ACMH - 2BDM Architecture et Patrimoine, Maître d'ouvrage Mairie de Bonifacio, Octobre 2016, *Restauration de l'enceinte urbaine, diagnostic*, 144 pages.

Annexes

Annexe I - Tableaux récapitulatifs du nombre d'hébergement sur la commune par catégorie d'établissement.

Source des données OMT 2017, réalisation Mairie de Bonifacio.

Hotels	Nbre d'établissement	Classement	Nbre de chambre	Capacité (lits)
	10	NC	137	274
	1	2*	7	14
	10	3*	246	492
	3	4*	68	136
	1	5*	14	28
Total	25		472	944
Résidence de tourisme	Nbre d'établissement	Classement	Nbre de locations	Capacité (lits)
	1	4*	43	226
	3	3*	51	282
	2	2*	74	320
Village de vacances	Nbre d'établissement	Classement	Nbre de locations	Capacité (lits)
	9	NC	141	526
Total	15		309	1354

Chambres d'hôtes	Nbre d'établissement	Label*	Nbre de chambres	Capacité (lits)
	3	4 fleurs	15	30
	2	3 fleurs	10	20
	7	NC	23	46
Total	12		48	96
*Label selon cahier des charges de l'OMT de Bonifacio				
	Nbre de meublés	Classement	Capacité (lits)	
	8	5*	32	
	5	4*	20	
	14	3*	56	
	16	2*	64	
	1	1*	4	
	216	NC	864	
Total	260		1040	
	Camping	Classement	Nbre d'emplacements	
	2	4*	300	
	4	3*	563	
	1	2*	50	
	1	NC	60	
Total	8		973	

Annexe 2 - Objets et sites recensés à Bonifacio sur la base Mérimée et sur la base Palissy

Source : Ministère de la culture (<http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>), réalisation tableau : Mairie de Bonifacio

Base Mérimée	Appellation	Date	Classé/inscrit	Date clasmt/insc
	Puits Saint-Barthelemy	1857	Inscrit	1994
	Escalier du Roi d'Aragon	XVe siècle	Inscrit	1994
	Caserne génoise	1731	Inscrit	1994
	Ancienne église Sainte-Marie-Madeleine	XVe ou XVIe siècle	Inscrit	1994
	Ancienne église Saint-Jacques		Inscrit	1994
	Ancienne église Saint-Barthelemy	XVIIe siècle	Inscrit	1994
	Carrière romaine (île Cavallo)	Antiquité	Inscrit	1992
	Ancien couvent Saint-Dominique	XIVe siècle	Inscrit	1990
	Site archéologique antique de Piantarella	Ier - IVe siècle	Classé	2007
	Maison dite "Charles Quint" rue Saint-Dominique		Inscrit	1935
	Maison rue Longue	XVIe siècle	Inscrit	1927
	Maison rue Doria		Inscrit	1935
	Église Sainte-Marie-Majeure	XVIIe - XVIIIe - XIXe siècle	Classé	1982
	Église Saint-Dominique	XIVe siècle	Classé	1862
	Cimetières militaires et stèle commémorative (île Lavezzi)	XIXe siècle	Classé	1983
	Ancien couvent Saint-Julien	XIIIe siècle	Inscrit	1974
	Ancien couvent Saint-François	XIIIe - XIVe - XVIIe siècle	Classé	1976
	Chapelle de la Trinité	XIIIe - XVIIIe - XXe	Inscrit	2016
	Citadelle		Inscrit	1929
	Abri préhistorique d'Araguina-Sennola	Préhistoire ; néolithique ancien	Classé	1988

Base Palissy	Titre	Edifice de conservation	Datation	Classé/inscrit	Date class/insc.
	Croix reliquaire	Chapelle Sainte Croix	Moyen-âge	Classé	1969
	Statue Christ en croix	Chapelle Sainte Croix	XVIe siècle	Classé	1969
	Châsse processionnelle Sainte Croix	Chapelle Sainte Croix	XVIIIe siècle	Classé	2011
	Plaques votives	Ancien couvent Saint Dominique	XIVe siècle	Classé	1935
	Statues de procession Vierge de douleur et Sainte Marthe	Église Saint Dominique	XVIe siècle	Classé	1969
	Bannière de procession de confrérie de pénitents Sainte Madeleine	Église Saint Dominique	XIXe siècle	Inscrit	2011
	Bénitier	Église Saint Dominique	XVIIe siècle	Inscrit	2012
	Christ en croix	Église Saint Dominique	XIXe siècle	Inscrit	2013
	Ostensoir soleil	Église Saint Dominique	XIXe siècle	Inscrit	2012
	Statue de procession Sainte Marie Madeleine	Église Saint Dominique	XVIIIe siècle	Inscrit	2011
	Statuette Saint Augustin	Église Saint Dominique	XVIIe siècle	Inscrit	2012
	Tableau Ange Gardien et enfant	Église Saint Dominique		Inscrit	1988
	Tableau Apparition de la Vierge à l'enfant	Église Saint Dominique	XVIIIe - XIXe siècle	Inscrit	2011
	Tableau La Vierge à l'Enfant au rosaire	Église Saint Dominique		Inscrit	1988
	Tableau La résurrection de Lazare avec son cadre	Église Saint Dominique	XVIIIe siècle	Inscrit	2011
	Tableau Miracle de Sainte Ursule	Église Saint Dominique	XIXe siècle	Inscrit	2011

Tableau Saint Dominique	Église Saint Dominique	XVIIIe siècle	Inscrit	2012
Tableau Saint Pierre de Véronne avec son cadre	Église Saint Dominique	XVIIIe - XIXe siècle	Inscrit	2011
Tableau Saint Vincent Ferrier avec son cadre	Église Saint Dominique	XVIIIe - XIXe siècle	Inscrit	2011
Tableau Saint dominicain tenant une trompette	Église Saint Dominique		Inscrit	1988
Tableau d'un Saint dominicain	Église Saint Dominique	XVIIe siècle	Inscrit	1988
Armoire de sacristie	Église Saint Dominique	XVIIe siècle	Classé	1908
Maître-autel	Église Saint Dominique	XVIIIe siècle	Classé	1908
Dalle funéraire	Église Saint Dominique	XVe siècle	Classé	1969
Châsse processionnelle Saint Barthelemy	Église Saint Dominique	XVIIIe siècle	Classé	1960
Lambris de revêtement et stalles du chœur	Église Saint Dominique	XVIIe siècle	Classé	1984
Orgue de tribune	Église Saint Dominique	XVIIIe - XIXe siècle	Classé	1984
Buffet et tribune d'orgue	Église Saint Dominique	XIXe siècle	Classé	1984
Partie instrumentale de l'orgue	Église Saint Dominique	XVIIIe - XIXe siècle	Classé	2008
Plaque votive	Église Saint Dominique	XVe siècle	Classé	1969
Statue Vierge à l'Enfant	Église Saint Dominique	XVIIe siècle	Classé	1908
Statue Saint François d'Assise	Église Saint Dominique	XIXe siècle	Classé	1984
Statuette Saint Augustin	Église Saint Dominique	XVIIe siècle	Classé	1984
Tableau Descente de Croix	Église Saint Dominique	XVIe siècle	Classé	1908
Tableau L'Institution du Rosaire	Église Saint Dominique	XVIIe siècle	Classé	1908

Tableau Le martyr de Saint Pierre de Vérone	Église Saint Dominique	XVIIe siècle	Classé	1908
Tableau Portrait du pape Jules II Della Rovere	Église Saint Dominique	XVIe siècle	Classé	1969
Tableau d'autel Le miracle de Soriano	Église Saint Dominique	XVIIe siècle	Classé	2011
Tableaux (15) Les mystères du Rosaire	Église Saint Dominique	XVIIe siècle	Classé	1908
Croix reliquaire	Église Saint François	XVIIIe siècle	Inscrit	2012
Statue Saint Antoine de Padoue et l'Enfant Jésus	Église Saint François	XVIIe siècle	Inscrit	2011
Statue Saint François d'Assise	Église Saint François	XVIIe siècle	Inscrit	2012
Tableau Immaculée Conception	Église Saint François	XIXe siècle	Inscrit	2012
Dalle funéraire	Église Saint François	XVe siècle	Classé	1908
Parement d'autel	Église Saint François	XVIIIe siècle	Classé	1969
Statue Christ en croix	Église Saint François	XVIIe siècle	Classé	1969
Statue Vierge à l'Enfant	Église Saint François	XIXe siècle	Classé	1991
Tableau La Vierge à l'enfant remettant le cordon de l'ordre à Saint François	Église Saint François	XVIIe siècle	Classé	1969
Gisant : Christ mort	Église Saint Jean-Baptiste	XVIIIe siècle	Inscrit	2012
Retable et tableau d'autel : le Baptême du Christ	Église Saint Jean-Baptiste	XVIIe siècle	Inscrit	201é
Statue à mi-corps Ecce Homo (ou Christ de Pitié)	Église Saint Jean-Baptiste	XVIIe siècle	Inscrit	2012

Aspersoir, goupillon, sphère	Église Saint Marie-Majeure	XIXe siècle	Inscrit	2012
Calice et sa patène	Église Saint Marie-Majeure	XIXe siècle	Inscrit	1988
Calice n°1	Église Saint Marie-Majeure	XIXe siècle	Inscrit	2013
Croix	Église Saint Marie-Majeure	XIXe siècle	Inscrit	2012
Croix d'autel à longues tiges	Église Saint Marie-Majeure	XIXe siècle	Inscrit	1988
Encensoir et sa réserve d'encens	Église Saint Marie-Majeure	XIXe siècle	Inscrit	1988
L'Enfant Jésus (statuette)	Église Saint Marie-Majeure	XIXe siècle	Inscrit	1988
L'Immaculée Conception (statuette)	Église Saint Marie-Majeure	XIXe siècle	Inscrit	1988
La Vierge Marie (mannequin)	Église Saint Marie-Majeure	XIXe siècle	Inscrit	1988
Le Christ ou Saint Joseph (mannequin)	Église Saint Marie-Majeure	XIXe siècle	Inscrit	1988
Reliquaire en bois à cases	Église Saint Marie-Majeure	XIXe siècle	Inscrit	1988
Saint Nicolas (statuette)	Église Saint Marie-Majeure	XVIIe siècle	Inscrit	1988
Deux statues : paire d'anges en pendant	Église conventuelle Saint Dominique	XVIIIe siècle	Classé	2013
Exposition avec la statue de Saint Dominique	Église conventuelle Saint Dominique	XVIIe siècle	Classé	2013
Groupe sculpté de procession : calvaire dit des Trois Mari ou des Saintes Femmes	Église conventuelle Saint Dominique	XVIIIe siècle	Classé	2013
Lutrin	Église conventuelle Saint Dominique	XVIIIe siècle	Classé	2013
Statue de procession Saint Barthelemy ; brancard de procession	Église conventuelle Saint Dominique	XVIIIe siècle	Classé	2013

Statue de procession et ses vêtements : Notre-Dame du Rosaire	Église conventuelle Saint Dominique	XIXe siècle	Classé	2013
Tableau : Déploration du Christ par saint Charles Borromée	Église conventuelle Saint Dominique	XVIIe siècle	Classé	2013
Tableau : Saint François de Paule en prière	Église conventuelle Saint Dominique	XIXe siècle	Classé	2013
Groupe sculpté de procession : Décollation de Saint Jean-Baptiste ; brancard de procession	Église de la confrérie Saint Jean Baptiste	XVIIe siècle	Classé	2015
Calice n°2 du cardinal Zigliara	Église paroissiale Saint Erasme	XIXe siècle	Inscrit	2013
Bénitier	Église paroissiale Sainte Marie	XVe siècle	Classé	1969
Calice et sa patène	Église paroissiale Sainte Marie-Majeure	XIXe siècle	Classé	1991
Calice et sa patène	Église paroissiale Sainte Marie-Majeure	XIXe siècle	Classé	1991
Calice et sa patène	Église paroissiale Sainte Marie-Majeure	XVIIe siècle	Classé	1991
Ciboire	Église paroissiale Sainte Marie-Majeure	XIXe siècle	Classé	1991
Coffret	Église paroissiale Sainte Marie	XVe siècle	Classé	1960
Maître-autel et autels secondaires	Église paroissiale Sainte Marie	XVIIe siècle	Classé	1908
Ostensoir-soleil	Église paroissiale Sainte Marie-Majeure	XVIIe siècle	Classé	1991
Ostensoir soleil	Église paroissiale Sainte Marie-Majeure	XVIIIe siècle	Classé	1991

Reliquaire de la Vraie Croix	Église paroissiale Sainte Marie-Majeure	XVIIe siècle	Classé	1991
Réserve eucharistique	Église paroissiale Sainte Marie-Majeure	XVe siècle	Classé	1908
Sarcophage	Église paroissiale Sainte Marie	Antiquité	Classé	1935
Statue : Christ en croix	Église paroissiale Sainte Marie	XVIe siècle	Classé	1908
Statue : Saint François d'Assise	Église paroissiale Sainte Marie	XVIIe siècle	Classé	1908
Tableau : La Cène	Église paroissiale Sainte Marie	XVIIIe siècle	Classé	1969

Annexe 3 - La liturgie de la Semaine Sainte

Source : Réalisation collective de bonifaciens, 2010, *Bonifacio* (Monographie), Albiana, 320 pages.

La liturgie actuelle est le résultat de très anciens apports et de remaniements successifs dus en particulier à l'influence des couvents: les annotations portées sur les manuscrits des couvents sont de précieux documents.

Il n'est pas dans notre intention ici d'étudier la structure mélodique des chants qui fait le plus souvent intervenir deux modes différents avec des alternances et des interactions qui varient selon les chants: ceci est l'affaire de spécialistes.

Nous rapportons ici les principaux chants interprétés lors de la **Semaine Sainte** :

- **Lors de l'Office des Ténèbres**, le Jeudi Saint à partir de seize heures, des représentants de chacune des confréries chantent le Miserere, puis le Benedictus dans l'Eglise Sainte Marie Majeure ;

- **Lors de la procession du Jeudi Saint au soir**, chaque confrérie chante le Miserere, le Perdono mio Dio lors de l'adoration de son Sépulcre, puis la Litanie des Saints lorsque commence la procession ;

- **Lors des processions circulaires du matin du Vendredi Saint**, toutes les confréries, dans un ordre défini, visitent successivement tous les Sépulcres dans les lieux suivants: couvent Saint François, église Saint Dominique, église Saint Jean Baptiste, église Sainte Marie Majeure, cimetière Saint François, église Saint Erasme. A genoux, devant chaque Sépulcre, les confrères chantent le Cor Jesu, le Perdono mio Dio et le Vexilla Regis. En quittant le Sépulcre, ils chantent le Stabat Mater, puis lors de la procession, la Litanie des Saints.

- **Le Vendredi Saint, dans l'après midi**,

lors de l'office des Ténèbres, le rituel est identique à celui du Jeudi Saint. A la fin de l'office sont entonnés le Miserere, le Benedictus puis le Christus.

- **Le Vendredi Saint, au soir**, chaque confrérie sort de son oratoire et se rend dans l'église Sainte Marie Majeure où se déroule l'office avec toutes les confréries réunies; devant l'entrée de l'église les confrères s'agenouillent et chantent le Vexilla Regis. Lorsque toutes les grandes chasses sont regroupées dans l'allée centrale, la chorale entonne le Christus. L'officiant prononce un sermon; quand celui-ci est fini, la foule chante le Miserere; au moment de la bénédiction avec la Relique de la Vraie Croix, on récite l'Adoramus. Lorsque la Relique est replacée sur la chasse de Sainte Croix, le Vexilla Regis est entonné et à l'avant dernier couplet « O Crux Ave spes unica » la foule est à genoux. Enfin, les confrères quittent l'église Sainte Marie Majeure avec leur chasse respective, en chantant le Stabat Mater et rejoignent leur chapelle.

- **Le Samedi matin**, on assiste à la bénédiction du feu et de l'eau

- **Le Dimanche de Pâques**, la grand Messe est dite à l'église Sainte Marie Majeure. La chorale est renforcée par les chantres des confréries et interprète « la Messa Solemne in Do Maggiore della Trombetta »

Les interprétations musicales sont le résultat de traditions locales anciennes et d'influences successives venues d'Italie puis de France:

- **Le Miserere** est interprété d'une façon propre à Bonifacio, bien qu'issu du grégorien.

- **Le Vexilla Regis** est un hymne attribué à Venance Fortunat, poète du VI^{em} siècle; la mélodie

date du Xe siècle et est à Bonifacio une interprétation un peu déformée du grégorien.

- **La Litanie des Saints** est très proche du grégorien.

- **Le Perdono mio Dio** est un chant connu et interprété dans toute la Corse; les paroles de Saint Alphonse Liguori, Evêque à Naples, et la mélodie de Frescobaldi seraient arrivées en Corse au XVIII^{em} siècle.

- **Le Cor Jesu** est très proche du grégorien.

- **Le Stabat Mater** est probablement très influencé par les Franciscains.

Ce patrimoine liturgique a été conservé au cours des siècles grâce à la piété des confrères. Actuellement, il devient un élément folklorique et touristique.

Il conviendrait de lui redonner sa **valeur historique et culturelle**. Des études nombreuses mériteraient d'être regroupées, peut être complétées et pourraient faire l'objet d'enseignements aux jeunes Bonifaciens

Annexe 4 - Les légendes et l'histoire

Sources : SCAMARONI M-C., 1986, *Fred Scamaroni 1914-1943*, France-Empire. ; Réalisation collective de bonifaciens, 2010, *Bonifacio* (Monographie), Albiana, 320 pages.

- La chronique de la Vraie Croix,
- Les entreprises aragonaises,
- Les séjours de Bonaparte,
- Une figure de la Résistance, Fred Scamaroni,
- Des écrivains, des peintres, des photographes

et des cinéastes.

Chronique de la Vraie croix

L'église paroissiale Sainte Marie-Majeure possède beaucoup de reliques et, en particulier celle du bois de la Vraie Croix qui est contenue dans un reliquaire qui a la forme d'une croix à double traverse.

Cette relique aurait été donnée à l'église Sainte Marie-Majeure dans des circonstances particulières.

Un bateau qui transportait une princesse fut surpris par une violente tempête lorsqu'il passait dans les Bouches de Bonifacio.

En présence du danger, les hommes d'équipage se recommandèrent à Dieu et à la mère du Bon Secours. La princesse associa ses prières à celles des marins et elle fit le vœu, s'ils échappaient à la mort, de donner le morceau du bois de la vraie Croix qu'elle portait sur elle à l'église de la localité où le bateau arriverait sain et sauf.

Le navire, après bien des efforts, entra dans le port de Bonifacio.

La pieuse princesse offrit aussitôt la précieuse relique à l'église.

Par la suite, des pirates sarrasins mécréants volèrent dans toutes les églises de Bonifacio et enlevèrent à l'église Sainte Marie-Majeure la précieuse relique, car elle était enchassée dans une croix en vermeil.

Après le pillage, les voleurs s'arrêtèrent près d'une fontaine, au lieu dit « Corcone », pour examiner leur butin.

En regardant la relique de la Croix, ils jetèrent le morceau de la Vraie Croix dans la fontaine, pour ne garder que le précieux reliquaire.

Le lendemain, un Bonifacien se rendant à sa propriété, passa devant la fontaine de « Corcone » et l'âne (ou le cheval) qu'il montait s'arrêta, mit genou à terre refusant d'avancer plus avant.

Son propriétaire vit alors la précieuse relique et courut en ville prévenir le clergé et toute la population. On cria au miracle et pour s'assurer que c'était bien un morceau de la Vraie Croix, on la jeta dans le feu et on constata qu'elle ne brûlait pas. C'était bien la relique volée!

Cette relique serait donc arrivée de façon un peu mystérieuse par la mer, avec le vent.

Elle reste le symbole de l'âpreté et de la dureté du climat, et aussi des luttes de la cité pour sa survie dans un environnement hostile. L'histoire ne renseigne pas sur l'origine de cette relique, ni sur un réel pillage de la ville par des sarrasins. La légende remplace l'histoire!

Cette relique était implorée les jours de fortes tempêtes. Il était alors d'usage de l'amener en procession: on se rendait à la Manichella et, face à la mer, on implorait



Fig. 305 : Reliquaire de la Vraie Croix (Chapelle Sainte Croix).

la Providence.

La confrérie Sainte Croix possède une autre relique de la Vraie Croix dont l'origine est oubliée.

C'est elle qui est exposée à la vénération des fidèles le 3 Mai, le 14 Septembre, le Vendredi Saint. Durant la procession, le chant poignant « O Crux Ave » est repris en chœur par les fidèles.

Les entreprises aragonaises

A la fin du XIV^e siècle, Bonifacio était une ville prospère et pouvait envisager l'avenir avec confiance et sérénité. Quand on saura qu'à cette époque Bastia n'avait que "l'Ospedale di poveri" de Saint Nicolas, fondé par les Pisans, Bonifacio possédait déjà (et ce dès la fin du XI^e siècle) trois hôpitaux d'une certaine importance ayant chacun sa spécialité.

Le premier d'entre eux était le "Domus misericordie", situé au centre même de la ville, attenant à la chapelle Sainte Croix accueillait les pauvres et les déshérités; le second à mi chemin entre la Haute-Ville et son port était dédié à Saint Lazare et soignait les malades contagieux, en particulier les pestiférés ; le dernier enfin, pour les débilites et les convalescents, s'élevait au Corbu comme l'attestent des documents officiels dans lesquels apparaît souvent le nom de "Fra Antonio ospitalis Corbu".

Bonifacio possédait de nombreux monuments attestant sa civilisation, son importance, son dynamisme et sa richesse.

Hélas, au temps de Vincintello d'Istria, la ville, victime des hostilités entre Gênes et l'Aragon, allait connaître une dure épreuve.

Le siège de 1420 est sans aucun doute celui qui aura eu les conséquences les plus désastreuses portant un coup fatal à la prospérité de la cité.

Certes, si grâce à la bravoure et à l'héroïsme de ses habitants et de la petite garnison, l'ennemi ne parvint pas à investir la place, le long siège de cinq mois fit tant de victimes, provoqua tant de misères que les rapports de l'époque établis par les envoyés de Gênes, brossent un tableau épouvantable de la situation qui s'en suivit. Sans entrer dans trop de détails concernant cet événement, il nous faut cependant en donner les grandes lignes, suffisantes pour la connaissance du passé de Bonifacio.

Il existe de nombreux récits de ce siège.

Les faits ne sont pas toujours basés sur des documents de l'époque mais sur une tradition orale transmise de siècle en siècle où se mêlent le fantastique et le merveilleux et où la réalité laisse souvent une large place à la légende.

Au printemps de l'année 1420, Alphonse V, roi d'Aragon, alors maître de la Sardaigne, vint mettre le siège devant la ville.

La prise de cette place forte pouvait lui permettre de le rendre possesseur de toute la Corse, bien que Calvi ait résisté.

Mais le monarque était loin de se douter de l'héroïsme des Bonifaciens qui n'hésitèrent pas à prêter main forte à la garnison.

Pendant cent cinquante jours, sans relâche, les troupes aragonaises attaquèrent la ville en la bombardant sur son front Est depuis le plateau de Campu Rumanilu qui domine Bonifacio mais également du côté de la Carotola (le point faible de la ceinture des remparts), de Cian di Capila, sans compter les tirs d'appui en provenance des navires espagnols.

A un moment donné, des soldats aragonais provoquèrent une brèche et réussirent à s'introduire

dans la cité, mettant le feu à quelques maisons et au grenier public qui fut détruit avec tout ce qu'il contenait. Pourtant les assaillants furent repoussés. On dit même que les femmes s'en mêlèrent en nourrissant de leur lait les enfants, les infirmes et les vieillards! Ou bien en luttant, les armes à la main comme Marguerite Bobbia, la "Jeanne Hachette" de Bonifacio.

Repoussés une première fois, les Aragonais reviendront à la charge parvenant à construire, on ne sait trop comment, une sorte de tour en bois de dix étages afin de parvenir au sommet des remparts.

Les Bonifaciens qui s'étaient laissés surprendre réagirent aussitôt en repoussant les assauts puis en incendiant la "tour" qui s'effondra lamentablement.

Mais la famine commençait à sévir.

On se nourrissait d'abord de viande d'âne ou de cheval, puis lorsque cet apport vint à manquer on en vint à consommer des rats, puis de l'herbe, des racines, parfois même certaines écorces d'arbres et, quand on en trouvait, des fruits sauvages poussant dans la forêt du "Boscu".

Les Bonifaciens décidèrent alors de demander une suspension d'armes pour, avoir le temps d'aller chercher des secours à Gênes, est-il souvent précisé, promettant à Alphonse V de se rendre au bout de 40 jours si lesdits secours n'arrivaient pas.

Affaire conclue. Une trentaine d'enfants furent offerts comme otages en gage de sincérité et de bonne foi.

On reste cependant confondus par les conditions de cette tractation qui paraissent assez invraisemblables. En effet, comment admettre que le roi d'Aragon, qui était pressé de se consacrer à d'autres affaires qui l'attendaient, ait pu ainsi accepter de s'attarder à Bonifacio près d'un mois et demi en courant le risque de voir les Génois arriver en force et l'empêcher de s'emparer de la citadelle ?

N'y aurait-il pas eu plutôt, une affaire de rançon exigée

par les Aragonais pour débarrasser les lieux, rançon qui devait être ramenée de Gênes?

Pourtant, force est de revenir au récit rapporté par les uns et les autres au fil des siècles.

Les Bonifaciens, ayant obtenu le fameux délai de quarante jours, parvinrent donc à envoyer une felouque à Gênes pour demander de l'aide. Mais le quarantième jour était dépassé et Alphonse V s'impatientait, menaçant le vie des jeunes otages.

Les assiégés tentèrent de parlementer, de gagner du temps.

Les choses allaient s'envenimer lorsque, enfin, une flotte génoise composée de 7 vaisseaux chargés d'hommes et de vivres se présenta à l'entrée du port et y pénétra malgré la grosse chaîne que les Aragonais avaient tendue en travers du chenal d'accès dans sa partie la plus étroite.

Il faut dire qu'un des bâtiment génois, pourvu d'un éperon d'acier s'était porté en avant, toutes voiles dehors et avait sectionné la chaîne.

Aujourd'hui encore cet endroit se nomme "la Caena" (la Chaîne).

Cette chaîne, d'après le récit de Giovanni Stella vers 1430, dix ans après le siège, était composée "de très gros anneaux de bois". Plus d'un siècle après, un récit de 1537 évoque "une chaîne de fer, de gros madriers et de gros cordages" (Agostino Giustiniani).

Mais quoiqu'il en fut, le barrage fut brisé permettant l'accès des navires génois pour un affrontement rapproché avec la flottille aragonaise. Le combat fut d'autant plus meurtrier que les vaisseaux étaient serrés les uns contre les autres et que l'on luttait corps à corps. Mais cette lutte était tout de même inégale, les navires génois étant largement inférieurs en nombre auraient fini par capituler.

C'est alors qu'un marin surnommé "le smergo", à cause de ses qualités de nageur, réussit à passer sous le plus

gros navire aragonais et à couper ses amarres. Aussitôt libre, cette masse se mit à dériver jetant le désarroi parmi les Espagnols qui tentèrent tant bien que mal de sortir du port. Dès lors, tous les navires génois purent se rassembler et les Bonifaciens reçurent enfin les vivres et les munitions tant attendus.

Les Aragonais qui pensaient “emprisonner” les navires génois dans le goulet où ils avaient pénétré, rassemblèrent leurs vaisseaux à l’entrée du port.

Mais les Génois, favorisés par un bon vent d’est, lancèrent un vieux navire chargé de poix et de souffre qu’ils enflammèrent. Le brûlot “fonça” alors sur la flotte ennemie qu’elle dispersa. Cette manoeuvre devait permettre aux Génois de lever l’ancre, de sortir du port et de prendre le large pendant que les Aragonais étaient occupés à leur sécurité.

Avec le renforcement de la garnison et des aliments pour la population, la résistance des Bonifaciens pouvait continuer.

Elle se poursuivit encore durant quelques semaines.

Enfin, pressé d’aller recueillir la succession de la reine Jeanne qui en avait fait son héritier, Alphonse V d’Aragon, finit par lever le siège le 5 janvier 1421.

Hélas, en ce qui concerne les otages, le geste élégant, que l’on aurait pu espérer d’Alphonse V, ne vint pas.

Au contraire, il emmena avec lui les trente jeunes bonifaciens de 12 à 18 ans qui avaient été choisis par leurs pères parmi les plus nobles familles bonifaciennes.

On ne devait jamais les revoir.

Pourquoi n’avait-il pas rendu les otages?

On peut penser que ce geste peu magnanime est venu du fait que la rançon prévue initialement n’avait peut-être pas été versée (mais on peut en douter car les parents désiraient récupérer leurs enfants) ou si elle l’avait été vraiment versée, les Aragonais n’avaient pas apprécié qu’avec l’argent soient venus aussi des navires ayant attaqué et mis en péril la flottille d’Alphonse V

comme il est relaté plus haut.

Alphonse V comptait sans doute que Vincintello d’Istria, qu’il avait fait “vice-roi” de Corse, achèverait de réduire Bonifacio, mais ce départ jugé humiliant, ce “mirage napolitain” auquel s’était laissé prendre « Le Magnanime » mettait fin aux aspirations de conquête de la Corse.

Pourtant, les Aragonais, firent encore une tentative.

Trois ans après, Pierre, frère du roi Alphonse, essaya lui aussi de prendre Bonifacio en alignant ses 24 galères devant la fière citadelle.

Quelques dizaines de soldats ennemis s’étaient déjà introduits dans la ville, mais une fois l’effet de surprise passée, le même scénario se reproduisit : garnison et population unirent leurs efforts pour repousser les assaillants.

C’est sans doute après ces deux sièges que les Bonifaciens, se rendant compte qu’ils devaient pouvoir en toutes circonstances, sortir de la cité pour communiquer avec la mère-patrie, Gênes, améliorèrent l’escalier sommaire déjà existant dans la falaise et conduisant à une source d’eau que les moines notamment avaient l’habitude d’utiliser.

Cet Escalier est aujourd’hui appelé “Escalier du Roi d’Aragon”. Mais il est probable que jamais aucun Aragonais ne l’emprunta.

Les séjours de Bonaparte à Bonifacio

Napoléon Bonaparte fit son premier baptême de feu en essayant contre la Maddalena sa première défaite.

La grande histoire ne dit pas qu’il faillit être assassiné à Bonifacio en 1793 et qu’il y fût amoureux

Avant l’annexion de la Corse, les îles de l’archipel de la Maddalena faisaient partie du territoire bonifacien. En 1767, le gouvernement sarde en prit possession sans

difficulté, sans que le roi de France s’en inquiétât. En 1793, les autorités françaises décidèrent de les reprendre et l’expédition de la Maddalena fut décidée. Le 13 février 1793, Napoléon Bonaparte débarqua avec ses troupes, s’empara de l’îlot de Santo Stefano et bombardra sans succès la ville de la Maddalena.

Les Sardes résistèrent héroïquement, les troupes françaises se rebellèrent.

L’ordre de retour fut donné par le commandant.

La véritable carrière militaire de Napoléon commençait par cet échec...

On raconte que le 22 janvier 1793, Napoléon Bonaparte, jeune lieutenant-colonel, se promenait en ville avec le Capitaine Ortoli.

Des soldats provençaux, mécontents de ne pas recevoir de solde alors que les officiers étaient payés, manifestaient leur colère au Fundago.

Ils s’en prirent à des soldats du Bataillon des Volontaires du Liamone. Napoléon Bonaparte et le Capitaine Ortoli s’interposèrent en jouant de leur autorité d’officiers. Un groupe s’acharnait plus particulièrement sur Napoléon Bonaparte.

Il ne fut sauvé que par l’intervention du Sergent Brignoli qui sortit son stylet. Les deux amis s’enfuirent ensuite se réfugier au domicile du « procuratore » de la ville, André Portafax.

Un autre incident faillit coûter la vie au futur empereur : mais, peut-être s’agit-il de la même aventure, ayant reçu une autre interprétation?

Selon Lorenzi de Bradi, Napoléon Bonaparte était amoureux d’une Signora Di Nerzio qu’il courtisait alors qu’elle était promise à l’officier de gendarmerie Ugo Peretti. Un soir, les deux hommes se rencontrèrent rue Saint Jean Baptiste et après une altercation, Napoléon fut blessé au bras et se réfugia dans le couloir de la

maison Mattarani. Ainsi aurait été sauvé l'honneur de la Signora.

A peu près à la même époque, Napoléon Bonaparte aurait eu une autre idylle avec une jeune Laure Bertrand-Celani, jeune nièce du « procureure ».

Ce n'étaient pas les premières amours, toujours malheureuses, de Napoléon Bonaparte à Bonifacio. En 1787, il y était déjà venu lors d'une permission et avait rencontré la jeune Emma Poggioli qui fabriquait des colliers avec le corail bonifacien.

On ne sait pas quelle fut leur relation, on dit qu'elle lui offrit un collier de corail blanc lorsqu'il partit. Lorsqu'il revint à Bonifacio en 1793, il apprit qu'elle était mariée avec un pêcheur, Vincent Davico qui venait d'être blessé par des volontaires corses : elle lui fit parvenir un collier de corail rouge.

Bien plus tard, Napoléon Empereur reçut au palais de Saint-Cloud la visite d'une vieille dame corse. Elle venait lui transmettre le message d'une morte: c'était un collier de corail noir.

Le nom de Bonaparte est lié à la ville de Bonifacio: au XVIIe siècle, un ancêtre de Napoléon, Francesco Bonaparte, possédait rue Longue une maison qui est toujours visible.

Fred Scamaroni, une figure de la résistance

Fred Scamaroni est né à Ajaccio le 24 Octobre 1914 de parents corses dont les familles sont bien connues: les Scamaroni à Bonifacio, les de Peretti à Levie.

Son père, préfet de la République, a conduit sa famille dans une sorte de « tour de France » au gré de ses affectations successives.

Après avoir obtenu une licence en droit à Paris, Fred Scamaroni a passé avec succès le concours de chef de cabinet de préfecture, lorsque la guerre survient.

Il est lieutenant d'aviation et rejoint dès Juin 1940 le Général de Gaulle dans les Forces Françaises Libres. Il devient l'envoyé personnel de de Gaulle pour « l'expédition de Dakar » qui est un échec. Il est emprisonné, considéré comme un déserteur et un traître par les autorités de Vichy. Lorsqu'il est libéré, il constitue avec quelques amis, un des premiers réseaux de résistance, un maquis et une filière d'évasion par l'Espagne. Condamné à mort par la Gestapo, il revient à Londres en Janvier 1942.

Un rêve l'habite: faire de la Corse le premier département libéré et le point de départ du débarquement et surtout unifier la Résistance. Il arrive en Corse en Janvier 1943 et se donne corps et âme à cette mission. Trahi et arrêté par l'OVRA, il est torturé et se donne la mort dans son cachot de la citadelle d'Ajaccio le 19 Mars 1943.

Le plus jeune Préfet de la République a été fait Compagnon de la Libération, cité à l'ordre de la Nation et nommé Chevalier de la Légion D'Honneur à titre posthume.

De nombreux autres patriotes comme Jean Nicolai ou Jules Mondoloni ont été exécutés.

Quelques mois plus tard, le 8 Septembre 1943, les Italiens capitulent et la population se soulève. Le 4 octobre, les Allemands évacuent Bastia. Le jour suivant, la Corse est le premier département français libéré.

Des écrivains, des cinéastes...

Le port de Bonifacio peut s'enorgueillir d'avoir été décrit par Homère.

Trois autres grands auteurs de l'antiquité, Seneque, Strabon et Diodore de Sicile ont décrit la Corse « couverte de forêts, escarpée et rocailleuse » et l'ont perçue comme hostile et inhospitalière, sans que l'on identifie dans leurs textes les sites.

Au Moyen-Age, de nombreux textes administratifs ou militaires témoignent de l'importance de la ville. Des traités commerciaux et des actes notariés renseignent sur les activités et le mode de vie des Bonifaciens.

La compilation de ces écrits est l'oeuvre d'historiens: J.P. Cancellieri a publié la traduction de certains textes dans « Bonifacio au Moyen-Age » édité par le C.R.D.P. de Corse en 1997.

A partir du XVIIIe siècle, mais surtout au XIXe et tout début du XXe siècle, un certain goût pour l'exotisme et le courant romantisme amènent des voyageurs toujours plus nombreux en Méditerranée.

Il est rapporté que « plus de deux cents écrivains et auteurs sont venus au chevet de la Corse ».

Pour Bonifacio, les thèmes sont récurrents:

Bonifacio est toujours citée et décrite comme différente. Pour le Prince Roland Bonaparte, on peut citer: « les rayons de l'astre du jour qui, éclairant seulement le rocher de Bonifacio, donnent à la ville qu'il supporte l'aspect des cités fantastiques noyées dans un rayonnement inouï de lumière ».

Pour Raoul Blanchard, « c'est comme un nouveau pays qui se soude, en appendice, à la masse granitique de la Corse méridionale ».

Pour Pierre Morel, « la ville elle-même a un aspect unique, qui en fait assurément une des plus curieuses d'Europe...bordant la Corse au Sud, bastringage puissant à la poupe d'un vaisseau de haute mer ...».

Pour Albert Quentin, par la mer « où est Bonifacio,



à peine distingue-t-on sur le rocher blanc, quelques taches plus grises qui sont les maisons. Le mur calcaire paraît sans fissures ».

René Bazin dit: « Celui qui a vu Bonifacio a vu une merveille ». Il décrit « Bonifacio n'a pas d'arbre. Il a de vieilles murailles, draperies inégales, qui pendent au-dessus du port, s'attachent à la falaise d'Orient, se relient à la falaise d'Occident. Il a de hautes maisons agglutinées d'où s'échappent plusieurs moulins en ruine, une tour ajourée et un clocher qui ne l'est pas. Tout cela fait une ville pittoresque et déjà souhaitable. Mais la beauté lui vient d'un double voisinage, du reflet où elle vit, entre un désert de pierre qui la précède et le détroit entre la Corse et la Sardaigne, qu'elle domine et qui l'assaille de sa lumière. Cette vieille cité génoise est encore une citadelle commandante, le seul asile parmi les dangers de la terre et de la mer. Son paysage l'exalte».

Alphonse Daudet décrit « la route, qui à un détour, laisse voir, entre deux roches, un horizon entièrement bleu, la voile latine d'un corailleur en pleine mer et des cactus découpant leurs feuilles métalliques sur un ciel africain ».

Bonifacio a une nature rude façonnée par un vent violent.

C'est le lieu de la tragédie de la Sémillante rapporté par Alphonse Daudet: le 15 février 1855, la frégate française partie de Toulon la veille, fit naufrage aux îles Lavezzi. 773 personnes périrent.

C'est le théâtre d'une terrible vendetta pour Guy de Maupassant:

« Sur la montagne blanche, le tas de maisons pose une tache plus blanche encore. Elles ont l'air de nids d'oiseaux sauvages, accrochées ainsi sur ce roc,

dominant ce passage terrible où ne s'aventurent guère les navires. Le vent, sans repos, fatigue la mer, fatigue la côte nue, rongée par lui, à peine vêtue d'herbe: il s'engouffre dans le détroit, dont il ravage les deux bords. Les trainées d'écume pâle, accrochées aux pointes noires des innombrables rocs qui percent partout les vagues, ont l'air de lambeaux de toiles flottant et palpitant à la surface de l'eau. La maison de la veuve Saverini, soudée au bord même de la falaise, ouvrait ses trois fenêtres sur cet horizon sauvage et désolé ».

Pierre Bonardi est ému: « Bonifacio! Une ligne blanche part de la côte et gagne l'intérieur... Le friable s'adosse à l'indestructible... la mer est magicienne. Elle règne au pied de la falaise mais le vent tourbillonne au sommet. Le vent est brutal et Bonifacio dont les pieds sont vêtus de splendeur montre un visage de Gorgone. Et toute son histoire a été une lutte entre ce qui venait de la mer et ce qui vivait sur la falaise ».

La fiction littéraire et le roman policier se déroulent à Bonifacio pour nombre d'auteurs récents: Jean-Louis Andreani, Paul Barboni, François Canniccioni, François Canonici, Jean-Marie Comiti, Marie-Hélène Ferrari, Daniel Rondeau et certainement d'autres encore.

Bonifacio figure en bonne place dans les Archives du cinéma. Deux personnalités bonificiennes y ont largement contribué: le photographe de plateau Jean-Louis Castelli (1922-1995) et l'assistant-opérateur Michel Rocca (1911).

Willy Rozier fera découvrir les îles Lavezzi et Brigitte Bardot dans « Mannina, la fille sans voile ».

Georges Lautner tourna en 1962 un film culte « L'oeil du monocle ».

François Villiers réalisa en 1962 « Jusqu'au bout du

monde ».

André Hunebelle tourna en 1963 «OSS se déchaine».

Maurice Cloche tourna en 1971 «Mais! Toi! Tu es Pierre».

Marco Ferreri tourna en 1971 «Liza» avec Catherine Deneuve, Marcello Mastroianni, Michel Piccoli.

Pomme Meffre réalisa en 1982 le «Boulangier de Bonifacio» avec Delphine Seyrig.

De nombreux court-métrages ont utilisé le cadre de Bonifacio.

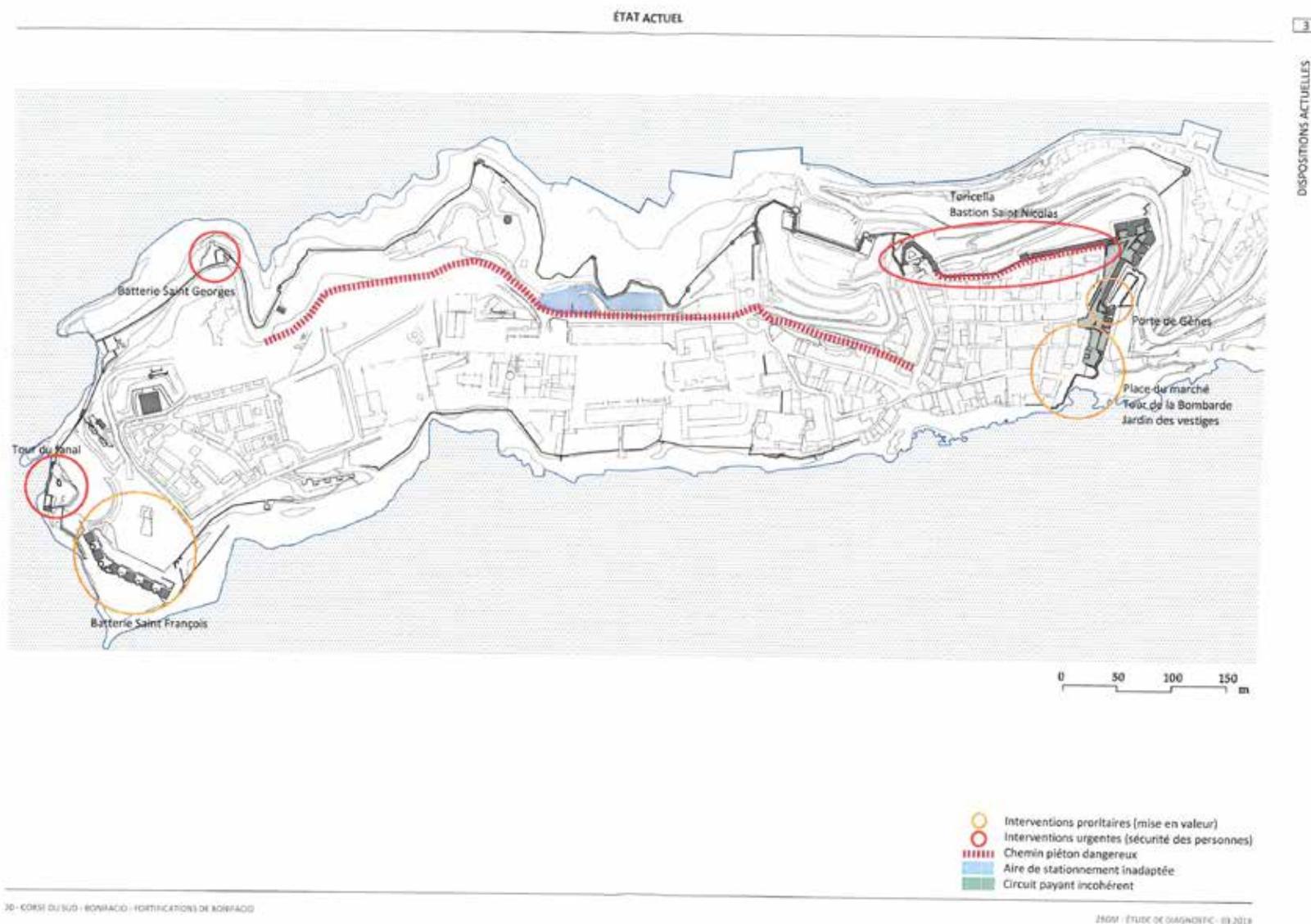
Les archives de la cinémathèque de Porto-Vecchio conservent tous ces documents et bien d'autres!



Fig. 306 et 307 : Photographie de plateau de Jean Louis Castelli pour «L'oeil du monocle» et «OSS se déchaine» (André Hunebelle 1962).

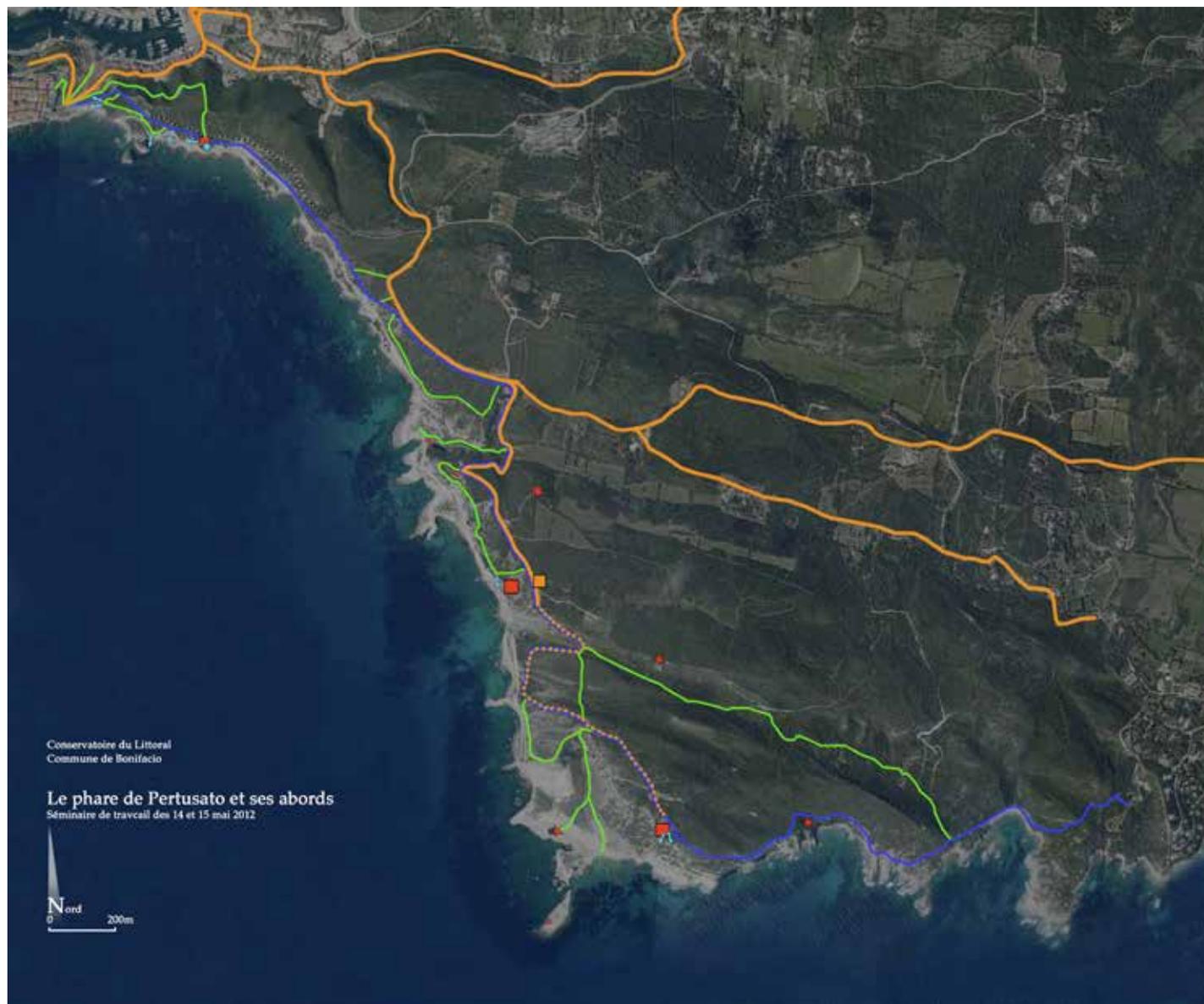
Annexe 5 - Carte des interventions prioritaires pour les fortifications.

Sources : Jacques Moulin, architecture DPLG - ACMH - 2BDM Architecture et Patrimoine, Maître d'ouvrage Mairie de Bonifacio, Octobre 2016, *Restauration de l'enceinte urbaine, diagnostic*, 144 pages.



Annexe 6 - Carte des pistes de Pertusato.

Sources : Conservatoire du Littoral et des Espaces lacustres, Unité littorale du Grand Sud, 2016, 7-*l'entité paysagère de Pertusato, Plan d'intentions paysagères et propositions d'aménagement pour les sites de Campu Romanile, pointe de Pertusato et Cala Sciumara*, 57 pages.



Annexe 7 - Plan directeur du projet Montlaur à court terme.
Source : Collectivité Territoriale de Corse – SAS Urbalterre + HetR



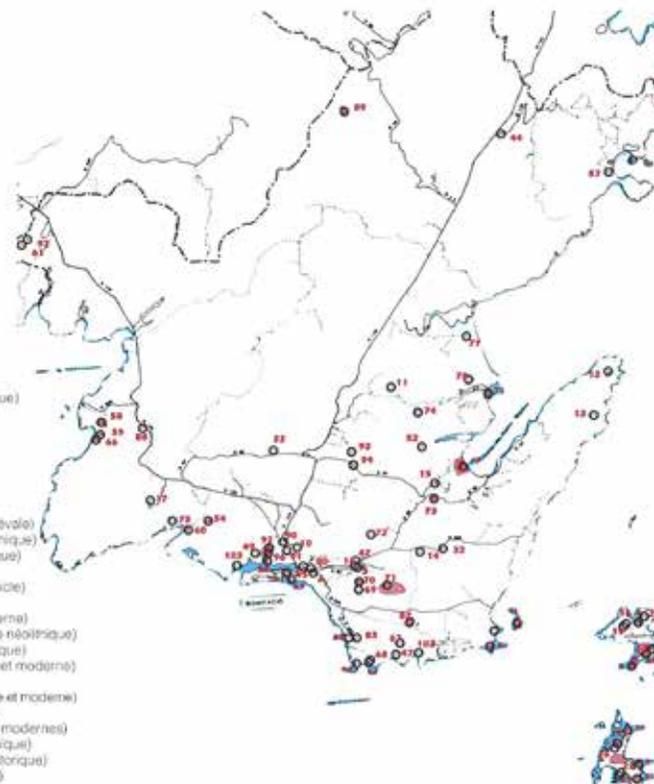
Annexe 8 - Liste des 106 sites archéologiques de Bonifacio.

Source : SCHMUCKLE C., Mollard, Architecte D.P.L.G, Urbaniste T.U Munich, juin 2006, *Rapport général pour la ZPPAUP.*

4.1.2 Les sites archéologiques

Liste des 106 sites archéologiques recensés au « Porter à connaissance de 1999 »

- | | | |
|--|---|---|
| 1. Piantarella (site antique) | 37. San Antonio (église médiévale) | 73. Carbone (néolithique) |
| 2. Grecu 1 (néolithique) | 38. San Nicola (église médiévale) | 74. Marcelliana 2 (protoneolithique) |
| 3. Ile de Cavalto (carrère romaine) | 39. Santa Maria Maddalena (église médiévale) | 75. Finosa (néolithique) |
| 4. La Sponaglia (néolithique, tour génoise) | 40. San Giovanni Battista (médiévale) | 76. A Maora (antique) |
| 5. Longone (néolithique) | 41. San Domenico (église médiévale) | 77. Giannone (antique) |
| 6. Monte Leone (mésolithique) | 42. San Giuliano (église médiévale) | 78. Capu Biancu (antique) |
| 7. Le Bastion (fortification 13e siècle) | 43. San Francesco (église médiévale) | 79. Rocchi Bianchi (antique) |
| 8. Abri du port (abri sous roche néolithique) | 44. Santa Giulia (chapelle médiévale) | 80. Les Glénards (antique) |
| 10. Araguina-Sannaia (grand abri préhistorique) | 45. Ile de Cavalto 2 (antique) | 81. San Lazzaru (médiéval) |
| 11. Marcellera (tour 16e siècle) | 46. Ile de Piana (habitat et sépulture antique) | 82. Saint Jean (chapelle médiévale) |
| 12. Valiconi (Age de bronze) | 47. Cala di Labra (néolithique) | 83. Abris du blockhaus (néolithique) |
| 13. Sant'Amanza 1 (tour 16e siècle) | 48. Pertusato (néolithique) | 84. Bonnet du prêtre (néolithique) |
| 14. Casella (moderne) | 49. Cavallon (néolithique) | 85. Puit Saint-Barthélemy |
| 15. Sant'Amanza 2 (chapelle haut Moyen Age) | 50. Capello (néolithique) | 86. Caserne Génoise (18e siècle) |
| 16. Saint-Julien (néolithique et couvent médiéval) | 51. Fontanaccia (néolithique) | 87. Sainte Croix |
| 17. La Trinité (chapelle médiévale et moderne) | 52. Pregoles (néolithique) | 88. Pator Nistor (habitat moderne) |
| 18. Bergene 1 (néolithique) | 53. Matarà (néolithique) | 89. Pinutella (abris sous roche néolithique) |
| 19. Bergene 2 (protoneolithique) | 54. Mucchiu Biancu (néolithique) | 90. Chemin de la Cabina (antique) |
| 20. Grecu 2 (protoneolithique) | 55. U Grecu 4 (néolithique) | 91. Capello 2 (protoneolithique et moderne) |
| 21. A Sderenata (néolithique) | 56. Punta di Pisanella (antique) | 92. Catena (antique) |
| 22. I Chioneri (néolithique) | 57. A Rendinara (néolithique) | 93. Arca Perula (protoneolithique et moderne) |
| 23. L'acchianina (néolithique) | 58. La Tommasa 1 (néolithique) | 94. Campagnu (tour moderne) |
| 26. A Sghigna (protoneolithique) | 59. La Tommasa 2 (néolithique) | 95. Gendarmerie (épisodiques modernes) |
| 27. A Vecchia (Age de Fer) | 60. Parigano (néolithique) | 96. Anse de la Catena (néolithique) |
| 28. U Mescu (protoneolithique) | 61. Monte Scupetu (néolithique) | 97. Monte Scupetu 2 (protoneolithique) |
| 29. U Furcone (antique) | 62. Ile de Cavalto 2 (antique) | 98. les Lavezz (préhistorique) |
| 30. U Grecu 3 (protoneolithique) | 63. Sperone (néolithique) | 99. La Citadelle |
| 31. Lazzarina (néolithique) | 64. Serraghosa de Pertusato (protoneolithique) | 100. Maison rue Saint-Dominique (16e siècle) |
| 32. Mamariu (tour 16e siècle) | 65. Abattoir (néolithique) | 101. Maison Doria (16e siècle) |
| 33. Santa Reparata (chapelle médiévale) | 66. La Tommasa 3 (néolithique) | 102. Fulmata (néolithique) |
| 34. Santa Maria Lavezz (chapelle médiévale) | 67. Agascello 1 (néolithique) | 103. L'Anella (néolithique) |
| 35. Santa Maria Maggiore (église médiévale) | 68. Agascello 2 (néolithique) | 104. Eglise Saint-Barthélemy (médiévale) |
| 36. San Giacomo (église médiévale) | 69. Belta Catarina (chapelle médiévale) | 105. Glacis de rempart nord (dépôts médiévaux et modernes) |
| | 70. Monte Leone 2 (néolithique) | 106. Le Torrione (sépultures médiévales) |
| | 71. Campu Longu 1 (antique) | |
| | 72. Carpa (néolithique) | |



Annexe 9 - Etat du foncier du parcellaire

Sources : Jacques Moulin, architecture DPLG - ACMH - 2BDM Architecture et Patrimoine, Maître d'ouvrage Mairie de Bonifacio, Octobre 2016, *Restauration de l'enceinte urbaine, diagnostic*, 144 pages.



Légende

-  Propriétés privées (environ 38 000 m²)
-  Ministère de la Défense (environ 8 000 m²)
-  Collectivité territoriale de Corse (environ 33 000 m²)
-  Commune de Bonifacio (environ 112 000 m²)
-  Conseil Général de la Corse du Sud (environ 80 000 m²)



Sigles

ANAH : Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat

AVAP : Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine

CAE : Coopérative d'Activité pour l'Emploi

CAUE 2A : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de Corse-du-Sud

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CD2A : Conseil Départemental de la Corse du Sud

CAE : Coopérative d'Activité et d'Emploi

CMJ : Conseil Municipal des Jeunes

CRESS : Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire

CTC : Collectivité Territoriale de Corse

DRASSM : Département des Recherches Archéologiques subaquatiques et sous-marines

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

EPCI : Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial

GECT PMIBB : Groupement Européen de Coopération Territoriale du Parc Marin International des Bouches de Bonifacio

GIRTEC : Groupement Interêt Public Reconstitution des Titres de Propriété

INPH : Inventaire National du Patrimoine Naturel

INRAP : Institut National de Recherches Archéologiques Préventives

OEC : Office de l'Environnement de la Corse

OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

PADD : Plan d'Aménagement et de Développement Durable

PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires Pédestres et Randonnées

PMR : Personne à Mobilité Réduite

RAM : Relais d'Assistante Maternelle

RNBB : Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio

SNSM : Société Nationale de Sauvetage en Mer

ZNIEFF : Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

Bibliographie

Ouvrages :

- ALBERTINI J-C., CAMILY J., 2000, *Bonifacio, la vie quotidienne au début du XXe siècle*, La Marge édition, 112 pages.
- CASTELLI J-L., 2005, Photographies de cinéma, Corse Terre d'images, Cinémathèque de Corse.
- Collectivité Territoriale de Corse, Musée de la Corse, 2011, *Mare Nostrum, Les Corses et la mer*, Albiana, 570 pages.
- Collectivité territoriale de Corse, 2015, *Restitution de l'étude d'Inventaire du patrimoine mobilier des églises de Bonifacio*, Images Fixes, 48 pages.
- DEGOTT-SERAFINO C., GIANILY P-C., PORTAFAX H., 2016, Un rêve d'Orient, des Corses en Egypte, des peintres corses voyageurs, Albiana et Ville de Bonifacio, 80 pages.
- DI MEGLIO A., 2004, *Les Bouches de Bonifacio*, Conservatoire du Littoral, Actes Sud/Dexia éditions, 45 pages.
- MINICONI R., 2001, *Les poissons de Corse – Biologie, pêche, localisation*, Alain Piazzola, 262 pages
- MINICONI R., 2003, *Vocabulariu Marinarescu Bunifazzincu*, A Barella.
- ORSINI J-B., FERRANDINI M., DI MEGLIO A., FERRANDINI J., 2015, *Promenade géologique à Bonifacio*, Biotope, Mèze- MNHN, Paris (Coll. Balades géologiques), 34 pages.
- Réalisation collective de bonifaciens, 2010, *Bonifacio* (Monographie), Albiana, 320 pages.
- SCAMARONI M-C., 1986, *Fred Scamaroni 1914-1943*, France-Empire.
- SERAFINO A., MORRACHINI-MAZEL G. et MILLELLIRI P., 1981 - *Les monuments et oeuvres d'art de la Corse : Bonifacio*, Bastia.
- SERPENTINI A-L, 1995, *Bonifacio, une ville génoise aux Temps Modernes*, La Marge Ajaccio, 394 pages.
- TERCÉ M., 2012, *Les fortifications de Bonifacio, des bastions de Gênes aux casemates Maginot*, Albiana, 299 pages.
- TERCÉ M., 2015, *Les patrimoine de Bonifacio, les peintres de la caserne Montlaur*, Albiana et Ville de Bonifacio, 118 pages.
- VERGÉ-FRANCESCHI M. (Sous la direction de), 2015, *Naufrages, épaves et*

archéologie sous marine – 17e journées universitaires d'histoire maritime de Bonifacio, Alain Piazzola, 254 pages.

Revue et articles :

- CHESNAIS J-C., SERPENTINI A-L, 1997, *Bonifacio. Une ville génoise aux Temps Modernes*, Population, 52 année, n°5, p. 1257.
- SEGALOU P., août-octobre 2011, *Plaidoyer pour le patrimoine maritime insulaire*, Stantari Histoire naturelle et culturelle de la Corse n°26, p.36.
- *Spécial Bonifacio*, été 2014, Stantari Histoire naturelle et culturelle de la Corse n°34.

Études :

- Agence Escoffier/SIMTEHIS, *Diagnostic avril 2016, révision du PLU de Bonifacio*, 239 pages.
- Association Archéologie et Patrimoine en Corse, *Les Bouches de Bonifacio à l'époque romaine, approches archéologiques et géoarchéologiques*, Programme Collectif de Recherche 2017, 20 pages.
- BRKOJEWITSCH G., CAVE M., CHARBONNIER M-C., LACOMBE. A., MAIRE E., MARIE B., NEAUD P., Janvier 2016, *Bonifacio (2A) La villa romaine de Piantarella (du Ier au IIIe s. apr. J.-C.) : approches historiographiques et archéologiques*, Rapport de fouille programmée, sondages archéologiques, 96 pages.
- Bureau d'investigations archéologiques HADES, BLANC F., Maitrise d'Ouvrage SRA Corse, *Centre Historique de Bonifacio, Corse-du-Sud, Décembre 2015, Approche de l'évolution urbaine*, Prospection archéologique du bâti, Rapport intermédiaire médiéval à contemporain, 72 pages.
- Centre Régional de Documentation Pédagogique de Corse, CAUE 2A et CREDEC, 1982, *Bonifacio*, CRDP de Marseille, 57 pages.
- Conservatoire du littoral, *Stratégie d'intervention 2015-2050, Rivages de Corse*, 35 pages.
- Conservatoire du Littoral et des Espaces lacustres, Unité littorale du Grand Sud, 2016, *7-l'entité paysagère de Pertusato, Plan d'intentions paysagères et propositions*

d'aménagement pour les sites de Campu Romanile, pointe de Pertusato et Cala Sciumara, 57 pages.

- DREAL Corse, *Atlas des paysages de Corse*.
- FERREIRA P., TRAMONI P., COMMANDRE I., INRAP Méditerranée, Octobre 2014, *Bonifacio Corse-du-Sud (2A), La caserne de Montlaur, Rapport final d'opération, diagnostic archéologique*, 184 pages.
- MOULIN J., architecture DPLG - ACMH - 2BDM Architecture et Patrimoine, Maître d'ouvrage Mairie de Bonifacio, Octobre 2016, *Restauration de l'enceinte urbaine, diagnostic*, 144 pages.
- Office Municipale de Tourisme de Bonifacio, *Rapport d'Activité 2016*, 23 pages.
- Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio, Office de l'Environnement de la Corse, BRGM, Février 2011, *Les pierres du patrimoine bâti des Bouches de Bonifacio (Corse du Sud) : le terroir calcaire du Piale et son écrin granitique*, Rapport final, 230 pages.
- SCHMUCKLE C., Mollard, Architecte D.P.L.G, Urbaniste T.U Munich, juin 2006, *Rapport général pour la ZPPAUP*.
- Ville de Bonifacio, Groupe Artelia, ADP+ Architectes, Mai 2017, *Requalification de la Haute-Ville de Bonifacio, Mission de Maitrise d'Oeuvre, Notice d'Avant-Projet*, 67 pages.

Sites web :

- Chantier-école : Épave de Paragan (CORSE 2016, 2017), <https://momarch.hypotheses.org/chantier-ecole/chantier-ecole-paragan-corse-2016> , consulté le 14 juin 2017.
- Conservatoire Botanique National de Corse, <http://cbnc.oec.fr/> , consulté le 21 juin 2017.
- Conservatoire du littoral, <http://www.conservatoire-du-littoral.fr/> , consulté le 14 juin 2017.
- Corse du Sud, <http://www.corsedusud.fr/> , consulté le 6 juin 2017.
- Institut National du Patrimoine Naturel, <https://inpn.mnhn.fr/> , consulté le 7 juin 2017.
- Inventaires Mérimée et Palissy (Ministère de la Culture et de la Communication) <http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/> , consulté le 20 juin 2017.
- Mairie de Bonifacio, <http://www.bonifacio-mairie.fr/> , consulté le 29 mai 2017.
- Office de l'Environnement de la Corse

<http://www.oec.corsica/> , consulté le 20 juin 2017.

- Office Municipal de Tourisme de Bonifacio, <http://www.bonifacio.fr/>, consulté le 22 mai 2017.
- Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio (Office de l'Environnement de la Corse) <http://pmi.oec.fr/> , consulté le 14 juin 2017.
- Sites inscrits/classés (DREAL Corse), <http://www.corse.developpement-durable.gouv.fr/sites-inscrits-r41.html> , consulté le 22 juin 2017.

Remerciements

Document établi sous la responsabilité du service Patrimoine de la Mairie de Bonifacio :

Hélène PORTAFAX, Responsable du service Patrimoine, Sophie LORENZO, Chargée de mission Economie Sociale et Solidaire et Violette VANWALLEGHEM, assistante stagiaire,

Sous l'autorité de Alain DI MEGLIO, élu délégué «Culture, patrimoine, communication» et de Claude DEGOTT-SERAFINO, conseillère municipale,

Avec le concours de :

Michel AUZET,
Hélène BOTCAZOU,
Nathalie BURESI,
François CANONICI,
Jacqueline CASANOVA,
Jeanne CULIOLI,
Jean- Michel CULIOLI.
Suzanne CURVAL,
Marie-Jo CULIOLI-VICHERA,
Béatrice DI MEGLIO,
Naïma EL HAMMAMI,
Denise FABY,
Stéphanie FABY,
Claire HEDOIRE,
Fabienne MAESTRACCI-BRUNELLI,
Jean MALBRUNOT,
Marion QUERE,
Bernard SCHNEIDER,
Vannina REY,
Alex ROLLET,
Nicole SERRA,
Tiziana TERRAZZONI,
Michel TERCE,
Eric VOLTO,
Claire WESCHLER-ORTOLI,
Anne Marie ZURIA,





308

© VILLE DE BONIFACIO POUR L'ENSEMBLE DE L'OUVRAGE
Février 2019
Mairie de Bonifacio, 12 place de l'Europe, 20169 Bonifacio
<http://www.bonifacio-mairie.fr/>





MAIRIE DE BONIFACIO
PALAZZU PUBLICU
bonifacio-mairie.fr

Tome 2

Bonifacio, Sentinelle sur la Méditerranée

MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE

DES ACTIONS DU LABEL VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

Février 2019

*Dossier de candidature
Labellisation Ville d'ART et d'HISTOIRE
Commune de BONIFACIO*





Sommaire

Introduction	4
I - le Périmètre du label	6
2 - Le Label, un outil qui s'inscrit dans une vision globale	8
2-1 - Le label en relation avec les différents projets culturels	9
2-2 - Le label en relation avec les projets d'aménagement et de protection paysagère.....	11
2-3 - Le label en relation avec les projets d'amélioration de la qualité de vie.....	13
2-4 - L'enjeu touristique	14
3 - Le label en action : grands axes	16
3-1 - Axe 1 : promouvoir la médiation de l'architecture et du patrimoine et sensibi- liser la population au cadre de vie et à ses évolutions	17
3-2 - Axe 2 : Créer des outils de médiation et d'interprétation	20
3-3 - Axe 3 : Conforter le dynamisme touristique par la valorisation de l'offre patrimoniale.....	22
3-4 - Axe 4 : Mettre en œuvre une politique de dons et de mécénat.....	22
3-5 - Axe 5 : Assurer le rayonnement du label Ville d'Art et d'Histoire	22
4 - Au coeur du dispositif : le CIAP	24
4-1 - Le CIAP, enjeux et missions	24
4-2 - Un outil de médiation	24
4-3 - Un lieu pour le CIAP.....	26
4-4 - Un fonctionnement et une programmation adaptés au gré des saisons	28
5 - Une équipe d'animation pour le label	29
6 - Le financement	31



Introduction

Pourquoi un nouveau label pour Bonifacio ?

Le territoire bonifacien, on le voit dans le tome 1 de cette candidature, est remarquable par sa richesse patrimoniale et paysagère qui en font sa renommée et qui attirent 2 millions de visiteurs chaque année. Bonifacio, image de carte postale, est un « passage obligé » en Corse : il « faut » voir Bonifacio...

Mais, la fréquentation touristique, si elle est quantitativement satisfaisante (sur un plan économique), ne l'est pas d'un point de vue qualitatif et l'expérience vécue n'est pas à la hauteur des potentialités du territoire.

Pour les habitants et acteurs locaux, il est d'ailleurs évident qu'il faut maintenant échapper à la carte postale, sortir du paraître pour offrir du sens. Aujourd'hui, Bonifacio est vue, regardée, admirée... mais certainement pas racontée. Ce constat est d'autant plus étonnant que les chercheurs, les passionnés, soutenus par la commune, ont produit, ici, un corpus considérable, notamment à l'occasion des Journées universitaires d'histoire maritime de Bonifacio : les patrimoines bonifaciens sont extrêmement bien documentés, preuve supplémentaire, s'il en était besoin, du potentiel patrimonial de la ville.

Les publications produites restent malgré tout confidentielles, car s'adressant à un public de spécialistes. Si certains lieux ont été récemment aménagés pour recevoir du public et interpréter un patrimoine, à l'instar du Bastion de l'Etendard, si des tables de lecture des patrimoines ont été récemment installées en certains lieux fréquentés de la ville (Promontoire ouest, montée Saint Roch, quai d'honneur, Ermitage de la Trinité), cela reste des initiatives dispersées qui mériteraient de s'inscrire dans une cohérence globale.

Par ailleurs, l'offre patrimoniale à destination des touristes et des habitants est étonnamment peu structurée : les visites assurées par les guides conférenciers touchent moins de 1000 personnes par saison (pour 2 millions de visiteurs !), les guides sont d'ailleurs peu nombreux, et seule la carte distribuée par l'Office du tourisme offre des informations basiques sur le patrimoine de la ville car il n'existe pas de livret de visite consacré, avec un discours attrayant et argumenté, à l'histoire de la ville.

Pourtant la politique culturelle et patrimoniale à Bonifacio n'est pas un vœu pieu, loin de là. Outre une politique culturelle très dynamique, la ville porte ou est partenaire d'un certain nombre de labels et de projets qui protègent son territoire à double titre, environnement et culture : Réserves Naturelles des Bouches de Bonifacio et de Tre Padule de Suartone, Site Patrimonial Remarquable, Opération Grand Site, sites du Conservatoire du Littoral...

Mais si ces démarches s'attachent, ce qui est une nécessité, à la protection et la mise en valeur des patrimoines de la commune, il reste à donner à cette dynamique réelle une dimension humaine essentielle : celle du vécu, de la pratique, de l'expérience sensible du patrimoine, par les habitants et les visiteurs. Au-delà, le label Ville d'Art et d'Histoire peut être conçu à Bonifacio comme un outil structurant de ces différentes politiques patrimoniales sur le volet de la valorisation et la communication.



Les trois enjeux principaux qui motivent la commune à candidater sont donc simples :

- Améliorer la perception et la connaissance, par le visiteur et l'habitant, du territoire bonifacien.
- Participer à la conservation du patrimoine et des paysages et favoriser la médiation des politiques de protection patrimoniale.
- Garantir, face à l'évolution des pratiques touristiques et des modes de vie, l'esprit du lieu, c'est-à-dire la singularité bonifacienne dans toutes ses composantes (historique, architecturale, paysagère, naturelle...).

Le label ne prend son sens que dans cette tension entre deux exigences qui, à bien des égards, se rejoignent, car améliorer la nature de la fréquentation touristique à Bonifacio c'est aussi œuvrer à un plus grand bien-être pour ses habitants.

Le périmètre choisi pour le label, les actions projetées, les moyens humains et matériels mis en œuvre constituent une armature solide et cohérente pour une politique patrimoniale et culturelle à la hauteur de la richesse patrimoniale de la commune.



I - Le périmètre du label

Le périmètre retenu pour la candidature au label « Ville d'Art et d'Histoire » est celui de la commune de Bonifacio : ce périmètre répond à une logique territoriale, administrative, politique, culturelle et économique.

En effet, le territoire communal présente des caractéristiques géographiques et historiques qui justifient la définition de ce périmètre :

- Le territoire communal est important : loin de se limiter à la ville proprement dite, il s'étend sur un arrière-pays vaste, depuis Campu Mezzanu au nord-ouest jusqu'à la pointe de Sponsaglia au nord-est. Ce vaste territoire de plus de 138 km² (quand la moyenne pour les communes françaises est de 14 km²) recèle un patrimoine considérable : archéologie, édifices civils, militaires ou religieux, espaces naturels protégés...

- Bonifacio est identifiée comme une exception dans le paysage corse : seule citadelle perchée sur une falaise calcaire, ville liée à la mer quand la Corse est historiquement montagnarde, elle est une entité particulière dans l'extrême sud de la Corse. Son histoire, celle d'une ville génoise repliée dans ses remparts, proche de la mer, entourée d'un arrière-pays quasiment « désert », est très singulière en Corse.



Fig 1. Carte du territoire communal de Bonifacio (source : Géoportail)



Par ailleurs, la structure intercommunale (Communauté de Communes du Sud Corse – CCSC : 7 communes) n'est pas adaptée à la mise en œuvre du label car à ce jour, elle n'a ni les compétences ni les moyens adaptés :

- Le territoire de la commune de Bonifacio offre une concentration exceptionnelle de périmètres de protection au titre de l'environnement et du patrimoine : monuments historiques, sites classés ou inscrits, sites Natura 2000, réserves naturelles... La commune se distingue fortement, en ce domaine, des autres communes de la communauté de communes. Sur les 6 sites classés ou inscrits de la Communauté de communes, 5 sont à Bonifacio (dont 3 classés). Pour ce qui est des Monuments Historiques, sur les 28 inscrits ou classés de la CCSC, 21 sont à Bonifacio, soit 75% (cf. Fig. 2 et 3).

- La commune de Bonifacio est la seule commune de la Communauté de communes à avoir une ZPPAUP et surtout à avoir engagé la transformation de celle-ci en Site Patrimonial Remarquable. La CCSC n'est qu'à la phase de pré-étude pour envisager un SPR à l'échelle intercommunale. Les services urbanistiques de Bonifacio sont habitués à travailler avec l'Architecte des bâtiments de France.

- La compétence patrimoniale ne fait pas partie des compétences prises par la communauté de commune. Ainsi, la commune de Bonifacio assume, par ses politiques et grâce au soutien de ses partenaires institutionnels (Collectivité de Corse, DRAC...) les politiques culturelles qu'impose l'abondance patrimoniale du territoire bonifacien.

- Bénéficiaire du statut de Station Touristique depuis 2018, la commune échappe, de fait, à la compétence touristique de la Communauté de communes.

- Le budget communal de Bonifacio consacré au patrimoine est bien largement supérieur au budget que la commune consacre à l'intercommunalité : le budget total de l'intercommunalité n'est pas « de taille » à supporter l'investissement nécessaire à la mise en œuvre de la politique patrimoniale bonifacienne.

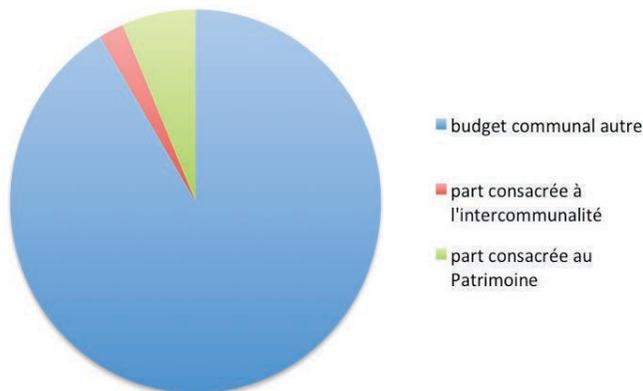


Fig 4 : Le budget communal de Bonifacio – regard sur les parts consacrées au Patrimoine et à l'intercommunalité

Le graphique ci-dessus montre que sur un budget total de plus de 36 millions d'euros, la commune consacre plus de 2 300 000 € au patrimoine tandis que moins de 800 000 € sont dédiés à l'intercommunalité. Pour mémoire, le budget intercommunal annuel n'est que de 12 500 000 €.

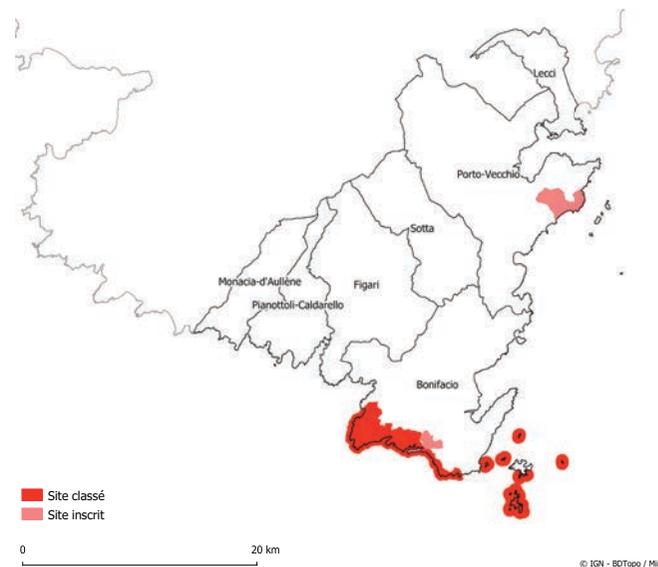
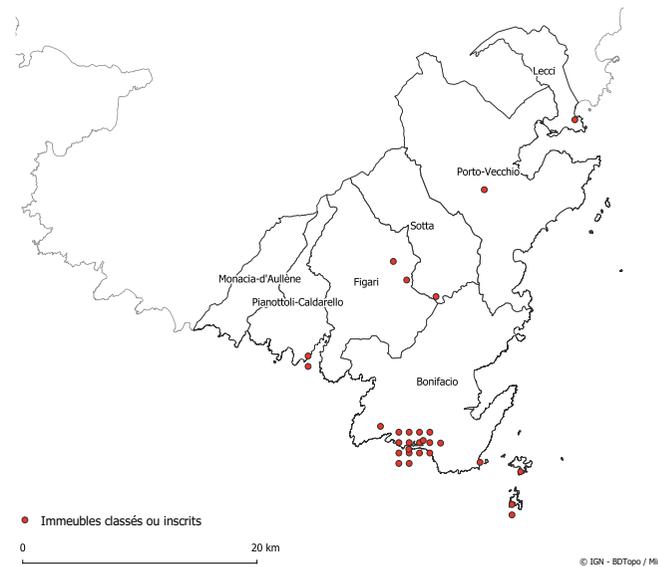


Fig 2 et 3 : cartes des Monuments Historiques (en haut) et cartes des sites inscrits ou classés (en bas) sur le territoire intercommunal. Source : DRAC Corse

2 - Le label, un outil qui s'inscrit dans une vision globale

Bonifacio a accueilli, en 2018, la première résidence d'architecte organisée par la Maison de l'Architecture de Corse : cette résidence a notamment permis de réfléchir aux incidences, pour les habitants et pour les visiteurs, des pratiques touristiques actuelles. Les Bonifaciens le savent et l'ont exprimé : dans leur grande majorité, les visiteurs viennent à Bonifacio pour quelques heures. Certains visitent l'escalier du Roy d'Aragon et/ou le Bastion de l'Etendard, d'autres se contentent de l'excursion en mer, qui reste la première « consommation » touristique. La résidence d'architecte a révélé une véritable crainte des Bonifaciens que la ville devienne une « coquille vide », un simple décor non habité, réservé aux saisonniers et aux touristes en saison estivale.

Les difficultés de circulation, la concentration temporelle (sur la saison estivale essentiellement) de la fréquentation, la durée majoritairement très courte des séjours ont pour effet que la plupart des visiteurs repartent de Bonifacio sans pratiquement rien connaître de ses patrimoines, ou du moins sans comprendre l'histoire de ce lieu particulier, tandis que les Bonifaciens peuvent avoir l'impression de subir le tourisme plutôt qu'en profiter.

Par ailleurs, paradoxalement, le bilan annuel réalisé par l'Office de Tourisme de Bonifacio (bilan 2017) révèle que la principale demande d'information des visiteurs à Bonifacio concerne la découverte du patrimoine de la Citadelle (38% des demandes à l'OT).

C'est donc une évidence, un constat partagé et admis par les élus et les institutions : la ville de Bonifacio fait face à une exigence impérieuse d'amélioration de l'accueil touristique. Ce constat pourrait ne rester qu'un vœu pieu : sa mise en œuvre est subordonnée à la mise en place d'une politique patrimoniale et culturelle réfléchie, cohérente et structurée. **Le label Ville d'Art et d'Histoire est l'outil idéal pour y parvenir** : il doit permettre à la commune d'inscrire son action patrimoniale dans une démarche globale destinée à créer une conscience du patrimoine et du « mieux-vivre » à Bonifacio, que ce soit pour les habitants, qui doivent pouvoir profiter de leur cité et de leur territoire sans se sentir relégués, ou pour les visiteurs, qui doivent pouvoir en apprécier et comprendre les richesses patrimoniales sans être prisonniers des flux touristiques.

L'Agence du tourisme de Corse a défini le tourisme patrimonial comme l'un de ses grands axes de développement pour la Corse.

Bonifacio peut y jouer un **rôle pilote** en expérimentant une nouvelle façon de vivre du tourisme. Sortir de la simple « consommation » du territoire et de ses attraits pour entrer dans un cercle vertueux : pour le touriste, visiter mieux, en prenant le temps, en n'étant pas un simple consommateur ; pour l'habitant, vivre mieux, comprendre son patrimoine, le faire partager. Désaisonnaliser pour mieux gérer la pression de fréquentation et éviter l'écueil d'une coquille vide hors saison.

Au fond, c'est bien une démarche d'amélioration globale du cadre de vie qui est à l'œuvre et qui s'incarne dans la mise en place de plusieurs outils, dans lequel le Label Ville d'Art et d'Histoire vient s'intégrer, qui sont portés par la ville ou par des institutions partenaires :

- l'Opération Grand Site et le projet Site Patrimonial Remarquable, portés par la commune,
- le plan d'interprétation du Conservatoire du Littoral sur ses sites de l'extrême sud,
- les plans de gestion (et leur volet médiation) des Réserves Naturelles des Bouches de Bonifacio et des Tre Padule de Suartone,
- le projet de réhabilitation et d'aménagement des casernes Montlaur, porté par la Collectivité de Corse,
- à plus long terme le projet de Parc Marin International des Bouches de Bonifacio

Tous ces projets patrimoniaux, qu'ils soient paysagers ou culturels, construisent, autour du label Ville d'Art et d'Histoire, une vision globale pour Bonifacio, qui peut servir de modèle pour un développement touristique intelligent, pensé et maîtrisé.



2-1 – Le label en relation avec les différents projets culturels

La préservation des patrimoines bonifaciens, qu'ils soient immobiliers, mobiliers, paysagers, immatériels, est une préoccupation réelle de la commune, qui s'est engagée dans de nombreuses opérations. Le label Ville d'Art et d'Histoire permettra à la commune de partager, avec les habitants et les visiteurs, ces opérations de sauvegarde et/ou de protection. L'enjeu est important : il s'agit de diffuser l'idée que ces opérations patrimoniales participent à la préservation du caractère de Bonifacio et permettront d'en améliorer à la fois le vécu (par les habitants) et la perception (par les visiteurs).

Sur l'ensemble du territoire communal, la ville de Bonifacio est particulièrement riche en monuments protégés au titre des Monuments historiques (19 immeubles), auxquels s'ajoutent 122 objets protégés Monument historique (58 classés et 64 inscrits), et en secteurs à forte valeur archéologique. Le patrimoine immobilier de la ville haute, hérité principalement de l'époque génoise, se trouve dans un état nécessitant des opérations lourdes et onéreuses.

Le **programme de requalification du centre historique**, qui devrait s'achever en 2021, s'applique au périmètre défini pour la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager mise en œuvre depuis 2010.

L'objectif affiché de ce programme mesuré et respectueux de l'identité bonifacienne a été pensé à destination de différents publics impactés, à savoir les résidents permanents, les résidents occasionnels, les touristes, les commerces... La remise à niveaux des réseaux souterrains s'accompagne d'un travail de requalification des places et des rues visant à une réappropriation, par les usagers, des espaces publics de la cité, en prenant en compte les nouvelles attentes et l'évolution des pratiques urbaines : c'est une étape essentielle dans l'aménagement d'un parcours patrimonial « Ville d'Art et d'Histoire » qui ne pouvait se satisfaire d'espaces publics dégradés ou peu adaptés à un accueil agréable pour les usagers.

En 2018, la commune de Bonifacio a inscrit son territoire dans une nouvelle dynamique de préservation et de mise en valeur des patrimoines en transformant l'ex-ZPPAUP en procédure de **Site Patrimonial Remarquable** : l'objectif affiché étant de replacer en particulier « le citoyen et son développement au cœur des actions en faveur de la sauvegarde des traditions, des savoir-faire et des paysages ancestraux ». L'étude préalable destinée à définir le périmètre est actuellement instruite sous la maîtrise d'œuvre de la DRAC. Elle a été confiée en octobre 2018 au Cabinet CA'Architectes et devrait être finalisée et restituée en avril 2019. C'est un outil (et un atout) pour la conduite des actions liées au label « Ville d'Art et d'Histoire », en termes de connaissance et de protection des éléments constitutifs du patrimoine bonifacien.

Anciennement patrimoine privé du Ministère de la Défense, l'**ancienne caserne Montlaur** dans la citadelle de Bonifacio appartient depuis 2004 au domaine privé de la Collectivité de Corse. Cet ensemble d'une superficie de trois hectares se compose d'un ensemble de terrains et de plusieurs bâtiments (surface SHON d'environ 13 372 m.), la plupart protégés au titre des monuments historiques. La Collectivité de Corse, consciente de l'importance de cet ensemble au cœur de la Citadelle, a approuvé un plan directeur d'actions de restauration et valorisation qui devraient s'achever vers 2021, pour répondre aux objectifs suivants :

- assurer la restauration de la trame historique par la restauration du cheminement piéton,
- restituer la séquence monumentale de la Place d'Armes et des casernes
- mettre en œuvre un parc culturel et patrimonial autour des casernes et des anciennes chapelles des confréries restaurées (comprenant un équipement culturel sur la thématique « la Méditerranée, d'hier, d'aujourd'hui, et de toujours », des hébergements hôteliers, d'activités de loisirs et de bien-être, la restauration de la maison du Commandement, un aménagement paysager).



Une partie des travaux de gros œuvre (désamiantage, démolition, mise en sécurité) a d'ores et déjà été réalisée, avec le soutien technique de la commune, qui est associée au travail paysager à partir de ses premiers travaux de réhabilitation du bosco, et sera destinataire de la chapelle restaurée de Sainte-Marie-Madeleine (dédiée aux confréries, avec une programmation élaborée dans le cadre des actions du label Ville d'Art et d'Histoire). Par ailleurs, un projet de valorisation de la poudrière saint Jean Baptiste est en cours d'instruction, comme l'est la faisabilité de mise en œuvre du circuit patrimonial et touristique Escaliers du Roy d'Aragon/ puits saint Barthélémy, qui seront partie intégrante de la programmation patrimoniale « Ville d'Art et d'Histoire ».

Aujourd'hui, ce projet a été sélectionné par Atout France dans le cadre d'un programme stratégique expérimental destiné à favoriser le tourisme en région : Atout France apportera son soutien en matière d'ingénierie technique et financière, le projet bénéficiera donc très prochainement d'un financement de la Banque de Territoire.

Autres enjeux patrimoniaux

D'autres enjeux patrimoniaux ont fait l'objet d'études qui fourniront matière à médiation pour le label dans les années à venir :

- La restauration des fortifications urbaines : l'enceinte urbaine, propriété de la Ville, de la Collectivité de Corse et de particuliers (XIV^e-XX^e siècles) est dans un état de conservation préoccupant. Une étude diagnostic conduite en 2016 a permis de déterminer les urgences à traiter, pour lesquelles la commune a déposé une demande de financement au titre du PEI

Culture (batteries de Saint-François, de l'entrée du port, de l'escalier des frères, de Saint-Georges, de Saint-Barthélemy, de Cargavento ainsi que les courtines entre Saint-François et Cargavento (dossier signalé à la Mission Bern).

- Les nombreuses églises du centre urbain font l'objet de projets de restauration, à différents stades d'instruction, étant entendu que la commune reste engagée dans des campagnes pluriannuelles d'entretien, de restauration et de valorisation.

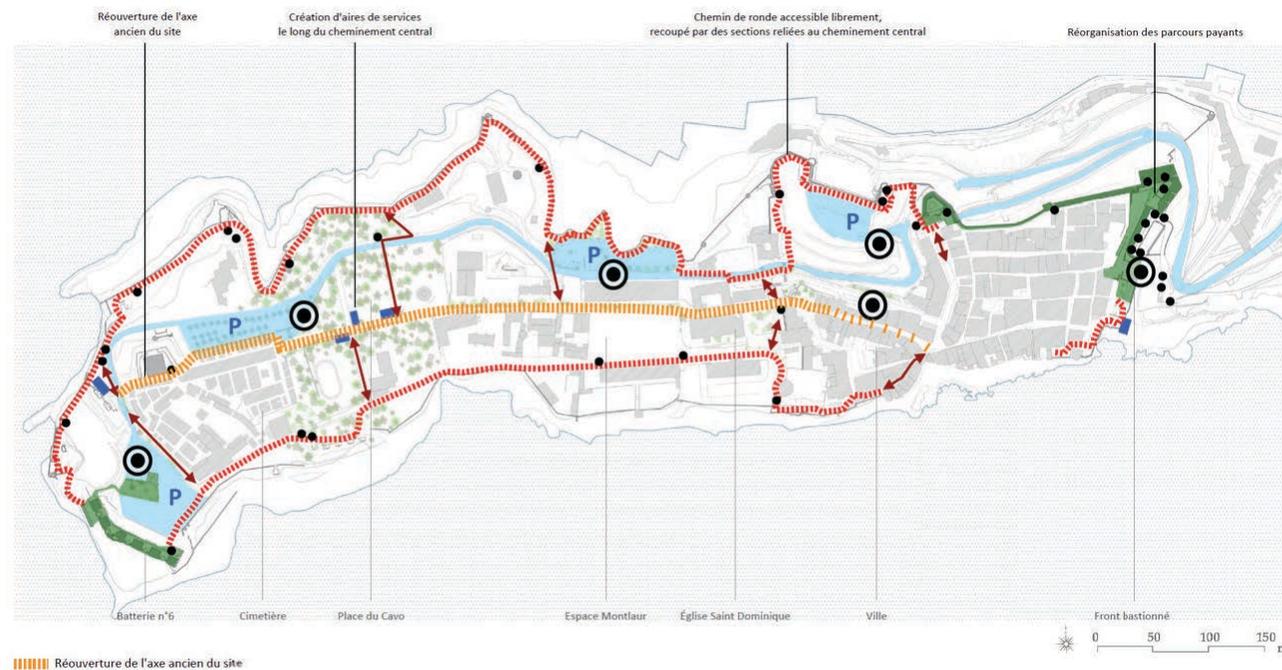


Fig 5. Projet de réhabilitation des fortifications : parcours.

2-2 – Le label en relation avec les projets d'aménagement et de protection paysagère

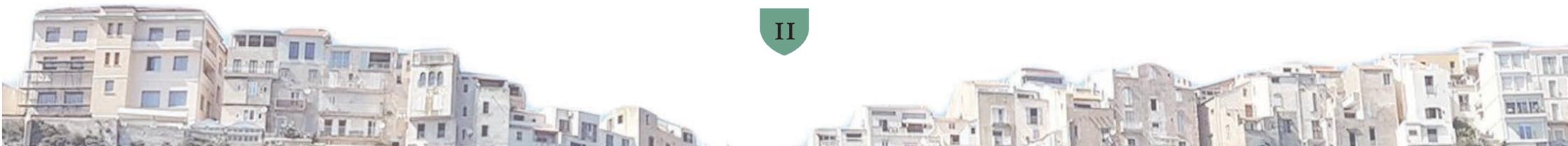
De la même manière qu'il concentre un riche patrimoine architectural et archéologique, le territoire communal concentre une diversité paysagère unique avec cinq sites protégés au titre de la loi du 2 mai 1930 (3 sites classés et 2 inscrits), et plusieurs sites appartenant au Conservatoire du littoral. Ce grand paysage bonifacien est une composante essentielle du caractère patrimonial de la ville : l'absence de péri-urbanisation, l'ampleur des espaces en apparence « sauvages » ou « déserts » témoignent avec force de l'histoire d'une ville repliée à l'intérieur de ses remparts pendant des siècles. La préservation de ce paysage n'est donc pas anecdotique : elle participe à la lecture de l'histoire bonifacienne. L'action « Ville d'Art et d'Histoire » ne peut donc exclure ces espaces et, a contrario, doit les intégrer pleinement au discours de médiation, en lien avec les opérations menées soit par la ville soit par ses interlocuteurs.

Tout d'abord, le constat des problématiques auxquelles sont confrontés les sites classés et inscrits de Bonifacio a conduit les élus à prendre la mesure de la complexité en matière de politique d'aménagement et de gestion durable de leur territoire en s'engageant dès février 2018 dans une démarche « Grand Site de France » (actée en décembre 2018 par le Ministère de l'environnement et de la transition écologique et de la solidarité) et d'en porter le projet.

L'**Opération Grand Site** doit être un levier pour une politique de gestion durable du territoire fondée sur le respect du « bien vivre », des traditions et des lieux permettant de trouver un équilibre entre lieu de vie et lieu de découverte. L'intérêt de l'Opération Grand Site est bien de régler les conflits d'usage nés de l'accueil d'un grand nombre de visiteurs dans un lieu de vie confiné et de haute valeur patrimoniale, de conserver la « part du rêve » en maîtrisant les usages et les projets à venir. La commune est consciente que la construction de cette Opération Grand Site (co-pilotée par la Préfète de Corse et le Maire de Bonifacio) ne pourra se faire que dans une synergie totale avec les différents acteurs, notamment l'équipe menant les actions du label « Ville d'Art et d'Histoire » dont l'expertise alimentera les réflexions de l'équipe chargée de l'OGS. Les objectifs des deux labels, ville d'Art et d'Histoire et Grand Site de France, tout en actionnant des leviers différents, se rejoignent en effet puisqu'il s'agit, dans un cas comme dans l'autre, d'œuvrer à la réappropriation du territoire et de ses valeurs par la population et de conduire le visiteur à porter un autre regard sur Bonifacio lors de la découverte de ses sites.

Sur le territoire communal, plusieurs opérations de réhabilitation et/ou d'aménagement paysagers sont en cours, dans une démarche qui vise à améliorer l'accueil et la pratique des lieux par les usagers, notamment piétons :

- requalification paysagère du quartier de Cargaventu, en partie insalubre, pour le faire évoluer vers un cadre de vie sain,
- requalification de la rive Nord du goulet (site classé), projet en partie réalisé avec l'harmonisation des quais et qui se poursuit avec la construction d'une capitainerie,
- projet d'aménagement de l'anse de la Catena (plan d'intentions paysagères validé en commission des sites en 2017),
- projet de restructuration du golfe de Sant'Amanza (abords et appontements).



Enfin, il faut souligner le partenariat privilégié construit entre la commune et le **Conservatoire du littoral et des espaces lacustres**. Sur le territoire communal, 5 232 ha sont identifiés en périmètre d'intervention autorisé, dont 2 447 ha restent à acquérir. En partenariat avec ses gestionnaires et la commune, le Conservatoire du littoral a élaboré sur l'ensemble de ce périmètre un plan d'intentions paysagères intégrant l'ensemble des problématiques liées aux usages des sites. Actuellement, dans le cadre du projet européen GIREPAM, le Conservatoire du littoral mène trois opérations :

- la mise en forme et l'impression du plan d'intentions paysagères, outil destiné à tous les acteurs du territoire et qui sera notamment utile pour la conduite de l'Opération Grand Site,

- la conception et la rédaction d'un plan d'interprétation du patrimoine pour tous les sites Conservatoire de l'extrême-sud (dont évidemment Bonifacio), outil important pour le label Ville d'Art et d'Histoire, notamment dans la perspective de médiations sur les secteurs du piale, de Fazzio et de la Trinité,

- La réalisation de scénographies sur trois sites, le feu du Cap Fenu, le phare de la Madonetta et l'ancien Abattoir de Campu Romanilu. Ces trois sites bonifaciens seront donc, à très court terme, des lieux à intégrer aux parcours patrimoniaux mis en place par le label Ville d'Art et d'Histoire, évoquant des thèmes importants pour la compréhension du patrimoine de la commune : la relation de la ville avec le piale, la navigation et la signalisation des dangers maritimes...

Le label Ville d'Art et d'Histoire se positionne idéalement comme un outil partenaire du Conservatoire du Littoral, propriétaire des sites mais non gestionnaire. Le label (avec l'équipe dédiée) sera un élément décisif pour l'animation et la mise en valeur des sites aménagés par le Conservatoire, dans un esprit de cohérence du discours patrimonial.



Fig 6. Le phare de la Madonetta



2-3 – Le label en relation avec les projets d'amélioration de la qualité de vie

L'amélioration de l'habitat et les plans de déplacement urbain sont enfin deux projets portés à l'échelle communale et intercommunale qui répondent aux problématiques concrètes du « bien-vivre » dans la cité : ces problématiques sont au cœur de la réflexion qui a conduit la commune à candidater pour l'obtention du label.

Les **plans de déplacement urbain** se situent à deux échelles : communale et intercommunale

Le Plan de Déplacement Intercommunal de la Communauté de Communes du Sud Corse doit permettre d'aboutir à une vision stratégique à l'échelle de la CCSC afin d'initier un projet ambitieux de développement. Ce territoire, s'il se caractérise par une densité relativement faible hors saison, est soumis en haute saison à une pression démographique qui nécessite de réfléchir aux conditions d'amélioration des problématiques de transport et de déplacement, en définissant des orientations qui seront déclinées dans le cadre d'un plan d'actions opérationnel. Cette démarche sera un outil au service du label, dans sa conception d'un programme d'animation et de médiation cohérent avec les possibilités de circulations (visiteurs et habitants).

Le plan de déplacement communal de Bonifacio développe souhaite mettre en œuvre une offre de mobilité durable destinée à augmenter l'attractivité du territoire quelle que soit la saison et tout en respectant les principes du PADDUC (révision du PLU en cours).

Les objectifs poursuivis sont de nature à nourrir la démarche de qualité de l'accueil et qualité de vie nourrir notamment par le label Ville d'Art et d'Histoire :

- Favoriser la qualité de vie afin de limiter les nuisances (pollution, bruit, insécurité, troubles ...),
- Proposer et soutenir le développement des modes de déplacement alternatif plus respectueux de l'environnement,
- Favoriser l'accessibilité en améliorant l'accueil des sites fréquentés,
- Faciliter les déplacements et stationnements à l'échelle du territoire de vie,
- Assurer une meilleure gestion des points d'engorgement existants,
- Œuvrer en faveur de l'intermodalité.

L'amélioration de l'habitat dans le Centre urbain ancien est une entreprise de longue haleine qui participe à la crédibilité du label. Car, si l'on met de côté la haute valeur historique et patrimoniale de son centre urbain ancien ouvert sur de grands paysages remarquables, le noyau urbain moyenâgeux de Bonifacio présente la plupart des contraintes communément recensées, parmi lesquelles on peut citer : l'exiguïté des ruelles, maisons, escaliers, la désorganisation des copropriétés (souvent en indivision), l'ascendant pris par la fonction commerciale et touristique sur la fonction résidentielle et les espaces publics, etc.

Pour répondre à certaines des problématiques, la commune a mis en œuvre une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat « Bonifacio à vivre ». Cette opération 2012-2017 n'ayant pas donné entièrement satisfaction, la commune de Bonifacio s'est engagée à poursuivre cette dynamique à dimension patrimoniale, sociale et économique au travers d'un Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriétés (POPAC) qui doublera probablement une nouvelle OPAH.



2-4 – L'enjeu touristique

La commune de Bonifacio fait face à une pression touristique importante : ce sont plus de 2 millions de touristes qui sont accueillis sur une ville de moins de 3000 habitants à l'année et font peser sur la ville des contraintes pouvant frôler l'insupportable, ce d'autant plus que la géomorphologie bonifacienne et la situation de la ville haute, forteresse serrée sur son promontoire de falaises, accentue les effets négatifs de cette pression. Embouteillages estivaux constants et dissuasifs, surfréquentation de certains espaces sur des périodes très courtes, affluence dans les ruelles rendant la vie des riverains compliquée... La forte saisonnalité de la fréquentation a aussi pour conséquence d'attirer à Bonifacio une population de travailleurs saisonniers qui sont souvent mal logés et ne peuvent, compte tenu de la précarité de leur emploi, imaginer s'installer à l'année en ville. Cela ne profite donc pas réellement à la vie de la cité.

La résidence d'architecte de 2018 a apporté des indications sur le sentiment des habitants et fait valoir un besoin de médiation pour une meilleure réappropriation de la ville par les habitants, en bonne concertation avec le tourisme.

Ainsi le label devra être l'un des leviers permettant à la commune d'infléchir les pratiques touristiques afin de :

- mieux gérer les différents usages de la ville (habitants et touristes),
- maintenir l'attractivité qui repose en grande partie sur le patrimoine et les usages urbains,
- favoriser une économie touristique de qualité car liée au patrimoine.



En quelques mots...



Au regard de toutes les problématiques qui se concentrent sur le territoire communal, et de toutes les opérations portées par la commune, la Collectivité de Corse, le Conservatoire du littoral, la Communauté de communes, la démarche « Ville d'Art et d'histoire » s'impose comme un élément structurant :

avec le label Ville d'Art et d'Histoire, la commune disposera enfin d'un outil à la hauteur des enjeux que représente la mise en valeur patrimoniale sur le territoire communal et à la hauteur des attentes de la population bonifacienne. Il s'agit bien d'affirmer que Bonifacio n'est pas qu'une ville-musée : c'est une ville extrêmement riche en patrimoine, mais un patrimoine habité, vécu, partagé.

L'obtention du label permettra de structurer les politiques de valorisation patrimoniale, culturelle et de médiation. L'enjeu est de parvenir à mettre en œuvre une démarche cohérente garante d'une qualité de contenus mais prenant également en compte la qualité de vie au sein d'un espace urbain à forte valeur patrimoniale et touristique et la préservation d'une singularité architecturale et paysagère.

Le label devra permettre une interaction entre les services patrimoniaux et les autres interlocuteurs (opérateurs touristiques, services de l'urbanisme, sociaux, scolaires, service médiation de l'Office de l'Environnement) pour une meilleure appropriation des politiques publiques patrimoniales par les habitants et le maintien d'une activité et d'une vie locale, dans le respect de l'esprit des lieux.

L'équipe « Ville d'Art et D'histoire », autour de l'animateur du patrimoine, sera au cœur de ces politiques de valorisation patrimoniale, culturelle et de médiation, en lien avec les projets et labels décrits ci-dessus. Le label Ville d'Art et d'Histoire s'inscrit ainsi dans une vision globale ambitieuse qui doit répondre aux défis posés par la pression touristique sur la ville, ses patrimoines, son environnement, ses habitants.



3 - Le label en action : grands axes

La ville de Bonifacio, en collaboration avec ses partenaires et sous la coordination du futur Pôle de promotion et de la valorisation de l'architecture et du patrimoine, conduit par un animateur de l'architecture et du patrimoine appuyé d'un assistant, s'engage à mettre en place et à développer un plan d'actions précis. Ce dernier sera adapté aux objectifs fixés chaque année par la commission de coordination, à l'actualité et aux financements à mobiliser.

La politique culturelle et patrimoniale de la ville est extrêmement dynamique : expositions, colloques, animations, lieux patrimoniaux ouverts au public, concerts, festivals... Toutefois, cette profusion culturelle fonctionne actuellement sur le principe de la réactivité, la commune se saisissant des différentes opportunités qui se présentent. Avec le label Ville d'Art et d'Histoire, la commune souhaite prendre l'initiative et structurer l'offre patrimoniale et culturelle : une structuration qui a pour objectif d'améliorer et de renforcer l'identification patrimoniale de Bonifacio.

Ainsi, cinq grands axes ont été définis :

Axe 1	Promouvoir la médiation de l'architecture et du patrimoine et sensibiliser la population au cadre de vie et à ses évolutions.
Axe 2	Créer des outils de médiation et d'interprétation
Axe 3	Conforter le dynamisme touristique par la valorisation de l'offre patrimoniale
Axe 4	Mettre en œuvre une politique du don et de mécénat
Axe 5	Assurer le rayonnement du label ville d'art et d'histoire



3-1 – Axe 1 : Promouvoir la médiation de l'architecture et du patrimoine et sensibiliser la population au cadre de vie et à ses évolutions

C'est l'un des principaux enjeux du label : offrir hors-saison, une programmation culturelle destinée essentiellement à la population bonifacienne et s'appuyant notamment sur les opérations de réhabilitation architecturales et de recherche scientifiques.

- **Mettre en place un programme de visites** régulières et adaptées sur de nouvelles thématiques, dans des formes adaptées aux différents publics (population locale, touristes, nouveaux arrivants, publics à besoin spécifique).

Ces visites seront assurées par un personnel compétent (animateur du patrimoine, guides conférenciers...). Leur fréquence et leur programmation sera conçue en cohérence avec les exigences du label. Une association de guides conférenciers existe actuellement mais, malgré leur présence dans la brochure des activités de l'Office de tourisme, cette offre patrimoniale n'est pas spécialement valorisée par rapport aux offres de type « excursion en mer ».

La programmation de visites (contenu et les thématiques) sera confortée et améliorée, par rapport à l'existant afin de s'adapter à la vision portée par le label et d'élargir les publics concernés. Actuellement, les visites proposées sont les suivantes :

- visite classique de 2 heures « Pourquoi Bonifacio n'est pas Corse » parcourant 1200 ans d'histoire autour notamment de la dualité Corse / Gênes et de la notion « Bonifacio, carrefour de la Méditerranée » et invoquant des personnalités

historiques ou légendaires (Ulysse, Charlemagne, Alphonse V le Magnanime, Sampiero Corso, Dragut, Napoléon, Paoli)

- visite gourmande de 3 à 4 heures, repas inclus, autour du patrimoine gourmand de la Corse, en collaboration avec un restaurateur
- chasse au trésor, sur la base de la visite classique, adaptées à un public 6-12 ans avec recherche d'indices et récompense finale. Une autre version pour adultes est proposée.

Cette programmation sera étoffée avec des visites « hors les murs » abordant le piale et sa fonction par rapport à la ville fortifiée, des visites consacrées au patrimoine religieux (matériel et immatériel), des visites explorant l'incroyable patrimoine militaire de la ville (dont la « Petite Ligne Maginot »), etc.

La programmation de visites nature assurée par l'Office de l'Environnement de la Corse autour du patrimoine des réserves naturelles sera associée à la programmation « Ville d'Art et d'Histoire ».

- **Initier le jeune public** : une programmation spécifique à destination du jeune public sera élaborée, à la fois pour le public scolaire (en concertation avec les enseignants) et pour les vacanciers.

- **Mettre en place des activités sur le temps scolaire** : le label pourra ainsi répondre à des demandes de classe découverte et établir de vrais cycles d'ateliers en partenariat avec les écoles du secteur, en cohérence avec les programmes scolaires.

- **Animer un cycle de conférences** en relation avec les expositions temporaires (voir CIAP), les événements culturels (concerts polyphoniques par exemple), les manifestations et événements nationaux, régionaux ou locaux. Pour ce faire, l'équipe Ville d'Art et d'Histoire s'associera notamment avec les érudits locaux et s'appuiera sur les recherches menées par les scientifiques sur le patrimoine bonifacien, notamment le patrimoine immatériel, peu visible et méconnu.

- **Accompagner les projets de révision urbaine par des actions de médiation et de communication** à destination des publics adultes et enfants : expositions temporaires, chantier école conférences ou visites commentées par les archéologues chargées des fouilles préventives, etc. (la chapelle Maxiola, la réhabilitation de l'axe historique...).

- **Favoriser la création** en lien avec les objectifs patrimoniaux du label : organisation de résidence d'artistes, mise en place d'ateliers créatifs pour les enfants dans le cadre des actions patrimoniales, encourager les partenariats entre différents acteurs culturels (confréries, écoles, associations...).

- **Soutenir et s'associer à des manifestations** (initiatives associatives, scolaires...) à la découverte des sites et de savoir-faire patrimoniaux. Il s'agit de s'appuyer sur les différentes offres patrimoniales et les associer à la programmation du label afin d'offrir un « paysage patrimonial » le plus complet à tous les publics.

Les partenariats avec l'Office de l'Environnement de la Corse, gestionnaires des réserves naturelles, avec les confréries bonifaciennes, avec l'Office de tourisme (etc.) seront renforcés. On peut ainsi imaginer des activités occasionnelles originales qui, si elles n'émanent pas directement de l'équipe « ville d'art et d'histoire », sont soutenues par elle et figurent dans la programmation annuelle :

- master class sur le chant polyphonique dans le cadre des jeudis polyphoniques
- ateliers autour des savoir-faire locaux et particularités locales, telles le tressage de palmes animé par les confréries en amont de la Semaine Sainte, la construction en pierre sèche, etc.
- expérimentations autour des mares temporaires méditerranéennes
- etc.

Le public ciblé pour ces actions est évalué comme suit :

- scolaires à Bonifacio : environ 550 élèves
- scolaires Grand sud : plus de 3000 enfants

Les conférences accueillent régulièrement entre 50 et 100 personnes, les concerts 250 personnes en moyenne, les expositions temporaires entre 20 000 et 30 000 personnes.

Le label devrait permettre de toucher un plus large public, notamment avec une offre beaucoup plus fournie en termes de visites patrimoniales.

L'ensemble de ces actions peut être résumé selon les tableaux synthétiques suivants :

JEUNE PUBLIC		
Basse saison (temps scolaire et dates festives)	Moyenne saison (+Petites vacances et dates festives)	Haute Saison estivale
- Ateliers éducatifs (pédagogiques et ludiques) autour du patrimoine et des savoir-faire		
	- Ateliers éducatifs (pédagogiques et ludiques) autour du patrimoine et des savoir-faire	
- Classes découverte (avec une programmation resserrée sur une semaine ou étalée sur un trimestre par exemple)		
- Visites thématiques et ludiques liées à des manifestations locales - Expositions temporaires - Résidences d'artistes - Sensibilisation à la qualité architecturale et aux politiques patrimoniales et culturelles (via le CIAP)		

Locaux : jeune public local (dont scolaires) et familles
Visiteurs : Jeune public et familles
Tout jeune public (locaux et visiteurs)

ADULTES		
Basse saison (temps scolaire et dates festives)	Moyenne saison (+Petites vacances et dates festives)	Haute Saison estivale
<ul style="list-style-type: none"> - Cycle de conférences annuel - Stages et Ateliers autour du patrimoine et des savoir-faire (exemple : master-class chant polyphonique, construction ou restauration en pierre sèche...) - Visites exceptionnelles liées à un chantier, une fouille, un colloque... 		
	Visites patrimoniales avec programmation régulière (fréquence plus grande en été) : <ul style="list-style-type: none"> - visite « découverte » de Bonifacio - visites thématiques (le patrimoine militaire, le patrimoine médiéval...) bi-hebdomadaire - visite exceptionnelle à l'occasion d'un événement, d'une manifestation, d'un chantier - visites nocturnes 	
<ul style="list-style-type: none"> - Expositions temporaires - Sensibilisation à la qualité architecturale et aux politiques patrimoniales et culturelles (via le CIAP) - Résidences d'artistes 		

Locaux
Tout public (locaux et visiteurs)

Tableau récapitulatif

AXE 1 Promouvoir la médiation de l'architecture et du patrimoine et sensibiliser la population au cadre de vie et à ses évolutions		
Déclinaison	Public	Temporalité
Mise en place d'un programme de visites régulières adaptées aux différents publics	Adultes et enfants (locaux et visiteurs)	Toute l'année
Mise en place d'une programmation spécifique à destination du jeune public	Jeune public (locaux et visiteurs)	Toute l'année
Mise en place d'activités sur le temps scolaire	Jeune public local	Basse et moyenne saison
Animation d'un cycle de conférences annuel	Adultes (locaux et visiteurs)	Toute l'année
Médiation autour des projets de rénovation urbaine	Adultes et enfants (locaux et visiteurs)	Toute l'année
Favoriser la création en lien avec le patrimoine	Adultes et enfants (locaux et visiteurs)	Toute l'année
Soutenir les manifestations culturelles locales	Adultes et enfants (locaux et visiteurs)	Toute l'année



3-2 – Axe 2 : Créer des outils de médiation et d'interprétation

Il s'agit essentiellement créer des outils qui apportent la connaissance : signalétique, brochures, lieux d'accueil... Ces éléments visibles et concrets s'adressent aussi bien au Bonifacien qu'au visiteur occasionnel. Outre qu'ils permettent d'apporter la connaissance de manière pédagogique et attrayante, ces construisent une identification visuelle de Bonifacio en tant que Ville d'Art et d'Histoire.

- **Créer un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine** dans le bâtiment de l'ancienne Poudrière de Bonifacio : espace de médiation, espace de ressources, centre névralgique de l'action « Ville d'Art et d'Histoire » (voir infra, p24).

- **Harmoniser la signalétique patrimoniale dans la ville** : l'actualiser, la concevoir en cohérence avec les différents outils signalétiques déjà mis en place, et ne pas exclure de revenir sur les éléments présentant un défaut de cohérence. Le parcours patrimonial déjà bien engagé par la commune est prévu pour être, dès l'été 2019, le premier maillon vers le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine. Ce parcours de 14 étapes, piloté par l'actuel service Patrimoine de la commune (service qui sera intégré à l'équipe « Ville d'Art et d'Histoire » sous l'autorité de l'animateur du patrimoine), a pour point de départ l'ancien magasin à poudres pressenti pour être le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine. Chaque étape est marquée par un totem portant un texte court (en

français et en anglais) illustré et complété par un QR code permettant d'accéder, via une application, à un contenu patrimonial plus fourni que les indications succinctes des totems.

Ce parcours est conçu pour être utilisé de différentes manières :

- Il peut être vécu de manière autonome et offre alors l'histoire essentielle de Bonifacio, résumée et facilement accessible, éventuellement complétée, pour les plus curieux et intéressés, par le contenu de l'application

- Il peut être utilisé comme support de visite par les guides conférenciers

L'histoire racontée dans ce parcours patrimonial permet d'expliquer, en allant de site en site, la création de la ville de Bonifacio et son fonctionnement au cours des siècles : la création et la fortification de la ville (Torrione, petite ligne Maginot), sa relation au domaine agricole extérieur (ancien moulin), l'importance du fait religieux et les activités des confréries, le difficile approvisionnement en eau (Puits Saint Barthélémy), les échanges commerciaux (place du marché), etc. Ce parcours d'interprétation à l'air libre constitue les prémices de la création du CIAP.



Fig 7. Le parcours patrimonial - durée 3 heures - 14 stations

• **Mettre en place une politique de publications** de livrets, brochures, documents de médiation dans le respect de la charte Ville d'Art et d'Histoire, à destination de tous les publics :

- livrets jeune public
- catalogues d'exposition grand public (locaux et visiteurs)
- livrets-guides tout public (locaux et visiteurs)
- brochures spécialisées (public local)

• **Valoriser les lieux patrimoniaux ouverts à la visite** (le bastion de l'Etendard, l'Eglise Saint Dominique) : exposition des trésors oubliés des églises bonifiaciennes dans l'Eglise Saint-Dominique, organisation d'expositions temporaires / événements dans le Bastion de l'Etendard...

• **Développer des outils pédagogiques pour le jeune public** (scolaire et estivant) : mallettes pédagogiques, livrets-jeux accompagnant les visites découvertes de la ville, livrets pédagogiques accompagnant les expositions...sition des trésors oubliés des églises bonifiaciennes dans

Tableau récapitulatif

AXE 2	Créer des outils de médiation et d'interprétation	
<i>Déclinaison</i>		<i>Public</i>
Création d'un Centre de l'Architecture et du Patrimoine		Adultes et enfants (locaux et visiteurs)
Harmonisation de la signalétique patrimoniale		Adultes et enfants (locaux et visiteurs)
Mise en place d'une politique de publication de livrets et brochures de médiation		Adultes et enfants (locaux et visiteurs)
Valorisation des sites patrimoniaux déjà ouverts à la visite		Adultes et enfants (locaux et visiteurs)
Développer des outils pédagogiques à destination du jeune public		Jeune public (locaux et visiteurs)



3-3 – Axe 3 : Conforter le dynamisme touristique par la valorisation de l'offre patrimoniale

Cet axe consiste à sensibiliser les acteurs du tourisme sur le contenu des messages (discours et images) qu'ils diffusent auprès des visiteurs. Il s'agira de mettre en place des ateliers de formation, chaque année, à destination des prestataires touristiques, des personnels de l'Office du tourisme. L'objectif est de mettre en avant la dimension patrimoniale et diffuser un message de qualité.

Ces ateliers de formation auront lieu bien en amont de la saison, dès la fin de l'automne, afin d'infléchir la tonalité des publications réalisées par les différents prestataires et par l'Office du Tourisme.

AXE 3	Conforter le dynamisme touristique par la valorisation de l'offre patrimoniale
<i>Déclinaison</i>	<i>Public</i>
Sensibilisation des acteurs du tourisme à la dimension patrimoniale de Bonifacio	Prestataires touristiques et agents de l'Office de tourisme

3-4 – Axe 4 : Mettre en oeuvre une politique de dons et de mécénat

Cet axe est simple en apparence mais indispensable puisqu'il s'agit de contribuer à la pérennité financière du label et de ses actions. L'expérience déjà acquise par la commune dans le domaine de la recherche de financements sera mise à profit et élargie avec :

- la création d'un fonds de dotation spécifique, centré sur les politiques patrimoniales,
- la mise en œuvre et l'animation d'une cellule mécénat indépendante du fonds de dotation, et qui aura pour mission notamment de renforcer le partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

AXE 4	Mettre en œuvre une politique de dons et de mécénat
<i>Déclinaison</i>	<i>Public</i>
Création d'un fonds de dotation spécifique	Partenaires financiers
Mise en œuvre et animation d'une cellule mécénat	Mécènes

3-5– Axe 5 : Assurer le rayonnement du label Ville d'Art et d'Histoire

Le rayonnement du label sera assuré par la mise en place d'une gouvernance adaptée : une équipe compétente et formée, sous l'autorité de l'animateur du patrimoine, soutenue par un comité de gestion et un conseil scientifique (voir infra p...)

Le travail se fera dans une double transversalité :

- transversalité interne, au sein de la municipalité, le service « Ville d'Art et d'Histoire » étant placé au cœur des politiques municipales, en relation avec les autres services (urbanisme, projet OGS...),
- transversalité externe, avec la Collectivité de Corse (et notamment l'Office de l'Environnement), la DRAC, le Conservatoire du littoral, l'Office de Tourisme.

La création de la « marque » Ville d'Art et d'Histoire, l'appartenance au réseau participera aussi au rayonnement de la ville.

AXE 5	Assurer le rayonnement du label Ville d'Art et d'Histoire
<i>Déclinaison</i>	<i>Public</i>
Mise en place d'une gouvernance adaptée autour de l'équipe d'animation du label	Agents de la commune et des institutions partenaires



4 - Au coeur du dispositif : le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine

4-1 – Le CIAP : enjeux et missions

Le CIAP est l'une des exigences du label, et pour Bonifacio, c'est l'occasion de créer, en un lieu approprié, un espace de connaissance, de rencontre, de médiation autour des patrimoines.

Les enjeux que portent le CIAP ne sont pas anodins :

- Permettre à la population résidente de se réapproprier son histoire,
- Améliorer la qualité de Bonifacio en tant que destination touristique et culturelle grâce à la valorisation et la médiation des sites,
- Poursuivre sa dynamique en matière de conservation, valorisation, de recherche du patrimoine bonifacien.

Ainsi, la commune s'engage formellement à créer un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine dans le cadre de l'obtention du label.

Labellisée « Ville d'art et d'histoire », Bonifacio s'engage également à développer une politique culturelle autour de l'architecture et du patrimoine : le CIAP est le centre névralgique de cette politique. Avec lui, la commune se donne les moyens de mener à bien les missions suivantes :

- La sensibilisation des habitants et des professionnels à leur environnement et à la qualité architecturale, urbaine et paysagère,
- La présentation du patrimoine dans toutes ses composantes et promotion de la qualité architecturale,
- L'initiation du public jeune à l'architecture, à l'urbanisme, au paysage et au patrimoine,
- L'amélioration de la connaissance et la compréhension du territoire par la proposition de visites de guidées au public.

4-2 – Un outil de médiation

Afin de remplir ces différentes missions, le CIAP de Bonifacio est pensé comme un lieu de médiation dont la vocation première est de raconter l'Histoire de son territoire. Différents outils de médiation feront de cet espace un lieu multiforme :

1. Une exposition permanente
2. Des expositions temporaires
3. Un espace d'immersion : maquette et dispositif numérique retraçant l'histoire de Bonifacio et son territoire
4. Des ateliers de médiation culturelle : jeune public, grand public
5. Des conférences
6. Un point d'information en lien avec la politique patrimoniale et culturelle portée par la commune.
7. Un point d'entrée du parcours patrimonial itinérant et des visites guidées (au cœur de ville, insolites et territoire, tous publics).
8. Un espace boutique

Ces différents espaces et fonctions permettront au CIAP de s'adresser à tous les publics : le public scolaire est particulièrement concerné (enfants, adolescents...), ainsi que la population locale. Sorties scolaires, classes de découverte, visite du dimanche en famille... Le CIAP a pour vocation de s'inscrire pleinement dans l'espace citoyen de Bonifacio : le souhait est d'en faire un lieu ressource, clairement identifié, à la fois pour les Bonifaciens et les pour les visiteurs.



• **L'exposition permanente** raconte l'Histoire du territoire et de ses hommes depuis les temps géologiques à nos jours. Dans ce territoire fragile car si proche de la mer, contraint par une situation géomorphologique particulière, soumis aux aléas du climat et des phénomènes d'érosion, la perspective du Bonifacio de demain est à inventer dans le respect de l'esprit des lieux.

Au regard de son environnement naturel et sa position stratégique, le territoire bonifacien s'est construit une identité propre. Cela se traduit par une langue, des savoir-faire, des usages, des légendes et des histoires ou encore des personnages illustres, artistes, résistants, religieux ou hommes politiques, dont la mémoire se doit d'être transmise aux générations futures.

• **Les expositions temporaires thématiques** s'appuient sur les recherches scientifiques et la présentation de projets portés sur le territoire. Par exemple : restitution de fouilles sous-marines de Paragan, restitution de résidences type résidences d'architectes, présentation de la démarche Opération Grand Site (OGS), présentation du Site Patrimonial Remarquable (SPR)...

La commune dispose d'un fonds documentaire conséquent, fruit de sa politique culturelle et notamment de l'accueil des Journées universitaires d'histoire maritime de Bonifacio, actuellement mis à disposition du public à la médiathèque communale. Les expositions temporaires permettront la mise en valeur de ce corpus documentaire remarquable. La commune entend d'ailleurs poursuivre sa politique en matière de publication, support d'expositions temporaires enrichies par la diversité des thématiques traitées scientifiquement.

Pour mémoire citons quelques-uns des actes des colloques publiés : 20 années de colloques permettent de se projeter sur des expositions temporaires jusqu'à la fin des années 2030 !

- La guerre de course en Méditerranée (1515 – 1830)
- Le corail en Méditerranée
- La Corse et l'Angleterre, XVI^e-XIX^e siècles
- Commerce et échanges maritimes XVI^e-XIX^e siècles
- La Corse, la Méditerranée et le monde musulman
- La Corse et la Monarchie espagnole
- Femmes corses : figures, mythes et destins
- La Corse, carrefour des routes de Méditerranée
- Etc.

• **L'espace d'immersion** présente un court métrage pédagogique et ludique mettant en scène, sur une maquette en 3 dimensions de la cité, les grands moments de l'histoire bonifacienne depuis les temps géologiques jusqu'à nos jours et au-delà... Ce film au service de la découverte du territoire et de son identité aura notamment pour objectif d'attirer l'attention des visiteurs sur la sensibilité et la fragilité des lieux et susciter leur curiosité et leur envie de découvrir plus en profondeur les différents aspects de l'identité de la ville d'art et d'histoire.

• **Les ateliers pédagogiques** : destinés à tous les publics (scolaires, jeunes publics, grand public), divers ateliers thématiques sont proposés aux visiteurs.

Voici une ébauche de programmation d'ateliers.

Ateliers scolaires :

1. Autour d'un thème patrimonial précis et documenté (par exemple « le dernier voyage du navire de Paragan », épave du XVIII^e siècle), élaboration d'un livret racontant l'histoire imagée et restituée d'un site ou d'un événement et comprenant textes et dessins des enfants.
2. Initiation à la fouille archéologique en bac à sable reconstituant différentes stratigraphies occupées et conditions de chantier de fouille
3. Initiation aux métiers du patrimoine par la visite de sites et de chantiers du patrimoine (ex : archéologue, restaurateur d'art, artisanat traditionnel).

Ateliers jeunes publics (temps scolaire et hors temps scolaire):

1. Découverte de l'histoire de la ville par une chasse aux trésors accompagnée par les parents ou par un médiateur culturel.
2. Découverte de l'histoire de la ville par un parcours géo-catching pour ado
3. Atelier photo

Ateliers tous publics :

1. Atelier pierre sèche
2. Atelier chaux
3. Atelier paysages



- **Les Conférences** seront proposées au public dans le cadre d'une programmation annuelle.

Elles pourront être pensées en complément des expositions temporaires ou s'inscrire dans le cadre d'autres événements portés par la commune, l'Etat, la Collectivité de Corse...

Les sujets et les spécialistes ne manquent pas : « l'aquifère de Bonifacio », par Sébastien Santoni ; « Travaux de recherche sur l'épave de Paragan » par Franca Cibecchini ; « les journées universitaires d'Histoire maritime » en partenariat avec l'Université de la Sorbonne.

- **Le Point d'information**, au sein du CIAP, permettra à celui-ci d'être un lieu de relais d'information entre les publics et les différents services de la collectivité. On pourrait y obtenir un premier niveau d'information liée à la politique de valorisation et de gestion patrimoniale.

- Le CIAP sera identifié comme le **Point de départ des parcours de découverte** : il est la porte d'entrée pour la découverte du territoire en matière patrimoniale. On y retrouve les supports pédagogiques et clés de lecture nécessaires à la compréhension du territoire. Le programme de médiation y est disponible et propose différents niveaux d'accompagnements et ateliers en fonction des saisons.

- **L'Espace boutique** fournira le fond documentaire, les publications types du LVAH et les supports pédagogiques ; les produits destinés à financer les opérations de mécénat y seront disponibles à la vente.

4-3 – Un lieu pour le CIAP

Le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine sera le « cœur » de l'action patrimoniale à Bonifacio. Sa localisation n'est pas anodine. En effet, ce lieu doit répondre à de nombreuses exigences :

- être bien situé et facile d'accès (idéalement à proximité de parkings),
- être suffisamment grand pour accueillir une cinquantaine de personnes,
- pouvoir accueillir des personnes en situation de handicap,
- être adapté à l'accueil des scolaires, pour des temps d'atelier.

Bien situé au bout du promontoire bonifacien, où le goulet et le large s'offrent à la vue, à proximité d'une espace de stationnement, un édifice appartenant à la commune présente les qualités nécessaires : il s'agit d'un ancien magasin à poudre.

Edifié dans le premier quart du XIX^e siècle, ce bâtiment carré voûté en berceau est percé d'une porte d'accès et de deux baies de ventilation (ouest-est). L'ensemble est entouré d'un mur de clôture. L'ouvrage a peu été modifié par l'armée, hormis l'ajout vers la fin du XX^e siècle d'une couverture en appentis entre le mur de clôture et le bâtiment.

Une première étude architecturale a fourni une estimation financière de la restauration de l'édifice. Il restera à établir en collaboration étroite avec l'animateur du Patrimoine : l'adaptation de ce site aux besoins exprimés, puis une étude muséographique. L'objectif est de pouvoir ouvrir au public le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine à échéance de 5 ans (à compter du conventionnement).



Fig 8. La poudrière état actuel

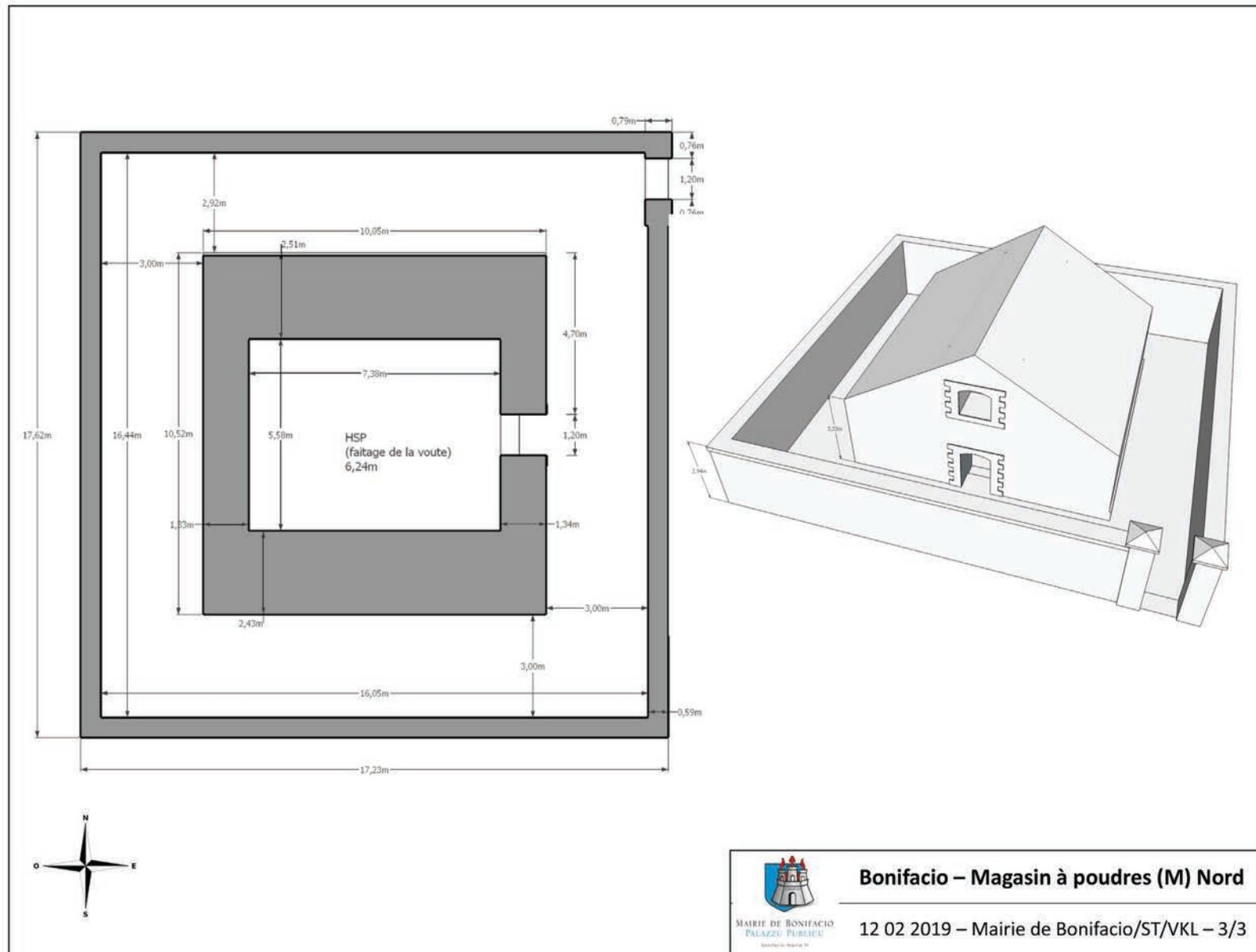


Fig 11. relevé de la poudrière

4-4 – Un fonctionnement et une programmation adaptés au gré des saisons

Bonifacio vit au rythme de 3 saisons. Le fonctionnement du CIAP, prévu pour être ouvert toute l'année, sera modulé en fonction de la saison et du public attendu, avec pour objectif essentiel d'offrir un lieu ouvert et attractif en dehors de la haute saison estivale.

La gestion du CIAP sera assurée par l'équipe dédiée à l'animation du Label Ville d'Art et d'Histoire, sous l'autorité de l'animateur du patrimoine. Son fonctionnement sera adapté en fonction de la programmation (renfort des équipes en moyenne et haute saison).

SAISON	PUBLIC (ciblé)
Basse saison	Population locale et insulaire
Moyenne saison	Population locale, insulaire et touristes
Haute saison	Touristes, population insulaire, population locale

OUTIL de MEDIATION	SAISON	PUBLIC VISE
Une exposition permanente	Toute l'année	Tous publics
Des expositions temporaires	Moyenne / Haute	Tous publics
Un espace d'immersion : maquette et dispositif numérique retraçant l'histoire de Bonifacio et son territoire.	Moyenne / Haute Basse saison (selon programmation)	Tous publics
Des ateliers de médiation culturelle : jeune public, grand public	Basse / Moyenne	Local et insulaire
Des conférences	Basse / Moyenne	Local et insulaire
Un point d'information en lien avec la politique patrimoniale et culturelle portée par la commune.	Toutes saisons	Tous publics
Un point d'entrée du parcours patrimonial itinérant et des visites guidées (au cœur de ville, insolites et territoire, tous publics).	Moyenne / Haute	Tous publics
Un espace boutique	Moyenne / Haute Basse saison (selon programmation)	Tous publics

5 - Une équipe d'animation pour le label

Les actions et la coordination du label seront assurés par une équipe compétente. Actuellement, la mairie dispose d'un service patrimoine qui sera réorganisé et renforcé pour assurer les missions du label.

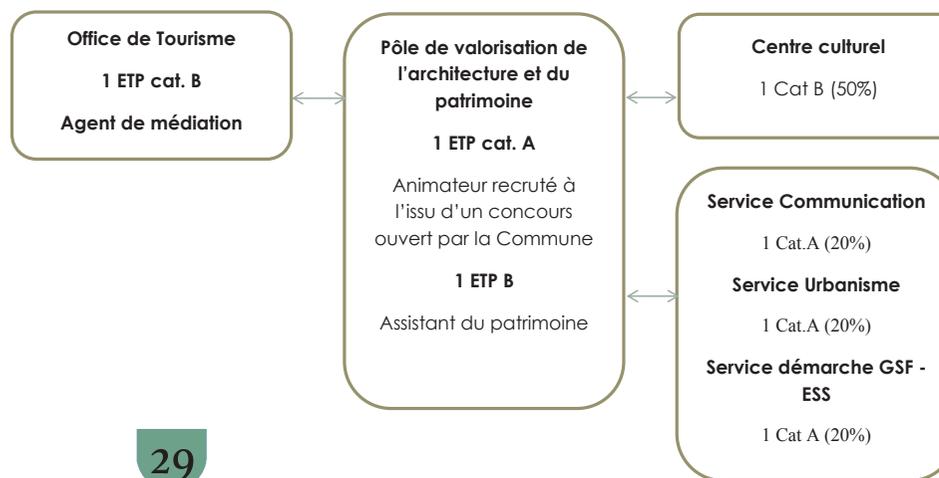
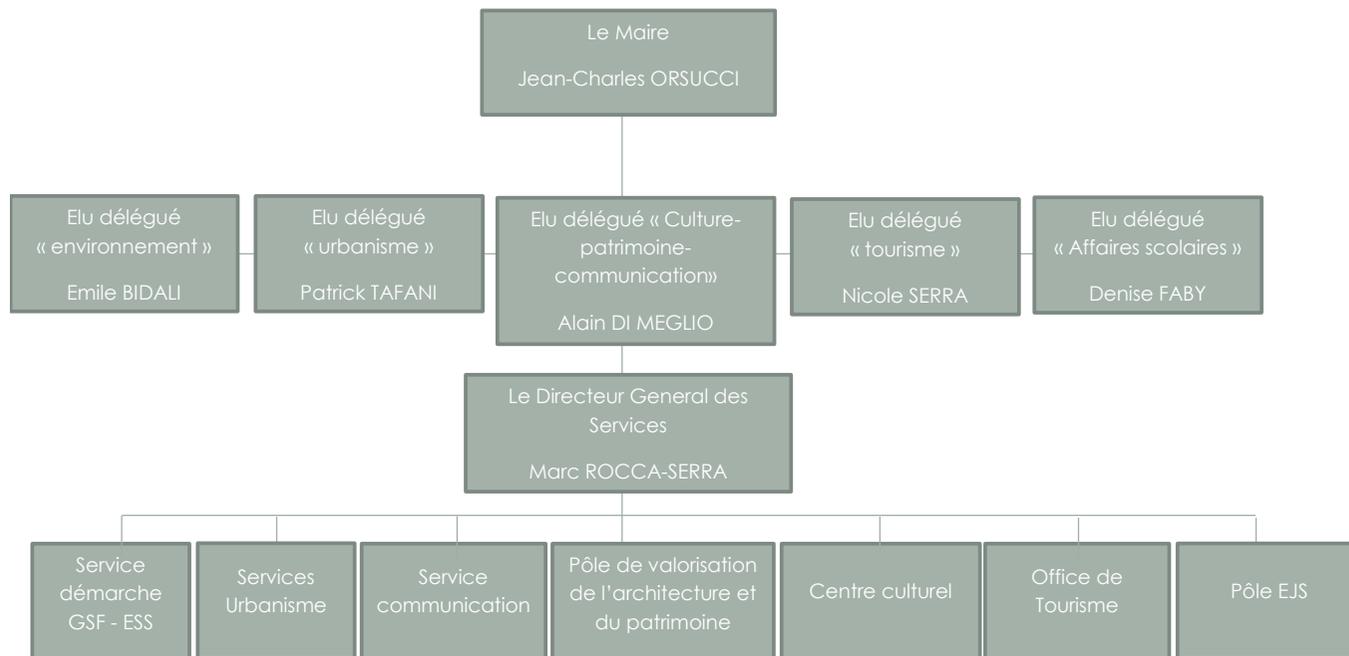
Il est prévu de composer l'équipe ainsi :

- un(e) animateur(-trice) du patrimoine, recruté(e) par voie de concours, à temps plein,
- un(e) assistant(e) à l'animateur du patrimoine, à temps plein,
- des renforts tout au long de l'année (actuellement 6 personnes, au sein de l'effectif municipal sont en mesure d'appuyer l'action de valorisation patrimoniale),
- des renforts saisonniers.

L'équipe sera organisée autour de cet(te) animateur(-trice) du patrimoine, recruté(e) par voie de concours, à temps plein, et de son assistant(e) à temps plein également.

Les fiches de poste pour les profils de l'animateur et de son assistant sont en annexe du présent document.

L'animateur du patrimoine sera le garant de la politique patrimoniale et culturelle définie dans le présent programme opérationnel et mettra en œuvre les 5 axes définis dans la convention, et notamment :



Le principe de gouvernance

Le Comité de coordination :

Le Comité de coordination est le lieu de réflexion et d'orientation des actions pressenties dans le cadre de l'animation du Label.

Le Comité de coordination fixe les arbitrages stratégiques et financiers. C'est l'instance décisionnelle.

Le comité de coordination est composé du Maire de Bonifacio, de ses adjoints et du DGS.

Il se réunit au minimum une fois par an et autant que de besoin.

Le Comité Consultatif :

Le Comité Consultatif n'est pas une instance décisionnelle.

Piloté par le Maire de Bonifacio et/ou son représentant l'élu délégué à la Culture, Patrimoine et Communication, il est constitué de la Direction du Pôle Valorisation de l'Architecture et du patrimoine, des signataires de la convention (DRAC Corse / CdC), des services communaux associés et partenaires publics (conseil et financeurs) et privés selon les thématiques abordées.

C'est un lieu d'échanges. Il apporte un soutien, une veille juridique, une expertise en matière d'ingénierie technique et financière au Comité de Coordination.

Le Comité scientifique :

Le Comité scientifique est constitué d'experts et est réuni en tant que de besoin.

Il n'est pas une instance décisionnelle.

Une structure gestionnaire :

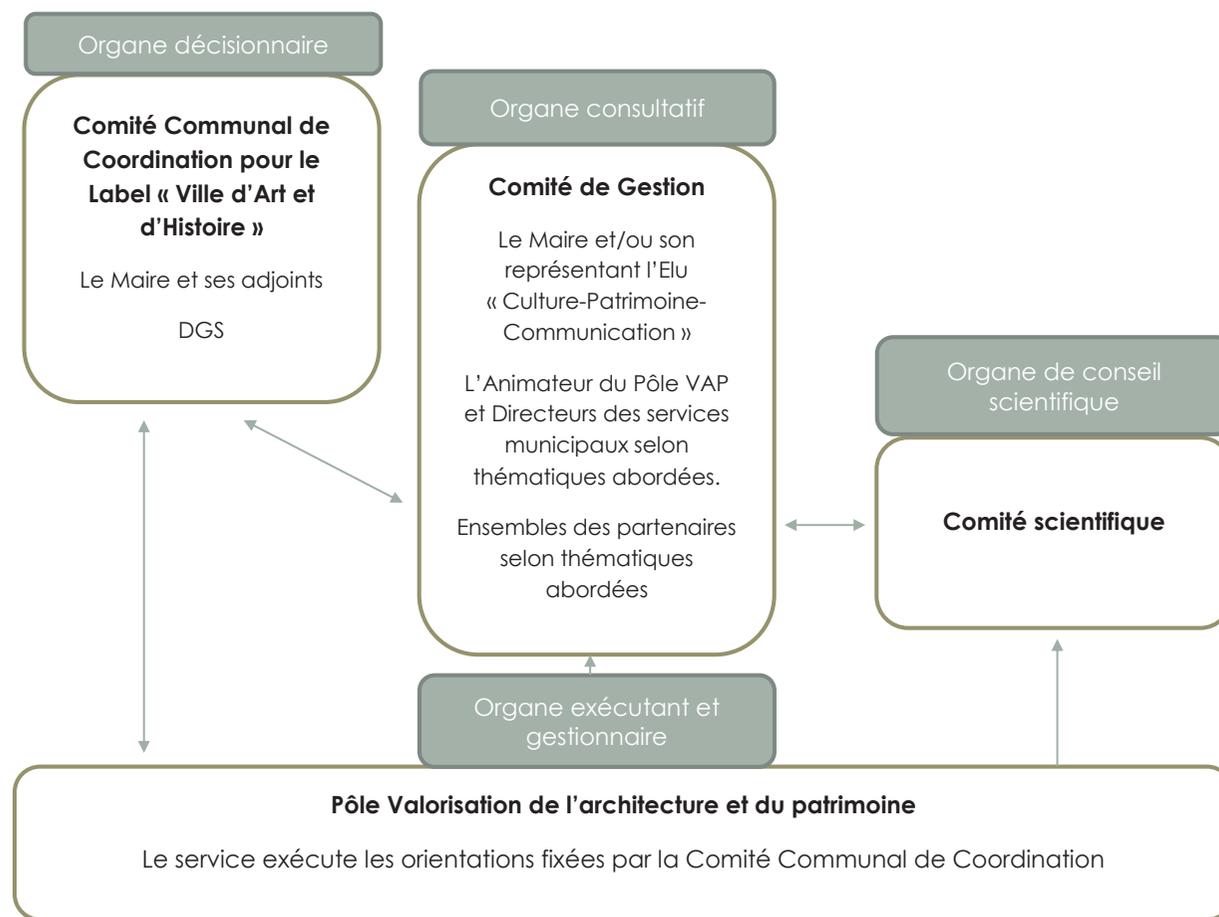
Le Pôle de valorisation de l'architecture et du patrimoine est la structure gestionnaire.

Il assure la mise en œuvre opérationnelle des axes et actions, après validation du Comité de coordination, ainsi que toutes les missions relevant de ses attributions professionnelles.

Une structure gestionnaire :

Le Pôle de valorisation de l'architecture et du patrimoine est la structure gestionnaire.

Il assure la mise en œuvre opérationnelle des axes et actions, après validation du Comité de coordination, ainsi que toutes les missions relevant de ses attributions professionnelles.



6 - Le financement

Les accords de Matignon de 1999 et la Loi n°2002-92 du 22 janvier 2002 ont abouti à un transfert important de compétences et de crédits en matière de culture, de patrimoine et d'enseignement de l'Etat vers la Collectivité territoriale de Corse.

Eu égard aux nouvelles compétences et missions qui lui ont été assignées, la Collectivité de Corse a défini ses propres protocoles et critères d'aides et d'attribution en ne prévoyant pas, de fait, l'accompagnement financier apporté communément pendant les cinq premières années par le Ministère de la Culture aux collectivités engagées dans la démarche Ville d'Art et d'Histoire (cf : Collectivité territoriale de Corse-Assemblée de Corse-session des 26 et 27 avril 2012)

Ainsi, bien que la Collectivité de Corse s'engage à accompagner et soutenir activement les collectivités qui ont fait le choix volontaire de s'inscrire dans une démarche d'excellence pour la valorisation de leur patrimoine mais sans individualisation spécifique, la commune de Bonifacio reste consciente qu'il lui appartiendra de poursuivre la mobilisation, sur ses fonds propres, des financements nécessaires pour répondre à la mise en œuvre des axes du Label.

Aussi, le présent document formalise l'engagement de Bonifacio pour la réalisation d'actions répondant à la philosophie de ce label. Pour ce faire la ville s'appuie pour leurs traductions opérationnelles sur le Guide des aides Patrimoine, Actions culturelles, ainsi que sur le Guide Agence de Tourisme de la Corse. Par ailleurs, la commune a ciblé comme l'un des grands axes du label, la création d'une cellule mécénat dont l'activité sera précisément d'assurer une partie de l'autofinancement des actions du label.

Enfin, une évolution récente des critères d'attributions des aides de l'Etat permet désormais d'envisager, pour la partie investissement, un soutien financier de l'Etat via la DRAC. Ce soutien sera activé pour la réalisation du Centre d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine.



Annexe I

Budget prévisionnels Label ville d'Art et d'Histoire

BUDGET PREVISIONNEL LVAH											
RESSOURCES HUMAINES	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	TOTAL
Animateur de l'architecture et du patrimoine	18 841,63 €	56 524,88 €	56 524,88 €	56 524,88 €	56 524,88 €	56 524,88 €	56 524,88 €	56 524,88 €	56 524,88 €	56 524,88 €	527 565,55 €
Coût prévisionnel poste d'assistant du LVAH	16 500,46 €	49 501,39 €	49 501,39 €	49 501,39 €	49 501,39 €	49 501,39 €	49 501,39 €	49 501,39 €	49 501,39 €	49 501,39 €	462 012,97 €
sous-total ressources humaines	35 342,09 €	106 026,27 €	106 026,27 €	106 026,27 €	106 026,27 €	106 026,27 €	106 026,27 €	106 026,27 €	106 026,27 €	106 026,27 €	989 578,52 €
CIAP:			60 000,00 €								
CIAP: Lancement d'une MOE pour Muséographie											
Conception et réalisation Muséographie											310 000,00 €
ANIMATIONS											
I. Promouvoir et intégrer des actions de médiation de l'architecture et du patrimoine et sensibiliser la population au cadre de vie et à ses évolutions	87 200,00 €	87 200,00 €	87 200,00 €	87 200,00 €	87 200,00 €	87 200,00 €	87 200,00 €	87 200,00 €	87 200,00 €	87 200,00 €	872 000,00 €
II. Créer des outils de médiation et d'interprétation	80 000,00 €	80 729,67 €	80 729,67 €	80 729,67 €	80 729,67 €	80 729,67 €	80 729,67 €	80 729,67 €	80 729,67 €	80 729,67 €	806 567,00 €
III. Conforter le dynamisme touristique par la valorisation de l'offre patrimoniale	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	15 000,00 €
IV. Mise en œuvre d'une politique de dons et de mécénat	16 000,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €	160 000,00 €
V. Le rayonnement du label Ville d'Art et d'Histoire	8 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	116 000,00 €
Sous-total animation	192 700,00 €	197 429,67 €	2 959 145,52 €								
Sous- total création d'un CIAP (Dont AMO + MOE)								310 000,00 €			310 000,00 €
sous-total ressources humaines	35 042,09 €	106 026,27 €	106 026,27 €	106 026,27 €	106 026,27 €	106 026,27 €	106 026,27 €	106 026,27 €	106 026,27 €	106 026,27 €	989 278,52 €
TOTAL LVAH											3 269 145,52 €

détail par axe en page suivante

MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE DES ACTIONS RELEVANT DE L'ANIMATION DU LABEL	budget_previsionnel_N+1	Budget prévisionnel de N+2 à N+10	Etat	%	Collectivité de Corse et offices	%	Commune	%	Autres partenaires	%
I. Promouvoir et intégrer des actions de médiation de l'architecture et du patrimoine et sensibiliser la population au cadre de vie et à ses évolutions										
Actions										
Proposer un programme de visites régulières	7 200,00 €	64 800,00 €			21 600,00 €	30%	50 400,00 €	70%	0,00 €	
Animer un cycle de conférences	20 000,00 €	180 000,00 €			100 000,00 €	50%	100 000,00 €	50%	0,00 €	
Initier le jeune public en informant les enseignants et proposant une programmation	6 000,00 €	54 000,00 €			30 000,00 €	50%	30 000,00 €	50%	0,00 €	
Mettre en place un chantier école (axe historique)		0,00 €			0,00 €	50%	0,00 €	50%	0,00 €	
Accompagnement des projets de révision urbaine par des actions de médiation et de communications	8 000,00 €	72 000,00 €			0,00 €		80 000,00 €	100%	0,00 €	
Favoriser la création en lien avec les objectifs patrimoniaux du label (résidences, ...)	10 000,00 €	90 000,00 €			50 000,00 €	50%	50 000,00 €	50%	0,00 €	
Programme de médiation archéologique	2 000,00 €	18 000,00 €			0,00 €		20 000,00 €	100%	0,00 €	
Organisation d'événements type journées européennes du patrimoine	16 000,00 €	144 000,00 €			128 000,00 €	80%	32 000,00 €	20%	0,00 €	
Soutenir et s'associer à des manifestations (initiatives associatives, scolaires,...) à la découverte de sites patrimoniaux	5 000,00 €	45 000,00 €			15 000,00 €	30%	35 000,00 €	70%	0,00 €	
Inscrire la dimension créative dans le projet jeune public (mise en œuvre d'ateliers)	13 000,00 €	117 000,00 €			65 000,00 €	50%	65 000,00 €	50%	0,00 €	
Sous total	87 200,00 €	784 800,00 €	0,00 €		409 600,00 €		462 400,00 €		0,00 €	
II. Créer des outils de médiation et d'interprétation										
Actions										
Edition de publications dans le respect de la charte graphique	20 000,00 €	180 000,00 €			120 000,00 €	60%	80 000,00 €	40%	0,00 €	
Développer une signalétique patrimoniale harmonisée	60 000,00 €	0,00 €			18 000,00 €	30%	42 000,00 €	70%	0,00 €	
Actualisation de la signalétique patrimoniale	0,00 €	10 000,00 €			3 000,00 €	30%	7 000,00 €	70%	0,00 €	
Développer des outils pédagogiques pour tous les publics		12 000,00 €			3 600,00 €	30%	8 400,00 €	70%	0,00 €	
Valorisation Poudrière: cf.onglet CIAP										
Eglise saint Dominique Exposition Trésors oubliés des églises bonificiennes		172 750,00 €			103 650,00 €	60%	69 100,00 €	40%	0,00 €	
Bastion de l'étendart (valorisation)		351 817,00 €			150 000,00 €	43%	200 535,69 €	57%	0,00 €	
Sous total	80 000,00 €	726 567,00 €	0,00 €		398 250,00 €		407 035,69 €		0,00 €	
III. Conforter le dynamisme touristique par la valorisation de l'offre patrimoniale										
Actions										
Sensibiliser les acteurs sur le contenu des messages diffusés (session sous forme d'ateliers)	1 500,00 €	13 500,00 €			0,00 €		15 000,00 €	100%	0,00 €	
Sous total	1 500,00 €	13 500,00 €	0,00 €		0,00 €		15 000,00 €		0,00 €	
IV. Mise en œuvre d'une politique de dons et de mécénat										
Mise en œuvre et gestion de la cellule mécénat Mémoire de paysages	16 000,00 €	144 000,00 €			80 000,00 €	50%	80 000,00 €	50%	0,00 €	
Sous total	16 000,00 €	144 000,00 €			80 000,00 €		80 000,00 €		0,00 €	
V. Le rayonnement du label Ville d'Art et d'Histoire										
Ressources humaines										
Frais de fonctionnement (consommables,etc.)	5 000,00 €	45 000,00 €					50 000,00 €	100%		
Animer un réseau d'acteurs locaux	2 000,00 €	18 000,00 €					20 000,00 €	100%		
Mise en place de partenariat pour mise en oeuvre d'actions de valorisation partagées avec les pays/et régions ayant des thématiques communes (adhésion, déplacement, séminaires,etc.)	1 000,00 €	45 000,00 €					46 000,00 €	100%		
Sous total	8 000,00 €	108 000,00 €					116 000,00 €			
TOTAL GENERAL PREVISIONNEL	192 700,00 €	1 776 867,00 €	0,00 €		887 850,00 €		1 080 435,69 €		0,00 €	

Montant final decennal 1 969 567,00 €

Annexe 2
politique patrimoniale et culturelle de la ville : prévisions 2018-2020

	Politique prévisionnelle patrimoniale et culturelle de la Ville	Budget prévisionnel	Etat	%	Collectivité de Corse	%	Commune	%	Autres partenaires	%
	Axe I Les études et recherche au service du patrimoine									
1	Actions									
2	Programme d'inventaire	0,00 €								
3	Transformation de La ZPPAUP en AVAP	56 700,00 €	28 350,00 €	50%			28 350,00 €	50%		
4	Promouvoir la recherche et soutenir les projets en lien avec l'université	38 461,00 €	25 000,00 €				13 461,00 €			
5	Mener des recherches appliquées à des projets de valorisation du patrimoine et de médiation (INRAP)	11 842,00 €	5 921,00 €	50%	1 184,20 €	10%	4 736,80 €	40%		
6	Etudes préalables sur des corpus thématiques	10 000,00 €			4 500,00 €	45%	5 500,00 €	55%		
7	Recueil et conservation des mémoires en lien avec les savoirs faire traditionnels locaux	1 000,00 €					1 000,00 €			
8	Création d'une base de données rassemblant l'ensemble des références sur l'architecture et le patrimoine	1 000,00 €					1 000,00 €			
9										
10	Sous total	119 003,00 €	59 271,00 €		5 684,20 €		54 047,80 €		0,00 €	
11										
12	Axe II Protection et sauvegarde									
13	Actions									
14	Gestion des procédures inscription et de classement	1 000,00 €					1 000,00 €			
15	Accompagnement des projets (Assistance paysagère -ouvrages et sites naturels)	20 000,00 €					20 000,00 €			
16	Eglise sainte Marie Majeure 4eme tranche de travaux (mobiliers)	0,00 €								
17	Eglise saint Dominique 3eme tranche (travaux)	954 663,37 €			668 264,36 €	70%	286 399,01 €	30%		
18	Chapelle saint Roch (travaux)	0,00 €								
19	Restauration de l'orgue de l'église de sainte Marie Majeure (partie instrumentale)	0,00 €								
20	Poudrière (Travaux)	0,00 €			0,00 €		0,00 €			
21	Restauration du risseau Eglise saint François	12 000,00 €			6 000,00 €	50%	3 600,00 €	30%	2 400,00 €	20%
22	Couvent saint François (mission de maîtrise d'oeuvre)	144 000,00 €			86 400,00 €	60%	57 600,00 €	40%		
23	Couvent saint François (Gros oeuvre- restauration clos couvert+accès et abords)	0,00 €								
24	Couvent saint François (second oeuvre)	0,00 €								
25	Réhabilitation du Boscu	103 455,00 €					2 000,00 €		101 455,00 €	
26	Maîtrise d'oeuvre fortifications fragilisées	68 790,86 €			13 758,18 €		6 879,08 €		48 153,60 €	
27	Fortifications urbaines-Travaux et maîtrise d'oeuvre Tranche ferme	910 406,00 €			546 243,60 €	60%	182 081,20 €	20%	182 081,20 €	20%
28	Bastion de l'étendart (travaux)	0,00 €								
29	Requalification paysagère du site de la Trinité	0,00 €								
30	Requalification paysagère du site de la Tunnara	0,00 €								
31	Réhabilitation de la Chapelle Maxiola	0,00 €								
32		0,00 €								
33	Sous total	2 214 315,23 €	0,00 €		1 320 666,14 €		559 559,29 €		334 089,80 €	
34										
96	TOTAL GENERAL PREVISIONNEL 2018	2 333 318,23 €	59 271,00 €		1 326 350,34 €		613 607,09 €		334 089,80 €	

Politique prévisionnelle patrimoniale et culturelle de la Ville	Budget prévisionnel	Etat	%	Collectivité de Corse	%	Commune	%	Autres partenaires	%
Axe I Les études et recherche au service du patrimoine									
Actions									
Programme d'inventaire	40 000,00 €			32 000,00 €	80%	8 000,00 €	20%		
Transformation de La ZPPAUP en AVAP									
Promouvoir la recherche et soutenir les projets en lien avec l'université									
Mener des recherches appliquées à des projets de valorisation du patrimoine et de médiation (INRAP)	28 696,00 €	14 348,00 €	50,00%	2 869,60 €	10%	11 478,40 €	40%		
Etudes préalable sur des corpus thématiques	10 000,00 €			4 500,00 €		5 500,00 €			
Recueil et conservation des mémoires en lien avec les savoirs faire traditionnels locaux	2 000,00 €					2 000,00 €			
Création d'une base de données rassemblant l'ensemble des références sur l'architecture et le patrimoine	2 000,00 €					2 000,00 €			
Sous total	82 696,00 €	14 348,00 €		39 369,60 €		28 978,40 €		0,00 €	
Axe II Protection et sauvegarde									
Actions									
Gestion des procédures inscription et de classement	1 000,00 €					1 000,00 €			
Accompagnement des projets (Assistance paysagère -ouvrages et sites naturels)	20 000,00 €					20 000,00 €			
Eglise Sainte Marie Majeure 4eme tranche de travaux (mobiliers)	389 250,00 €			272 475,00 €	70%	116 775,00 €	30%		
Eglise Saint Dominique 3eme tranche (travaux)									
Eglise Saint Dominique Exposition Trésors oubliés des églises bonificiennes									
Chapelle saint Roch	38 000,00 €			19 000,00 €	50%	11 400,00 €	30%	7 600,00 €	20%
Restauration de l'orgue de l'église de sainte Marie Majeure (partie instrumentale)				0,00 €		0,00 €			
Poudrière (travaux valorisation)	250 000,00 €			200 000,00 €	80%	50 000,00 €	20%		
Restauration du rissueu Eglise saint François									
Couvent saint François (mission de maîtrise d'oeuvre)									
Couvent saint François (Gros oeuvre- restauration clos couvert+accès et abords)	875 855,00 €			480 000,00 €		395 855,00 €			
Couvent saint François (second oeuvre)									
Réhabilitation du Boscu									
Fortifications urbaines-Travaux et maîtrise d'œuvre Tranche conditionnelle 1	512 006,91 €			307 204,15 €	60%	102 401,38 €	20%	102 401,38 €	20%
Fortifications urbaines-Travaux et maîtrise d'œuvre Tranche conditionnelle 2	673 980,45 €			404 388,27 €	60%	134 796,09 €	20%	134 796,09 €	20%
Bastion de l'étendart (travaux)									
Requalification paysagère du site de la Trinité	200 000,00 €					100 000,00 €	50%	100 000,00 €	50%
Requalification paysagère du site de la Tunnara									
Réhabilitation de la Chapelle Maxiola									
Sous total	2 960 092,36 €	0,00 €		1 683 067,42 €		932 227,47 €		344 797,47 €	
TOTAL GENERAL PREVISIONNEL 2019	3 042 788,36 €	14 348,00 €		1 722 437,02 €		961 205,87 €		344 797,47 €	

Politique prévisionnelle patrimoniale et culturelle de la Ville		Budget prévisionnel	Etat	%	Collectivité de Corse	%	Commune	%	Autres partenaires	%
AXE I Les études et recherche au service du patrimoine										
1	Actions									
2	Programme d'inventaire									
3	Transformation de La ZPPAUP en AVAP									
4	Promouvoir la recherche et soutenir les projets en lien avec l'université									
5	Mener des recherches appliquées à des projets de valorisation du patrimoine et de médiation (INRAP)	67 533,00 €	33 766,50 €	50%	6 753,30 €	10%	27 013,20 €	40%		
6	Etudes préalable sur des corpus thématiques	10 000,00 €			4 500,00 €	45%	5 500,00 €	55%		
7	Recueil et conservation des mémoires en lien avec les savoirs faire traditionnels locaux	2 000,00 €					2 000,00 €	100%		
8	Création d'une base de données rassemblant l'ensemble des références sur l'architecture et le patrimoine	2 000,00 €					2 000,00 €	100%		
9										
10	Sous total	81 533,00 €	33 766,50 €		11 253,30 €		36 513,20 €			
11										
Axe II Protection et sauvegarde										
13	Actions									
14	Gestion des procédures inscription et de classement	1 000,00 €					1 000,00 €	100%		
15	Accompagnement des projets (Assistance paysagère -ouvrages et sites naturels)	20 000,00 €					20 000,00 €	100%		
16	Eglise sainte Marie Majeure 4eme tranche de travaux (mobiliers)									
17	Eglise saint Dominique 3eme tranche (travaux)									
18	Eglise saint Dominique Exposition Trésors oubliés des églises bonificiennes									
19	Chapelle saint Roch									
20	Restauration de l'orgue de l'église de sainte Marie Majeure (partie instrumentale)	352 121,76 €			281 697,41 €	80%	35 212,18 €	10%	35 212,18 €	10%
21	Poudrière (travaux)									
22	Restauration du rissueu Eglise saint François									
23	Couvent saint François (Gros oeuvre- restauration clos couvert+accès et abords)									
24	Couvent saint François (second oeuvre)	1 115 145,00 €			669 087,00 €	60%	446 058,00 €	40%		
25	Réhabilitation du Boscu									
26	Fortifications urbaines-Travaux et maîtrise d'œuvre Tranche conditionnelle 3	694 421,76 €			416 653,06 €	60%	138 884,35 €	20%	138 884,35 €	20%
27	Fortifications urbaines-Travaux et maîtrise d'œuvre Tranche conditionnelle 4	755 360,00 €			453 216,00 €	60%	151 072,00 €	20%	151 072,00 €	20%
28	Bastion de l'étendart (travaux)									
29	Requalification paysagère du site de la Trinité									
30	Requalification paysagère du site de la Tunnara									
31	Réhabilitation de la Chapelle Maxiola	200 000,00 €			100 000,00 €	50%	60 000,00 €	30%	40 000,00 €	20%
32										
33	Sous total	3 138 048,52 €	0,00 €		1 920 653,46 €		852 226,53 €		365 168,53 €	
90										
96	TOTAL GENERAL PREVISIONNEL 2020	3 219 581,52 €	33 766,50 €		1 931 906,76 €		888 739,73 €		365 168,53 €	

Mairie de Bonifacio
Février 2019



Ministère de la Culture

MAIRIE DE BONIFACIO
COURRIER ARRIVEE
Accueil - Etat civil

LE 03 JUIN 2019

N°

Le Ministre

Monsieur Jean-Charles ORSUCCI
Maire de Bonifacio
Hôtel de Ville
12, place de l'Europe
20169 BONIFACIO

Paris, le 03 JUIN 2019

Nos réf. : ELUS/2019/D/10978/MGI

Monsieur le Maire,

Au cours de sa séance du 17 avril dernier, le Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire a examiné, après vous avoir entendu, la candidature de la ville de Bonifacio au label « Ville d'art et d'histoire ».

Le Conseil national a émis un avis très favorable à votre demande. J'ai le plaisir de vous annoncer que la ville de Bonifacio pourra bénéficier du label « Ville d'art et d'histoire » en signant une convention avec le ministère de la Culture.

Le Conseil national a en particulier apprécié la qualité du projet présenté visant à valoriser un patrimoine très riche dans une logique qualitative et dynamique permettant un équilibre entre la pression touristique et la préservation du patrimoine et du cadre de vie. La dynamique de recherche et d'expérimentation d'ores et déjà engagée est remarquable et devra être poursuivie.

Le Conseil national a formulé quatre recommandations. Il conviendra de consolider et pérenniser le partenariat engagé avec la direction régionale des affaires culturelles de Corse. La mise en œuvre du label « Ville d'art et d'histoire » devra reposer sur une équipe professionnelle aux compétences affirmées, notamment en termes d'animation et de pilotage de projet. La gouvernance du projet de « Grand site » et celle du label « Ville d'art et d'histoire » devront être articulées. À terme, l'extension du périmètre du label « Ville d'art et d'histoire » devra être étudiée pour une mise en cohérence avec le label Grand Site.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous

Franck RIESTER